

Nouveau rebondissement du conflit de Murdochville

Les Métallos en appellent du jugement Lacourcière

La RAQ remarque une amélioration des négociations

Le directeur général de la Régie des alcools du Québec, M. Lorne Power, a déclaré hier que la "situation semble grandement améliorée" en ce qui touche les négociations entre la régie et ses employés, en grève depuis le 5 décembre, mais il a ajouté qu'il faudrait "un miracle" pour que la grève se termine avant le début de la nouvelle année. Pendant que les négociations se poursuivaient hier, le nouveau Syndicat des fonctionnaires du Québec a demandé à ses membres par tout le Québec d'appuyer "moralement, physiquement et financièrement" leurs camarades de la Régie des alcools.

M. Power a demandé de nouveau aux employés de retourner au travail, disant que les problèmes à l'étude étaient très complexes et que les négociations pourraient durer longtemps. M. Power a ajouté que l'une des dernières clauses de conflit porte sur le désir de la régie d'obtenir un contrat de trois ans et l'intention du syndicat de ne signer que pour 18 mois. Un contrat de trois ans s'appliquerait pendant la durée de l'Expo 67.

M. Power a raconté avoir reçu des lettres des femmes de grévistes, se plaignant "des souffrances endurées par les familles au cours de la grève".

Les employés réclament des salaires plus élevés et une amélioration des conditions de travail de la régie, l'organisme gouvernemental qui est le seul distributeur d'alcool dans la province de Québec.

"Nous voulons un contrat de trois ans, dit le directeur général, simplement parce que nous ne voulons pas nous trouver pris par la négociation d'un autre contrat juste au moment où l'exposition sera prête."

De son côté, le conseil général du Syndicat des fonctionnaires du Québec a tenu une réunion au cours de laquelle il a été demandé aux membres d'appuyer financièrement les employés en grève de la régie.

Même si les employés de la Régie des alcools ne font plus partie de notre groupement, dit le syndicat, nous croyons qu'il est de l'intérêt de tous les fonctionnaires d'appuyer les employés de la régie financièrement pour leur permettre de soutenir l'effort et les sacrifices qu'ils font présentement afin de bénéficier d'une sécurité d'emploi que nous jugeons juste et raisonnable.

Nous ne croyons pas, ajoute le syndicat, que la grève à la Régie des alcools ait été faite dans l'intention de priver le public d'un service mais plutôt pour établir un principe primordial sur le plan des salaires.

Tous les fonctionnaires provinciaux, dit le syndicat, devraient se faire un devoir de soutenir moralement, physiquement et financièrement leurs confrères de la Régie.

Pour sa part, l'Association des hôteliers de la province de Québec a fait parvenir hier des télégrammes au gouvernement provincial lui demandant d'intervenir dans la grève à la Régie des alcools et de permettre aux détenteurs de permis d'obtenir des ravitaillements.

M. Gérard Delage, gérant de l'Association des hôteliers de la province de Québec, a dit dans un télégramme au premier ministre Jean Lesage que "nous nous trouvons actuellement dans la situation de ne pouvoir respecter nos contrats pour les banquets, les réceptions, les congrès et autres réunions sociales."

M. Stanley Ferguson, président de l'Association des hôteliers de Montréal, a déclaré de son côté que "si le gouvernement ne prend pas des mesures urgentes pour que nous puissions renouveler immédiatement nos provisions de boissons alcooliques, il nous faudra probablement annuler certains de nos contrats et désappointer des milliers de délégués à des congrès et d'autres visiteurs dans la ville."

Le Devoir ne sera pas publié demain et samedi

LE DEVOIR ne sera pas publié demain, premier jour du nouvel an, ni samedi. En conséquence, la salle de rédaction sera fermée à compter d'aujourd'hui jusqu'à dimanche après-midi. Nos bureaux administratifs et de publicité seront cependant ouverts aujourd'hui jusqu'à trois heures.

Dief s'inquiète des fissures dans la Confédération

OTTAWA — Le leader de l'opposition aux Communes, M. Diefenbaker, a dit que les fissures que chacun décelait déjà voici un an dans la Confédération canadienne se sont élargies au cours de 1964 et ont atteint un point de crise sans précédent dans l'histoire du pays.

Dans son message du Nouvel An, M. Diefenbaker prétend que de plus en plus de Canadiens se demandent comment un péril aussi grave a pu développer en aussi peu de temps.

"Certaines personnes s'encouragent à rechercher une destinée pour leur province en dehors de la ligne normale qu'exige le développement du Canada comme pays, a-t-il dit. Il s'est développé un esprit de séparation".

Selon M. Diefenbaker, il est essentiel, pour créer un Canada plus grand, que le gouvernement central soit fort, effectif, et qu'il puisse compter sur l'argent nécessaire pour assumer ses responsabilités constitutionnelles.



Le président McDonald des Métallurgistes unis

M. David McDonald, président international des métallurgistes unis d'Amérique, a autorisé les avocats canadiens du syndicat à en appeler du jugement rendu en Cour supérieure le 7 décembre par le juge Lacourcière condamnant les Métallos à payer (intérêt et frais compris) \$2,500,000 à la compagnie Gaspé Copper Mines Limited qui avait intenté une action contre le syndicat.

La décision de M. McDonald fait suite à la recommandation de MM. William Mahoney et Pat Burke, directeur canadien et directeur provincial du syndicat des métallos.

C'est M. Burke qui a communiqué la nouvelle au DEVOIR hier soir.

La Gaspé Copper Mines avait poursuivi les Métallos en invoquant les pertes de profits qu'elle a subies au cours d'une grève qui a commencé le 10 mars et s'est terminée le 5 octobre 1957.

Le Syndicat avait un délai de trente jours pour en appeler du jugement. Le secrétaire-trésorier du syndicat international déposera en obligations du gouvernement canadien le montant que le jugement le condamne à payer. Cette démarche est obligatoire en vertu des dispositions de la loi du Québec.

M. Burke a expliqué au DEVOIR hier que la décision d'en appeler "n'a pas été facile à prendre puisqu'elle suppose le versement immédiat de plus de 10 pour cent des avoirs nets du syndicat". Il a souligné que les frais de l'appel seront aussi considérables et que la compagnie peut encore contre-appeler "dans l'espoir d'obtenir un montant supérieur à celui qui est prévu au jugement".

Congo: le Conseil de sécurité lance un appel au cessez-le-feu

NATIONS UNIES — Après dix-sept séances de débats orageux et passionnés, le Conseil de sécurité a adopté mercredi soir à l'unanimité une résolution sur le Congo qui a lancé un appel au cessez-le-feu et demandé à tous les Etats de s'abstenir d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo.

Le texte adopté, ainsi que le fait qu'il ait été approuvé à l'unanimité, représente un effort assez remarquable de compromis surtout lorsqu'on pense à l'atmosphère de guerre froide et de tension raciale dans laquelle s'ouvrent les débats du Conseil de sécurité au lendemain de l'opération de sauvetage belgo-américaine de Stanleyville.

Ce compromis ressoudé du moins pour le moment, la cohésion de l'organisation de l'unité africaine qui avait été gravement ébranlée par la dernière crise congolaise. L'extrémisme de certains pays africains qui avaient voulu traîner les Etats-Unis et la Belgique au banc des accusés, tout en maintenant leur droit de venir en aide aux rebelles congolais, n'a pas été suivi par la majorité des autres pays d'Afrique. L'Union soviétique elle-même, qui était entrée dans la bataille diplomatique avec une virulence dont on avait perdu l'habitude, a retrouvé un ton plus calme.

La résolution adoptée, dont l'initiative revient à la Côte-d'Ivoire et au Maroc, reconnaît le rôle de l'organisation de l'unité africaine et s'engage à poursuivre ses efforts en vue

d'une réconciliation nationale au Congo. Elle demande le retrait des mercenaires dont la présence aux côtés de l'armée nationale congolaise constitue l'un des griefs majeurs de l'Afrique à l'égard du gouvernement Tshombe.

Mais la résolution conserve un droit de regard pour l'ONU sur l'évolution de la crise congolaise en demandant au secrétaire général U Thant de suivre la situation et de faire rapport au Conseil au moment approprié.

La délégation française avait demandé un vote séparé sur le paragraphe de la résolution qui "demande à tous les Etats de s'abstenir ou de cesser d'intervenir dans les affaires intérieures du Congo".

Une entente Mali-Jordanie

NATIONS UNIES — Le président Quaison Sackey a annoncé à l'Assemblée générale hier soir que la Jordanie et le Mali avaient accepté de partager un mandat de deux ans au conseil de sécurité, la Jordanie occupant le siège en 1965 et le Mali en 1966.

Si toutefois la composition du conseil de sécurité était élargie pendant le courant de l'année 1965, il est entendu que les deux pays pourront siéger à la fois au conseil.



Rétrospective 64

- Le monde en 1964: ébranlement des blocs, détente stationnaire (à la page 6)
- Une diplomatie canadienne en évolution (à la page 7)
- Chronologie des événements internationaux en 1964 (à la page 7)
- Montréal: grandes réalisations mais échec aux annexions (à la page 8)
- L'Eglise: une grande année (à la page 8)
- Les étudiants: nouveau départ (à la page 8)
- Education: une révolution (à la page 9)
- L'économie au Québec en 1964 (à la page 9)
- Le syndicalisme dans le Québec (à la page 10)
- Ottawa et Québec en 1964 (à la page 11)
- Le directeur du DEVOIR fait le point de l'année (à la page 4)

L'avocat Lamontagne aurait voulu faire écouter à la RCMP une conversation du député Rouleau

De notre envoyé spécial Jean-Marc LALIBERTÉ

Denis aurait tenté de disculper Guy Rouleau

OTTAWA. (de notre envoyé spécial). — Raymond Denis, ancien secrétaire particulier du ministre de l'immigration M. René Tremblay et qui serait celui qui a offert \$20,000 à Me Pierre Lamontagne pour qu'il s'oppose pas à ce que Lucien Rivard obtienne un cautionnement, aurait tenté de disculper Me Guy Rouleau, député de Dollard que Me Lamontagne croyait être au fond de toute cette affaire de tentative de corruption.

C'est ce qui ressort de la suite du témoignage de l'ex-sergent Ronald Crevier de la gendarmerie royale devant la commission d'enquête présidée par le juge Frédéric Dorion.

Mardi dernier M. Crevier avait commencé à expliquer comment il a écouté une conversation téléphonique le 20 août entre Me Lamontagne et Me Denis. Il a expliqué alors que Me Lamontagne a tenté de savoir de M. Denis qui l'avait approché pour lui suggérer d'offrir un pot-de-vin de \$20,000.

Voir page 19: Denis

OTTAWA (De notre envoyé spécial). — Le témoin-clé dans l'affaire de présumées tentatives de corruption pour l'obtention d'un cautionnement en faveur de Lucien Rivard, Me Pierre Lamontagne, aurait tenté, par des membres de la gendarmerie royale, de faire écouter une conversation téléphonique qu'il devait avoir avec Me Guy Rouleau, député de Dollard et alors assistant parlementaire du premier ministre L.B. Pearson.

C'est le constable Gille Poissant qui a révélé ce fait hier au cours de l'enquête que préside le juge Frédéric Dorion, de la cour supérieure de Québec.

M. Poissant a expliqué au tribunal comment il avait été témoin d'une conversation téléphonique entre Me Lamontagne et M. Raymond Denis, alors secrétaire particulier du ministre de la citoyenneté et de l'immigration. Lui-même était dans un bureau avec Me Lamontagne, écoutant ce que ce dernier disait, tandis que son collègue, l'ex-sergent Crevier était dans un bureau tout à côté, écoutant toute la conversation sur un autre appareil téléphonique.

A un moment de son témoignage, le témoin Poissant a révélé que ce n'était pas la première fois qu'il était ainsi appelé à écouter une conversation téléphonique à la demande de Me Lamontagne.

Il a raconté que le 11 août il s'est rendu au bureau de M. Lamontagne pour "couvrir" un appel que ce dernier devait recevoir de M. Rouleau à 8 h. p.m.

Le témoin dit que sa démarche a été inutile, parce que Me Rouleau n'a pas appelé.

OBTENIR UNE CORROBORATION

M. Poissant, répondant à des questions de Me Norman Matthews, procureur de la gendarmerie royale, a expliqué que dans le cas de la conversation téléphonique entre Me Lamontagne et Me Raymond Denis, lui et son collègue M. Crevier tentaient d'obtenir une corroboration de ce qu'avait déjà rapporté M. Lamontagne à la police concernant les pressions et les offres d'argent qui lui avaient présumément été faites.

Le témoin Poissant a rapporté ce que lui avait entendu de la part de M. Lamontagne au cours de cette conversation téléphonique, ne pouvant référer à ce que M. Denis disait à l'autre bout du fil car il ne pouvait l'entendre.

M. Poissant n'a pas fait de rapport écrit à la gendarmerie sur ce qu'il a entendu. Il a dû tout rapporter à la commission de mémoire parce qu'il a perdu ses notes qu'il avait "griffonnées" sur une enveloppe.

VOIR PAGE 19: L'AVOCAT LAMONTAGNE

L'enquête continuera à Montréal en janvier

(De notre envoyé spécial). OTTAWA — L'enquête sur les présumées tentatives de corruption pour obtenir un cautionnement à Lucien Rivard impliqués dans une affaire de narcotiques, se poursuivra à Montréal les 12, 13, 14 et 15 janvier.

Le juge Frédéric Dorion qui préside cette enquête a annoncé hier, à l'ajournement qu'il siègera dans la semaine du 12 janvier, dans la chambre 24 du vieux palais de justice de Montréal.

M. Dorion a souhaité que l'on n'ait pas à séjurer le soir indiquant par là qu'il espérait que les travaux de la commission progressent à un rythme satisfaisant.

Le juge a profité de la circonstance pour souhaiter à tous les procureurs inscrits à l'enquête une bonne année en exprimant le vœu que l'esprit de compréhension et de coopération qui a présidé aux premières séances de l'enquête se maintienne en 1965.

MÉTÉOROLOGIE Aujourd'hui: averse, neige légère Max. 35 Min. 25 Demain: temps clair, plus froid	FÊTE DU JOUR S. SYLVESTRE
Gracieuseté de SHEARER LUMBER CO. LTD MONTRÉAL	Les librairies F. PILON INC. Papeteries - Dactylographes Accessoires de bureau



MORGAN

...réalisant ses projets d'expansion afin de vous servir avec toute la courtoisie possible en 1965, vous souhaite **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

Les SSJB: éviter une uniformisation trop rigide dans le futur système d'éducation

Dans son message à la population à l'occasion de l'An nouveau, le président de la Fédération des sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, M. Georges-Henri Fortin exprime le vœu que dans les réformes qui s'amorcent en éducation, on évite "une uniformisation trop rigide de tout le système d'éducation" et qu'on résiste à "la tentation facile d'appliquer des solutions toutes faites". Le président des SSJB souhaite également que l'établissement de l'aciérie contribue à la décentralisation industrielle et à l'application d'une politique dynamique de développement régional.

Dans son message à l'adresse de la population québécoise, M. Fortin souhaite qu'en 1965, le Québec continue sa marche vers l'émancipation économique par l'établissement d'une usine de transformation du minerai de fer, premier pas vers la création d'un vaste complexe destiné à doter le Québec d'une industrie sidérurgique.

Il rappelle qu'en 1960 son mouvement a présenté un mémoire au premier ministre et au gouvernement québécois recommandant d'une industrie sidérurgique et son financement par trois sources différentes: les investissements de l'Etat, les capitaux privés souscrits par la population du Québec ainsi que les capitaux étrangers.

"1965, dans la conjoncture économique actuelle, affirme le président de la Fédération, semble l'année toute désignée pour la réalisation de ce projet, grâce aux travaux d'étude déjà faits et à la Société Générale de Financement qui peut s'assurer le concours de la population québécoise en lui facilitant la souscription des capitaux, tout en ayant recours aux investisseurs étrangers."

L'établissement de l'aciérie permettra la fondation d'une série d'industries secondaires qui viendront renforcer ce secteur de notre économie. Ces industries susciteront un grand nombre d'emplois nouveaux, elles aideront à résorber le chômage et à combattre la pauvreté en permettant aux travailleurs du Québec de gagner convenablement leur vie et de participer, eux aussi, à l'essor économique de leur patrie.

La Fédération des SSJB du Québec souhaite que la sidérurgie soit réellement et authentiquement québécoise, qu'elle soit dirigée et possédée par nos compatriotes afin qu'elle bénéficie à la population tout entière. "Le peuple du Québec, ajoute monsieur Fortin, doit se faire un point d'honneur de participer à cette vaste entreprise de libération économique et les SSJB souhaitent que sa participation soit facilitée par l'émission d'actions dont l'achat pourra être retenu à la source, ou déductible du salaire, en collaboration avec la S.G.F."

Il importe qu'en 1965 les autorités gouvernementales, les corps intermédiaires, la population elle-même — et particulièrement ceux qui sont intéressés à l'éducation — réfléchissent aux propositions du rapport Parent et étudient attentivement ses importantes recommandations. Il ne faudrait pas se laisser guider aveuglément par un rapport si prestigieux soit-il, fruit d'un long et patient travail de recherche et d'enquête. On pourra ainsi éviter une uniformisation trop rigide de tout le système d'éducation et la tentation facile d'appliquer des solutions toutes faites.

Il convient surtout, affirme le président des SSJB, "de s'engager résolument dans les réformes indispensables afin que la jeunesse puisse recevoir un enseignement qui réponde aux exigences des sociétés modernes en plein essor, une éducation qui prépare les jeunes Québécois à assumer leurs responsabilités dans l'immense effort collectif de libération nationale."

Puisse chaque jeune du Québec, dans la mesure de ses talents et de ses aptitudes, bénéficier d'un système démocratique d'instruction, d'un réseau complet d'institutions scolaires et académiques pour assurer, d'une part, l'épanouissement de ses facultés personnelles et, d'autre part, sa formation communautaire."

"Que 1965, conclut M. Fortin, soit pour tous les Canadiens français et toutes les Canadiennes françaises marquée d'une double empreinte: premièrement l'établissement d'une industrie sidérurgique et, deuxièmement, la réforme de notre régime scolaire. Dans chaque cas, il va sans dire, il s'agit d'un autre pas à franchir dans la grande oeuvre d'émancipation collective entreprise depuis quelques années déjà par le peuple du Québec. A titre de président de la Société nationale des Canadiens français, je convie tous mes compatriotes à faire un effort total, à mettre en commun toutes leurs ressources humaines et physiques, techniques et morales, pour assurer l'établissement d'un ordre nouveau marqué au coin d'une politique de rénovation nationale."

A tous mes compatriotes québécois ajoute M. Fortin, je présente les vœux les meilleurs du président et des dirigeants de la Fédération des SSJB du Québec pour que 1965 puisse être, dans une perspective, l'année de la libération économique et l'année de l'éducation.

Nouveau repli du sterling

LONDRES — Le redressement du sterling sur le marché des changes a été de courte durée. La devise britannique a de nouveau été l'objet d'une pression soutenue par la plupart des places financières et s'est nettement repliée.

Au comptant, la livre a cédé la totalité du gain de 1/8 de point qu'elle avait enregistré hier par rapport au dollar américain, clôturant à 2,79 dollars. Par rapport aux devises européennes, ses pertes ont le plus souvent été supérieures aux gains d'hier.

Mais c'est surtout à terme que la pression continue à se faire sentir. La Banque d'Angleterre a de nouveau été obligée d'intervenir aujourd'hui pour soutenir le sterling à trois mois.

Il se confirme donc que le redressement d'hier — comme le craignaient les spécialistes du marché des changes — n'était dû qu'à quelques facteurs techniques temporaires.

Si vous achetez une voiture, payez-la quand vous voudrez, mais payez la taxe à l'achat!

QUEBEC — A la suite de certaines annonces parues dans les journaux, déclarant que l'on peut procéder à l'achat d'une voiture sans payer aucun montant comptant ou initial, et même ne commencer les paiements qu'un mois ou deux après la date de l'achat de la voiture, le ministère du Revenu tient à rappeler au vendeur comme

à l'acheteur d'automobile, que la taxe de vente de 6 p. 100 doit être payée par l'acheteur au moment de la signature du contrat, si le vendeur est autorisé à percevoir la taxe de vente pour le compte du ministre, ou par l'acheteur à l'émission de licences au moment de l'enregistrement ou du transfert du véhicule acheté.

Voici, en effet, ce que déclare la Loi de l'impôt sur la vente au détail:

Art. 8 "Que le prix soit stipulé payable comptant, à terme, par versements ou de toute autre manière, la taxe imposée par l'article 4 doit être perçue par le vendeur ou le détaillant, lors de la vente sur tout le prix du contrat et transmise par lui au ministre en la manière prescrite par le lieutenant-gouverneur en conseil. La taxe doit, dans tous les cas, être indiquée séparément du prix de vente."

Loi de l'impôt sur la vente au détail S.R.Q. 1941, Chapitre 88 et amendements.

La loi est donc bien claire et spécifique que, même si le paiement d'une automobile ou d'un article quelconque en fait, est effectué à tempérament, la totalité du montant de la taxe de vente est exigible au moment de l'achat et est toujours payable par l'acheteur. On ne peut donc pas acheter une voiture sans avoir au moins à payer immédiatement la taxe de vente.

Les annonces spécifiant que l'on peut acheter une voiture sans avoir à débours sur-le-champ quoi que ce soit sont donc contraires aux dispositions de la loi.

Le "Fort Lauzon" a été le dernier navire à quitter le port de Montréal, hier

Le "Fort Lauzon" qui sera semble-t-il le dernier navire à quitter le port de Montréal cette année a levé l'ancre hier pour un voyage de 470 milles, à destination de Sept-Îles. Entre-temps, le cargo danois "Helga Dan" doit arriver à Montréal au début de janvier, peut-être le Jour de l'An même, ce qui lui permettra de briser par trois jours le record établi en janvier dernier. Le "Helga Dan", spécialement construit pour la navigation à travers les glaces, se trouve quelque part dans le Saint-Laurent", selon les paroles mêmes d'un représentant de la compagnie propriétaire du navire, aux bureaux de cette dernière à Montréal. L'an dernier, le capitaine du "Helga Dan" avait reçu la canne à pommeau d'or pour avoir conduit le premier son navire dans le port de Montréal. Le "Fort Lauzon", propriété de l'Agence maritime de Québec, est le jumeau du "Fort Ramezay" qui fut le dernier à quitter Montréal en 1963. Selon les autorités du port, il y a très peu de glace dans le chenal.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 31 DÉCEMBRE 1964

DES CAMELOTS ONT ENCORE ÉTÉ ARRÊTÉS

"Québec-Libre" prend une injonction contre la ville

Une injonction interlocutoire a été prise hier matin en Cour supérieure contre la police et la ville de Montréal par les Editions Chénier, qui publient le journal "Québec-Libre".

Les procureurs des requérants, Mes Duguay et Salois, ont déposé en cour un document de 5 pages dans lequel ils affirment que des camelots du mensuel indépendantiste ont été arrêtés récemment, après que le juge Maurice Archambault eut "cassé" une décision d'un autre juge condamnant un camelot de "Québec-Libre" à \$1 d'amende, pour avoir vendu des journaux à l'intersection des rues Mont-Royal et Papineau. La requête ne sera entendue que le 13 janvier, mais d'ici là, les Editions Chénier auraient obtenu des autorités municipales la garantie que les vendeurs de "Québec-Libre" ne seront pas incommodés.

Mes Duguay et Salois demandent au juge d'ordonner aux intimés de ne pas contrecarrer la liberté de presse de la requérante; de ne pas intervenir dans la libre circulation du journal "Québec-Libre"; de s'abstenir de tourmenter, molester, suivre et assaillir les camelots de la requérante; de s'abstenir d'empêcher la requérante et ses employés et représentants de procéder librement à la vente du journal "Québec-Libre" dans les rues de la ville de Montréal. Les procureurs veulent que cette injonction ait un caractère perpétuel.

Les demandes des avocats s'appuient sur de nombreuses arrestations de camelots de "Québec-Libre" survenues en novembre, de même que sur des mesures d'intimidation qui auraient été exercées contre les Editions Chénier, contre l'imprimeur du journal "Québec-Libre" et le distributeur.



Hier soir avait lieu au secrétariat du Conseil supérieur du livre, la remise symbolique de livres offerts par les écrivains et les éditeurs canadiens aux journalistes de "La Presse". Cette initiative de la section de Montréal de la Société des écrivains canadiens est un témoignage confraternel des écrivains et des éditeurs aux journalistes et à leurs familles. Le cadeau offert en cette occasion représente: 450 plaquettes et petits albums pour enfants, 416 livres pour adultes et enfants soit un total de 866 ouvrages; 45 écrivains et 16 maisons d'édition ont fait parvenir des ouvrages. Sur la photo ont reconnu de gauche à droite: M. J. Z. Patenaude, chef du secrétariat de la SEC, Mme Geneviève de la Tour-Fondue-Smith, présidente de la section de Montréal de la SEC, Mlle Claire Dutrisac, présidente de la section "La Presse" du Syndicat des journalistes de Montréal, M. Jacques Lafrenière, secrétaire du Syndicat des journalistes et Mme Liliane Vien-Beaudet, trésorière de la section de Mtl de la SEC.

Réunion spéciale des professeurs de la CECM le 6

Des scientifiques ont réussi à enrayer l'activité des cellules cancéreuses

Par Marc-Henri CÔTÉ

L'activité de cellules cancéreuses a été enrayerée à la fois en laboratoire et dans des tumeurs plantées dans l'abdomen de rats blancs, grâce à l'injection dans ces tumeurs de divers acides gras, dont les acides linoléique et oléique que l'on trouve abondamment dans le beurre et le jaune d'oeuf.

Mme Susan Tolnai, d'origine hongroise, professeur au département d'histologie de l'université d'Ottawa, a fait, hier, au cours d'une conférence de presse, des recherches qu'elle a poursuivies pendant quatre ans, en collaboration avec le Dr S. F. Morgan, maintenant attaché à l'Institut du cancer de la Saskatchewan. Ces recherches se sont déroulées à l'époque où existait le laboratoire de biochimie du ministère de la santé nationale à Ottawa.

Elles ont eu pour origine une observation de M. Townsend, professeur d'apiculture à l'école d'agriculture de l'Ontario, à Guelph. Il avait constaté que la gelée royale que sécrète la reine abeille et qui constitue la nourriture des larves d'abeilles travailleuses, avait pour effet d'arrêter l'activité de cellules cancéreuses chez des souris atteintes de leucémies.

Mme Tolnai et M. Morgan ont reconnu que ce sont des acides gras dans la gelée royale qui provoquaient ces résultats et ils ont poursuivi des études intensives dans cette voie; pas moins de 10,000 rats de laboratoire ont été utilisés. Tandis que les rats témoins succombaient rapidement à l'implantation de tumeurs cancéreuses, les rats qui recevaient des doses relatives de petites quantités d'acides gras, cinq en particulier, ont survécu jusqu'au terme de la vie normale d'un rat blanc, deux ans.

Mme Tolnai a décrit les techniques qui sont utilisées dans les laboratoires pharmaceutiques pour éprouver la toxicité des médicaments. Ces mêmes techniques servent à l'étude de l'évolution des cancers et des effets de diverses drogues qui la ralentissent.

Sa communication sur la culture des tissus et l'étude des effets des drogues a été prononcée au congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences, dans une étude de groupe sur les rapports entre la pharmacologie et la morphologie, sous les auspices conjoints de la Société de pharmacologie du Canada et la section des sciences pharmaceutiques de AASS. Cette étude de groupe présidée par M. Aurèle Beaulieu, du département de pharmacologie de l'université de Montréal, a permis d'entendre les communications d'universitaires de Laval, d'Ottawa et de l'université de Montréal.

Mme Tolnai a abandonné le domaine de recherche qu'elle a décrit; son collègue, M. Morgan, les poursuit de son côté. Elle croit que le moment est venu d'essais cliniques chez les humains.

Imitation en laboratoire des éruptions solaires

Les techniciens d'un laboratoire de la région métropolitaine ont réussi à simuler les violentes éruptions se produisant sur le soleil ainsi que les tempêtes magnétiques et la bande de radiation Van Allen que ces éruptions provoquent dans la stratosphère.

La reproduction spectaculaire, bien que considérablement réduite, de certaines des forces les plus considérables de la nature, a permis d'élaborer de nouvelles théories sur ce qui se passe dans l'espace, sur un phénomène que n'ont pas détecté les fusées et les satellites.

Les redoutables bandes de Van Allen peuvent avoir une contrepartie inattendue, bien qu'amoindrie, au-dessus de la région polaire du globe terrestre.

MM. Morrell Bachynski et Freleigh J. F. Osborne, des laboratoires de recherche de RCA Victor, ont dévoilé les résultats de leurs travaux hier devant les participants au 131e congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

À l'aide d'un tube qui émet des particules fortement électrisées, semblables à celles qu'émet le soleil, ils bombardent une masse de fil de cuivre, de la grosseur d'une balle entourée comme la terre d'un champ magnétique protecteur.

Il va sans dire que Mme Tolnai ne soutient pas que ses recherches puissent être en ce moment si concluantes qu'on puisse y trouver un remède ou même un préventif du cancer.

Au cours de la même étude de groupe, M. E. Sandborn, du département d'anatomie de l'université de Montréal, a traité de l'étude des neurones au moyen du microscope électronique. M. L. Berlinguet, de Laval, a fait part de ses travaux sur l'autoradiographie et la localisation des drogues. La réactivité pharmacologique dans la dystrophie musculaire a été décrite par MM. A. Beaulieu et P. Bois, des départements de pharmacologie et d'anatomie, de l'université de Montréal. M. G. Jasmin, du département de pathologie de l'université de Montréal, a traité des effets morphologiques des drogues vasoactives.

M. P. Bois, du département d'anatomie, de l'université de Montréal, a fait part de ses travaux sur l'histamine, la carence de magnésium et la prolifération thyroïdienne.

L'art de communiquer

M. Mel Thistle, chef du bureau des relations extérieures du Conseil national des sciences, à Ottawa, a parlé hier de l'art de communiquer, lors d'une réunion sous les auspices de l'Association américaine pour l'avancement des sciences. Les hommes de sciences éprouvent sans doute plus de difficultés encore que d'autres à communiquer leurs travaux parce qu'il leur faut quitter leur jargon et transposer dans les termes ordinaires. Les émotions jouent un grand rôle sur la réceptivité de l'auditeur. Chaque lecteur possède un seuil d'intérêt qui variera selon son état d'âme ou d'autres facteurs. C'est en respectant ces caractéristiques de l'auditeur que l'on pourra communiquer avec lui avec le plus d'efficacité, en s'efforçant toujours de faciliter la compréhension par des analogies appropriées.

Création du Conseil national du bien-être, organisme consultatif du ministère fédéral de la santé

OTTAWA — Le ministre fédéral de la santé, Mme Judy Lamarch a annoncé hier la création du Conseil national du bien-être qui agira comme organisme consultatif sur les questions du bien-être social. Le ministère de la santé a précisé que les conseils de ce nouvel organisme seront sollicités pour toutes les questions relatives à l'assistance financière consentie aux personnes âgées, aux aveugles, aux invalides et aux personnes sans emploi.

Ce conseil du bien-être sera dirigé par le sous-ministre de la santé et réunira également les dix sous-ministres provinciaux du bien-être. Le ministre

de la santé a d'autre part annoncé la nomination des dix autres membres.

La province de Québec sera représentée par le Père André Guillemette de l'Institut de gérontologie de l'université de Montréal; M. Philipp S. Fisher, président de la commission d'éducation du Conseil canadien du bien-être de Montréal; et Mlle Suzanne Desrivières, de Québec, secrétaire provinciale de la Croix-Rouge canadienne.

OUI — L'hiver aussi... Nous installons les **GOUTTIÈRES** (ho-do) Estimation gratuite * MONTRÉAL — 322-4160 * QUÉBEC — 872-9244 **PRIMEAU METAL INC.**

Congé du Nouvel An
A l'occasion de la Nouvelle Année
Le Centre de Psychologie et de Pédagogie
et ses deux filiales
La Centrale du Livre, inc.
La Centrale audio-visuelle, inc.
260 ouest, rue Faillon
Montréal 10 Tél.: 273-1761
seront fermés
le jeudi 31 déc., les vendredi et samedi, 1er et 2 janvier
REOUVERTURE: Lundi 4 janvier à 9 heures.
Bonne et Heureuse Année!

CENTRE PROFESSIONNEL DE MONTRÉAL
Luxueux bureaux angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMÉDIATE
- SITUÉ À PROXIMITÉ DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISÉ
- 15 ETAGES AVEC DEUX GARAGES
- SERVICE professionnel GRATUIT DE PLANIFICATION
- DIVISIONS INTÉRIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Salle de conférence renseignements: 521-2496

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Suppression des tarifs préférentiels

LUSAKA — Le gouvernement de la Zambie a décidé de supprimer tout tarif préférentiel dans ses échanges commerciaux avec l'Afrique du Sud d'ici un an, et avec le Portugal dans six mois, a annoncé hier M. Nalumino Munda ministre du commerce et de l'industrie.

Production chimique en URSS

Développement de la production de nouveaux produits synthétiques, matières plastiques et fibres artificielles, accroissement de la production des insecticides chimiques et des engrais: telles sont les grandes lignes du plan de production chimique en 1965 en URSS, écrit la "Pravda".

La mise en vente de produits de consommation courante sera intensifiée par l'utilisation de nouveaux produits chimiques: polyéthylène, polystyrène, carbanile et polystyrène.

La production de fibres artificielles et synthétiques sera également poussée (360.000 tonnes en 1964).

Autour de "Pacem in terris"

Un symposium international d'étude sur les développements à apporter à l'appel du pape Jean XXIII dans son encyclique "Pacem in Terris", aura lieu du 13 au 20 février 1965 à New York.

U Thant secrétaire général de l'ONU, M. Alex Quaison Sackey, président de l'Assemblée générale de l'ONU, et le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, y participeront au côté notamment de M. Willy Brandt, maire régnant de Berlin, de Sir Muhammad Zafrullah Khan, juge à la Cour internationale de justice, de l'historien Arnold Toynbee, et du Dr Kenzo Takayanagi, président de la commission de révision constitutionnelle du Japon.

NOUVELLE ADRESSE Noël Beauchamp
TAILLEUR
6960 Park Ave., — Montréal 15
Tél.: 276-1355

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS **DESY**
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY L^{re}
MONTRÉAL

NOUVEAU...
Estudiante
Au service des étudiants
Filtre et Nature

Théo, David, Oscar Ramp et Robert Lacasse (Antérieurement au Salon du CIL) souhaitent à leur nombreuse clientèle **UNE BONNE ANNÉE 1965**
Salon de Barbier Colonial
EDIFICE SUN LIFE 866-0740
(Ouvert de 8.30 a.m. jusqu'à 6.00 p.m.)

Entre Haïti et Québec, un dialogue nécessaire

par Maximilien LAROCHE

Les efforts visant à nouer un dialogue efficace entre les deux groupes principaux qui forment le Canada ont été l'élément dominant de la vie canadienne en 1964.

Des progrès sensibles ont été accomplis dans divers domaines : l'économie du pays a fait des bonds impressionnants ; un début sérieux de rationalisation paraît engagé dans le domaine de la défense.

Mais c'est le problème des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français qui a tenu la vedette au cours de la dernière année.

Le bilan de ces douze mois se solda par un déroulant paradoxal : progrès réel dans de nombreux secteurs non directement reliés à la politique ; impuissance inquiétante du personnel politique en face des exigences nouvelles de la situation culturelle.

Celui qui écrit ces lignes a été intimement mêlé à la vie canadienne en 1964. Il a voyagé plus souvent qu'à son tour d'un océan à l'autre. Il a adressé la parole à plus d'une centaine d'auditoires différents. Il a suivi avec assiduité la presse du pays. Il a dû entretenir une correspondance abondante avec des Canadiens de toutes les provinces sur des questions reliées à l'avenir du pays. Il a essayé en même temps de rester proche de son milieu immédiat.

De tous ces contacts, une impression se dégage avec une netteté que pourrait seul nier un aveugle volontaire : il existe, de part et d'autre, à travers beaucoup d'ignorance, un réel désir de rapprochement et de compréhension.

Chez les Canadiens français, on se montre volontiers fringant ou désabusé. On parle facilement d'ultimatums, de dates-limites, d'échéance fatale. On est souvent séduit par le mythe du Québec nouveau. Mais cela se passe surtout chez cette "nouvelle classe moyenne" (intellectuels, professionnels, technocrates, certains hommes d'affaires) qui a la sensation de goûter pour la première fois au pouvoir et qui en éprouve l'inévitable griserie. Le Canadien français moyen demeure, au contraire, étonnamment conscient des réalités qui l'entourent et ouvert à de nouvelles expériences de collaboration avec le Canada anglais. Il se souvient, certes, des vexations du passé ; il souffre plus consciemment qu'hier de certaines injustices qui durent toujours ; il se sent moins écrasé que naguère par le fameux "complexe de 1760" ; mais il veut rester un citoyen du Canada. Pendant que ses théoriciens lui parlent d'unilinguisme, il se montre plus désireux que jamais d'apprendre l'anglais ; il regarde la télévision anglaise plus souvent qu'à son tour et lit, dans une proportion étonnante, les journaux et revues publiés en langue anglaise. Au travail, dans la rue, au club, il continue de se montrer cordial avec ceux qui sont seulement corrects à son égard.

L'attitude fataliste de certains Canadiens français a trouvé, en 1964, sa contrepartie dans un réflexe de "Let them go" chez bon nombre de Canadiens anglais. On a parlé, à ce sujet, de "back lash" du Canada anglais, d'une sorte de contrecoup assez général visant à stopper les aspirations canadiennes-françaises. C'est là une exagération : certains cyniques vont jusqu'à souhaiter que cette réaction se produise, espérant y trouver la justification de leurs pronés desirs de rupture. Mais la réalité est autre. Dans l'ensemble, le Canada anglais s'est montré plus disposé, en 1964, à s'ouvrir au point de vue du Canada français. D'un bout à

l'autre du pays, dans les universités, dans les entreprises, dans les associations bénévoles, on a constaté un intérêt accru pour l'étude du fait français. Des sessions d'étude sur le Québec et le Canada français se sont multipliées dans toutes les provinces, sauf probablement Terre-Neuve ; partout les représentants québécois ont été accueillis avec intérêt et respect, parfois même avec enthousiasme. Le ton de la presse anglophone a été, en général, plus cordial, plus compréhensif que par le passé ; il y a certes eu un certain nombre d'éditoriaux genre "The Last Concession" ou "We Must Stop Bowing to Quebec" ; plusieurs reportages consacrés à des événements québécois furent déplorablement tendancieux ; même dans des journaux habituellement ouverts, on voit réapparaître à certains jours la vieille ligne dure des bonnes années de la domination tranquille ; mais ces ombres, que certains sectaires se plaisent à grossir, ne sauraient effacer l'impression d'ensemble que nous avons soulevée et que nous avons pu vérifier à l'aide de multiples rapports personnels et professionnels avec la presse de langue anglaise.

Dans le secteur privé de la vie canadienne, les "voix modérées" ont accompli en 1964 des gains notables. Ce n'est encore qu'un début. Les bases d'un dialogue sont à peine posées. Dans bien des cas, la problématique n'est même pas encore trouvée. A plus forte raison, il n'a guère été sérieusement question de solutions. Mais des liens d'amitié et de confiance se sont établis avec une fréquence plus prononcée que par le passé. Au lendemain de ces contacts, chacun rentre chez lui et est repris par les exigences d'une vie distincte qui tend, de son élan spontané, à se satisfaire, à trouver sa plénitude à l'intérieur d'elle-même, sans trop se charger du poids qu'entraîne le contact trop assidu avec un autre univers. La sémence est quand même plantée.

Si 1964 fut l'année des palabres et des manifestations de bonne volonté, 1965 devrait être, dans le secteur privé, une année de réalisations concrètes. Dans un grand nombre d'organismes, les rapports entre Canadiens anglais et Canadiens français sont loin d'être satisfaisants. Fondu dans des organismes canadiens, l'élément francophone a souvent l'impression d'être traité en parent pauvre. Cela vient du fait qu'on considère trop facilement comme "national" ce qui n'est qu'anglais, et que la qualité des services varie trop souvent suivant qu'on dessert le secteur anglais ou le secteur français.

Si on peut, en 1965, amorcer des solutions concrètes à des problèmes comme celui-là, les conversations de 1964 auront servi à quelque chose. Sinon, il y a fort à craindre que les Canadiens de chaque groupe, surtout ceux du Québec, sollicités dans leur milieu immédiat par des tâches très accablantes, ne deviennent plus tièdes à l'idée d'échanges qui coûteraient plus cher, en temps et en argent, que ce qu'ils rapportent.

Au plan politique, le dialogue s'est poursuivi, en 1964, à trois paliers familiers : la politique du gouvernement fédéral, les relations entre Québec et Ottawa ; la vie interne des partis politiques fédéraux.

Au premier palier, les tentatives furent multiples et généreuses, la récolte décevante. Jamais peut-être un premier ministre anglophone ne fut aussi acquis à l'idée de la dualité culturelle que M. Pearson, ou ne tenta autant d'efforts afin de faire de cet idéal

une dimension vitale de la politique fédérale. Malheureusement, le gouvernement de M. Pearson devait se montrer, surtout au deuxième semestre, terriblement vulnérable et incertain. Le discrédit qu'il a encouru dans plusieurs secteurs de son administration risqua de rejettir, par un malheureux retour du sort, sur sa politique biculturelle.

Nous nous retrouvons, en 1965, avec un drapeau distinctif, mais qui fut enfanté dans la zizanie et nous fut donné par des mains qu'on eût souhaité plus pures ou au moins plus exemptes de soupçons. A travers les mille et un trebuchements gouvernementaux de la dernière année, la conscience canadienne, surtout cette fois la conscience du Canada anglais, a sans doute mûri à son insu. Mais la réputation de faiblesse que s'est attirée le gouvernement n'en risque pas moins de rester attachée à la politique qu'il a voulu incarner. A la faiblesse du pouvoir exécutif se greffe l'impuissance du Parlement. Ces deux facteurs combinés ont tendu à réduire la confiance et l'intérêt des Canadiens pour les affaires nationales ; encore ici, les nobles objectifs risquent d'être emportés avec le reste sous le coup de l'indifférence ou du désabusement général.

Les conférences fédérales-provinciales ont damé le pion, en 1964, aux travaux du Parlement. C'est au cours de ces rencontres, plus fréquentes que par le passé, que furent prises les décisions les plus importantes : réaménagement des programmes à frais partagés, concessions fiscales aux provinces, reconnaissance des droits des provinces en matière de régimes de rentes, rapatriement de la constitution.

Le bilan de ces réunions est très positif. Les relations entre Québec et Ottawa sont meilleures aujourd'hui qu'elles ne l'étaient au début de 1964. Le Québec a fait, à n'en pas douter, des gains considérables. M. Lesage a fini par lever — nous allions écrire "nier" — son ultimatum d'avril 1963. On s'achemine progressivement vers la création d'organismes permanents de coopération qui introduiront un rouage nouveau dans le mécanisme fédéral. Cette reprise des relations fédérales-provinciales a mis en veilleuse le travail de coopération interprovinciale amorcé par MM. Lesage et Frost au lendemain de 1960 ; Québec a trouvé cette année de meilleurs interlocuteurs à Ottawa que dans les autres provinces. Un autre résultat indirect des conférences fédérales-provinciales aura été de reléguer au second plan le Parlement fédéral comme source principale du pouvoir au Canada. Les rencontres des "pouvoirs exécutifs" ont constitué le véritable "sommet" de la vie politique canadienne en 1964.

A l'intérieur des partis politiques fédéraux, le dialogue entre francophones et anglophones a connu des hauts et des bas, mais surtout des moments pénibles. Dans le camp libéral, l'année débuta sous d'heureux auspices avec la nomination, en avril, de M. Guy Favreau comme leader du Québec : les autorités du parti songeaient selon toute indication à faire de M. Favreau le dauphin de M. Pearson. Mais tout a craqué en novembre, avec l'affaire Rivard et les autres "affaires" qui suivirent. Pour le moment, les gros canons canadiens-français du parti libéral cherchent encore à se relever de la chute de prestige qu'ils ont subie. Dans l'hypothèse du départ de ces messieurs, le parti serait fort en peine pour leur trouver des successeurs compétents dans Québec à l'heure actuelle.

Du côté conservateur, ce fut encore plus brutal : le dialogue fut rompu

entre MM. Diefenbaker et Balcer dès les premiers mois de 1964 ; il ne fut pas rouvert. Le conflit entre les deux hommes menaça d'engendrer une crise du parti lui-même. Le seul signe d'espoir est venu de la Conférence de réflexion tenue à Frédéricton en septembre. Cette conférence a montré que l'esprit de Macdonald n'est pas éteint au sein du parti conservateur. Mais ceux qui se nourrissent de cet esprit sont écrasés, dans l'immédiat, par l'ombre de M. Diefenbaker.

Ni le groupe de M. Caouette ni celui de M. Thompson ne nous paraissent justifier des considérations spéciales à ce stade de notre récapitulation. Quant au NPD, il demeure une force politique influente au Canada, mais il n'a pas encore réussi à faire place dans son sein à une présence canadienne-française vigoureuse. Il est trop tôt pour savoir ce que donnera la récente nomination de M. Robert Cléche comme chef québécois de ce groupe. On doit cependant se souvenir que le socialisme est une force montante dans le monde et que, dès le jour où ce mouvement pourra trouver des manières canadiennes — et anglaises et françaises — de s'exprimer, il pourrait apparaître à plusieurs esprits actuellement incertains comme la seule solution de rechange sérieuse à un régime qui semble voué à se détruire lui-même par ses propres contradictions intérieures.

Somme toute, le personnel politique semble éperpétré dans les structures vieillies au sein desquelles il évolue. Tantôt il sous-estime la gravité du problème biculturel, tantôt il l'exagère. Sauf quelques rares cas, il ne réussit guère, à l'intérieur des structures dont il a le contrôle immédiat, à le résoudre de manière satisfaisante. D'où la faible influence qu'il exerce présentement sur la conscience de la nation. Il parle beaucoup. Sa voix porte peu, car trop souvent, elle sonne creux.

En arrière-plan, deux organismes ont continué en 1964 l'étude en profondeur du malaise canadien.

La commission Laurendeau-Dunton a tenu, à travers le pays, une série de rencontres publiques qui ont paru illustrer l'acuité du mal dont souffre la Confédération. Elle a amorcé un programme de recherche de grande envergure, dont les diverses phases devraient apporter un éclairage nouveau sur plusieurs aspects de notre problème de co-existence. Nous aurons, dans un mois, une première idée des résultats que la commission a pu entrevoir jusqu'à maintenant.

A Québec, le Comité parlementaire de la constitution a poursuivi son travail d'étude sur les revendications constitutionnelles du Québec. Il a surtout servi de tribune, en 1964, à des groupes marginaux. Mais il compte recevoir, en 1965, l'opinion de corps intermédiaires importants et les rapports des études qu'il a confiées à des spécialistes. Le Comité semble chercher sa voie entre la formule du "régime particulier" et celle des "Etats associés".

Les rapports que produiront ces deux organismes sont appelés à devenir des pièces majeures du dossier canadien de l'avenir prochain. Comme ces documents ne seront vraisemblablement pas disponibles avant 1966, l'année qui s'ouvre demain sera forcément une autre année de recherche et de discussion. Elle ne saurait être celle des conclusions définitives. Ne s'en attristeront que les esprits qui ont déjà tiré leurs propres conclusions entre les quatre murs de leur chambre.

Claude RYAN

Faut-il ou non une pétition de droit pour citer en justice l'Hydro-Québec

par Rouel BARBÉ, avocat et professeur à la Faculté de droit civil de l'université d'Ottawa

En 1944, le Parlement québécois adoptait la loi sur l'Hydro-Québec (1944 S.Q. ch. 22) prévoyant l'établissement d'un certain nombre d'entreprises privées exploitant le secteur de l'énergie électrique.

Cette loi avait pour effet d'une part, de transformer des patrimoines privés en un patrimoine public et d'autre part, de personnaliser ce patrimoine public et de l'affecter à une activité commerciale et industrielle. Bref, l'Etat devenait le propriétaire d'une compagnie exploitant une grande partie du secteur de l'énergie électrique, l'Etat se faisait industriel.

Ce phénomène de l'Etat industriel ou commerçant n'était pas nouveau même en 1944, car à l'époque même la France, l'Angleterre, avaient eux aussi leurs entreprises publiques et de plus ici même au Canada l'Etat central exploitait un réseau de chemin de fer, des hôtels (C.N.R.), un réseau de radio (Radio-Canada), fabriquant du caoutchouc (Polymer), exploitait des mines d'uranium (Eldorado)... Donc ce phénomène de l'Etat commerçant ou industriel était un fait admis — malgré certaines restrictions — et ne causait pas de problème.

La difficulté consistait plus tôt à déterminer quel serait le statut de l'Etat commerçant : conserverait-il ses prérogatives étatiques ou bien se soumettrait-il au statut du consommateur ? Par exemple, si l'on veut poursuivre l'Etat commerçant, procédera-t-on comme s'il s'agissait de poursuivre l'Etat exerçant une activité purement administrative ou gouvernementale ? Voilà l'objet de notre propos qui sera d'ailleurs limité au cas bien précis de l'Hydro-Québec. Pourquoi ce cas ? Parce que cette entreprise est bien connue du juriste québécois et que d'autre part, une loi de 1964 (ch. 32) a tenté de modifier le droit existant en cette matière. Nous disons bien tenté, car selon nous, il n'y a rien de changé, en ce sens, que pour poursuivre l'Hydro-Québec, il faut encore aujourd'hui en 1964, procéder par pétition de droit.

Pour donner une vue exacte du droit en la matière, il faut d'abord étudier la loi de 1945 et ensuite celle de 1964.

1. — Loi de 1945 (1945 S.Q. ch. 30) L'année suivante l'adoption de la loi originale de l'Hydro-Québec — soit en 1945 — le législateur québécois modifia certaines dispositions par la loi 1945 S.Q. ch. 30. Cette loi modifiait, ajoutait, entre autres choses, deux articles importants concernant notre sujet.

ERRATUM

Dans l'éditorial de J. M. Léger, hier, sur "le Québec à la recherche de la personnalité internationale", il fallait lire (4e paragraphe, 2e colonne) : "la question n'a pas été soulevée QU'à l'occasion du statut de la nation du Québec, etc.", et non pas "à l'occasion", ce qui, on en comprendra, est sensiblement différent.

D'une part, l'Hydro-Québec devenait un "agent de la Couronne" en vertu de l'article 13a qui se lisait comme suit : "13a. La Commission est, pour les fins de la présente loi, un agent de la Couronne aux droits de la province

et l'a toujours été depuis le 14 avril 1944."

et l'a toujours été depuis le 14 avril 1944."

Donc l'Hydro-Québec devenait un agent de la Couronne et ceci est extrêmement important car l'agent de la Couronne est dans la même position que la Couronne elle-même à moins d'une disposition formelle au contraire. L'agent de la Couronne jouit des mêmes prérogatives que la Couronne ; c'est comme si c'était la Couronne elle-même. Ces principes ne sont pas contestés par les publicistes et sont d'ailleurs confirmés par une jurisprudence abondante.

D'autre part, le législateur ajoutait également une disposition formelle concernant le droit de poursuite : l'article 16A. Cet article était d'ailleurs — à notre avis — bien inutile puisque la corporation était déjà un agent de la Couronne en vertu de l'article 13a précité. Cet article 16A se lisait comme suit : "16A. Nul recours en justice de quelque nature que ce soit ne peut être exercé contre la Commission autrement que par pétition de droit adressée à Sa Majesté et requérant l'autorisation d'exercer le recours désiré contre la Couronne. Les articles 1012 à 1023 inclusivement du code de procédure civile sont applicables mutatis mutandis, à cette pétition de droit." (...) Mais cet article — nous le disons plus haut — était inutile car la corporation était déjà un agent de la Couronne et par conséquent il fallait procéder par pétition en vertu des principes déjà énoncés.

Cette situation était vraiment exagérée, on pouvait poursuivre la Compagnie Shawinigan qui exploitait le secteur de l'énergie électrique alors que pour poursuivre l'Hydro, il fallait préalablement obtenir le fiat royal.

Et cela a duré 20 ans avant que le législateur ne s'aperçût de cette situation médiocre. En 1964 nous apporte un nouveau développement.

11 — Loi de 1964 (1964 S.Q. ch. 32) En 1964, le Ministre des Richesses naturelles présenta un projet de loi (Bill no. 66) contenant une disposition abrogeant l'article 16A précité. Dans les notes explicatives du projet de loi, nous lisons les commentaires suivants : "l'article 2 abroge les dispositions décrétées en 1945, à l'effet de prohiber tout recours en justice contre la Commission Hydro-électrique de Québec autrement que par pétition de droit (...). Toutefois — et ceci est très important — l'article 13a précité n'a aucunement été modifié."

De plus, aucune disposition ne remplaça l'article 16A qui aurait pu prévoir un recours contre l'Hydro-Québec nonobstant sa qualité d'agent de la Couronne. Par exemple, le législateur aurait pu dire : "l'article 16A est abrogé et remplacé par le suivant : 16A. Nonobstant les dispositions de l'article 13a, la Commission pourra poursuivre et être poursuivie comme si elle n'était pas agent de Sa Majesté." Considérant d'une part, que le législateur n'a pas adopté une telle disposition, considérant d'autre part, que l'Hydro-Québec est toujours un agent de la Couronne, on ne peut arriver qu'à la conclusion suivante : que nous indiquions au début, pour poursuivre l'Hydro-Québec il faut encore procéder par la pétition de droit.

Roger D'ASTOUS, architecte.

lettres au DEVOIR

Le Pavillon de l'œcuménisme

Monsieur le directeur, Aussi je voudrais retabir les faits — par solidarité et par loyauté envers les hommes avec qui je travaille. — Les études et les plans pour ce pavillon seront préparés par le bureau D'Astous et Pothier, architectes.

MONTREAL, JEUDI 31 DECEMBRE 1964

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

LE DEVOIR



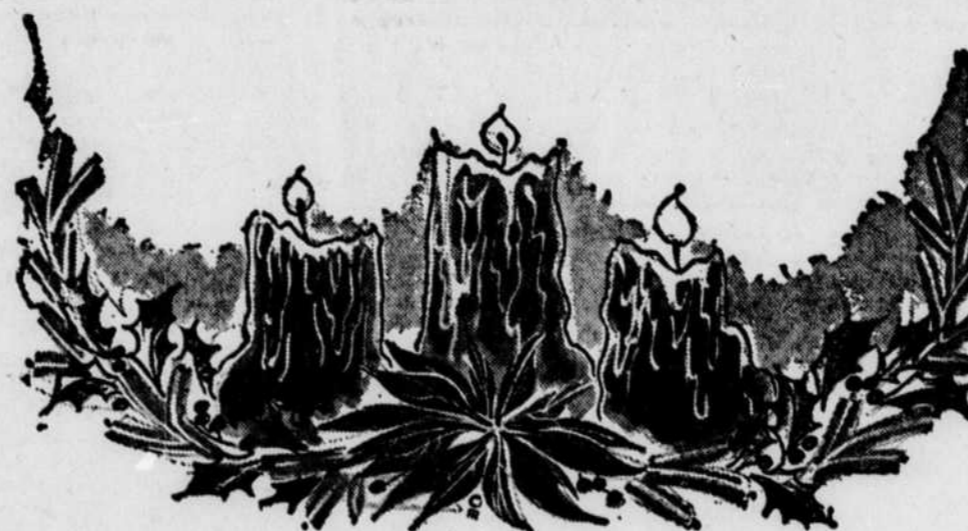
A toute la population de Montréal nous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion du



NOUVEL AN



Puisse
l'année 1965
apporter
à nos concitoyens
de toutes nationalités
LA PAIX
LA SANTÉ
LE BONHEUR
ET LA PROSPÉRITÉ



ROLAND BOURRET
Avocat
801 est, rue Sherbrooke
Suite 706 - 524-7521
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC



FERNAND DRAPEAU
Membre du Comité exécutif
Courtier d'assurance
5030, Rivard — AV. 8-6579
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT SAINT-JACQUES



CLAUDE DURIVAGE
Prés. de la Boulangerie Durivage
2235, Dandurand — 273-8811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC



Claude MELANÇON, C.R.
266 ouest, St-Jacques - VI. 5-1122
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT SAINT-JACQUES



EUCLIDE LALIBERTE
Courtier d'assurance agréé
9225 avenue Millen — DU. 1-0070
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT D'AHUNTSIC



FERNAND ALIE
Educateur
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS



John LYNCH - STAUNTON
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT C.-DES-NEIGES



HYMAN BROCK
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS



LUCIEN SAULNIER
Président du comité exécutif
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE LAVAL



Dr J. P. FOREST
4872 Papineau — LA. 4-5718
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-LOUIS



ADRIEN ANGERS
ADRIEN ANGERS & FILS INC.
Assurances générales
4009, rue Hochelega - CL. 5-7795
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE



LUCIEN-H. GAGNE
Quincaillier
5200 Gatineau — RE. 1-6833
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON



Dr YVON PAYETTE
3437 est, Sherbrooke — Montréal
525-8112
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MAISONNEUVE



JOHN N. PARKER
Principal d'école
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRACE



JEAN GUILLET
Notaire
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT



ABRAHAM COHEN
Avocat
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SNOWDON



MAURICE LANDES
Notaire
membre du Comité exécutif
3677, Adam — LA. 6-5517
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE MERCIER



J.-PAUL MARCHAND
Directeur de funérailles
4228, Papineau — LA. 1-1685
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU



JEAN LABELLE
Membre du Comité exécutif
Propriétaire de Labelle Fourrures
6570, St-Hubert — 276-3701
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-EDOUARD



Paul-Emile ROBERT, C.I.U.
Assureur-vie agréé
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY



JAMES N. BELLIN
Courtier d'assurances
5165 ouest, Sherbrooke, Ch. 316
HU. 9-3861
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRACE



J.-OMER ROY
Bijoutier
1658 est, Mont-Royal — LA. 7-2951
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT PAPINEAU



ROMEO DESJARDINS
Membre de la Corporation de
Montréal Métropolitain
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ST-EDOUARD



Dr JEAN LaROCHE
Chiropraticien psychologue
6756 rue St-Denis - 272-8267
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY



JACQUES BRISEBOIS
Placements
4150, ave Oxford — 486-3811
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT N.-D.-DE-GRACE



J. BENOIT BOURQUE
Entrepreneur en construction
2678, rue Holt, Rosemont — 729-8330
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE ROSEMONT



HORACE MONTPETIT
Président de Montpetit Finance Inc.
2908, Masson — RA. 7-4294
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE SAINT-EDOUARD



ARTHUR GAGNON
Articles de sport
CONSEILLER MUNICIPAL
DISTRICT DE VILLERAY

Relâchement des blocs et stagnation de la détente

Par Jean-Marc LEGER et Jean TAITURIER

L'année 1964 aura été caractérisée par le relâchement des blocs qui est allé de pair avec la stagnation de la détente amorcée l'année précédente. Les douze derniers mois ont en effet été dominés par des crises ou des tensions aussi bien dans le camp occidental que dans le bloc communiste d'une part avec le conflit idéologique entre Moscou et Pékin et d'autre part avec la volonté manifestée par plusieurs pays satellites de s'affranchir de la tutelle soviétique.

Si l'ordre de priorité établi par chacun reflète nécessairement sa propre interprétation du poids respectif des divers événements, du moins l'accord est à peu près général sur la dizaine de phénomènes politiques majeurs de l'année: la chute de "K" et l'évolution interne du camp socialiste; l'entrée de la Chine dans le club nucléaire avec l'apogée puis l'apaisement apparent de la crise sino-soviétique; la crise psychologique, politique et financière des Nations unies; le drame de Chypre; l'aggravation des oppositions au sein du camp Atlantique; la relance du drame congolais avec ses implications internationales; l'accélération du pourrissement de la situation au Sud-Vietnam et son influence sur tout le Sud-Est asiatique; la nouvelle crise du Marché commun européen, surmontée de justesse; la dégradation des rapports franco-allemands à propos de la fois de la politique militaire de l'OTAN et de la politique agricole de la C.E.E.; la victoire de Johnson au E.-U. à l'issue d'une lutte où, pour la première fois depuis longtemps, l'électeur américain a eu vraiment le choix entre deux conceptions, sinon deux idéologies; les difficultés internes d'un grand nombre de jeunes Etats africains où le glissement vers le parti unique s'accompagne parfois de la tentation de la tyrannie; la fièvre permanente de l'Amérique latine où le Brésil a été au bord de la guerre civile, où l'Argentine persiste dans l'instabilité, où le Chili est au seuil d'une expérience peut-être décisive. Il faudrait y ajouter le désarroi de l'Inde après Nehru, la victoire des travailleurs au Royaume-Uni, le glissement constant de l'Indonésie vers le camp socialiste, la persistance de la tension au Proche-Orient, etc.

Essays de faire brièvement le point pour les plus importants au moins de ces événements.

Ebranlement du camp occidental

Si sur le plan économique l'Europe a surmonté la crise ouverte par l'échec de la candidature anglaise au Marché commun, sur le plan militaire et défensif et sur celui de ses relations avec Washington elle fait face à des difficultés sérieuses que n'a pu régler la réunion du conseil ministériel de l'OTAN à la mi-décembre.

L'Alliance atlantique est à la recherche d'une nouvelle structure qui fasse davantage place aux préoccupations, aux susceptibilités et aux ambitions naturelles des alliés des Etats-Unis. L'Europe est aujourd'hui loin des ruines de la dernière guerre mondiale et les circonstances qui prévalaient le 4 avril 1949 lors de la naissance de l'OTAN n'existent plus avec autant d'acuité. Plusieurs pays de l'Europe occidentale sont en mesure de disposer d'armements considérables et tiennent de ce fait à avoir une voix égale à celles des Etats-Unis dans la détermination des objectifs militaires de l'Alliance. La France en particulier entend remettre en question l'organisation de l'OTAN dès 1969 pour la remplacer par une alliance défensive bipolaire, l'OTAN reposant en fait sur deux piliers, européen et américain. Les thèses françaises se heurtent aux thèses américaines également dans le domaine stratégique. Paris souhaitait la riposte massive, Washington la riposte pour une riposte proportionnée à l'agression.

Autre aspect de cette crise de l'Alliance: la dissémination des armes nucléaires. Les Etats-Unis estiment que leur projet de Force multilatérale pourrait être un argument en faveur de la non-dissémination, point capital dans les relations Washington-Moscou. Les Américains espèrent d'autre part qu'une Allemagne de l'Ouest participant à la MLF s'écarterait de la tentation de réexaminer complètement sa politique, forçant du même

coup à une réorganisation de l'Alliance, réorganisation autrement plus profonde que celle réclamée par Paris. A ces arguments politiques, la France et plusieurs autres pays comme la Belgique, la Norvège, le Danemark répondent que la non-dissémination et l'extension des responsabilités nucléaires sont des objectifs contradictoires et que la MLF est loin de résoudre les véritables questions.

Cette attitude de la France a provoqué à Bonn et en particulier au ministère de M. Schroeder une vague de mécontentement, au cours des derniers mois de l'année, mécontentement qui compromet ou du moins affaiblit le traité de coopération franco-allemand. Le projet américain, préparé du temps du président Eisenhower et soumis à quelques pays dès le 6 septembre 1960, est dans sa formule actuelle issu des accords Macmillan-Kennedy de Nassau. Il fut immédiatement accepté par l'Allemagne quand la nouvelle administration Johnson invita officiellement Bonn à y participer. Aussitôt la France, qui par l'adoption de sa loi-programme militaire a confirmé irrévocablement son option pour une force de frappe nationale noyau d'une défense européenne autonome, faisait savoir que l'adhésion d'Etats européens à une MLF dirigée par les Etats-Unis serait un obstacle majeur à l'union politique de l'Europe. La position de la France comme champion d'une "Europe européenne" pour reprendre les termes du dernier discours du président de Gaulle à Strasbourg, liée et non subordonnée à l'Alliance américaine a pris un poids particulier du fait des changements politiques intervenus en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis.

Mais plus avancé encore apparaît l'ébranlement du bloc communiste.

Tension dans le camp socialiste

C'est avec étonnement et inquiétude que le monde a appris le 14 octobre la "démision" du premier ministre et secrétaire du comité central du P.C. de l'Union soviétique. Dans les jours qui ont suivi son accession au pouvoir, la nouvelle équipe, le tandem Kossyguine-Breznev, s'est employé à apaiser les craintes en réaffirmant la volonté de l'URSS d'accélérer la détente, de lutter pour la paix et le désarmement.

Aujourd'hui, il apparaît que les auteurs de la révolution de palais (c'est-à-dire l'immense majorité des membres du comité central) reprochaient à "K" non pas les orientations profondes mais les méthodes et le rythme de sa politique étrangère. Il apparaît également que les plus graves reproches (et la cause principale de sa chute) avaient trait à sa politique intérieure, spécialement à sa politique économique ainsi qu'au favoritisme, au népotisme et à un certain autocratie qu'il aurait pratiqués. De même, lui reprochaient les méthodes utilisées dans les rapports avec la Chine et avec l'Assemblée des partis commu-

nistes. Un grand nombre de collaborateurs de l'ancien chef soviétique ont été écartés ou relégués dans des postes mineurs.

Deux mois et demi après ce coup de théâtre, on constate principalement une extrême prudence, sinon une hésitation en matière de politique étrangère. Rien n'a été fait qui puisse compromettre l'acquis de la détente Est-Ouest mais rien d'important non plus n'a été entrepris pour le consolider ou l'accroître. Avec la Chine, la lutte ouverte a cessé, les rapports se sont légèrement améliorés mais le désaccord paraît rester entier sur le fond. Dans les relations avec les autres pays du camp socialiste ainsi qu'avec l'ensemble des partis communistes, le Kremlin agit avec circonspection: il a maintenu tout en la reportant de trois mois la réunion préparatoire à une conférence générale des partis communistes et tente discrètement de refaire une unité menacée sans lutter de front contre les tenants de l'autonomie des P.C. nationaux.

La révolte des P.C. nationaux

Car ce fut le deuxième grand changement dans le camp socialiste en 64 que la volonté soudaine d'autonomie et d'émancipation des P.C. par rapport à celui de l'URSS et des gouvernements socialistes par rapport à Moscou. A cet égard, on n'a pas fini de mesurer toutes les conséquences de l'important document connu sous le nom de "testament politique" de Palmiro Togliatti, dans lequel l'ancien chef du P.C. italien faisait avec vigueur le procès de la bureaucratie soviétique et des faiblesses de l'appareil du parti et, allant plus loin, estimait que le progrès du marxisme et le maintien de la solidarité des partis communistes exigeaient l'acceptation de l'autonomie et de la diversité des voies et

moyens. L'accueil favorable réservé à ce document par la plupart des partis communistes importants a marqué un tournant dans l'histoire du mouvement communiste international. Il y a là une évolution contre laquelle Moscou apparemment ne peut rien. Dans le même temps, les gouvernements de certains pays communistes (qu'on ne peut plus appeler "satellites") manifestaient leur désir nouveau d'autonomie: la Pologne, par exemple, et surtout la Roumanie qui entreprenait de signer des accords économiques et culturels avec plusieurs pays occidentaux, la France au premier chef, et d'autre part, ne cachait pas sa sympathie pour certaines des thèses de Pékin.

Pékin dans le club atomique

Troisième événement capital: l'entrée de la Chine communiste dans le club atomique. Militairement peu importante, l'explosion expérimentale de la première bombe chinoise avait une portée politique et

ferme. Pour la première fois, un pays vraiment du tiers-monde réussissait par ses seuls moyens un exploit jusque là réservé aux pays "développés". Il en est résulté entre autres conséquences un renforcement



psychologique immense et confirmait d'autre part les possibilités techniques et industrielles de la Chine. Du coup, aussi bien face à Moscou que face à l'Occident, la position de Pékin se trouvait singulièrement raf-

fermée. Pour la première fois, un pays vraiment du tiers-monde réussissait par ses seuls moyens un exploit jusque là réservé aux pays "développés". Il en est résulté entre autres conséquences un renforcement

Le Congo aux dimensions du monde

Le 30 juin dernier, les derniers éléments du corps expéditionnaire de l'O.N.U. quittait le Congo ex-belge après quatre ans d'une opération de police sans gloire et sans grands résultats. Elles y étaient arrivées en juillet 60 alors que l'anarchie commençait à gagner le pays: elles quittaient un Congo en pleine anarchie. Pour arriver à ce discuté résultat, il avait fallu 18.000 "casques bleus" et 400 à 500 millions, le tout provoquant d'ailleurs une grave crise à la fois psychologique et financière à l'ONU.

Comble de l'ironie, au moment où était amené le drapeau des Nations unies, leur ennemi no. 1 pendant près de quatre ans, Moïse Tshombé, rentrait à Léopoldville et se voyait offrir sans conditions la direction du gouvernement central. Tshombé voulait agir vite et fermement: il tenta d'abord avec un demi succès de former un gouvernement d'union nationale où toutes les tendances seraient représentées, puis offrit l'amnistie à tous les éléments rebelles qu'il invita à rentrer chez eux et annonça des élections pour le printemps 65. Mais les principaux chefs de la rébellion restèrent sourds à son appel tandis que leurs troupes ou plutôt leurs bandes progressaient et qu'à Brazzaville, devenue le siège de "l'opposition de gauche" aux hommes de Léopoldville, le CNL (Comité national de libération) se tournait résolument vers Pékin pour solliciter l'aide comme il le faisait d'ailleurs auprès des capitales les plus "avancées", Alger, LeCaire, Accra.

Le nouveau chef du gouvernement central décida de passer à l'offensive: celle-ci fut, d'abord menée vigoureusement et on put croire au cours du mois d'août que la rébellion serait assez rapidement écrasée et l'autorité du gouvernement central restaurée dans l'ensemble de l'immense Congo. Il fallut déchanter. Malgré un appui militaire et financier grandissant de la Belgique et des Etats-Unis, malgré la rentrée en scène des "africains", les mercenaires sud-africains et autres sur la présence desquels Washington a cette fois pudiquement fermé

les yeux, la rébellion a manifesté une vigueur inattendue. Certes, l'armée nationale, là où elle était conseillée par des officiers belges et encadrée par des mercenaires, a remporté des succès considérables. Mais même après la chute de Stanleyville, les insurgés restent nombreux et actifs et passent même à la contre-offensive en divers points du territoire. Au moment où l'année 64 s'achève, on est amené à réviser les caractéristiques suivantes de la situation du Congo-Léopoldville:

- a) Tshombé paraît s'efforcer et sa coté commencent à baisser dans le pays comme à l'étranger;
- b) les "bandes rebelles" de 63 et début 64 sont plus disciplinées, mieux armées (grâce au concours publiquement reconnu de l'Algérie et d'autres pays) et surtout commencent à avoir une direction idéologique et politique;
- c) la majorité des gouvernements africains restent délibérément hostiles à Tshombé et continuent à boycotter le Congo-Léopoldville; l'Organisation des Etats africains;
- d) le danger d'une "vietnamisation" du Congo subsiste et il semble improbable qu'à moins d'un appui militaire massif de l'Occident, le gouvernement de Tshombé parvienne à écraser la rébellion et à instaurer pour de bon l'autorité du gouvernement central;
- e) même Bruxelles et Washington conseillent à Tshombé de composer avec la rébellion, d'appeler des "luministes" dans le gouvernement, de faire diverses concessions; certains milieux dans ces deux capitales n'écartent pas l'hypothèse d'un départ de Tshombé et en sont même à se demander s'il ne faut pas se résigner à la division permanente du Congo-Léopoldville en plusieurs Etats associés au mieux dans une très large confédération.

Il est en tout cas certain que le problème congolais est à la dimension de l'Afrique entière et continue d'avoir de graves implications internationales.

Afrique: difficile apprentissage

Comme il était à prévoir, l'Afrique a poursuivi en 1964, sa marche vers l'indépendance: le Nyassaland et la Rhodésie du Nord ont accédé à la plénitude de la souveraineté. En revanche, en Rhodésie du Sud, la situation demeure très tendue: Londres refuse d'octroyer l'indépendance à un territoire où la minorité blanche entend maintenir sa domination politique et son monopole dans l'administration; à moins d'une rapide évolution des esprits en 65, on peut redouter un soulèvement des nationalistes africains qui bénéficierait du concours de plusieurs Etats d'Afrique noire. Dans les territoires portugais de l'Angola et du Mozambique et spécialement dans le dernier, la rébellion marque le pas, à même sensiblement régressé. Jusque-là les promesses d'aide des pays indépendants d'Afrique aux nationalistes des deux territoires ne se sont guère concrétisées et Lisbonne tient bon, militairement et politiquement.

Une crise financière qui menace l'ONU

L'année 1964 a également été marquée par une crise très grave au sein de l'Organisation des Nations unies, une crise qui n'a pas encore trouvé de solution et qui risque d'amener finalement un affrontement dommageable pour l'avenir de l'ONU. Deux puissances sont surtout impliquées dans cette crise dite financière mais qui trouve ses racines dans la conception qu'on se fait du rôle des Nations unies. Ces puissances sont la France et l'Union soviétique qui soutiennent que les opérations de paix de l'ONU sont de la seule responsabilité du Conseil de sécurité tandis que les Etats-Unis, en particulier, affirment que si le Conseil de sécurité ne parvient pas à un accord c'est à l'Assemblée générale des Nations unies de prendre une décision finale.

Dans le cas du Congo surtout, Moscou et Paris refusent de payer les frais encourus par la force d'urgence alléguant que cette opération était illégale puisque non décidée par le Conseil de sécurité. Washington a répliqué à cela en demandant l'application de l'article 19 de la charte. Cet article stipule que les Etats qui ont des dettes remontant à plus de deux ans perdent leur droit de vote.

Si cet article avait été appliqué dès l'ouverture de l'ac-

tuelle session de l'Assemblée générale — début décembre — la Russie aurait perdu son droit de vote et la France perdrait le sien le 1er janvier 1965.

Devant cette grave situation, un compromis fut réalisé en extrême: toutes les décisions seraient prises par acclamations jusqu'à ce qu'une entente soit réalisée. Le délai imparti était de trois semaines. Les trois semaines se sont écoulées sans qu'aucun compromis ne soit trouvé. Cette crise souligne la nécessité de repenser les structures mêmes des Nations unies dont les fonctions ne pourront plus être celles prévues en 1945 à San Francisco, surtout à cause du déclenchement de la guerre froide en 1949 et des droits de veto accordés aux membres permanents du Conseil de sécurité. Une force de police permanente des Nations unies paraît aujourd'hui chose impossible, comme paraît improbable de nouvelles opérations d'urgence décidées par le Conseil de sécurité. La crise de Chypre a montré d'ailleurs que la tendance sera, désormais, de participer sur une base volontaire aux opérations du maintien de l'ordre.

L'Organisation des Nations unies n'a peut-être pas subi un coup mortel, avec cette crise financière, mais son rôle sera dorénavant différent.

Le 15 décembre dernier, à Bruxelles, l'Europe vivait une journée historique. En effet, la plus grave crise qui avait encore menacé depuis sa naissance le Marché commun européen venait d'être surmontée. Pendant quelques semaines, on avait pu craindre au moins la paralysie et peut-être l'éclatement de la Communauté économique européenne, c'est-à-dire l'échec de tous les efforts de construction de l'Europe entreprise depuis 1945. Désormais, non seulement la C.E.E. se trouve affermie, consolidée mais plus aucun obstacle sérieux ne paraît s'opposer à la réalisation entière du Marché commun européen avant 1970.

D'autre part, cet accord sur le prix des céréales, élément-clé de la politique agricole commune, a d'importantes conséquences économiques et politiques à l'échelle du monde. En renforçant l'entente franco-allemande, il ouvre des possibilités nouvelles à l'élaboration d'une union politique européenne et, à long terme, à la refonte de l'Alliance atlantique. En permettant aux Six d'avoir une politique économique commune, agricole comme industrielle, envers l'étranger, il favorise la conduite réaliste des fameuses négociations "Kennedy" au cours desquelles, l'an prochain, tous les grands pays commerçants du monde s'efforceront de parvenir à un accord général sur une réduction substantielle des tarifs douaniers.

A la suite de cet accord, il n'est pas excessif de dire que la Communauté économique européenne est désormais une donnée permanente et fondamentale à la fois de l'économie mondiale et de la politique internationale. On peut également prévoir que la C.E.E. sera l'objet de nouvelles associations de nombreux pays non européens ou européens cependant qu'elle sera en mesure d'affirmer ses liens avec les 18 Etats associés d'Afrique et de Madagascar et d'envisager des accords d'ensemble avec l'Amérique latine.

Etats-Unis: un choix décisif

Plus encore que la majorité sans précédent obtenue par le président Johnson (en termes de suffrages, de pourcentage et de nombre d'Etats) le 7 novembre dernier, c'est la signification profonde de sa victoire qui convient de retenir. Il s'agit de la défaite du sénateur Barry Goldwater.

C'est avec étonnement, d'abord, puis avec inquiétude que la plupart des capitales, aussi bien à l'Est qu'à l'Ouest et dans le tiers monde, avaient suivi la marche triomphale du sénateur républicain à travers les élections "primaires" jusqu'à sa désignation comme candidat officiel du parti républicain à la présidence des E.-U. lors de la convention du Cow Palace à San Francisco. Sinon Goldwater lui-même, du moins une partie de son entourage et des groupes de pression qui le soutenaient faisaient apparaître le candidat républicain non pas comme un conservateur mais comme un réactionnaire, comme le porteur d'une droite virulente associant la méfiance envers la sécurité sociale et l'intervention de l'Etat dans l'économie à un anti-communisme

systématique et à une volonté de maintenir la discrimination de fait pesant contre les Noirs. Pour la première fois depuis longtemps, les électeurs américains ont eu le choix, un choix véritable non plus entre deux équipes simplement, non plus entre des principes et des programmes sensiblement voisins mais entre deux tendances, deux idéologies très différentes, entre un conservatisme prudemment réformiste et un mouvement de droite radical. Il était évident que même entre les différences classiques entre le candidat et le chef d'Etat, un Goldwater président des E.-U. aurait modifié profondément l'orientation de la politique intérieure et de la politique étrangère. On le sentait à l'étranger comme aux Etats-Unis: jamais la presse internationale n'avait attaché une telle importance à une élection américaine.

La défaite écrasante du goldwaterisme a fait pousser partout un soupir de soulagement. Il est clair cependant que le démocrate Johnson est un conservateur par rapport à son prédécesseur Kennedy: la politique de la "nouvelle frontière" a vécu.

Pourrissement de la situation en Indochine

C'est dans le Sud-Est asiatique qu'a été le plus sensible la dissension dans les 2 grands blocs.

Dès le 27 janvier la France manifestait sa position particulière et son désir de contribuer au rétablissement de la paix dans cette région en établissant des relations diplomatiques avec la Chine populaire et en réaffirmant la nécessité d'une extension à toute l'ancienne Indochine du principe de neutralité appliqué au Laos.

Mais la neutralité laotienne est restée au cours des douze derniers mois menacée par les rivalités des trois factions qui n'ont pu s'entendre sur un compromis après six mois de discussions au château de la Celle-St-Cloud, près de Paris.

Le Cambodge, pour sa part, a demandé en vain un statut de neutralité garantie mais de nombreux incidents de frontière avec le Sud-Vietnam ont conduit à une quasi-rupture des relations avec Washington et à un rapprochement très net avec Pékin.

Quant au Sud-Vietnam, il a connu depuis la chute du régime Diem une période d'instabilité politique et de coups d'Etat militaires. Le dernier en date, celui du 20 décembre, a davantage inquiété les Etats-Unis qui ont de nouveau me-

nacé de suspendre leur aide militaire et financière. Ni la nomination de l'ambassadeur Maxwell Taylor, ni la mise en place d'un régime civil, celui de Tran Van Huong, n'ont permis de rétablir la stabilité dans ce pays aux prises avec le Vietcong chaque jour plus puissant et qui a montré en 1964 sa véritable force: aux prises aussi avec des difficultés sociales et économiques presque insurmontables; et enfin avec l'agitation religieuse qui oppose bouddhistes, catholiques, caodaïstes et ho hao.

L'opération américaine dans le golfe du Tonkin le 2 août dernier et le raid du Vietcong contre la base américaine de Bien-Hoa, le 1er novembre, ont souligné la menace d'une extension de la guerre au Nord-Vietnam.

La politique américaine est battue en brèche et seule la Grande-Bretagne accorde son appui à Washington, en échange de son aide dans la défense de la Malaisie aux prises avec les menées indonésiennes.

Toute cette région du Sud-Est asiatique reste avec l'Afrique celle où de graves crises restent le plus à redouter bien qu'éclatées jusqu'à présent par l'immobilisme qui impose à Moscou et Pékin l'état de leurs relations.

Chypre: un règlement délicat

Dès les premiers jours de l'année les événements sanglants survenus à Chypre entre les deux communautés rendaient totalement inapplicable le régime complexe de l'indépendance "surveillée" mis au point à Londres et Zurich en 1960.

Très vite cette crise localisée faillit mettre aux prises, dans un conflit ouvert, deux pays membres de l'Alliance atlantique, la Grèce et la Turquie. Les Etats-Unis et l'Angleterre tentèrent de trouver

une solution dans le cadre de l'OTAN, mais devant les objections soulevées par l'Union soviétique les Nations unies furent saisies de cette affaire. Le Conseil de sécurité décida d'urgence d'envoyer un mandat d'urgence dont le mandat vint d'être reconduit jusqu'au 26 mars 1965. Le médiateur Galo Plaza, qui a succédé à Sakari Tuomioja, a été élu, poursuit toujours ses efforts pour trouver un règlement au conflit, règlement qui nécessiterait la réaction d'une nouvelle constitution.

Berlin: brèche dans le mur

La question berlinoise qui avait tenu les manchettes au cours de ces dernières années, à la suite surtout de l'érection d'un mur séparant les zones occidentales et la zone communiste, a connu une certaine détente. C'est ainsi qu'une modestie ébauche de détente s'est dessinée au cours de ces derniers mois en particulier par l'ouverture du "mur de la honte" à deux reprises. Cette

brèche, a permis, à Pâques et à Noël, aux Berlinois des deux secteurs de se retrouver. Par ailleurs, Moscou a évité de relancer le débat sur la question allemande. A cet égard, quelques incidents de frontière, et, malheureusement, plusieurs jeunes Allemands de l'Est abattus alors qu'ils tentaient de chercher refuge à l'Ouest.

Incertaine Amérique latine

Pour la première fois depuis 1960, Cuba a cessé de tenir la vedette ou, du moins, de la tenir seul. Tandis que le gouvernement américain paraissait se résigner à tolérer l'existence du régime socialiste de Castro, ce dernier aux prises avec des problèmes intérieurs notamment en matière économique attirait moins que les années précédentes l'attention sur sa personne. Chez les réfugiés cubains aux U.S.A., un enrégimentait une certaine lassitude et à Cuba même, en dépit de flambées périodiques de guérilla, il semblait que le régime tenait bon et même affermissait ses positions.

En revanche, l'Amérique latine continentale vivait plusieurs mois de fièvre. L'événement dominant — et dont les conséquences auraient pu être graves — a été le coup d'Etat (consécutif à une mutinerie militaire) qui a vu les chefs des forces armées, avec le concours de la droite, renverser le président Goulart, au début d'avril. Dans les mois qui ont suivi, une atmosphère de délation et de terreur a régné dans tout le pays, les intellectuels, les syndicalistes, les hommes politiques de gauche et même de centriste gauche étant traqués, emprisonnés, exilés. Près d'un million de citoyens de premier plan ont été ainsi détenus ou privés de leurs droits civiques pour plusieurs années. Depuis l'automne, la situation tend à se stabiliser sur le plan politique mais reste fort mauvaise sur le plan économique. Il faudra attendre les élections présidentielles de 65 pour savoir ou ira le Brésil idéologiquement et politiquement.

En Argentine, où l'instabilité politique persiste, il est possible que le néo-peronisme ait connu son apogée et soit désormais destiné à décliner. Après avoir plusieurs fois annoncé son retour à ses partisans, Peron a dû pitoyablement faire demi-tour une fois arrivé au pouvoir: cet échec a durablement atteint son prestige et il semble douteux que l'ancien dictateur retrouve jamais la direction des affaires publiques.

Coup d'Etat militaire en Bolivie également où le président Estenssoro a été renversé après plusieurs mois d'agitation et quelques semaines de

combats sanglants. Au Chili, en revanche, l'année 65 verra le début d'une expérience importante et lourde d'enseignements pour toute l'Amérique latine: à l'issue d'une campagne électorale active et haute en couleurs, le candidat démocrate-chrétien, Eduardo Frei, était élu président de la République. C'est la première fois qu'un démocrate chrétien accède à la magistrature suprême dans un pays latino-américain: aussi, ses efforts seront-ils suivis de près par tous ceux qui persistent à espérer dans la possibilité de transformations économiques et sociales faites sous le signe de la liberté et dans le cadre de la démocratie.

En Guyane britannique, la situation demeure préoccupante: le gouvernement de Londres, cédant aux instances de Washington, a réussi grâce à un changement de la loi électorale à faire battre de justesse le célèbre Cheddi Jagan. Il n'est pas dit que celui-ci ne sera pas plus dangereux comme chef d'opposition que comme premier ministre: en pratiquant le "divide ut impera". Londres a réussi à aggraver les oppositions raciales désormais virulentes en Guyane mais pourra difficilement octroyer avant longtemps l'indépendance à un territoire en proie à de telles convulsions.

D'autre part, après les événements sanglants de janvier 64 à Panama et une longue période de tension, Washington a accepté d'engager des négociations avec le gouvernement panaméen sur un nouveau statut du canal et de la "zone" qui l'entoure. Mais en même temps, le président Johnson annonçait l'intention des Etats-Unis de faire percer un nouveau canal, quelque part en Amérique centrale, ce qui va donner à Washington un puissant moyen de pression sur les Panaméens.

Retenons enfin que si l'Alliance pour le progrès a pu enregistrer quelques réussites incontestables en 1962, les résultats obtenus et l'esprit qui prévaut restent très éloignés de ce que laissait espérer la charte de Punta del Este.

Une diplomatie canadienne en évolution

Par Jean TAINURIER

C'est par la visite officielle à Paris du premier ministre Pearson et de son secrétaire d'Etat aux affaires extérieures Paul Martin qu'a débuté l'année 1964 de la diplomatie canadienne. Ce voyage en France, concrétisation de longs efforts, a été comme le signal d'une évolution de la politique étrangère du Canada qui tient aujourd'hui à faire preuve d'une plus grande indépendance d'action et de pensée. Non pas qu'il s'agisse pour Ottawa de rompre avec le passé. Mais au cours de ces 12 derniers mois les "Affaires extérieures" (comme si elles voulaient s'appeler les "Affaires étrangères") ont pris plusieurs initiatives intéressantes qui indiquent un réajustement de la diplomatie canadienne. Et à la lumière des derniers événements mondiaux on a pu constater que le Canada avait reconquis une partie de la place qui lui revient sur l'échiquier international.

On a ainsi assisté en 1964 à un resserrement des liens politiques, culturels et même économiques entre la France et le Canada. Cette tendance avait commencé à se manifester en 1963 mais elle s'est manifestée avec plus de netteté et de clarté cette année.

Ce rapprochement est souhaité, voulu, recherché par M. Pearson et son équipe qui veulent aujourd'hui que la politique internationale du Canada reflète plus profondément la dualité ethnique du pays.

C'est sans doute là l'aspect le plus intéressant, et le plus inédit aussi, de la diplomatie canadienne. Cette impulsion nouvelle a été donnée par M. Paul Martin sincèrement soucieux d'écouter la voix du Canada français et de s'en faire l'interprète le plus fidèle dans toute la mesure du possible et d'une manière aussi large que la Constitution le permet.

M. Martin a été secondé par M. Marcel Cadieux, nouveau sous-ministre, qui a su rapidement donner à son ministère une allure plus dynamique et qui a encouragé ses collaborateurs à regarder ailleurs qu'à Londres et Washington, à diversifier leurs sources d'information, à montrer plus de tolérance, plus de compréhension pour des thèses qu'ils ne partagent pas nécessairement mais qui peuvent néanmoins contenir d'intéressants éléments de discussion. Il est remarquable, à ce point de vue, de constater que les hauts fonctionnaires, l'entourage immédiat du ministre, non seulement sont très à l'aise dans les deux langues du pays, mais sont parfaitement au fait des subtilités de la politique française ou encore abordent l'examen d'une question soucieux de l'intérêt du Canada — même si parfois cet intérêt doit céder le pas à des impératifs plus puissants, comme le "bon voisinage".

La visite à Paris de MM. Pearson et Martin aura donc été un élément important, car elle a nettement indiqué la volonté du gouvernement d'inscrire dans les faits la double appartenance historique et culturelle du Canada, tout en redonnant un certain éclat à une diplomatie sclérosée par l'inaction du gouvernement précédent.

Ottawa-Washington

Les rapports canado-américains ont cependant gardé toute leur importance, principalement à cause des nombreuses implications économiques qu'ils déterminent. M. Paul Martin a néanmoins déclaré à plusieurs reprises que le Canada ne voulait pas être un "appendice" des Etats-Unis; mais il est difficile pour le gouvernement d'Ottawa de ne pas tenir soigneusement compte des réactions de Washington, ce qui expliquerait par exemple l'attitude canadienne face à la question chinoise. D'autre part, plusieurs lois importantes pour l'économie canadienne ont été farouchement contestées par certains groupes de pressions américains et quelques unes font actuellement l'objet d'un réexamen, telle la loi destinée à encourager la production des pièces d'automobile au Canada. Le gouvernement canadien ne paraît pas avoir lutté, avec détermination, contre cette "faiblesse" au cours de 1964, malgré des déclarations énergiques de quelques ministres.

Les premiers à Chypre

Préoccupé de la paix dans le monde, le Canada a d'autre part été le premier pays à répondre à l'invitation du secrétaire général des Nations unies et à envoyer un contingent de 1.200 officiers et soldats à Chypre, aux premiers jours du printemps. Ce geste d'Ottawa est en tout point conforme aux objectifs fondamentaux de la

diplomatie canadienne qui veut faire du Canada le "chien de garde de la paix".

M. Pearson estime en particulier que le rôle du Canada, puissance secondaire mais économiquement forte et internationalement écoutée, est de favoriser par tous les moyens le règlement pacifique des litiges et d'étendre les conflits localisés le plus rapidement possible afin de prévenir l'"escalade" et une guerre mondiale toujours menaçante.

La décision rapide du Canada à ainsi permis de constituer dans un délai raisonnable une force d'urgence dont les premiers éléments arrivèrent à Chypre quelques jours à peine après la résolution du Conseil de sécurité à cet effet.

Cette force a ramené un semblant d'ordre et de détente qui permet aujourd'hui au médiateur de l'ONU de mettre au point une formule de compromis.

La voix de la modération

Dans ce domaine comme d'ailleurs dans toutes les crises virulentes ou passionnées, la diplomatie canadienne prêche la modération, s'efforce d'établir dans le temps toute discussion sur un sujet épineux ou explosif, tempore; bref elle tente de faire entendre la voix de la sagesse, bien plus d'ailleurs sur les procédures et les méthodes à adopter face à un problème que sur le problème lui-même. Ce jeu subtil permet ainsi de contester le point de vue d'un allié, sans avoir à condamner



directement sa politique. "Pas de capitulation, mais un accommodement", dira Paul Martin à l'ONU, début décembre, lors de la crise sur l'applicabilité de l'article 19 de la Charte. "Discutons tous ensemble des objectifs de l'Alliance", demandera-t-il avec succès 15 jours plus tard devant le Conseil ministériel de l'OTAN, à Paris.

Rapprochement avec l'Amérique latine

Une autre caractéristique de cette diplomatie en évolution après une période d'inaction, est cette autre volonté manifestée par Paul Martin d'un rapprochement avec les pays d'Amérique latine. (Signalons en passant le prêt récent de \$10 millions à la Banque inter-américaine). Les démarches de ces derniers mois portent à croire que le Canada étudie maintenant sérieusement la possibilité d'adhérer à l'Organisation des Etats américains. M. Martin est entièrement gagné à cette idée mais plusieurs membres du cabinet sont encore hostiles au projet.

Désarmement et force permanents

Dans le domaine du désarmement et malgré l'échec de la conférence de Genève, le Canada a continué en 1964 à se faire l'apôtre d'une réduction progressive et contrôlée des armements nucléaires et conventionnels. Mais là l'enjeu est trop gros et dépasse les possibilités du Canada. Si un accord devait se faire ce serait entre les deux Grands comme ce fut le cas pour l'interdiction partielle des essais nucléaires. Mais Ottawa continue de réclamer à chaque occasion des mesures concrètes, de concert avec les puissances non alignées ou non nucléaires.

Parallèlement et en parfaite logique avec ce souci d'un désarmement général, le gouvernement canadien a organisé une importante réunion d'experts militaires au cours de laquelle furent examinées, en novembre dernier à Ottawa, les aspects techniques de la création éventuelle d'une force internationale permanente de paix au service des Nations unies. Tous les pays — une vingtaine au total — qui avaient déjà participé à une opération quelconque du main-

tien de la paix de l'ONU, déléguèrent leurs représentants.

On n'a peut-être pas suffisamment souligné à l'époque l'importance d'une telle rencontre qui devrait permettre un jour de planifier et d'accélérer la constitution d'une force de paix, à la disposition du secrétaire général des Nations unies.

C'est dans cette voie que le Canada fait porter ses efforts, à la suite des profondes divergences de vue qui se font jour depuis trois à quatre ans sur la "responsabilité collective" des Etats membres de l'ONU de financer une opération de paix. La question de savoir, en particulier, qui de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité a la responsabilité de décider la création d'une force d'urgence n'a pas fini de faire couler de l'encre. Et il est évident aujourd'hui que les procédures utilisées lors de la crise cypriste (contribution et participation VOLONTAIRES) seront désormais de rigueur. D'où l'intérêt de la réunion d'Ottawa.

Action au sein de l'OTAN et FML

Dans ce rapide survol de la diplomatie canadienne, ces 12 derniers mois, il faudrait également souligner l'intervention modérée et récente du gouvernement Pearson lors de la session d'automne du Conseil ministériel de l'OTAN. M. Martin a alors demandé et obtenu qu'on aborde de front la question de la force multilatérale afin qu'un dialogue ouvert à tous puisse s'établir; ceci pour permettre à tous les Etats membres de faire connaître leurs vues et pour préserver l'unité de l'Alliance quelque peu menacée par six mois de déclarations unilatérales souvent malhabiles et dangereuses. L'intervention canadienne a été intéressante; elle a permis que les problèmes de défense nucléaire soient discutés avec franchise et qu'ainsi l'abécès qui menaçait d'éclater soit partiellement vidé.

Sur cette question de la FML il serait faux de prétendre que le Canada est hostile au principe et approuve l'attitude du président de Gaulle. Le Canada n'est ni "pour" ni "contre" une force nucléaire commune telle que la présente Washington ou Londres. Ottawa n'a pas adopté de politique nucléaire; et il est douteux qu'il le fasse dans l'immédiat. Dans ces conditions, il ne peut qu'encourager le dialogue entre les puissances nucléaires et ceux qui souhaitent le devenir. M. Martin a souligné l'importance qu'il y avait de maintenir et de renforcer la cohésion de l'Alliance, soulignant qu'il était normal que certaines puissances estiment le moment venu de moderniser une organisation militaire vieille de quinze années. Sur ce dernier point le Canada est d'ailleurs opposé à la thèse d'une alliance bipolaire, ne voyant que trop bien la place qui lui resterait dans cette éventualité!

Aide extérieure et Chine populaire

Deux points en terminant: la Chine et l'aide extérieure. Le Canada a décidé, en 1964, sous la pression d'hommes comme Martin et Cadieux, de développer l'aide aux pays africains d'expression française. Nous rejoignons là un aspect nouveau de la diplomatie canadienne exposé plus haut. Plusieurs accords et ententes sont en voie d'être conclus. Le montant et le nombre des bourses, bien que toujours limités et souffrant mal une comparaison avec l'aide consentie aux pays du Commonwealth, devraient croître au cours des prochaines années. Un coup de barre intéressant vient d'être donné et les jalons paraissent bons. Là encore le gouvernement cherche à innover et à tenir compte des desirs de deux communautés. Pour l'instant le Commonwealth l'emporte sur la Communauté française dans les préoccupations des fonctionnaires.

La Chine est le grand point d'interrogation de cette diplomatie tiraillée entre le désir d'une plus grande indépendance et l'obligation qu'elle a de compter avec de puissants voisins pas toujours enclins à l'indulgence. Plusieurs déclarations faites en 1964 aussi bien par M. Pearson que par M. Martin portent à croire que le gouvernement est à la veille de définir et de faire clairement connaître sa politique vis-à-vis de la Chine populaire. Les prochaines semaines seront décisives surtout si cette question est soulevée à l'ONU. Les derniers indices montrent que les principaux ministres sont favorables à la reconnaissance de Pékin et que l'opinion canadienne la désire ou y est préparée.

1964 aura donc été une année de transition, le point tournant d'une diplomatie en évolution, décidée à sortir des chemins traditionnels pour s'adapter aux réalités nouvelles. Le ministère des affaires extérieures a fait preuve d'un plus grand esprit d'initiative et ses hauts fonctionnaires ont souvent montré qu'ils pouvaient concilier les intérêts nationaux avec les obligations internationales du pays.

La voie sera longue cependant avant que le Canada n'occupe sur l'échiquier international la place qui lui revient de par son audience dans le tiers monde, sa puissance économique et financière et son histoire.



Chronologie des principaux événements internationaux

Evénements d'ordre politique, économique ou diplomatique:

- 3 novembre: M. Lyndon Johnson élu président des Etats-Unis.
- 4 novembre: Démission du président Paz Estenssere en Bolivie.
- 23 novembre: Intervention des parachutistes belges à Stanleyville.
- 2 décembre: L'ex-président argentin Juan Peron quitte Madrid pour l'Amérique du Sud, mais il sera refoulé à Rio-de-Janeiro.
- 8 janvier: Graves incidents à Panama entre Américains et Panaméens: 19 morts et 288 blessés.
- 27 janvier: La France reconnaît la Chine populaire.
- 18 février: Tentative de putsch au Gabon.
- 4 mars: Le Conseil de sécurité de l'ONU décide l'envoi à Chypre d'une force internationale et d'un médiateur.
- 13 mars: Première rencontre de Gaulle-Ben Bella.
- 25 mars: La Grande duchesse Charlotte de Luxembourg annonce son intention d'abdiquer en novembre en faveur de son fils Jean.
- 2 avril: Démission du président Joao Goulart du Brésil, qui sera remplacé par le maréchal Castello Branco.
- 3 avril: Publication du rapport Soulosov sur la querelle Moscou-Pékin présenté le 14 février devant le comité central du P.C. soviétique.
- 17 avril: Le général de Gaulle se fait opérer de la prostate, dans le plus grand secret.
- 20 avril: Signature d'un accord Johnson-Khrouchtchev sur la réduction de la production des matières fissiles à des fins militaires.
- 4 mai: Ouverture à Genève des "négociations Kennedy" dans le cadre du G.A.T.T.
- 13 mai: M. Manlio Brosio nommé secrétaire général de l'OTAN en remplacement de M. Dirk Stikker.
- 2 juin: M. Lal Bahadur Shastri devient premier ministre de l'Inde.
- 19 juin: Après 83 jours de débat, le sénat américain adopte la loi sur les droits civiques.
- 23 juin: Le général Maxwell Taylor remplace M. Cabot Lodge, démissionnaire, comme ambassadeur des Etats-Unis à Saigon.
- 1er juillet: Les forces de l'ONU quittent le Congo.
- 6 juillet: M. Moïse Tshombé forme le nouveau gouvernement congolais. La nouvelle constitution est adoptée par référendum.
- 15 juillet: Nomination de Barry Goldwater comme candidat du parti républicain à la présidence des Etats-Unis. Graves troubles raciaux aux Etats-Unis (Harlem, Rochester, Buffalo).
- 2 août: Trois vedettes lance-torpilles nord-vietnamiennes attaquent le destroyer américain "Maddox". En représailles, l'aviation américaine bombarde une base et un dépôt de carburant au Nord-Vietnam.
- 7 août: Le président de la république italienne, M. Antonio Segni, est victime d'une attaque cérébrale.
- 25 août: Le général Nguyen Khan, président du Sud-Vietnam, abroge la charte constitutionnelle et démissionne. Les coups d'Etat se succèdent.
- 30 août: Invitée par l'URSS, la Chine populaire refuse d'assister à une réunion préparatoire à une conférence mondiale des partis communistes.
- 27 septembre: Publication du rapport Warren sur l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963.
- 29 septembre: Le général de Gaulle entreprend une vaste tournée en Amérique du Sud.
- 30 septembre: Ouverture de la conférence des pays non engagés au Caire. M. Tshombé, déclaré "persona non grata", sera refoulé puis gardé prisonnier dans un palais du Caire.
- 15 octobre: M. Khrouchtchev, limogé, est remplacé par M. Brejnev au poste de premier secrétaire du P.C. et par M. Kossyguine à la tête du gouvernement soviétique.
- Victoire travailliste aux élections générales britanniques.
- 16 octobre: Explosion de la première bombe atomique chinoise.
- Formation du nouveau gouvernement britannique de M. Wilson.
- 26 octobre: le gouvernement Wilson annonce une série de mesures d'austérité. Le projet d'avion supersonique franco-anglais "Concorde" est menacé d'abandon.
- 1er novembre: 27 appareils américains détruits au cours d'une attaque vietcong contre la base aérienne de Bien Hoa.
- 2 novembre: Le roi Séoud d'Arabie abdique en faveur de Fayçal.

- 3 novembre: M. Lyndon Johnson élu président des Etats-Unis.
- 4 novembre: Démission du président Paz Estenssere en Bolivie.
- 23 novembre: Intervention des parachutistes belges à Stanleyville.
- 2 décembre: L'ex-président argentin Juan Peron quitte Madrid pour l'Amérique du Sud, mais il sera refoulé à Rio-de-Janeiro.

Dans le domaine de l'Europe:

- 25 février: Accord des ministres des "Six" pour la fusion en une seule communauté européenne, le 1er janvier 1967, du Marché commun, de la Haute-autorité du charbon et de l'acier, et de l'Euratom.
- 15 décembre: Accord des "Six" à Bruxelles sur le Marché commun agricole.

Dans le domaine religieux:

- Deux voyages du pape Paul VI: en Terre Sainte, du 4 au 6 janvier et à Bombay, du 2 au 5 décembre.
- 10 août: Publication de la première encyclopédie de Paul VI: Ecclesiam suam.
- 26 août: Appel du pape pour la paix.
- 14 septembre: Ouverture de la troisième session du concile Vatican II, qui se terminera le 21 novembre, après avoir voté la déclaration sur les Juifs et la collégialité des évêques.
- 15 octobre: Mort du père J.-B. Janssens, Supérieur général des jésuites.

Grand prix internationaux:

- Prix Nobel de la paix: le pasteur noir Martin Luther King.
- Prix Nobel de littérature: J.-P. Sartre, qui le refuse.
- Prix Nobel de médecine: Conrad Eloch (Américain) et Feodor Lynen (Allemand).
- Prix Nobel de physique: Charles Hard Townes (Américain) et les savants Basov et Pochorov (Russes).
- Prix Nobel de chimie: Dorothy Crowfoot-Hodgkin (Anglaise).
- Prix Balzan pour la paix: l'ONU.
- Prix Lénine pour la paix 1963: M. Ben Bella.

Dans le domaine spatial:

- 24 juillet: Signature d'un accord international pour l'établissement d'un système de communications par satellites.
- 31 juillet: La fusée américaine "Ranger VII" atteint la Lune à l'endroit prévu, après avoir pris et retransmis plus de quatre mille photos.
- 18 septembre: Mise sur orbite aux Etats-Unis de la fusée "Saturne VII", 17 tonnes.
- 12 octobre: Lancement du vaisseau cosmique soviétique "Vostkhod VII" avec trois hommes à bord.
- 23 novembre: Lancement aux Etats-Unis de "Mariner IV" vers Mars.
- 30 novembre: Lancement en URSS de "Sond II" vers Mars.

Décès:

- 5 mars: Le général Douglas MacArthur.
- 6 mars: Le roi Paul de Grèce.
- 27 mai: Jawaharlal Nehru.
- 9 juin: Lord Beaverbrook, magnat de la presse britannique.
- 30 juin: Le chef d'orchestre Pierre Monteux.
- 4 juillet: L'actrice française Gaby Morlay.
- 11 juillet: Maurice Thorez.
- 21 août: Palmiro Togliatti.
- 21 septembre: Otto Grotewohl, président du conseil de l'Allemagne de l'Est.
- 28 septembre: L'ex-président syrien Chiehakly, assassiné au Brésil.
- 7 octobre: Le compositeur Albert Willemetz.
- 20 octobre: L'ancien président américain Herbert Hoover.

La direction et le personnel de CHAS. DESJARDINS & CIE LTÉE

vous souhaitez

Santé et Prospérité pour l'an nouveau

et à l'occasion de la fin de

l'année, ils

remercient

toutes celles qui les ont encouragés durant 1964.



1170, rue St-Denis, angle Dorchester

L'année 1964 à Montréal:

De belles réalisations mais échec de la politique annexionniste

Par Jean-Marc LALIBERTE

L'année 1964 a été marquée pour l'administration municipale Drapeau-Saulnier de très grandes joies et aussi de fortes déceptions. De grands projets ont vu le terme de leur réalisation et d'autres sont nés qui font l'espoir de 1965 ou des années à venir. Le grand succès de l'année a été la remise des terrains à la Compagnie de l'Exposition canadienne universelle de 1967. Plus de 75.000 Montréalais ont assisté à cette "Nuit des îles", le couronnement de plus d'un an d'efforts, de difficultés surmontées grâce à l'audace des ingénieurs, à la persévérance des administrateurs et... à l'appui financier des administrés.

L'agrandissement de l'île Ste-Hélène et la création de l'île Notre-Dame qui devaient, au départ, entraîner une dépense de quelque \$15.000.000. Le maire Jean Drapeau qui a voulu que cette nuit des îles "révélât une ampleur et une magnificence telles qu'elle offrit à l'univers un aperçu du fastueux déploiement et de la splendeur dans lesquels se déroulerait l'Expo de 1967" a atteint son but.

En remettant les îles au commissaire général de l'Expo, S.E. M. Pierre Dupuy, le maire Drapeau a expliqué que cette remise de l'emplacement constituait "une démonstration éloquentes de la compétence et du courage d'une équipe merveilleuse formée de l'ingénieur en chef et directeur des travaux publics de la ville de Montréal et de son personnel, des ingénieurs consultants, des laboratoires de recherches, des entrepreneurs en travaux de dragage et de camionnage et des camionneurs et ouvriers eux-mêmes".

Cet événement a été le plus marquant de l'année et, survenant juste au milieu de l'année, soit dans la nuit du 30 juin, il a été le point culminant de 1964. L'Exposition canadienne universelle de 1967 aura aussi marqué l'année 1964 par plusieurs autres événements: c'est au cours de cette année que les travaux de construction du métro vers la rive sud, à Longueuil, et devant desservir l'exposition en 1967, ont débuté; avec le mois de mai a paru le premier numéro de la grande revue de prestige "Montréal 64", destinée à faire connaître la métropole de Montréal à travers le monde, principalement en vue de la tenue de l'exposition universelle; une entente a été conclue avec l'autorité provinciale et le gouvernement fédéral pour modifier le tracé de la route transcanadienne afin de faire bénéficier la partie ouest et sud de Montréal d'un réseau routier convenable pour l'exposition. La route n'empruntera plus le Boulevard Métropolitain, mais elle s'étendra vers le sud dans l'axe du Boulevard Décarie pour se relier au pont Champlain et ensuite se diriger vers l'est, à travers le centre-ville, pour se rendre jusqu'au pont-tunnel Hippolyte Lafontaine.

Au cours du dernier mois de l'année est né le projet d'un imposant monument aux fondateurs de Ville Marie, monument qui doit être réalisé conjointement par les villes de Montréal et Paris.

Le maire Jean Drapeau, à la suite d'un voyage d'un mois, en novembre, dans la capitale française et au cours duquel le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier s'est joint à lui à deux reprises pour l'étude de l'aspect financier, a révélé au conseil municipal la nature de ce projet: une tour de 325 mètres (1066 pieds), marquant le 325^e anniversaire de la fondation de Montréal, s'élèvera à l'extrémité est de l'île Ronde, dans les eaux du fleuve St-Laurent.

Constituée de deux flèches de béton au sommet desquelles les visiteurs pourront accéder grâce à huit ascenseurs, cette tour, à sa base, abritera les pavillons de Montréal et de Paris à l'Expo 1967.

Montréal et Paris ont voté les crédits nécessaires pour les études spécialisées qui détermineront si le projet peut être réalisé au coût estimé, soit \$20.000.000.

LA GRANDE DÉCEPTION
L'année 1964 a apparemment mis un frein aux ambitions annexionnistes de la ville de Montréal. C'est dans ce domaine que l'administration Drapeau-Saulnier a enregistré sa plus grande déception de l'année.

Au début de cette année, le maire Jean Drapeau avait présenté quatre ou cinq villes de banlieue se joindraient

à Montréal. Le 22 avril l'autorité provinciale sanctionnait l'annexion du village de Saraguay, procédure qui avait débuté en 1963.

Au cours de l'été l'administration Drapeau-Saulnier lançait une grande offensive pour l'annexion des villes de Roxboro, St-Michel et Pointe-aux-Trembles. Ces trois villes, avant même que le délai accordé à leur conseil municipal respectif pour rendre action sur les règlements adoptés par Montréal expirât, ont tenu un référendum local. Roxboro et Saint-Michel ont offert une vive opposition à l'annexion, tandis qu'à Pointe-aux-Trembles, les électeurs, par une faible majorité, votaient en faveur de l'annexion.

Environ un mois plus tard, à l'occasion des élections municipales dans cette municipalité, l'autorité provinciale déclinait la tenue d'un second référendum officiel, à la demande de Montréal.

Se rendant aux urnes pour réélire à peu près la même administration, les électeurs de Pointe-aux-Trembles ont renversé le premier verdict et se sont prononcés contre l'annexion.

Depuis cet échec, ni le maire Jean Drapeau, ni le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, n'ont reparlé d'annexion.

Le président de l'exécutif, cependant, a continué son travail à la Commission d'étude des problèmes intermunicipaux de l'île de Montréal, présidée par M. Camille Blier, où il siège en compagnie du maire Reginald Dawson, de Montréal.

Cette commission devait d'abord soumettre un rapport préliminaire puis un rapport final le 31 octobre. Aucun de ces rapports n'a encore été soumis et tout indique qu'elle ne soumettra qu'un rapport final vers la mi-janvier 1965.

Cette commission Blier a été l'objet de plusieurs attaques de la part des villes de banlieue groupées sous l'égide du Comité de coordination intermunicipale que préside le maire Marcel Laurin de St-Laurent. Le CCI a même demandé à son représentant à la commission Blier de démissionner. Il a fallu l'intervention personnelle du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte pour rétablir l'ordre et prévenir les municipalités de banlieue que le gouvernement s'opposerait à l'adoption du bill qu'elles avaient exprimé le désir de soumettre à la prochaine législature pour établir des relations intermunicipales où Montréal ne jouerait pas le rôle prépondérant.

L'administration municipale a aussi éprouvé une vive déception lorsque le gouvernement provincial a décidé de s'accaparer tout le revenu de la taxe de vente pour le redistribuer lui-même en partie aux municipalités. Si ce geste n'entraîne aucune perte pour la métropole au cours de 1964 ses administrateurs craignent beaucoup pour l'avenir.

Soufflions enfin qu'au cours de cette année le budget municipal a atteint la somme de \$173.636.081 pour fins municipales seulement et \$66.644.100 pour fins scolaires; que Montréal et Québec en sont venus à une entente pour assumer les déficits de la Place des Arts; l'institution d'un grand prix littéraire de la ville de Montréal qui sera déterminé par le Conseil des Arts de la région métropolitaine; l'intitution d'un dispositif d'urgence en cas de désastres à Montréal; la décision de la Brasserie Dow Lité de financer la construction d'un planétarium municipal; la nomination du directeur du service des travaux publics, M. Lucien Allier à la présidence de la Commission de Transport de Montréal en remplacement du brigadier J-Guy Gauvreau, démissionnaire; le projet du maire de Montréal de doter la métropole d'une Maison d'Opéra et la remise officielle, par la ville de Montréal, de l'emplacement des immeubles futurs de la Société Radio-Canada.



Sur le plan politique

Sur le plan politique la situation sur la scène municipale au cours de l'année 1964 n'a guère changé.

Fort de sa majorité écrasante, 41 conseillers sur 48, l'administration du Parti civique poursuit sa politique de maintenir le secret autour de ses projets jusqu'à ce qu'ils soient soumis au conseil municipal.

Les conseillers de l'opposition qui sont tous des "indépendants" continuent d'intervenir en s'excusant et en se défendant de vouloir faire de l'opposition.

L'autocritique dont a parlé le maire Jean Drapeau au lendemain de l'élection de 1962 est oubliée depuis longtemps.

Depuis, au cours des deux derniers mois de l'année, on a assisté à certains sursauts qui ont fait croire à un moment que le Parti civique pouvait être divisé. Sur quelques questions, des conseillers tels que MM. Roland Bourret, John Lynch-Staunton, Gerald F. Charness, Jean Larocque et Paul-Emile Sauvageau, entre autres, ont eu des attitudes oppositionnistes. La rumeur a voulu à la suite de ces manifestations que l'on assiste bientôt à un mouvement séparatiste au sein du Parti civique.

C'est celui qui est considéré comme étant le leader des membres du P.C. de langue anglaise, M. John Lynch-Staunton qui a servi le plus sévère avertissement à l'administration Drapeau-Saulnier.

Au cours de la dernière assemblée du conseil, alors que l'administration soumettait un projet de règlement de zonage en première lecture, M. Staunton, après avoir protesté contre le fait que les conseillers du district intéressé n'avaient pas été consultés, a déclaré aux administrateurs: "Vous comptez sur l'appui des conseillers, mais ne soyez pas surpris si cet appui ne se maintient pas à 100 pour cent si vous continuez d'ignorer les conseillers municipaux".

M. Lucien Saulnier, le président du Comité exécutif a contenu le mouvement lancé par M. Staunton en déclarant qu'entre la première et la seconde lecture, les conseillers du district seraient consultés et que le règlement serait retiré à sa deuxième lecture s'il continuait de soulever l'opposition de ces conseillers.

De l'extérieur de l'Hôtel de ville c'est le calme plat. On ne voit monter aucune opposition au Parti civique qui ne devra subir sa prochaine élection qu'en octobre 1966.



OTTAWA — La proclamation de la Constitution sur l'Eglise, à la fin de la troisième session du Concile, et les deux pèlerinages de Paul VI en Terre sainte et en Inde sont sûrement les événements les plus importants que l'Eglise catholique ait connus en 1964, et les trois événements passeront sans aucun doute à l'histoire.

Les événements les plus significatifs pour l'Eglise canadienne paraissent être l'adoption du nouveau catéchisme de première année et le rôle actif joué par les évêques du Canada à la troisième session du Concile.

Tenter de présenter une synthèse des événements religieux marquants d'une année n'apparaît comme une gageure extrêmement périlleuse. L'entreprise présente peut-être plus de risques qu'elle n'offre d'avantages. Dans la vie de toute société, et encore davantage lorsqu'il s'agit de l'Eglise, certains événements, même spectaculaires, n'ont qu'un intérêt épisodique, tandis que d'autres, moins frappants, méritent plus d'être retenus soit par ce qu'ils signifient soit en raison des nouvelles avenues qu'ils ouvrent. Sans doute la vie de l'Eglise est-elle faite aussi d'événements, mais ceux-ci ne sont pas tous perceptibles avec la même précision et l'Eglise n'avance pas par à-coups. Le mystère de l'Eglise ne se laisse pas aussi facilement cerner que l'institution et les miracles de la grâce ne font point les manchettes des journaux.

Les voyages de Paul VI ont été suivis par la presse mondiale avec un immense intérêt. Qu'un pape sorte de l'Italie, cela était déjà assez nouveau pour qu'on le remarquât, mais qu'il se rende dans des pays où les chrétiens ne sont qu'une faible minorité, voilà qui était encore plus étonnant. Jean XXIII nous avait appris déjà qu'un pape pouvait être audacieux, mais on aurait tort de ne pas prêter attention aux audaces apostoliques dont Paul VI a été capable et qui correspondent mal à cette image d'un pape timide et hésitant qu'on nous présente parfois.

Nul ne contestera que ces 2 voyages de Paul VI n'aient été des événements sensationnels et spectaculaires, mais peut-être ne s'expliquent-ils complètement que par l'attente, au Concile, de la "révision déclinante" opérée par le Concile, ces deux sorties de pape seraient apparues plus insolites, moins naturelles et même moins désintéressées, ou en tout cas moins spontanément acceptables par le monde non catholique. C'est peut-être là le signe le plus certain que le Concile a donné au monde une image nouvelle de l'Eglise catholique.

Sans sous-estimer l'importance des deux voyages de Paul VI, je crois que l'adoption et la proclamation par le Concile de la Constitution sur l'Eglise constituent pour l'Eglise un événement

beaucoup plus important et qui marquera bien davantage sa vie et pour plus longtemps. Et c'est peut-être dans ce grand document conciliaire, l'oeuvre maîtresse de Vatican II, qu'il faut chercher l'explication et le sens des gestes les plus spectaculaires de Paul VI en 1964, c'est-à-dire ses deux voyages en Terre sainte et en Inde, et le don de sa tiare aux pauvres.

Que la Constitution sur l'Eglise reconnaisse la collégialité épiscopale, c'est-à-dire que le collège des évêques a, avec le pape qui en est le chef et en communion avec lui, pleine et entière autorité sur l'Eglise, c'est là une grande acquisition qui ne devrait pas tarder à s'exprimer dans des structures nouvelles et qui modifiera profondément le style de gouvernement de l'Eglise et même le mode d'exercice de la papauté. Vatican II a complètement ainsi Vatican I et a donc atteint en partie son but. Mais ce n'est pas tout. Ce grand document conciliaire marque le retour de l'Eglise à une ecclésiologie vraiment traditionnelle. Il renoue avec la théologie de l'Eglise antérieure au Concile de Trente et rejette la problématique de la Contre-Réforme. Comme c'est surtout l'Eglise comme institution qui avait été mise en cause par la Réforme protestante, la théologie catholique avait, au cours des derniers siècles, mis l'accent sur ce qui était contesté par les protestants, ce qui eut pour effet d'amener l'Eglise à se définir moins par rapport au Christ et au dessein de Dieu que par rapport aux protestants.

Or, la nouvelle Constitution sur l'Eglise donne la priorité au mystère plutôt qu'à l'aspect visible, institutionnel et juridique. L'Eglise est présentée comme une relation vivante entre Dieu et les hommes. Le peuple chrétien, assez accessoire dans une vision juridique de l'Eglise, est ici reculé, et sa vocation à la sainteté, bien mise en lumière. L'Eglise n'apparaît plus comme cette forteresse dressée au milieu d'un monde hostile et défendant contre les ennemis de l'extérieur sa tranquillité et intégrale possession de toute la vérité. Elle renvoie au monde l'image du Christ et se fait humble et servante, cherchant à discerner le dessein de Dieu et à l'accomplir fidèlement pour achever l'oeuvre créatrice et rédemptrice de Dieu.

Par son voyage en Terre sainte, Paul VI invitait l'Eglise à s'engager sur la voie du Christ. "L'Eglise ne fait pas autre chose que de servir d'intermédiaire à l'amour immense et merveilleux de Dieu à l'égard des hommes", a-t-il dit à Bethléem dans son message adressé à tous les hommes.

C'est aussi dans cette perspective christocentrique que s'inscrit la première encyclique de Paul VI parue en août dernier et intitulée "Ecclé-

Une année mémorable pour l'Eglise

Par Réjean PLAMONDON



siam suam" (l'Eglise du Christ). Jugée décevante en certains milieux, cette encyclique est exigeante. Elle appelle tous les chrétiens à se rénover en profondeur, à prendre conscience de ce qu'ils sont et à engager le dialogue avec le monde.

C'est sur les chemins du dialogue que Paul VI nous invite à le suivre lorsqu'il s'est fait missionnaire et pèlerin pour se rendre en Inde, dans un pays qui compte peu de chrétiens et où la dignité humaine est peut-être le plus humiliée.

L'apparition du nouveau catéchisme de première année, qui ne deviendra obligatoire

qu'en 1965 mais qui a été quand même adopté par les commissions scolaires de nombreux diocèses, est un événement religieux important de l'année qui s'achève. Ce catéchisme, dont S.E. Mgr Gérard M. Coderre, fut le grand promoteur, est destiné aussi bien aux parents qu'aux élèves afin qu'il y ait continuité entre la formation religieuse reçue à l'école et celle donnée dans la famille.

Ce catéchisme a été préparé par une équipe de spécialistes qui ont travaillé en collaboration avec des enseignants et des parents, et avant d'être adopté, il a fait l'objet d'expériences-pilotes.

Il vise moins à donner à l'enfant une formation didactique exhaustive qu'à lui inculquer le sens de Dieu et à lui apprendre à aller vers le Père, par le Christ, dans l'Esprit.

Ce nouveau catéchisme est une réalisation qui vient couronner les années d'efforts de tout ceux qui ont été les pionniers du mouvement catéchétique au Canada. Toutes proportions gardées, je crois qu'il est peu de pays qui ont fait un effort analogue et qui comptent autant de spécialistes en catéchèse, tellement que dans certains Centres catéchétiques européens, plus de la moitié des élèves sont des Canadiens.

En 1964, le pape Paul VI a publié un "Motu proprio" sur l'application de la Constitution conciliaire sur la liturgie et une instruction pour la bonne exécution de cette Constitution, et l'Episcopat canadien a fait paraître deux ordonnances par lesquelles il a fait connaître comment les décisions conciliaires seront appliquées au Canada. A compter du 7 mars prochain, presque toute la messe sera célébrée en français et les sacrements seront aussi administrés en français. Contrairement à ce que certains croient, l'emploi du français ne réglera pas tous les problèmes. On pouvait jusqu'ici rendre le latin responsable du fait que le peuple chrétien ne comprenait pas très bien le sens des rites de la liturgie, mais l'emploi du français, s'il répond à une aspiration profonde des fidèles, rendra aussi plus nécessaire une authentique et profonde éducation liturgique.

Peut-être y aurait-il lieu de souligner comme événement religieux digne d'être relevé, le rôle des évêques canadiens à la troisième session du Concile. Lors de la première session, à peu près seul le cardinal Léger avait fait quelques interventions, très remarquées d'ailleurs. Mais à la deuxième session, le cardinal Léger jouait un rôle un peu plus effacé qu'à la première et les autres évêques canadiens, mieux préparés qu'à la première session, avaient joué un rôle beaucoup plus actif.

Lors de la troisième session, le cardinal Léger retrouvait le rôle de leader qu'il avait joué à la première session et fut sûrement l'un des orateurs les

plus écoutés et les plus prestigieux; il fit exhorter onze interventions. Une douzaine d'autres évêques canadiens ont fait quatorze interventions, et si plusieurs d'entre elles furent très remarquées à Rome, je crois qu'il n'y en eut aucune de médiocre. Très souvent ces interventions avaient été préparées en groupe et elles furent toujours faites au nom d'un nombre plus ou moins important d'évêques canadiens, selon le cas.

Un évêque canadien, S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, avait emmené à Rome deux théologiens pour la troisième session du Concile, et l'un d'entre eux était un laïc, M. Charles de Koninck, doyen de la faculté de philosophie de l'Université Laval. Ce dernier était, à ma connaissance, le seul laïc qui fut au Concile en qualité de théologien et il a d'ailleurs donné, au Centre de coordination des communications du Concile, une conférence de presse remarquée sur le problème de la régulation des naissances.

Pour que ce bilan religieux de l'année 1964 fût complet, bien d'autres événements mériteraient d'être signalés: les débats, difficiles parfois, mais fructueux de la troisième session du Concile, une parenthèse étant consacrée à la déclaration sur la liberté religieuse; la conférence panorthodoxe de Rhodes convoquée pour étudier la possibilité d'engager un dialogue suivi avec l'Eglise catholique, et bien d'autres événements encore.

Je signale seulement que le décret sur l'œcuménisme, adopté par le Concile, ouvre de nouvelles avenues à la collaboration entre tous les frères chrétiens et que tous les catholiques ne pourront plus rester en deçà de ce que propose ce document. Dans cette optique, le Pavillon chrétien que sept Eglises chrétiennes construisent ensemble pour l'Exposition universelle de Montréal en 1967 est un geste important qui nous rappelle encore une fois que le Canada est un pays bien engagé sur les chemins de l'œcuménisme et de l'unité chrétienne.

Enfin, la présentation des premières tranches du Rapport Parent n'est pas un événement religieux, mais il reste que ce rapport a de nombreuses incidences religieuses, ne serait-ce qu'en raison de la place que la hiérarchie et le clergé ont toujours occupée dans le système d'enseignement du Québec.

Le Rapport Parent n'oblige pas l'Eglise à une "révision déclinante" de son mode de présence au monde de l'enseignement, mais il est sûr que l'Eglise devra repenser son action dans ce secteur. Une nouvelle chance lui est offerte et le dynamisme dont elle a fait preuve au cours des dernières années indique qu'elle saura relever le défi.

'64: point tournant du syndicalisme étudiant

Par Réal PELLETIER

Les dirigeants étudiants du Québec auront tout juste bénéficié du temps des fêtes pour célébrer la fondation, en novembre dernier, de l'Union générale des étudiants du Québec qu'ils devront se replonger, tôt en 1965, dans l'étude des structures et des divers modes de représentation à l'UGEQ. Les étudiants ont consacré près de deux ans à la mise en place de cadres modelés sur les structures actuelles d'enseignement (collèges classiques, écoles normales, etc.), mais voilà que la commission Parent suggère de remplacer ces derniers par les écoles polyvalentes, ce qui laisse entrevoir la formation éventuelle de fédérations régionales (55) et de fédérations selon les niveaux (secondaire, instituts, universités) plutôt que selon les genres d'études (étudiants du classique, normaliens, etc.), comme c'est le cas à l'UGEQ.

toute forme d'extrémisme dans les discussions en cours sur le statut futur du Québec dans la Confédération.

Enfin, notons les efforts de regroupement faits en 1964 au sein de la Fédération des étudiants des écoles normales, la mise sur pied d'un comité provisoire de la Fédération des étudiants infirmières, la formation d'un comité semblable pour les étudiants des écoles spécialisées, autant de structures nouvelles qui tendent à canaliser l'esprit nouveau qui se développe dans le milieu étudiant et que l'UGEQ veut regrouper dans un seul organisme de pression, représentatif et efficace.

Il aura fallu deux ans à un comité provisoire représentant des étudiants des universités, des collèges classiques, des écoles normales, des écoles d'infirmières, etc., pour s'entendre sur un mode de représentation selon les genres

d'enseignements existant tout en respectant les groupes et leur proportion dans chacun des genres. Mais voilà que les recommandations de la deuxième tranche du rapport Parent viennent saper à la base le schéma même des structures d'enseignement dont les étudiants s'étaient inspirés pour former l'UGEQ.

Avec l'école polyvalente, qui offre toutes les formations, disparaît à long terme la structure fondamentale actuelle de toute une série de cours qui justifiait, par leur étanchéité, que les étudiants se donnent des structures conformes à cette division. C'est ainsi que l'UGEQ groupait six fédérations étudiantes: les étudiants des universités Laval, Montréal et Sherbrooke, la fédération des étudiants du classique, la fédération des normaliens du Québec, la fédération des étudiants des écoles spécialisées. Eventuellement, la fédération des étudiants in-

firmières devait s'ajouter aux six autres. Désormais, les divisions selon le genre de formation prendront un caractère secondaire puisque tous fréquenteront la même école, le collège polyvalente; elles se feront plutôt selon le niveau d'études: niveau secondaire, niveau de l'institut, le tout au sein d'une unité administrative régionale, et enfin le niveau universitaire.

Nouveau départ

En toute logique, l'UGEQ se voit donc forcée de se défaire dans un proche avenir ses structures toutes neuves et de les repenser selon les régions et les niveaux d'études. Autrement dit, l'UGEQ pourrait, d'ici quelques années, grouper 55 régions en même temps que des fédérations d'étudiants des universités, des instituts et peut-être du secondaire.

Compte tenu des efforts faits jusqu'ici pour mettre l'UGEQ sur pied, le coup est dur, mais il l'aurait été davantage si on

avait laissé le temps aux dirigeants de mettre en place des structures complètes selon les structures d'enseignement actuelles.

En fait, les étudiants sont paradoxalement victimes d'un processus d'évolution qu'ils ont eux-mêmes alimenté à chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion. Les grands organismes étudiants comme les associations d'étudiants universitaires, la Fédération des associations générales des étudiants des collèges classiques, la Presse étudiante nationale ont tour à tour et régulièrement appuyé chaque mesure gouvernementale en faveur de la démocratisation de l'enseignement. Ils ont appuyé la formation de la commission Parent, puis les conclusions que contenait la première tranche du rapport. Plusieurs ont jusqu'ici appuyé également la deuxième tranche, presque sans réserve, notamment l'AGEUM et la PEN.

Les difficultés passées et à venir que suscite la mise en place des structures n'enlèvent rien à l'essentiel de l'entreprise. Ce qu'il convient d'en retenir, c'est l'esprit qui a animé la fondation de l'UGEQ.

On aurait tort d'y voir — comme on l'a fait en certains milieux — le seul refus d'étudiants, nationalistes par les bords, de participer aux structures "canadiennes" de l'Union canadienne des étudiants. En réalité, l'UGEQ procède d'un esprit tout à fait différent de l'UCE. Elle aspire à regrouper tous les étudiants des niveaux supérieurs et non seulement les universitaires. Elle se définit ensuite comme un véritable syndicat étudiant qui veut être présent à tous les problèmes sociaux du Québec, tandis que l'UCE limite généralement son mandat aux intérêts étudiants. Enfin, éternelle pierre d'achoppement, la question de l'aide fédérale à l'éducation sous toutes ses formes divise profondément les étudiants francophones du Québec de leurs confrères du reste du pays.

L'UGEQ se présente donc comme une superstructure visant à canaliser et catalyser l'esprit étudiant nouveau. Les difficultés occasionnées par les bouleversements prochains de l'enseignement ne devraient pas en 1965 et dans les années à venir porter atteinte à cet esprit que partage une couche de plus large d'étudiants, désormais plus ouverte aux réalités sociales du milieu québécois.

Le rapport Parent éclipse nettement la création du ministère de l'éducation et l'"Opération 55"

Par Jules LeBLANC

Trois événements ont dominé la scène de l'éducation au Québec durant l'année 1964: la création du ministère de l'éducation, le lancement de l'opération 55 et, surtout, la publication de la deuxième tranche du Rapport Parent. Une ligne directrice permet de relier entre eux ces trois événements majeurs et de résumer ce qu'a connu l'éducation québécoise au cours de cette période: l'établissement de nouvelles structures administratives (provinciales et régionales), comme étape préliminaire à une véritable réforme scolaire, qui atteindrait en profondeur le contenu et l'esprit de l'enseignement.

L'Opération 55
L'un des premiers gestes importants qu'a posés le ministère de l'éducation a consisté à déposer en Chambre un Livre blanc qui devait servir de préface au lancement de l'Opération 55, au début de septembre. Cette entreprise d'envergure vise à doter chacune des régions du Québec d'un équipement scolaire complet au niveau secondaire et ce d'ici le 1er avril 1967. Elle coûtera quelque \$300.000.000 et sera principalement financée en vertu de l'en-

temps 1966: fin des travaux, avant avril 1967.
Cependant, à la fin de novembre, alors que, à quelques exceptions près, les commissions scolaires régionales étaient toutes créées et que M. Gérin-Lajoie achevait sa deuxième tournée provinciale en autant d'années, les dirigeants du ministère considéraient que l'entreprise ne posait plus de difficultés majeures.
Déjà, ils se préparaient à lancer, dès janvier 1965, l'Opération Enseignement et la troisième tournée provinciale de M. Gérin-Lajoie en moins de deux ans. La deuxième tranche de

d'ailleurs suscitée. Enfin, en 1964, elle est parvenue, en dernière heure, à déloger la création du ministère de l'éducation: dans l'histoire du Canada français, 1964 restera probablement davantage l'année du Rapport Parent que celle de la création du ministère de l'éducation.
Les changements radicaux que la Commission Parent recommande d'apporter dans la conception et l'esprit de l'enseignement, dans les structures pédagogiques, les programmes d'études, les instruments didactiques, les services pédagogiques, ainsi que dans le rôle des enseignants, les relations élèves-maîtres et les relations parents-écoles, sont d'une ampleur telle qu'on ne peut pas se parler de révolution sociale. La portée sociale de ces deux rapports et les changements considérables que leur application implique dans les mentalités, tant celle des éducateurs et des administrateurs scolaires que celle des parents et des étudiants, font que ces deux documents de quelque 400 pages chacun débordent largement le domaine propre de l'éducation et débouchent sur l'ensemble de la société et de l'organisation sociale du Québec. Dans cette perspective, l'accueil très favorable, enthousiaste même, que le Rapport Parent a reçu dans presque tous les milieux, n'a pas été sans étonner quelque peu les observateurs.

Un autre phénomène important qui risque de passer inaperçu est la tendance nouvelle des commissaires d'écoles de l'île de Montréal à se lancer dans la régionalisation scolaire et même à entreprendre une action communautaire. Le projet de loi de la Commission des écoles catholiques de Montréal, dans sa formulation initiale comme dans sa formulation définitive, exprime cette tendance. Plus encore, la création de la première commission scolaire régionale de l'île de Montréal — la régionale LeRoyer couvre l'est de l'île — la création de comités régionaux de planification scolaire (cinq catholiques et deux protestants, dont les territoires pourraient éventuellement devenir des commissions scolaires régionales), et surtout la création d'un comité métropolitain de planification scolaire qui s'occupe de concevoir un plan d'ensemble pour toute l'île de Montréal, vont dans le même sens.

Enfin, dans le domaine du financement, signaux à la politique nouvelle du gouvernement qui vise à combler les déficits des commissions scolaires qui seront justifiés aux yeux du ministère; b) le bill de la CECM qui consacre le principe d'une péréquation des revenus provenant de la taxe foncière entre les catholiques et les protestants de l'île, principe qui doit être généralisé à l'ensemble de la province en 1965; c) l'adoption de mesures visant à assouplir le processus de préparation et d'adoption des budgets des commissions scolaires.



En 1964, le ministre de la jeunesse est devenu le ministre de l'éducation: le sourire de la victoire sur les lèvres de M. Paul Gérin-Lajoie.

Durant le premier trimestre de 1964, l'étude du bill 60 par le Parlement du Québec a principalement retenu l'attention des milieux de l'éducation et, dans une large mesure, a tenu la vedette sur la scène politique québécoise. Les deux éléments-surprises de ce débat parlementaire ont été l'imprimatur officielle de l'épiscopat au nouveau bill 60 et l'acceptation, par l'Union nationale, du principe de ce projet de loi. L'élément-vedette de ce même débat, celui qui lui a donné le plus de vie et de couleur, a certainement été la publication du Rapport Bouchard, sur le commerce du livre et ce qu'on a appelé le "scandale des manuels scolaires".



Mgr Alphonse-Marie Parent, président de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement au Québec: la satisfaction d'une mission bien remplie.

Débuts du ministère
C'est le 13 mai que le ministère de l'éducation est officiellement entré en fonction et ses structures internes ont été rendues publiques peu après. Dirigé par le ministre et quatre sous-ministres, il comprend, à son sommet, six grandes directions générales, auxquelles s'ajoutent plusieurs services auxiliaires.
A la fin d'août, la composition du Conseil supérieur de l'éducation était divulguée et, dès le début de septembre, sous la présidence de M. Jean-Marie Martin, le C.S.E. se réunissait pour la première fois. Depuis, les deux comités confessionnels ont été formés et ils ont siégé pour la première fois à la mi-décembre, tandis que les fonctions de trois des quatre commissions spécialisées (celles de l'enseignement élémentaire, secondaire et supérieur) ont été établies.

Groupes d'éducateurs
Un phénomène que l'actualité quotidienne n'a peut-être pas rendu perceptible, c'est le dynamisme dont ont fait preuve la plupart des groupements d'éducateurs québécois au cours de l'année qui s'achève. L'appui qu'ils ont donné d'emblée à l'ensemble du Rapport Parent n'en est qu'un indice.
Trois groupements qui faisaient peu de bruit jusqu'ici se sont manifestés avec éclat. Les professeurs laïques de l'enseignement classique (APLÉC) ont été le premier groupement provincial d'éducateurs québécois à s'affilier à une grande centrale syndicale (la CSN), tandis que certains d'entre eux ont dénoncé très durement la situation pédagogique qui existait dans leur institution en l'occurrence le séminaire de Ste-Thérèse et le collège St-Denis. De leur côté, les professeurs laïques des écoles normales catholiques (APLENC) ont décliné, dans différentes villes, une série de "grèves" d'une journée à la fin de septembre, grèves qui ont abouti à la "démission d'autorité" de M. Gérin-Lajoie concernant leur traitement et leurs conditions de travail. Pour leur part, les professeurs de l'enseignement spécialisé (APPEP) ont commencé en janvier, de négocier une convention collective avec le gouvernement, et ont ainsi été l'un des premiers (sinon le premier) groupements de fonctionnaires provinciaux à négocier avec la

Débuts du ministère
C'est le 13 mai que le ministère de l'éducation est officiellement entré en fonction et ses structures internes ont été rendues publiques peu après. Dirigé par le ministre et quatre sous-ministres, il comprend, à son sommet, six grandes directions générales, auxquelles s'ajoutent plusieurs services auxiliaires.
A la fin d'août, la composition du Conseil supérieur de l'éducation était divulguée et, dès le début de septembre, sous la présidence de M. Jean-Marie Martin, le C.S.E. se réunissait pour la première fois. Depuis, les deux comités confessionnels ont été formés et ils ont siégé pour la première fois à la mi-décembre, tandis que les fonctions de trois des quatre commissions spécialisées (celles de l'enseignement élémentaire, secondaire et supérieur) ont été établies.

Le Rapport Parent
En publiant ses 2e et 3e rapports dans les dernières semaines de l'année, la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec a réussi à se maintenir, pour la troisième année consécutive, aux premiers rangs de l'actualité québécoise en matière d'éducation. Par ses audiences publiques, elle a nettement dominé la scène pendant sept mois en 1962; avec son premier rapport, elle s'est classée deuxième l'an dernier, cédant la place au bill 60, qu'elle a

Le Rapport Parent
En publiant ses 2e et 3e rapports dans les dernières semaines de l'année, la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec a réussi à se maintenir, pour la troisième année consécutive, aux premiers rangs de l'actualité québécoise en matière d'éducation. Par ses audiences publiques, elle a nettement dominé la scène pendant sept mois en 1962; avec son premier rapport, elle s'est classée deuxième l'an dernier, cédant la place au bill 60, qu'elle a

Le Rapport Parent
En publiant ses 2e et 3e rapports dans les dernières semaines de l'année, la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec a réussi à se maintenir, pour la troisième année consécutive, aux premiers rangs de l'actualité québécoise en matière d'éducation. Par ses audiences publiques, elle a nettement dominé la scène pendant sept mois en 1962; avec son premier rapport, elle s'est classée deuxième l'an dernier, cédant la place au bill 60, qu'elle a

Le Rapport Parent
En publiant ses 2e et 3e rapports dans les dernières semaines de l'année, la Commission d'enquête sur l'enseignement au Québec a réussi à se maintenir, pour la troisième année consécutive, aux premiers rangs de l'actualité québécoise en matière d'éducation. Par ses audiences publiques, elle a nettement dominé la scène pendant sept mois en 1962; avec son premier rapport, elle s'est classée deuxième l'an dernier, cédant la place au bill 60, qu'elle a

Cancer et leucémie sont encore demeurés en 1964 au centre des problèmes de l'univers médical

PARIS — C'est encore le cancer et la leucémie qui ont été, en 1964, au centre des préoccupations médicales du monde. Certes, ce sont les maladies cardio-vasculaires qui tuent le plus et, dans ce domaine, malgré de récents progrès, beaucoup de chemin reste encore à parcourir. Mais quelle maladie, par contre, le cancer, sera restée aussi longtemps effrayante et mystérieuse?
On sait maintenant, de façon certaine, que le cancer en avril 1963, vit maintenant, en 1964, chez l'homme; c'est l'homme qui a vu des particules — virales sans doute — dans le sang de leucémie. On a transmis la maladie d'un enfant au singe, on a fabriqué, pour des souris, un vaccin con-

tre un virus de la leucémie. "Dans quelques mois, dans quelques années, nous aurons la solution, disait, récemment, le professeur Jean Bernard: c'est maintenant certain."
Du point de vue traitement de la leucémie, la greffe totale de moelle à maintenant fait sa preuve: elle est possible. Ce n'est pas, on en est très loin, un traitement de routine. On n'est même pas certain encore qu'elle ait guéri une leucémie. Mais, grâce à elle, un malade qui serait, à coup sûr, décédé en avril 1963, vit maintenant, en 1964, chez l'homme; c'est l'homme qui a vu des particules — virales sans doute — dans le sang de leucémie. On a transmis la maladie d'un enfant au singe, on a fabriqué, pour des souris, un vaccin con-

traint de la leucémie. "Dans quelques mois, dans quelques années, nous aurons la solution, disait, récemment, le professeur Jean Bernard: c'est maintenant certain."
Du point de vue traitement de la leucémie, la greffe totale de moelle à maintenant fait sa preuve: elle est possible. Ce n'est pas, on en est très loin, un traitement de routine. On n'est même pas certain encore qu'elle ait guéri une leucémie. Mais, grâce à elle, un malade qui serait, à coup sûr, décédé en avril 1963, vit maintenant, en 1964, chez l'homme; c'est l'homme qui a vu des particules — virales sans doute — dans le sang de leucémie. On a transmis la maladie d'un enfant au singe, on a fabriqué, pour des souris, un vaccin con-

traint de la leucémie. "Dans quelques mois, dans quelques années, nous aurons la solution, disait, récemment, le professeur Jean Bernard: c'est maintenant certain."
Du point de vue traitement de la leucémie, la greffe totale de moelle à maintenant fait sa preuve: elle est possible. Ce n'est pas, on en est très loin, un traitement de routine. On n'est même pas certain encore qu'elle ait guéri une leucémie. Mais, grâce à elle, un malade qui serait, à coup sûr, décédé en avril 1963, vit maintenant, en 1964, chez l'homme; c'est l'homme qui a vu des particules — virales sans doute — dans le sang de leucémie. On a transmis la maladie d'un enfant au singe, on a fabriqué, pour des souris, un vaccin con-

Les progrès de l'économie canadienne ont été plus rapides qu'aux Etats-Unis

OTTAWA — A presque tous les points de vue, l'économie canadienne a progressé plus rapidement que celle des Etats-Unis.
L'augmentation de la production industrielle a été à peu près la même dans les deux pays, environ 30 pour cent depuis les premiers trois mois de 1961, alors que l'économie des deux pays a commencé à progresser.
Cependant le produit national brut a augmenté de 30 pour cent au Canada, pour les neuf premiers mois de 1964, comparativement à une augmentation de 25 pour cent aux Etats-Unis.
Les comparaisons suivantes ont été établies par le Bureau fédéral de la statistique pour la première moitié de l'année 1964 au regard de la période correspondante de l'année précédente:
Les dépenses personnelles au Canada ont augmenté de 7,1 pour cent. Aux Etats-Unis, elles ont augmenté de 6,1 pour cent.
Les dépenses gouvernementales pour les marchandises et les services ont augmenté de 3,6 pour cent au Canada. Aux Etats-Unis, l'augmentation est de 5,2 pour cent.
La construction domiciliaire a augmenté de 25,5 pour cent au Canada, grâce au système de prime à l'acheteur inauguré l'hiver dernier. Aux Etats-Unis, l'augmentation est de 7,5 pour cent.

La construction commerciale et industrielle a augmenté de 11,3 pour cent au Canada et de 9,2 pour cent aux Etats-Unis.
Les exportations canadiennes ont augmenté de 17,2 pour cent et celles des Etats-Unis de 15 pour cent.
Les dépenses pour la machinerie et l'équipement ont augmenté de 21,4 pour cent en Canada et de 14,1 pour cent chez nos voisins.
Au total, la consommation a augmenté au Canada de 10,2 pour cent comparativement à une augmentation de 6,9 pour cent chez les Américains.
La même situation s'est révélée dans les comparaisons établies par le BFS pour les mêmes facteurs économiques entre les années 1962 et 1963. La seule exception a été les dépenses gouvernementales pour les marchandises et les services où les dépenses américaines ont augmenté plus rapidement qu'au Canada.
Sur une période de près de trois ans se terminant à la fin de 1963, les profits des sociétés dans les deux pays se sont élevés par environ 37 pour cent. Cependant, le BFS, n'a pas donné de comparaison statistique sur ce sujet pour l'année 1964, alors que les réductions de douanes américaines ont pris effet.
Sur au moins un point, le capital investi, l'augmentation canadienne pourrait bien dé-

passer celle des Etats-Unis au cours de l'an prochain.
Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a récemment prédit une augmentation de 10 pour cent sur le capital

canadien investi en 1965. Une enquête privée effectuée à l'automne aux Etats-Unis a indiqué une augmentation d'environ 5 pour cent en 1965, révèle le BFS.

L'économie au Québec en 1964

Par André RAYNAULD
professeur agrégé
au département des sciences économiques
de l'université de Montréal

Somma toute l'année 1964 aura été une année de grande prospérité au Canada et au Québec. Le produit national a augmenté au Canada d'environ 6%, compte tenu des prix. C'est un résultat remarquable. Au Québec le rythme de l'activité économique se révéla un peu plus lent sans doute, comme ce fut le cas au cours de l'année 1963. Le chômage continue à baisser. De leur côté les investissements ont atteint un niveau sans précédent et il y a tout lieu de croire qu'on répètera l'exploit en 1965.
Cette expansion toutefois révèle des points faibles, mais qui ne sont pas nouveaux. Le chômage diminue, mais il existe toujours et il est encore plus important que dans l'ensemble du pays. Les investissements sont très élevés, mais en proportion au total des investissements du secteur manufacturier sont trop limités et n'augmentent pas aussi rapidement qu'il faudrait.

Dans le domaine des relations fiscales fédérales-provinciales, la province de Québec a obtenu une réduction supplémentaire de 2% par an sur l'impôt fédéral sur le revenu pour 1965 et 1966, de sorte qu'à compter du 1er janvier 1965 Québec pourra, à ce titre, conserver 21% de l'impôt fédéral. Au surplus, un 3% additionnel sera déductible pour les fins des allocations scolaires et des prêts aux étudiants. Si on ajoute à ces résultats de la conférence d'avril 1964, ceux de la conférence de novembre 1963, on estime que Québec a récupéré 77 millions du gouvernement fédéral pour l'année 1965. D'autre part, on a annoncé récemment que le retrait du Québec des plans conjoints fédéral-provinciaux était mis en application et que ce retrait équivalait à 20% de l'impôt fédéral sur le revenu en provenance du Québec. Il faut souligner que cet "équivalent" ne procure pas des ressources nouvelles au Québec dans la mesure où les dépenses sont maintenues en conformité des programmes préétablis. Toutefois, comme Québec ne recevait pas souvent sa part des dépenses fédérales en vertu des plans conjoints, le retrait est financièrement avantageux. C'est en vertu d'un calcul analogue que quatre plans conjoints seront encore en vigueur pour quelques années, à savoir: l'enseignement technique, la route Transcanadienne, ARDA et le centenaire de la Confédération.

L'investissement public dans les routes, le métro de Montréal, la santé, l'éducation, ou dans les monuments de l'Expo, est indispensable sans aucun doute à une croissance de très longue durée et nous en tirerons tout le bénéfice d'ici un certain nombre d'années s'il a été fait à bon escient. Il reste cependant que l'investissement manufacturier entraîne beaucoup plus vite un accroissement de production et d'emploi et, pour cette raison, facilite le financement d'une expansion ultérieure.
Comme il vient d'être dit, ces problèmes ne sont pas nouveaux; ce sont des problèmes caractéristiques de l'économie québécoise, et qui ne peuvent être résolus à court échéance, quel que soit le dynamisme du gouvernement de l'heure. Tout ce qu'on peut exiger, c'est que le gouvernement ne mette pas d'obstacles aux tendances ou aux tentatives les plus favorables qui existent.

Les mesures gouvernementales en vue du développement économique de la province n'ont connu qu'un succès relatif jusqu'ici. L'année 1964 a scellé l'échec du Conseil d'orientation économique dans sa tentative prématurée d'établir un plan formel de développement. Cet échec avait été prévu il y a longtemps déjà. La planification économique n'est pas l'affaire de amateurs; c'est une des tâches les plus complexes qui soient, et plus qu'ailleurs encore la technique doit l'emporter sur les bonnes intentions. On s'est résoluement engagé dans un nouveau départ il y a quelques mois avec l'aide d'un personnel plus expérimenté. L'avenir est maintenant plus prometteur. Disons qu'entretemps on s'est néanmoins préoccupé de bâtir un système de comptabilité nationale qui était indispensable et préalable à l'élaboration d'une politique économique éclairée. Les travaux sont très avancés à l'heure actuelle.

Quelle appréciation sommaire pouvons-nous faire des politiques provinciales de l'année 1964?
De tous les ministères, c'est celui de l'éducation qui s'est davantage manifesté au cours de l'année par l'importance de son activité sous tous les points de vue.
L'Opération 55 est un coup de génie pour dénouer la situation impossible que constituait l'existence de plusieurs centaines de commissions scolaires dans la province de Québec. Ce ministère est également celui qui a le mieux réussi jusqu'à maintenant à attirer et à conserver le personnel de très haute qualité qui est essentiel à toute œuvre durable.
D'autre part, la Commission Parent a soumis un rapport qui est vraiment extraordinaire si on juge celui-ci d'après les traditions de la société canadienne-française. Ce rapport renferme des perspectives et un idéal que nous ferons bien de conserver longtemps à l'esprit. Les répercussions économiques des transformations qui sont proposées sont incalculables. Mais le problème, sans doute, sera celui de la réalisation. Et, pour cette raison, l'essentiel à notre avis, n'a pas encore été dit. Comme les ressources en personnel qualifié et en ressources financières sont nettement insuffisantes pour mettre un tel programme en œuvre immédiatement, le succès de l'ensemble dépendra des priorités qu'on établira dans l'exécution. Nous espérons vivement que tous les efforts porteront avant tout sur la formation du personnel enseignant. C'est du succès de cet effort que découleront les échéances dans les autres domaines.
L'éducation est également ce qui revêt le plus d'importance du point de vue économique dans les circonstances actuelles. Dans un univers d'immenses espaces économiques, une petite nation ne peut s'affirmer dans le monde que par ses qualités techniques, la vigueur et le dynamisme de son esprit. "Knowledge is power", disait Francis Bacon il y a longtemps. C'est par leur formation intellectuelle que les Canadiens français progresseront le plus rapidement.

Une seconde tentative de planification économique est celle du Bas St-Laurent et de la Gaspésie. Une nouvelle entente fédérale-provinciale a été conclue à ce sujet récemment pour poursuivre l'expérience sur le plan des études et de l'animation sociale, et pour l'investissement de sommes considérables d'argent dans des projets de développement.
Du côté de la Société générale de financement, il convient de mentionner que l'établissement dans le Québec des entreprises Renault-Peugeot est maintenant une décision acquise et que pour ses autres investissements, la Société a pu présenter un bilan relativement favorable. Sauf pour ceux qui réclamaient des miracles, la S.G.F. aura poursuivi avec succès une politique administrative prudente et réaliste qui jette les bases d'une expansion durable.
Cette revue de l'année ne serait pas satisfaisante si l'on ne disait pas un mot de ce qui ne s'est pas passé. Contrairement à l'espoir d'un grand nombre, les travaux d'exploitation de l'acier ne sont pas commencés. Certes, la société Sidbec est constituée, ses administrateurs nommés, mais toutes les modalités des concours financiers et surtout techniques restent à connaître. Pour notre part, nous n'en ferons pas grief au gouvernement si ces délais permettent d'obtenir de meilleurs résultats.
Ensuite, une réforme en profondeur de l'administration régionale et locale se fait attendre. Contrairement au ministère de l'éducation qui a trouvé le correctif nécessaire à la dispersion et à l'éparpillement des autorités scolaires, le ministère des affaires municipales s'est contenté jusqu'à maintenant d'exhortations à la bonne entente auprès des municipalités. Il s'ensuit que les développements domiciliaires et industriels continuent de se faire dans l'anarchie et dans l'absurdité. Pourtant il faudra bien un jour ou se préoccuper d'aménager le territoire en fonction de l'intérêt public et de l'esthétique plutôt qu'au gré de chaque entrepreneur ou dans certains cas, au gré des spéculateurs sur les terrains.

Accidents et catastrophes en 64

- 4 JANVIER: deux trains se télécoincèrent près de Belgrade, 61 morts, 162 blessés.
- 15 JANVIER: à Paris, un immeuble en construction de 13 étages s'effondra; 20 morts.
- 10 FEVRIER: à la suite d'une collision avec un porte-avions, le contre-torpilleur australien "Voyager" coula avec 300 hommes; 79 morts.
- 25 FEVRIER: en Louisiane, 58 morts (dont Marie-Hélène Watanabe) dans un accident aérien (DC-8).
- 29 FEVRIER: un "Britannia" s'écrasa sur le pic Glugger près d'Innsbruck; 83 morts.
- 1er MARS: un quadrimoteur "Britannia" s'écrasa en Californie; 63 morts.
- 3 MARS: Un DC-3 s'écrasa en Colombie; 25 morts.
- 28 MARS: la terre trembla en Alaska; 178 morts et 1.000 sinistrés.
- 18 AVRIL: une Caravelle tombe en mer dans le golfe Persique; 49 morts.
- 7 MAI: son pilote ayant été tué par un passager-suicide, l'avion Reno-San Francisco s'écrasa près de Concord; 44 morts.
- 11 MAI: à la base de Clark (Philippines) un C-135 américain heurta un véhicule à l'at-
- 24 MAI: trois cent un morts dans une émeute au cours d'un match de football Perou-Argentine à Lima.
- 7 JUILLET: quatorze alpinistes, dont Charles Boron, tués par une arbalète à l'ail guille Verte (Chamonix).
- 24 JUILLET: un cargo égyptien chargé d'explosifs sauta dans le port de Bone, faisant plus de cent morts.
- 26 JUILLET: l'autorail porteur de Passa Do Varzim-Porto dévala; 104 morts, cent blessés.
- 27 JUILLET: quatorze mineurs ensevelis dans une mine de Champagne; neuf seulement seront ramenés à la surface le 4 août.
- 27 JUILLET: un autocar défonça un parapet dans les Vosges et tomba sur la voie ferrée; 19 morts, 7 blessés, tous membres du groupe folklorique "La Sardane" de Perpignan.
- 2 OCTOBRE: Le DC-6 Paris Nouakchott s'écrasa dans la Sierra Nevada (Espagne); 30 morts.
- 7-8 NOVEMBRE: deux typhons provoquèrent des inondations catastrophiques au Sud-Vietnam; plus de 7.000 morts.
- 23 NOVEMBRE: un "Boeing" 707 perdit feu sur l'aérodrome de Rome-Fiumicino; 85 morts.

AVIS DE DÉCÈS

- COTE** — A Duvrigny, le 30 décembre 1964, à l'âge de 70 ans et 10 mois est décédée Mme veuve Henri Côté, née Caroline Lenoir, demeurant à 2919, rue Dandurand, Duvrigny. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 janvier. Le convoi funéraire partira du salon Ulys, Boulogne-Léves, No 400, est, rue Henri-Bouasse, à 10h30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Bois de Duvrigny où le service sera célébré à 11 heures et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DESROCHES** — A Ste-Rose, le 29 décembre 1964 à l'âge de 66 ans, est décédé le Dr J. Aris Desroches, époux de feu Lucette Lejeune, médecin depuis 40 ans à Ville Ste-Rose et ex-maire de la paroisse de Ste-Rose, demeurant à 236 boulevard Ste-Rose. Les funérailles auront lieu samedi, 2 janvier. Le convoi funéraire partira des salons J. M. D. Cyr, no 167, boulevard Ste-Rose, à 9h30, pour se rendre à l'église paroissiale Ste-Rose où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- DULUDE** — A Longueuil, le 30 décembre 1964 à l'âge de 84 ans, est décédée Emelia Majew, épouse de feu Dominus Dulude, né de Lucien, Steul, Lucienne (Mme Lucette Blanche) et Simone (Mme Laureat Girard). Les funérailles auront lieu samedi, le 2 janvier. Le convoi funéraire partira du salon H. Francoeur et fils, 26 rue St-Charles, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de Longueuil, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
- LAMBERT** — A Montréal, le 30 décembre 1964, à l'âge de 57 ans, est décédé M. J.-Roland Lambert, époux de Thérèse Deslauriers, demeurant à 2919, rue Dandurand, Père de Denyse, Hélène et Claude. Les funérailles auront lieu samedi, le 2 janvier courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guibault Inc., No 339, 11e Avenue, Rosemont, à 9h15, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré samedi, le 2 courant à 9h30. Et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de sépulture où un libre sera chanté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.
- SAVARIA** — A l'Hôtel-Dieu, le 29 décembre 1964, à l'âge de 63 ans, est décédé, M. Paul-Jean Savaria, curé de St-Mathias Apôtre. La dépouille mortelle est exposée à la chapelle de l'Église, rue Orleans. La translation des restes aura lieu vendredi, le 2 janvier, à 4 heures, puis le service sera célébré samedi, le 2 courant à 9h30. Et de là au cimetière de Ste-Julie, lieu de sépulture où un libre sera chanté. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

SEBASTIANO AIELLO
Monuments dessinés en exclusivité par notre maître-sculpteur, SEBASTIANO

- De tous styles
- De toutes dimensions
- À tous les prix

Signalé CL. 9.6917 des aujourd'hui

Liquidation de marchandise
Profitez de nos bas prix d'hiver

Faites la comparaison et vous constaterez par vous-même que nos prix sont plus bas que ceux de nos concurrents. Nous livrons par tout le Canada. A pamphlet gratuit sur demande

Terrain d'exposition: 6811 est, Sherbrooke
Bureau: 4776 est, Sherbrooke CL. 9.6917

Situé à côté du cimetière de l'Est
Ouvert tous les jours de 9 h.m. jusqu'à 5 h.m.
Sam. et dim. jusqu'à 3h.

Les quatre grandes caractéristiques de l'année syndicale

Quatre grands éléments caractérisent l'année 1964 du point de vue syndical: le nouveau code provincial du travail, les rivalités intersyndicales, la syndicalisation des fonctionnaires, et quelques conflits majeurs.

Dès le 15 janvier, le gouvernement du Québec présentait à l'assemblée législative, en première lecture, un projet de code du travail. Au cours de l'année précédente, ce projet avait fait l'objet de longues discussions. Pendant une dizaine de jours, en juin 1963, des représentants des syndicats, de l'Association professionnelle des industrielles, du cartel patronal des services publics et de quelques autres organismes patronaux, avaient exposé leurs points de vue sur le premier projet. A l'époque, et bien que le projet ne satisfasse vraiment personne, les divers groupes avaient été très modérés dans leurs critiques, s'attachant surtout à contester certains aspects précis du texte.

Il fallut plus d'un mois avant que le second projet, celui de janvier 1964, ne provoque de réaction dans l'opinion publique. Le bureau fédéral de la Confédération des syndicats nationaux ouvrit le feu, le 18 février, en décidant la tenue d'une assemblée extraordinaire des dirigeants de tous les syndicats locaux de la centrale, à Québec, pour le dimanche suivant.

Cette fois, le ton de la critique était global. "Ce projet nous ramène au régime des maîtres et des serviteurs", commenta à l'époque le président Jean Marchand de la CSN. Le 23 février, devant le millier de travailleurs qui, à 72 heures d'avis, s'étaient rassemblés à Québec, celui qui était alors directeur des relations ouvrières de la CSN, M. Jean-Paul Lefebvre, donna de la manifestation une explication qui, avec le recul, semble encore la plus juste: Le monde syndical avait cru, a-t-il dit en substance, que l'élection de 1960 marquait vraiment un changement de vie. Il a appuyé le nouveau gouvernement dans ses grandes réformes, tel le ministère de l'éducation, la nationalisation de l'électricité, le projet de caisse de retraite. Il semble malheureusement que le changement de vie n'ait pas atteint le ministère du travail, ni les lois ouvrières.

Les observateurs notaient que la manifestation organisée par la CSN marquait la fin de la sorte de "lune de miel" qui existait jusqu'alors entre le syndicat et le nouveau gouvernement libéral. Si la CSN fut la première à attaquer le projet de code, la FTQ réagit presque en même temps. Le 21 février, son comité consultatif, formé des quelque 200 permanents à l'emploi de ses syndicats affiliés, donnait à la CSN l'assurance que la FTQ appuierait toute démarche en vue d'obtenir une modification du code. Par la suite, la FTQ organisa des assemblées d'information à ce sujet dans toutes les villes du

- un nouveau code provincial du travail
- les rivalités intersyndicales
- la syndicalisation des fonctionnaires
- quelques conflits majeurs

Par Evelyn GAGNON

Québec où il y a un Conseil du travail de sorte que, lorsqu'elle a tenu un congrès spécial les 11 et 12 avril, c'est avec beaucoup de gravité que les quelque 2.000 délégués décidèrent d'aller jusqu'à la grève générale pour combattre le projet gouvernemental.

Dès le soir du 12 avril, le premier ministre Lesage annonçait à une conférence de presse télévisée que le code du travail serait modifié de manière à tenir compte des principales revendications syndicales. En effet, le texte final donnait le droit d'association aux groupes exclus dans le texte précédent, et supprimait l'obligation du vote de grève ainsi que l'inféodation des conventions collectives au droit privé. De plus, il donnait le droit de grève à tous les employés de services publics, entre autres ceux des hôpitaux.

A l'occasion de l'offensive syndicale contre le projet de code du travail, le traité de paix officieux entre la CSN et la FTQ a commencé à s'ériter. De nombreux éléments de la FTQ n'ont pas pardonné à la CSN d'avoir organisé isolément la manifestation de Québec, alors que les deux centrales avaient constamment fait front commun, l'année précédente, dans leurs représentations au sujet du premier projet. Ensuite, lorsque le congrès spécial de la FTQ vota certaines mesures, y compris la grève générale, pour combattre le code, M. Jean Marchand fit une déclaration dans laquelle, en termes voilés, il accusa la centrale rivale de défoncer des portes ouvertes.

A l'arrière plan de la bataille qui s'amorçait, il y avait les gains substantiels que faisaient la CSN dans les rangs d'anciens affiliés du Congrès du travail du Canada et de la FTQ. La querelle éclata au grand jour le 17 mai, au cours d'une assemblée des syndicats en voie de formation à la Commission de transport de Montréal et à la Compagnie de transport provincial. Les travailleurs de ces deux sociétés appartenaient alors à la Fraternité canadienne des cheminots et autres employés de transport (CTC-FTQ) un syndicat pancanadien sans affiliation internationale. A l'assemblée du 17 mai, M. Jean Marchand déclarait que toute entente entre centrales syndicales en vue de supprimer les changements d'allégeance supprimerait aussi la liberté des travailleurs. Ces derniers, disait-il, enfermés qu'ils sont dans le monopole syndical au niveau de l'entreprise, ne doivent pas en plus être inscrits dans un organisme supérieur unique.

A la fin de juillet, des rapports commencèrent d'émaner du Congrès du travail du Canada, à Ottawa, suivant lesquels la FTQ organiserait des représailles contre la CSN. Au mois d'août et en septembre, les échanges de propos acerbes se multiplièrent, culminant, à la mi-septembre, au moment du congrès de la CSN, avec la charge du président Claude Jodoin du CTC, qui accusait la CSN de pratiquer la discrimination raciale et religieuse dans ses rangs. Au même moment, M. Marchand proposait que les centrales adoptent un code d'éthique qui notamment régirait le langage et les méthodes utilisées lorsqu'un groupe de syndiqués exprimerait le désir de changer d'allégeance.

Ce n'est toutefois qu'après l'élection du nouveau président de la FTQ, M. Louis Laberge, et surtout après que la CSN eut gagné l'adhésion des deux groupes d'employés de transport qui avaient indirectement provoqué l'ouverture des hostilités, que la FTQ annonçait son intention d'aller volontairement chercher l'adhésion de travailleurs qui appartenaient présentement à la CSN. Les conséquences de cette résolution ne sont pas encore connues.

A l'heure actuelle, la CSN a une nette avance sur la FTQ. Sa qualité d'organisation syndicale presque exclusivement québécoise lui donne plus d'attrait dans le contexte politique de l'heure. Mais au-delà de cet avantage publicitaire, elle fait preuve, pour l'instant, d'une plus grande vitalité: c'est notamment de la réforme de structures adoptée en 1962, il y a des communications constantes entre ses permanents; elle a créé de nouveaux services, celui de l'étude du travail et celui de la politique économique; elle a consolidé son service du budget familial, et commence à rénover son service d'éducation.

La FTQ, de son côté, est dans une difficile phase de transition. Au contraire de la CSN, elle n'est pas l'aboutissement organique des syndicats locaux, mais une association volontaire, conçue au départ essentiellement pour des fins de représentation politique au niveau provincial, de ces divers syndicats. Les services d'éducation, d'organisation d'aide à la négociation, de

recherche, de ces derniers sont sous la responsabilité des syndicats nationaux ou internationaux auxquels ils sont affiliés.

A son dernier congrès, en novembre 63, la FTQ annonçait la conclusion d'une entente avec le CTC en vue de centraliser certains services d'éducation et d'organisation sous l'autorité de la Fédération. "L'équipe volante" de permanents qui en résultait fut formée en mars 1964, mais à la fin de décembre, le président Louis Laberge reconnaissait qu'elle n'était pas encore tout à fait au point.

Il faut dire que la FTQ a été handicapée par la mort de son président, M. Roger Provost, décédé le 21 octobre. Le président défunt en était venu à incarner la Fédération et, après sa mort, celle-ci doit s'interroger sur son "identité". L'élection de M. Louis Laberge, qui a défait par 10 voix contre 9 son adversaire M. Fernand Daoust, fit croire à une victoire des éléments conservateurs de la Fédération. Toutefois, deux mois plus tard, même les adversaires de M. Laberge reconnaissent qu'il apporte un souffle d'air frais dans l'organisme. Par exemple, il admet publiquement que la FTQ ne compte pas 200.000 membres au Québec, comme le voulait la propagande, et qu'il faut faire un ménage dans certains syndicats affiliés qui ne donnent pas de services satisfaisants à leurs membres.

Cette auto-critique peut être un point de départ salutaire, signale-t-on. Toutefois, jusqu'à maintenant, M. Laberge s'est surtout fait remarquer par des interventions en marge de la lutte intersyndicale. On ne connaît pas encore très bien ses vues sur les politiques économique et sociale.

LES FONCTIONNAIRES

L'événement peut-être le plus important de l'année syndicale est celui qui s'évoque le plus facilement: la préférence qu'une large majorité des fonctionnaires ont exprimée, à la fin de novembre, pour une organisation de caractère syndical, liée par des ententes à une centrale ouvrière, la CSN. Le 10 juin, le premier ministre Lesage annonçait en Chambre qu'un vote serait tenu parmi les fonctionnaires pour leur permettre de choisir entre le syndicat des fonctionnaires et le conseil général des employés du gouvernement. Ce dernier était une émanation des associations d'employés civils qui existaient depuis une vingtaine d'années dans le fonctionnarisme provincial.

L'aspect le plus frappant du vote syndical chez les fonctionnaires, qui exigea des mois de préparation et eut plus d'emvergure que bien des élections partielles, c'est qu'il se tint en marge de toutes les lois ouvrières existantes, sur la foi de parole du premier ministre et d'un arrêté ministériel créant un comité de surveillance du vote. En ce moment encore, aucun texte législatif n'encadre l'action syndicale des fonctionnaires; le code du travail précise seulement qu'ils ne relèvent pas de lui. L'élaboration d'une législation du travail dans la fonction publique sera sans doute l'un des thèmes dominants de l'année syndicale 1965.

LES CONFLITS

L'année 1964 a connu plusieurs conflits, remarquables soit par leur durée, soit par le nombre d'employés en cause, soit par l'enjeu, et parfois les trois en même temps. Dans la seule région métropolitaine, citons:

- la menace de grève chez les infirmières, évitée de justesse, au début de juin, par l'intervention de dernière heure du premier ministre; ce conflit consacra le principe de la présence du gouvernement provincial à la table de négociations dans le secteur hospitalier;

- la très longue grève de LA PRESSE, commencée en juin pour se finir avec l'année, où se jouaient les principes de la liberté d'information et de la protection des travailleurs contre l'automatisation, et qui touchait un millier d'employés;

- les deux grèves spontanées, en juin et en novembre des 2.500 débardeurs du port de Montréal, Québec et Trois-Rivières, avec l'arrière-plan d'une lutte intersyndicale (la CSN ayant fait une entrée dans ce secteur qui relève présentement de l'association internationale des débardeurs), et qui donna enfin aux débardeurs du St-Laurent le droit de se créer une caisse de retraite distincte de celle des débardeurs des Maritimes;

- le lock-out de la maison Dupuis Frères, qui ferma ses portes du 15 juin au 28 juillet, touchant quelque 800 employés;

- la grève aux chantiers maritimes de la Canadian Vickers, dans la première semaine de juillet, qui donna aux 800 employés une clause de contrat exemplaire au sujet des contrats à forfait;

- la grève de quelques heures de 2.200 employés non professionnels de trois hôpitaux de la métropole, geste qui aurait suivi 13.000 autres employés, n'eût été l'intervention rapide du premier ministre; la courte grève est survenue le 27 août, cinq jours avant l'entrée en vigueur du nouveau code du travail qui donnait le droit de grève aux employés d'hôpitaux et autres travailleurs des services publics.

Des six conflits mentionnés ci-haut, tous, à l'exception des grèves de débardeurs, touchaient des membres de la CSN. Il faut y ajouter la grève à la Régie des alcools qui déborda les cadres de Montréal.

Si l'année 1964 fut très agitée dans la métropole, qui a été le théâtre des principaux conflits et des principales étapes de la lutte intersyndicale (c'est à Montréal que la CSN a fait le plus de gain sur le CTC), il faut s'attendre à une grande activité aussi en 1965. Les observateurs croient, qu'en s'approchant de 1967, chacune des deux parties aux diverses négociations tentera de tirer le plus grand avantage de la période d'expansion qui précède l'Expo, et qu'il en résultera d'âpres luttes.



Judy LaMarsh, femme de l'année

Pour la seconde année consécutive, les rédactrices féminines des journaux canadiens ont désigné le ministre de la Santé comme étant la femme qui a été la plus en évidence dans les affaires publiques au cours de l'année qui vient de se terminer. Mlle Judy LaMarsh a été proclamée la "femme de l'année".

Les autres lauréates sont: sur le plan des sports, Petra Burka, étoile de patinage de Toronto; Simma Holt, journaliste et écrivain de Vancouver dans la section "art et littérature"; Maureen Forrester et Lois Marshall dans la section chant et l'actrice Kat Reid pour le théâtre, la radio et la télévision.



LA FRANCE AUX ANTILLES GUADELOUPE

HOTEL DE LUXE FLAMBANT NEUF

LE Fort Royal

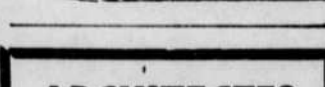
Deshales, Guadeloupe, Antilles françaises

- 75 chambres modernes à air climatisé, toutes donnant sur la mer des Caraïbes, et 25 ravissants chalets sur la mer!
- En saison toute l'année... climat idéal... paysages magnifiques... Port franc!
- Piscine, DEUX plages privées, tennis, tous les sports nautiques, yachting!
- Succulente cuisine continentale par des cuisiniers français!
- Taxes et pourboires compris.

Voyez votre agent de voyage ou écrivez aux

SERVICES OFFICIELS FRANÇAIS DU TOURISME

1170, rue DRUMMOND MONTREAL, QUE.



ARCHITECTES

BEAULIE, LAMBERT, TREMBLAY ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges Montréal - 937-9324

DAVID, BAROT, BOULVA ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU ARCHITECTES
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTÉ & PETRUCCI ARCHITECTES
1255, boulevard Lalrd Ville Mont-Royal Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD ARCHITECTE
59 ouest, rue St-Jacques MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET & AUDET ARCHITECTES
159, rue Principale HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York, OTTAWA, Ont. — 232-5913

PAUL-O. TRÉPANIÉ ARCHITECTE
GRANBY — 372-5888 MONTREAL — 276-6013

DECORATEUR

LAURENT LAMY DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

CITE DE WESTMOUNT
ENLÈVEMENT DES REBUTS

LES PROPRIÉTAIRES SONT AVISÉS QU'IL N'Y AURA PAS D'ENLÈVEMENT DES REBUTS LE JOUR DE L'AN, VENDREDI, LE 1er JANVIER, 1965.

L'ENLÈVEMENT DES REBUTS ORDINAIREMMENT ÉMIS POUR CETTE JOURNÉE SERA REMIS AU PROCHAIN ENLÈVEMENT RÉGULIER.

J.R. DAYE, Ing.P.
INGÉNIEUR DE LA VILLE

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

COURS DE MECANIQUE DE MARINE

Le ministère de l'Éducation organise des cours de mécanique de marine destinés au personnel de la marine marchande qui désire obtenir des brevets du ministère fédéral des Transports.

DEBUT DES COURS : Lundi le 4 janvier 1965

Les candidats doivent s'inscrire le même jour. Le nombre de places disponibles est limité. Inscription à :

L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DE MONTREAL
200 ouest, rue Sherbrooke

BIBLIOTHECAIRES
Jusqu'à \$7,860
Divers ministères de l'Etat OTTAWA

Baccalauréat en bibliothéconomie et un certain nombre d'années d'expérience.

Pour obtenir des précisions et des formules de demande, prière d'écrire SANS TARDER à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4.

Prière de rappeler le numéro de concours 64-2052.

COURTIER EN VALEURS

Maison canadienne-française recherche les services de représentants sérieux dans différentes régions de la province pour desservir clientèle établie. Expérience dans la finance serait un atout.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Case 807, Le Devoir

INGENIEURS DES RESEAUX D'ENERGIE ELECTRIQUE

OFFICE NATIONAL DE L'ENERGIE TRAITEMENT JUSQU'A \$13,800

Etude et analyse

- Réseaux de transport d'énergie et interconnexions
- Ressources hydrauliques et aménagement
- Puissance de production
- Profils d'accroissement de l'utilisation
- Transport d'énergie en haute tension
- Conseils techniques sur les demandes relatives à l'établissement de réseaux internationaux de transport d'énergie et à l'exportation d'énergie électrique.

Il s'agit de pourvoir à un poste immédiatement et probablement à d'autres sous peu.

Les ingénieurs sont invités à présenter un exposé sommaire de leur formation et de leur expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4. Prière de rappeler la mention 65-1153.

Un nouveau syndicalisme

Jusqu'à tout récemment, au Québec, le mot "syndicalisme" était presque exclusivement réservé aux groupements d'ouvriers. Depuis deux ans, et particulièrement en 1964, comme s'ils se souvenaient des vieilles racines grecques du mot (obtenir justice en commun), de nouveaux secteurs ont accédé à cette forme d'action.

C'est ainsi qu'au cours de 1964, les membres des professions libérales ont obtenu le droit de former des syndicats. Les premiers à s'en prévaloir furent les ingénieurs salariés dans le secteur public: ville de Montréal, Hydro-Québec et gouvernement provincial. Au début de l'hiver, ils ont formé une fédération d'ingénieurs qui pourrait, sous peu, devenir une fédération de cadres. Parmi les employés de la ville de Montréal, d'autres groupes professionnels se syndiquent: médecins vétérinaires, architectes, arpenteurs-géomètres. Les contremaitres et gérants de la Régie des alcools cherchent eux aussi à former un syndicat. Ils relèveraient de cette catégorie de "cadres", qui a déjà une tradition syndicale

en France, et qui groupe ceux dont l'autorité dans une entreprise vient, non pas de leur pouvoir financier, mais de leur compétence technique ou professionnelle, de leur ascendant sur les hommes.

De même, au cours de 1964, le syndicalisme médical québécois, par la Fédération des omnipraticiens du Québec, accédait à la reconnaissance internationale en organisant le congrès des syndicats médicaux France-Québec, le premier congrès syndical de médecins à se tenir en Amérique du nord. La formation de la Fédération des médecins spécialistes et celle de la Fédération de médecins fonctionnaires permettra peut-être de créer, en 1965, une Confédération québécoise des syndicats médicaux.

Enfin les cultivateurs, dans l'UCC, ont réclamé en 1964 l'adoption d'une loi du syndicalisme agricole. Le recours au mot syndicalisme dans leur cas, alors qu'ils possèdent une organisation de type syndical depuis plusieurs années, marque qu'ils entendent donner un caractère plus radical et plus militant à leur action.

POUR ÉLÈVES PROBLÈMES
Institut Privé St-Louis

offre aux garçons des cours classiques (d'éléments latins à versification), en difficultés scolaires, la possibilité de rejoindre un cours collégial régulier.

- chaque élève est suivi et guidé individuellement
- nombre d'élèves très limité pour plus d'efficacité
- Pour informations: jour, 849-9047 après 7 hres, 831-0012

VOYAGES HONE
La plus ancienne agence canadienne-française vous offre un service complet de voyages

Lisez et faites lire le Devoir

Voyage de groupe de 23 jours aux ILES HAWAII Du 25 février au 20 mars \$836.20 Canadiens

Visitez Vancouver en route vers ces îles du soleil!

1460, ave UNION (vis-à-vis Morgan) Tél.: 845-8221

"Plus de 50 années d'expérience"

HEUREUSES GAGNANTES
d'un voyage à Paris d'un voyage à New-York

Madame Fernande Dionne de Montréal (ci-haut) et Madame Roland Lacroix de Sherbrooke sont les deux gagnantes du "concours TOAST MELBA OLD LONDON" et GRISSENS GAUTHIER" qui s'est terminé le 31 octobre dernier.

Ce concours fut si populaire que nous organisons un

DEUXIEME "CONCOURS SENSATIONNEL"

1er prix : 15 jours à Paris (par Air France) pour deux personnes (ou \$1.200.00)

2e prix : 1 semaine à New York, pour deux personnes (ou \$400.00)

Aussi : 10 autres prix de \$100.00 chacun.

Vous n'avez qu'à remplir le coupon que vous trouverez à l'intérieur des boîtes de TOASTS MELBA OLD LONDON et de GRISSENS GAUTHIER et poster votre participation à :

O. Gauthier Ltee
8595, rue St-Dominique, Montréal 11, Qué.

1964 s'achève sur une question: le Parlement est-il encore apte à nous gouverner?

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — Le parlement est-il encore apte à nous gouverner? Les événements de 1964 qui n'ont fait, du reste, que confirmer les signes antérieurs de sa décadence permettent d'en douter. Du moins, s'il persiste dans sa forme actuelle. Certes le parlement n'est-il pas seul ni directement responsable, de la crise actuelle de la Confédération. Mais il n'y est pas non plus étranger. Au mieux, son ineptie l'empêche d'endiguer le processus. Au pis, elle l'accélère.

La Confédération n'a pas subi que des revers en 1964. Elle s'est donné un drapeau. Elle a fait le nécessaire pour rapatrier

sa constitution, depuis toujours en possession du parlement de Westminster. Elle a commencé à débrouiller les relations fiscales entre le pouvoir fédéral et les provinces: elle a singulièrement renforcé l'autorité des dernières pour l'instant et chargé un comité de répartir les champs de taxation en fonction des besoins de chaque niveau de gouvernement. En politique extérieure, elle a exploré de nouvelles avenues, inaugurant notamment une ère de collaboration étroite avec la France, pour la première fois, la composition ethnique du Canada se reflète dans ses relations avec l'étranger. Sur le plan économique, les espoirs timides qu'avait suscités la reprise de 1963 sont en bonne voie d'être dépassés. Les investissements ont grimpé en flèche; suivant les dernières indications, le taux d'expansion atteindra, sinon dépassera celui de l'an dernier (6 p.c.) et le déficit de la balance économique sera moindre.

Mais en dressant ainsi le bilan des événements dominants de la politique fédérale, on découvre que la plupart de ceux qu'il faut porter au compte de l'actif ont été extérieurs à l'action du parlement. Ils ont émané de décisions ou d'initiatives de l'exécutif et de l'administratif. Dans la tétralogie du pouvoir, même le judiciaire a pris le pas sur le législatif. Le parlement a vitupéré durant un mois les pouvoirs discrétionnaires du ministre de l'immigration qui l'autorisaient à emprisonner toute personne suspecte cherchant à pénétrer au Canada, c'est finalement la Cour suprême qui a remédié à la situation en déclarant ces pouvoirs "ultra vires". Dans l'avenir, la Cour suprême assumera encore plus d'importance, devenant l'arbitre des différends constitutionnels.

Inversement, presque tous les événements qui s'inscrivent dans la colonne du passif ont été l'oeuvre du parlement ou le

résultat de son désaveu. Et ce passif n'est pas moins lourd que l'actif.

La tension entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française a connu une acuité spéciale en 64 en raison, particulièrement, du débat sur le drapeau et du battage incessant qui a précédé la visite de la reine en septembre. L'équilibre politique est plus précaire que jamais: à l'instar du NPD, le Crédit social s'est fractionné et les conservateurs québécois menacent maintenant de rompre avec leur parti. Le gouvernement, perpétuellement défailant, multiplie les faux pas et ne réussit à se maintenir au pouvoir, semble-t-il, qu'à défaut d'une équipe de rechange capable de recueillir les suffrages de la majorité. Dans les élections partielles survenues au cours de l'année, seul le NPD, naguère le plus petit des partis d'opposition a marqué des gains. La session, encore inachevée, s'est distinguée davantage par la lenteur de sa procédure et la vanité de ses débats que par sa durée, quoiqu'elle ait sur ce plan établi un record. Enfin, comme ils impliquaient tous des ministres, des députés et des fonctionnaires de langue française, les scandales et les bruits de scandales qui ont enveloppé le parlement durant les dernières semaines sont devenus autant de coups assésés sur le chambranle de la Confédération.

Durant sept semaines, tandis que la Chambre des communes faisait un carnage de toutes les manifestations de bonne volonté tendant à rapprocher les deux groupes ethniques, des mesures législatives pressantes sont restées sur le carreau: établissement d'un régime de retraite, adoption du code du travail, ratification des ententes fiscales fédérales-provinciales, révision de la loi sur les banques, réorganisation des services ferroviaires, création du ministère de l'aménagement rural et

du ministère du trésor, refonte de la loi sur la citoyenneté, application de tarifs douaniers contre la publicité contenue dans les périodiques étrangers, etc., bref, plus de la moitié du programme législatif du gouvernement qui devra attendre la reprise de la session, en février, avant d'être examinée. Encore n'a-t-on aucune garantie qu'elle le sera à ce moment; le moindre hiatus dans l'un quelconque des projets de loi pourrait tout reporter à la prochaine session. La Chambre a géré même le fonctionnement quotidien de l'administration en différant considérablement l'examen des crédits de chaque ministère et en obstruant à deux reprises l'adoption des crédits provisoires requis par le gouvernement.

Outre les quelques paroles destinées à marquer des points dans la lutte électorale constante que se livrent les partis, le débat sur le drapeau, qui a été alimenté par près de 300 discours, fut un ramassis de préjugés et de vieilleries qui ne pouvaient servir qu'à creuser davantage le fossé qui sépare le Canada anglais du Canada français. Les députés hostiles au projet du gouvernement de substituer le drapeau à feuille d'érable au Red Ensign l'ont interprété comme une tentative de priver l'élément de langue anglaise d'une de ses traditions les plus chères afin de satisfaire au caprice du Canada français et de gagner ses faveurs.

Le débat a pris fin par l'application du règlement de clôture. Tous les partis de l'opposition, sauf le Ralliement des créditistes qui est confiné à la province de Québec et partant, homogène, se sont divisés lors de la dernière mise au voix et ils en ressortent meurtris. Du côté ministériel, un seul député s'est désolidarisé du parti libéral.

(Suite à la page 19)

Québec 1964 ou l'heure du redressement fiscal

Par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — L'événement politique le plus important de 1964 est sans doute la victoire qu'a remportée le gouvernement du Québec dans le domaine des relations fédérales-provinciales. Elle peut se résumer en une seule phrase: Le Québec touchera 44 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers et se retire de vingt-huit programmes conjoints.

Les relations fédérales-provinciales avaient atteint leur point critique, le 2 avril, alors qu'à la fin de la conférence de Québec, le premier ministre, M. Jean Lesage, avait fait une déclaration dramatique se disant insatisfait des résultats de la rencontre, laissant planer sur les contribuables la menace de la double taxation et affirmant sa nette détermination d'avoir recours aux tribunaux pour bloquer le projet fédéral d'allocations scolaires aux étudiants de 16 et 17 ans.

Dans le secret le plus absolu, les négociations se sont poursuivies pour aboutir, le 17 avril, à une lettre de M. Pearson concédant aux provinces deux points supplémentaires par année de l'impôt sur le revenu des particuliers et offrant de verser au Québec une compensation fiscale couvrant les allocations que la province versait déjà aux étudiants de 16 et 17 ans.

Un mois plus tard, le premier ministre du Canada faisait une nouvelle concession: les provinces étaient désormais libres de se retirer de vingt-huit programmes conjoints et de toucher une équivalence fiscale.

En plus de ces deux concessions, le gouvernement fédéral a reconnu l'excellence du projet québécois de régime de rentes et consenti à adapter le sien.

En politique intérieure, le fait dominant est la création du ministère de l'éducation et la publication des deuxième et troisième volumes de la commission Parent.

Signalons également l'adoption du bill 54 réglementant les relations de travail.

La session de 1964 fut la plus longue de l'histoire parlementaire du Québec et le budget, le plus considérable. Cette session fut marquée par le travail laborieux des comités de la Chambre: carte électorale, constitution, comptes publics, relations industrielles, fonction publique, etc. Le plus occupé fut sans doute celui de la commission Parent.

Il faut souligner le sérieux et l'absence complète de l'esprit de partisanerie avec lesquels oeuvrent les membres de ce comité. Ce nouvel esprit de l'opposition s'es: fait même sentir durant la session alors que le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, s'est efforcé d'inaugurer un nouveau style qu'il se propose de cultiver à nouveau au cours de la prochaine législature. Il abandonne l'opposition systématique et hargneuse pour se livrer à une

critique intelligente de la politique gouvernementale. Quelques rares collègues ne lui ont pas pardonné ce revirement. On classe l'affaire Gabias-Hamel, survenue à la toute fin de la session, comme une manifestation de révolte contre M. Johnson.

On sait que l'accusation portée par le député des Trois-Rivières contre l'ex-procureur général a abouti à un verdict de non-lieu au comité des privilèges et élections. Me Yves Gabias devait payer très cher cette aventure en étant banni pour trois ans de l'Assemblée législative.

Le parti libéral a connu également quelques difficultés quand Me Georges-Emile Lapalme a annoncé de sa chambre d'hôtel qu'il démissionnait comme ministre des affaires culturelles. Il avait même l'intention de délaissier son siège d'Outremont et de quitter définitivement la vie politique. Cependant à la suite d'une conversation avec le premier ministre, il consentait à demeurer député.

Cet événement n'a guère terni le prestige du parti libéral si l'on considère que, quelque temps après cette démission, le gouvernement remportait sans difficulté, au cours d'élections partielles, les comtés de Dorchester, Matane, Saguenay et Verdun. Cette élection a marqué l'entrée au cabinet d'un personnage qui, depuis lors, n'a cessé d'être la cible des louanges les plus flatteuses comme des critiques les plus acerbes.

Comme premier geste officiel, Me Claude Wagner a signé un rapport qui a soulevé un tollé général à travers la province. Il faisait suite à l'événement le plus désagréable de l'année, à cause des scènes disgracieuses qu'il a provoquées: la visite royale.

Au crédit de Me Wagner, il faut noter sa ferme volonté de moderniser le département du procureur général et de rendre l'administration de la justice plus expéditive et plus accessible. Me Wagner est la seule nouvelle figure du cabinet 1964. Le 31 août, un mois et quelques jours avant son élection dans Verdun, il devenait solliciteur général en attendant de remplacer définitivement Me René Hamel comme procureur général, le 30 octobre. Ce jour-là, Me Hamel était nommé juge de la Cour supérieure.

Le 25 novembre, c'était au tour de M. Lionel Bertrand de quitter le cabinet pour entrer au Conseil législatif. M. Gérard Cournoyer le remplaçait au tourisme, chasse et pêche, et Mme Claire Kirkland Casgrain possédait aux transports et communications.

Pour terminer cette brève revue, signalons l'événement le plus cocasse de l'année: l'entrée en la salle de l'Assemblée législative d'une femme inconnue qui a d'abord provoqué un mouvement de stupeur parmi députés et ministres pour finalement s'attirer un franc éclat de rire lors de sa sortie, escortée du sergent d'armes.



La pointe de gâteau!

Il y avait une fois un beau gros gâteau. Un énorme gâteau. Tout autour du gâteau, il y avait

quatre petits garçons. Un avait la peau blanche, un autre, la peau noire, un troisième, la peau jaune et le dernier, la peau rouge. Les quatre petits garçons mangeaient le gâteau.

Et, merveille... plus ils mangeaient de gâteau, plus il en restait. Puisque Dieu a créé la terre, Il a certainement prévu assez de place pour tous! Que 1965 soit l'année de la fraternité!*

*Fraternité, coopération... deux mots dont l'interdépendance est d'une évidence fulgurante. Ils sont source de paix et de progrès dans tous les domaines de l'activité humaine. C'est là l'objectif des Nations unies qui ont déclaré 1965 l'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION.



Une bonne et heureuse année!



un GROS merci aux Québécois

GROS GIN MARCHAND
un mélange parfait de genièvre

Une distillerie véritablement canadienne-française
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEE
1000 RUE DE LA SAISON, QUÉBEC
QUÉBEC, P. Q.

Le GROS GIN MARCHAND a conquis d'emblée les Québécois. Lancé depuis à peine deux mois, il a déjà dépassé les deux tiers de son objectif de ventes pour l'année.

Pas étonnant... puisque le GROS GIN MARCHAND est un vrai gros gin de chez nous, fait par des Québécois pour les Québécois et distillé par une vraie distillerie canadienne-française.

Québécois, nous comptons sur vous pour continuer d'aller de l'avant!

Les Distilleries MARCHAND Limitee
une distillerie véritablement canadienne-française
Québec - Qué.
Produit et emballé dans la province de Québec, Canada

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Le Conseil du travail de Montréal a 80 ans

Le président du Conseil du travail de Montréal a rappelé hier que 1965 marquera le 80e anniversaire des origines du CTM, affilié à la Fédération des travailleurs du Québec. Cette commémoration, a déclaré M. Jean-Paul Ménard, nous rappellera la brûlante ferveur des pionniers du syndicalisme dans la région et les luttes inimaginables qu'ils ont engagées pour assurer le triomphe de la liberté d'association et de la justice économique. Dépourvus de moyens, appuyés uniquement sur leur courage, ils ont réussi à faire reconnaître par une société réfractaire les principes sociaux qui, aujourd'hui, guident tous les groupements progressifs. Cette prise de conscience collective de travailleurs, il y a 80 ans, a suscité des changements qui ont bouleversé l'ordre établi et ont ouvert des horizons nouveaux assurant l'établissement d'une société plus responsable.

Bourses fédérales

OTTAWA — Le ministère des Ressources nationales a annoncé qu'il avait accordé des bourses à trois étudiants se spécialisant dans la biologie des bêtes sauvages... Ces bourses, valant \$1,200 chacune, sont offertes pour la première fois cette année. Les bénéficiaires sont : Jean Béard, 26 ans, de Charlesbourg, Qué., étudiant à l'université de la Colombie britannique; Kim R. Clark, 27 ans, d'Ottawa, étudiant à l'université de Toronto; et Donald C. Thomas, 26 ans, de Richmond, en Colombie britannique, étudiant à l'université de la Colombie britannique.

Exploit humanitaire

Grâce à la collaboration spéciale de trois sociétés de trans-

port aérien, un médicament précieux a pu être acheminé à travers le monde en 38 heures pour tenter de sauver la vie d'un patient. Un appel lancé de l'aéroport de Las Palmas, aux Iles Canaries, demandait d'urgence de la sarcomyine pour tenter de sauver un jeune espagnol vraisemblablement atteint du cancer des yeux. A Paris, Air-France alerta son représentant au Japon où se trouvait le médicament. Un appareil japonais de la société Jal amena le médicament de Tokyo à Londres, puis Air-France l'apporta à Madrid, d'où la société Iberia le transporta à Las Palmas où le remède fut administré.

Les malades mentaux

Les 12 filiales de l'Association canadienne pour la santé mentale ont distribué plus de 32,000 cadeaux à l'occasion de Noël. M. Doris Lussier, qui avait accepté la présidence de la Campagne du cadeau de Noël pour le malade mental oublié a déclaré que jamais il n'a rencontré autant de compréhension et de dévouement à la cause de la santé mentale. L'intention de l'ACSM n'est pas d'augmenter son objectif de cadeaux à chaque année. Elle tend plutôt, par son programme d'éducation et d'information, à réduire le nombre de malades mentaux oubliés. "Plus la population acceptera sa responsabilité de visiter les malades et de s'occuper de leur bien-être, de dire M. Lussier, moins il y aura de raisons de tenir cette campagne de Noël.

Camions Sicard

THETFORD MINES — La Société Asbestos Corporation Limited a acheté huit camions diesel KW-Dart-Sicard de 45 tonnes de la maison Sicard, de Ste-Thérèse, fabricant d'équipement lourd, annonce M. J.-Yves Paquet, directeur des achats de la compagnie minière. Les nouveaux camions,

qui seront munis de benues d'acier, seront livrés au cours des six prochains mois. La première livraison se fera en janvier 1965. Les camions de fabrication canadienne, actionnés par des moteurs diesels Cummings, sont utilisés pour tirer les wagons de minerais dans les minières British Canadian et King Beaver de l'Asbestos Corporation.

St-Félicien a 100 ans

Tous les citoyens, anciens et actuels, de la municipalité de St-Félicien sont invités à prendre part aux fêtes du centenaire qui auront lieu au cours de 1965. Le comité d'organisation des fêtes invite toutes les personnes qui ont déjà vécu à St-Félicien ou qui connaissent des gens qui y sont déjà demeurés et qui habitent ailleurs maintenant, à communiquer les noms et adresses à la Commission du centenaire, C.P. 124, Hôtel de Ville, Saint-Félicien, comté de Roberval.

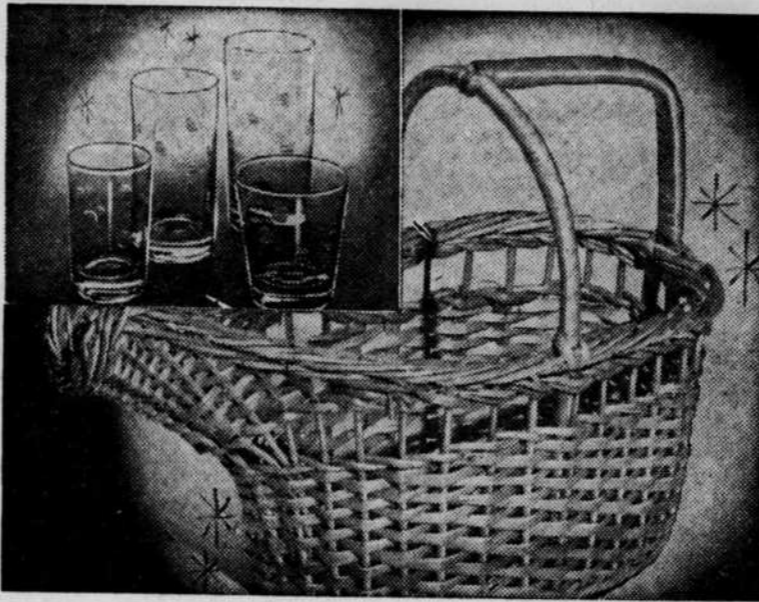
Six conférences sur Montréal au SCWU

L'adjoint au recteur du Sir George Williams University, M. Treflé Lacombe, annonce une série de six conférences présentées par le Comité d'études canadiennes, sur le thème de Montréal. Cette série de conférences débutera vendredi soir, le 5 février, à 8h.30, pour se poursuivre les cinq vendredis suivants : 12, 19 et 26 février, puis les 5 et 12 mars. On y traitera successivement de l'histoire, du port, de la géographie urbaine, du développement ethnique, de l'administration municipale et de l'architecture de Montréal. Ces conférences seront données en anglais, à la salle 422 de l'édifice K. E. Norris, 1435 rue Drummond, par le journaliste Leslie Roberts, M. Brian Slack, M. R.W.G. Bryant, l'abbé Norbert Lacombe, M. Thomas Plunkett et M. J. Bland.

La société Champlain

La Société nationale Samuel de Champlain offre à ses membres, à ses amis ainsi qu'à la population canadienne ses meilleurs vœux pour l'année 1965. Chaque nouvelle année, déclare le président de la société, M. Georges Boulanger, apporte aux Canadiens sans distinction de langues, de religions ou d'intérêts économiques, l'occasion de prendre une nouvelle conscience des obligations et des devoirs que leur impose l'histoire, et de regarder le chemin parcouru depuis la fondation du Canada, en 1608, par l'illustre héros national, Samuel de Champlain.

MORGAN



Accessoires pour l'hôtesse avertie... panier à vin, jolis verres Libby!

A. Panier à vin — Un cadeau pratique pour l'hôtesse! Panier à vin verseur de style distingué en acier blanc trempé, au complet avec anneau — goulot empêchant la bouteille de glisser. Spécial 1.88
B. Verres Libby — Tout désignés pour les réceptions, pratiques pour usage domestique! Verres à fonds épais, clairs comme du cristal, taillés à la main avec motif contemporain "Constellation" Morgan. Choix de formats pratiques: verre à jus 5 oz., Old fashioned ou verre de 9 oz. ou 12 1/2 oz. Spécial la douz. 2.79
TELEPHONEZ A 842-6261
Articles de maison, rayon 37, au sixième. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard



Accompagnez vos souhaits de Bonne Année avec des chocolats "Pot of Gold" de Moirs!

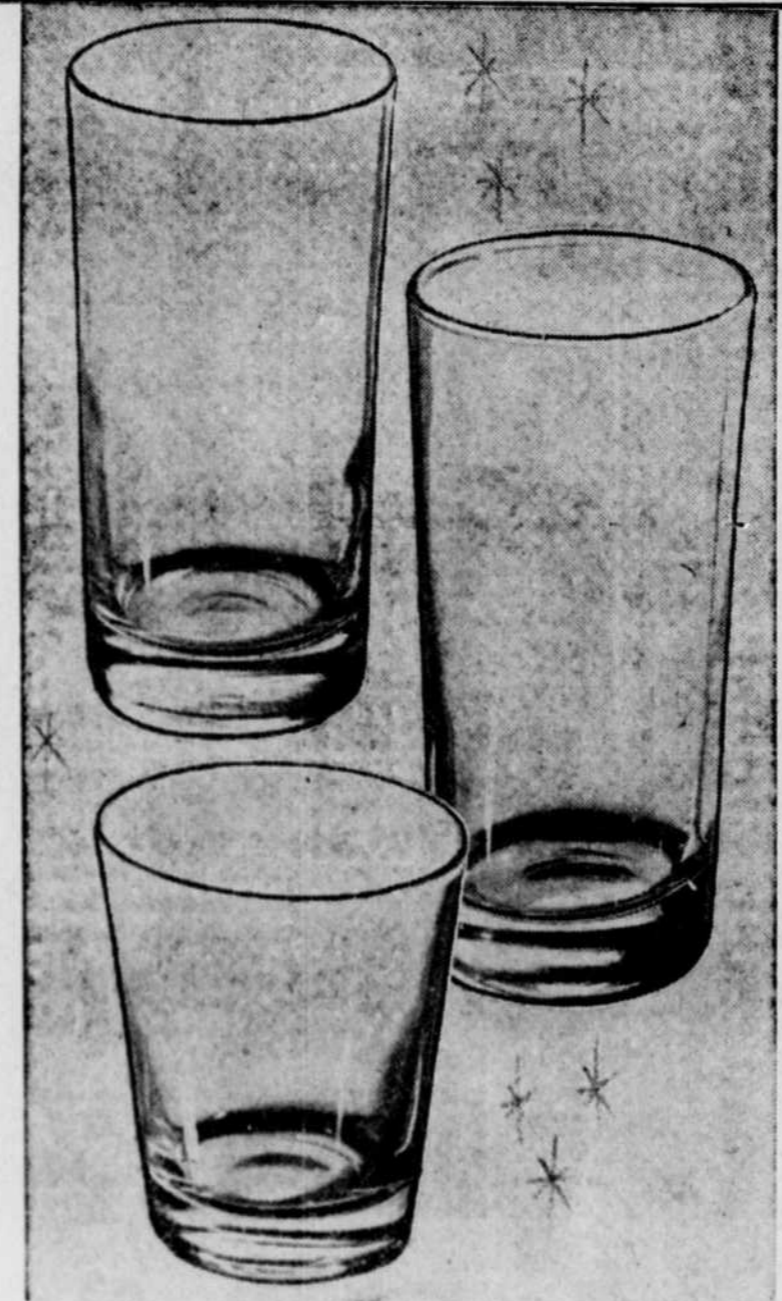
Pour quelqu'un de spécial, des bonbons "Pot of Gold" dans une jolie boîte cadeau, contenant une bonne variété de centres mous généreusement enrobés de riche chocolat qui fond dans la bouche! 2 LBS. 3.90
TELEPHONEZ A 842-6261
Comptoir des bonbons, rayon 25, au rez-de-chaussée. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

Accueillez l'An Nouveau en dansant sur la musique de vos disques préférés!

1. Invitation à la danse (Vol. II), Lucien Hé-tu. Hi-Fi 1.98 Stéréo 2.49
2. Lush Latin & Bossa, Nova Too, Clebanoff et son orchestre. SR-60824. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
3. 50 Fabulous Dance Favourites, Ralph Mar-terrie et son orchestre, UAL-3349. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
4. Hot Time Tonight, Grady Martin et le Slow Foot Five. DL-8883. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
5. Music, Martinis and Memories, Jackie Gleason et son orchestre W-509. Hi-Fi 3.98 Stéréo 4.79
6. Dream Dancing, Ray Anthony et son or-chestre ST-723. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
7. Viva Cugat, Xavier Cugat et son orches-tre. PPS-2015. Hi-Fi 4.19 Stéréo 4.79
8. Hi Neighbour Dance Party et Paul Jones. Microsilion E8 Hi-Fi; seulement 1.98
9. Dance Discothèque. DL-4556. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
10. Dance Program, Jan Gaber et son orches-tre, DL-4196. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
11. Your Guy Lombardo Medley. T-739. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
12. New Year's Eve with Guy Lombardo et ses Royal Canadians. IL-4177. Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19
13. Golden Instruments, Billy Vaughn, DLP-3D16 Hi-Fi 3.36 Stéréo 4.19

TELEPHONEZ A 842-6261

Disques, rayon 31, au cinquième. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard (Veuillez passer vos commandes en indiquant le numé o du disque, et si c'est hi-fi ou stéréo que vous désirez).



Verres à transparence du cristal très utiles pour les réceptions!

6 pour .89

De grande simplicité de ligne... un achat intéressant à ce prix économique! Forme allongée, fonds épais, clairs comme du cristal et bords roulés de grande résistance aux éclats... très pratiques pour toute la période des fêtes, pour usage quotidien aussi! Choix de grandeurs: 6 1/2 oz., 9 1/2 oz. ou 11 1/2 oz.

TELEPHONEZ A 842-6261

Cristal et verre, rayon 34, au quatrième. Aussi à Dorval, Rockland et Boulevard

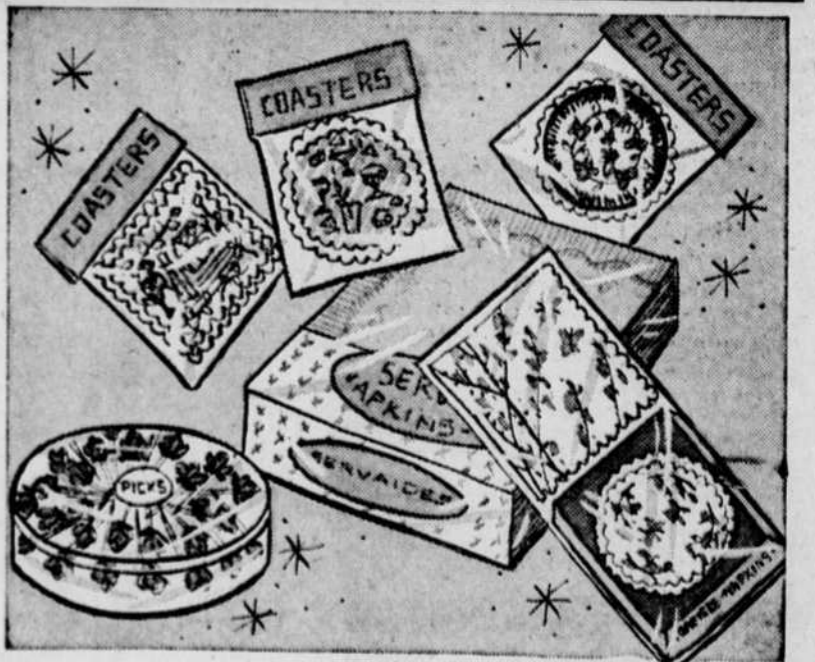
Les cinq magasins Morgan fermés demain
JOUR de l'AN
OUVERTS TOUTE LA JOURNEE SAMEDI
magasin principal jusqu'à 5h.30 — succursales jusqu'à 6h.
Ouverts lundi: magasin principal de 9h. à 5h.30
Succursales de 9h.30 à 6h.



Soyez prêts! Achetez vos films Kodak et lampes-éclair G-E maintenant!

- | | | | |
|--|------|---|------|
| A. Kodak, film en couleur 8 mm. ch. | 3.35 | E. Kodak, film en couleur 127-620 pour diapositives. Ch. | 1.25 |
| B. Kodak, film en couleur 35 mm. 20 poses | 3.35 | F. General Electric, lampes-éclair AGI. La douz. | 1.27 |
| 36 poses ch. | 5.25 | AGIB. La douz. | 1.57 |
| C. Kodak, film en noir et blanc 127-620. Ch. | .42 | G. General Electric, lampes-éclair M2. La douz. | 1.27 |
| D. Kodak, film en couleur pour imprimés, 127-620. Ch. | 1.19 | M2B. La douz. | 1.57 |

TELEPHONEZ A 842-6261 (livraison sur commande de \$1 et plus)
Appareils photographiques, rayon 24, au rez-de-chaussée. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard



Pour célébrer l'An Nouveau! Accessoires de réceptions

- | | | |
|---|------------|-----------|
| A. Ensemble serviettes de papier et sous-verres — Serviettes et sous-verres de belle présentation en papier fini toile... choix de huit décors. Ensemble composé de 12 sous-verres et 20 serviettes de papier. | .45 | l'ens. |
| B. Sous-verres à endos ciré — Jolis sous-verres en papier de grand pouvoir absorbant et de grande protection pour les meubles... endos ciré non glissant. Choix de forme ronde ou carrée, 12 sous-verres par paquet. | 2 pour .45 | |
| C. Piques de cocktail — Motif fleur... très commodes et décoratifs pour hors-d'œuvre, olives. Boîte de 24 piques blanches surmontées d'une rose en plastique de couleur. | 1.09 | la boîte |
| D. Serviettes de papier — Papier fort, doux, gaufré d'aspect toile. Choix de couleurs: blanc, rose, vert ou jaune. Environ 17 po. x 17 po. 50 serviettes par paquet. | 1.75 | le paquet |
- Pas de commandes postales — Téléphonez à 842-6261
PAPETERIE, (Rayon 18), au rez-de-chaussée

BONNE et HEUREUSE ANNEE
à tous
NOS CLIENTS et AMIS
Notre établissement ouvrira
ses portes comme d'habitude
SAMEDI, le 2 JANVIER 1965

UN RABAIS de 20%
sera accordé à tous les acheteurs qui se présenteront ce jour-là et durant le mois de janvier sur nos chemises de couleurs (13 1/2-20) cravates, foulards, bijouterie, pyjama, robes de chambre, souliers, complets et paletots prêts à porter ou confectionnés sur mesures individuelles.

H. PRÉVOST Ltée
405 est, Ste-Catherine (angle St-Denis)
Tél. : 288-6153
Stationnement gratuit en face à 1276 rue St-Denis



BEEFEATER BEEFEATER

Si vous aimez le "dry gin" de Londres c'est de Londres qu'il faut l'exiger

Le gin sec importé le plus vendu en Amérique
BEEFEATER
Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough

OUVERT LUNDI LE 4 JANVIER
Nouvel emplacement
STEINBERG & MIRACLE MART
COMMUNE BUREAU D'EMPLOI
PLACE CRÉMAZIE
110 e., boul. Crémazie
Stationnement gratuit au supermarché Steinberg Boul. St. Laurent angle Crémazie.
Autobus: 100 (est-ouest) angle Crémazie. 55 & 77 (nord-sud)

Des perspectives illimitées s'offrent à vous au nouveau bureau d'emploi Steinberg, situé maintenant en un endroit plus accessible. L'expansion et le progrès constants des entreprises de la compagnie Steinberg Limitée ont créé des nouveaux postes dans un grand nombre de domaines divers.

LES 3 ÉTAPES FACILES DU CHOIX D'UNE CARRIÈRE:

1. Remplir une formule de demande d'emploi au bureau d'emploi Steinberg.
2. Obtenir sur place un rendez-vous.
3. Examen médical sans même sortir de l'édifice.

Heures d'ouverture du bureau d'emploi
du lundi au vendredi, 8:45 a.m. à 5 p.m. Fermé le samedi.
Téléphone: 384-9538
L'ENDROIT PAR EXCELLENCE OU TRAVAILER
L'ENDROIT PAR EXCELLENCE OU FAIRE SES EMPETTES

A Edmonton où il discute avec Manning de la réaction d'un nouveau parti

Thompson soutient que Pearson devrait se défaire de quatre de ses ministres

EDMONTON. — Le chef national du Crédit social a déclaré hier à Edmonton qu'un nuage de soupçon flottait au-dessus de quatre ministres fédéraux et que le gouvernement libéral devrait renvoyer ces quatre ministres.

M. Robert Thompson n'a pas mentionné les noms des quatre ministres qui devraient être congédiés mais il a précisé que le ministre de la Justice n'était pas de ce nombre. Selon M. Thompson, M. Guy Favron est un homme de principe qui a commis une erreur de jugement.

Il a maintenu qu'à moins d'un nettoyage complet par l'administration fédérale, il y aurait des élections générales et cela dans les prochains mois.

M. Thompson a dévoilé au cours d'une interview qu'il se trouvait à Edmonton pour discuter avec le premier ministre de l'Alberta, M. Charles Manning, de la possibilité de fonder un nouveau parti politique. Il a répété à la même occasion, ce qu'il avait déjà affirmé auparavant à Reid Deer, que son parti retirerait son appui au parti libéral à moins qu'il ne se dégage complètement des soupçons de corruption et de contrainte pesant sur lui.

L'atmosphère actuelle ne peut être tolérée au Parlement, a affirmé M. Thompson, parce que cette atmosphère a rabaisé l'estime que les citoyens canadiens plaçaient dans le Parlement.

Il a dit que la possibilité de créer un nouveau parti politique au Canada pouvait devenir une réalité plus tôt que prévu si des élections générales étaient décrétées. Le premier ministre Manning et lui-même verraient ces temps-ci d'ailleurs à établir la politique et les principes de base d'un nouveau parti.

Selon M. Thompson l'attitude de neutralité adoptée par le Crédit social à la Chambre des communes a fait des représentants de ce parti les chefs évidents d'une nouvelle orientation politique mais un nouveau parti rallierait tous les partis du "centre-droit".

M. Thompson a affirmé que le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, présentera une motion de blâme contre le gouvernement libéral presque sûrement à la prochaine session.

Le chef du Crédit social a précisé que les neuf représentants de son parti ne pouvaient pas accorder leur appui au gouvernement au cours du vote qui suivra cette motion de blâme à moins que le gouvernement fasse d'abord maison nette avant que la Chambre des communes ne se réunisse de nouveau, le 16 février.

Si le gouvernement ne se débarrasse pas de certains hommes, les soupçons porteront également sur le Crédit social, après

que celui-ci aura appuyé les libéraux, a rappelé M. Thompson. Son parti a jusqu'ici pris la part du gouvernement dans tous les votes sur des motions de blâme.

M. Thompson a précisé qu'il ne posait aucun ultimatum aux libéraux, mais qu'il rappelait au premier ministre, M. Lester Pearson, les faits tels qu'ils lui apparaissent.

Il a répété que le Crédit social continuera à accorder son appui aux projets de loi du gouvernement, qui lui sembleront bons, et s'opposera de façon constructive aux projets, qui ne lui sembleront pas opportuns.

M. Thompson a d'autre part fait la déclaration suivante à l'occasion du Nouvel An :

"La vieille année est chose du passé. Au cours de 1965, chacun de nous aura des responsabilités envers le monde, envers le pays et envers Dieu, responsabilités qui devraient nous donner la détermination de tendre la main dans un geste de fraternité sans égard aux barrières de race, de couleur et de religion.

"Nous avons envers notre pays la responsabilité d'être des citoyens de caractère et de valeur, déterminés pour l'an 1965 à construire et non à détruire.

"Pour ce qui est de notre responsabilité envers Dieu il appartient à chacun de nous de décider. Nous avons tant de raisons de le remercier pour ce qui s'est passé en 1964. Entrepreneurs l'année 1965 bien déterminés à faire valoir sa vérité et son droit".



Valade: légèrement transformé, le parti tory reprendra le pouvoir

M. Georges Valade, député conservateur de Montréal-St-Marie aux Communes, a prédit hier que "le parti conservateur remportera la prochaine élection avec une très petite réorganisation de la direction du parti."

Mais, a-t-il dit au cours d'une entrevue, "ce ne serait pas sage d'élaborer d'avantage à ce stade-ci."

M. Valade, qui est rentré récemment d'une visite d'un mois à Formose, répondait à des questions au sujet d'un réajustement possible de l'aile québécoise du parti conservateur. Le chef québécois, M. Léon Balcer, a déjà dit qu'il songe sérieusement à quitter le parti et doit annoncer une décision en janvier.

M. Valade a dit qu'il a manqué le vote sur le drapeau aux Communes parce qu'on l'avait assuré qu'il n'aurait pas de vote avant Noël.

Mais s'il avait été à Ottawa, a-t-il dit, il aurait voté avec M. Balcer en faveur du nouveau drapeau, contre l'Union Jack.

Le drapeau à feuille d'érable unique adopté par les Communes "n'est pas un très joli drapeau, mais j'aurais voté en faveur, comme symbole de l'unité canadienne."

La Chine

Dans le domaine des affaires internationales, le député montréalais a dit qu'il s'oppose à la reconnaissance de la Chine communiste aux Nations unies et il est également opposé à l'idée que Formose et la Chine siègent en même temps aux Nations unies.

"C'est stupide," a-t-il dit. "C'est comme si un homme divorcé vivait avec sa première femme et sa seconde femme en même temps."

Il a dit avoir constaté que l'explosion de la bombe nucléaire chinoise a consolidé les pays asiatiques contre le communisme.

"Certaines personnes ont cru qu'il y aurait de la panique," a-t-il dit, "mais, au lieu de cela, la situation est contraire."

Neuf programmes de travaux d'hiver

OTTAWA — Le ministère du Travail fait part de l'approbation de neuf importants travaux d'hiver bénéficiant de subventions fédérales, pour la Québec.

Ce sont les contributions fédérales qui figurent entre parenthèses :

Côte nord du golfe Saint-Laurent, \$1,724,480 pour la construction de routes, de ponts, de jardins publics et de terrains de jeu (\$1,083,713); Ste-Blandine, \$100,000 pour une usine d'épuration (\$21,000); Terrebonne, \$215,000 pour des tuyaux d'égout et d'aqueduc (\$33,000); Sherbrooke, \$234,400 pour une usine de pompage, des conduites d'eau et d'aqueduc (\$22,070); Brome, \$50,000 pour l'aménagement de parcs et de terrains de jeu (\$20,250).

Saint-Vincent-de-Paul, \$633,256 pour trottoirs, tuyaux d'égout et d'aqueduc (\$119,500); St-Dominique-de-Jonquière, \$228,500 pour aqueduc et égout (\$64,200); Montréal, \$1,119,020 pour un planétarium, des conduites souterraines pour égout et signalisation de trafic (\$149,222); Préville, \$288,707 pour tuyaux d'aqueduc et d'égout (\$20,000).

Le président de la Chambre de commerce: Le Canada s'achemine vers une autre année de saine prospérité

Le président de la Chambre de commerce du Canada, M. A. J. Little, a déclaré dans son message de fin d'année, qu'il y a tout lieu de croire que le Canada s'achemine vers une autre année de saine prospérité économique.

L'expansion de l'économie canadienne en 1964, poursuit le président de la Chambre s'est manifestée sur une vaste étendue. Les exportations ont connu une activité intense et l'accroissement des ventes de produits finis a été très encourageant. Les investissements en capital ont aussi fortement stimulé l'é-

conomie en 1964. Les prix canadiens sont demeurés relativement stables, comparativement aux années d'après-guerre. Quoique l'on puisse être satisfait de l'année qui prend fin et avoir foi en celle qui va commencer, le Canada doit cependant tenir compte de la concurrence engendrée par les récents abattements fiscaux aux Etats-Unis. Il faut envisager une réduction du taux des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés. Pour que l'économie

en tire le meilleur parti, il faudra agencer les dispositions prises à cet égard, en regard du degré de force que manifestent les programmes de capitaux des entreprises et d'autres secteurs de l'économie."

L'avenir
Se tournant vers l'avenir, M. Little affirme que le commerce occupe une place tellement importante dans notre économie, que le Canada ne pourra faire autrement que subir l'influence de l'issue des négociations actuelles du GATT. Il dit que la Chambre de Commerce du Canada appuyait la décision du gouvernement de s'efforcer de jouer un rôle positif dans les négociations et qu'elle avait hâte de voir augmenter les débouchés pour les produits canadiens sur de nombreux marchés extérieurs.

OTTAWA. — C'est le 8 janvier que doit commencer l'envoi massif de six millions et demi de formules d'impôt sur le revenu directement aux contribuables. D'après ce que communique le ministre du revenu national, il s'agit d'un nouveau mode de distribution des formules d'impôt.

Les Canadiens recevront leurs formules d'impôt dès le 8 janv.

En outre, les cultivateurs et pêcheurs à l'intention desquels il est publié un Guide des cultivateurs et pêcheurs à recevoir cette publication environ une semaine avant leur formule d'impôt.

Chaque contribuable qui a produit une déclaration l'an dernier recevra sa formule "personnelle" d'impôt, sur laquelle auront été imprimés son nom, son adresse et son numéro matricule, ainsi qu'une copie supplémentaire à classer dans ses dossiers. Un guide fiscal, une brochure explicative et une enveloppe de renvoi accompagneront les formules.

Les contribuables devraient commencer à recevoir les formules dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick à partir du 12 janvier; dans la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Yukon, la Saskatchewan et le Manitoba à partir du 18 janvier; dans le Québec à partir du 15 janvier; dans la région de Montréal à partir du 18 janvier et dans l'Ontario à partir du 19 janvier dans les régions de Toronto et d'Hamilton à partir du 25 janvier.

Par le passé, les employés recevaient leur formule de leur patron. Les personnes à leur compte, y compris les cultivateurs et pêcheurs, allaient chercher leur formule au bureau de poste.

Les nouveaux contribuables et les contribuables qui gâchent leur formule "personnelle" de déclaration ou qui ne la recevront pas parce qu'ils ont

changé d'adresse pendant l'année, pourront obtenir d'autres formules à leur bureau de poste ou au bureau de district d'impôt.

C'est au Canada que se fait le plus d'appels téléphoniques

Pour la 12e année consécutive, c'est au Canada qu'on a fait en 1963 le plus grand usage du téléphone.

Selon des chiffres compilés durant l'année 1964, les Canadiens ont fait en moyenne 597,7 appels par personne en 1963. C'est en Islande qu'on parle le plus ensuite, avec une moyenne de 574,9 appels. Les Etats-Unis viennent au troisième rang.

Par contre les Etats-Unis possèdent le plus grand nombre d'appareils en usage, soit 84,453,000. Ce chiffre diminue considérablement avec le pays suivant, le Japon, où 10,682,492 téléphones sont en usage. Le Canada est au 5e rang pour le nombre d'appareils, mais par rapport à la population, il est bon quatrième avec un pourcentage de 34,69. Les Etats-Unis, la Suède et la Nouvelle-Zélande le précèdent.

En 1963, il y avait en Union soviétique 6,502,000 appareils en usage, alors que 4,925,760 téléphones sont régulièrement utilisés dans la seule ville de New York.

Notons qu'en 1963, le nombre de téléphones sur le globe a augmenté de 9,9 millions et qu'au 1er janvier 1964, 171 millions d'appareils étaient en usage. Ces chiffres ont été publiés par "The World's Telephone" de l'American Telephone and Telegraph Company.

La nouvelle prison de Québec sera construite à Charlesbourg

QUEBEC — La nouvelle prison de Québec sera érigée à Charlesbourg, à cinq milles au nord-ouest de la Vieille capitale.

Le ministère des Travaux publics a fait l'acquisition récemment d'un vaste terrain en bordure du boulevard Laurentien, l'une des grandes nouvelles voies d'accès à la Vieille capitale.

Les travaux de construction de cette nouvelle prison, qui pourra loger 600 pensionnaires, ne débuteront pas avant la fin de 1965. Les plans et devis ne seront pas complétés avant l'été prochain.

Un comité consultatif composé d'architectes, de gouverneurs de prisons et d'un psychologue, ont travaillé au projet de la nouvelle prison.

La nouvelle institution accueillera des détenus purgeant des peines ne dépassant pas deux ans et le dispositif de détention variera selon qu'il s'agira de détenus à sécurité maximum, à sécurité intermédiaire, à sécurité minimum et des prévenus.

Elle sera dotée d'un centre de réhabilitation.

COMPTABLES AGRÉÉS. L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC. THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC. Membres de: J. A. W. ARCHAMBAULT & ASSOCIÉS, ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS, AUDET, POUPART & CIE, LORENZO BÉLANGER & ASSOCIÉS, CAMILLE BENOIT & ASSOCIÉS, PAUL E. BONNIER & CIE, CLARKSON, GORDON & CIE, COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE, DENIS, DESMARAIS HOULE & CIE, DESCHAMPS & GROTHÉ, GALARNEAU, DESMARAIS, CARON & ASSOCIÉS, GAUVIN, DUCHARME, ROULEAU PRENOVOST, DUMAIS, BRAULT & ASSOCIÉS, KENDALL, TRUDEL & CIE, GÉRARD LABELLE, LACHANCE, BROSSEAU, ALLARD & CIE, LAFONTAINE, BÉDARD & BÉDARD, LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL, MAHEU, NOËL & CIE, MALLETT, CÔTE, NORMANDIN & CIE, McDONALD, CURRIE & CO., COOPERS & LYBRAND, GILLES MÉHARD, MESSIER, JACQUES, GAUTHIER, SAINT-DENIS & CIE, LUCIEN VIAU & ASSOCIÉS, VIAU & ROBIN.

Advertisement for Kébec beer. Features a bottle of Kébec beer, a glass of beer, and a decorative wreath. Text includes: 'C'est au Canada que se fait le plus d'appels téléphoniques', 'Sous le signe de l'hospitalité, au Québec, pendant le temps des Fêtes, on sert de la Kébec, la bière au goût du Québec moderne', and 'UN AUTRE PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS'.

Nations unies: les deux problèmes majeurs n'ont pu être réglés hier

Nigeria: boycott des élections

LAGOS — C'est dans une atmosphère de crise politique que se sont déroulées hier les élections générales en Nigeria. On évalue à environ 8 millions sur un total de 22 millions d'électeurs inscrits, soit un peu plus de tiers des électeurs, le nombre de personnes qui se sont abstenues de participer aux élections. Des sources proches de la commission électorale, on précise que la majeure partie de ces abstentionnistes se recrutent dans le parti de la "Grande Alliance" de l'Est et du centre-Ouest nigérien.

A Lagos où la participation électorale est apparue très faible, les isolés ont été détruits et brûlés dans de nombreux quartiers. Ailleurs, les électeurs, effrayés par les menaces de représailles, ont préféré rester chez eux. D'autre part obéissant aux consignes de la "Grande Alliance", 21.000 employés des chemins de fer et des divers services publics de Lagos se sont mis en grève hier à midi. A Ibadan où le déroulement du scrutin a été à peu près normal, on signale que deux policiers ont été blessés.

On fait en outre état de la mort à Kaduna d'un candidat du parti gouvernemental, élu sans opposition. Les circonstances de ce décès n'ont pas été expliquées.

L'UPGA, parti de l'opposition, a déclaré hier soir qu'il n'accepterait aucun gouvernement issu des élections d'hier et qu'accepter un tel gouvernement reviendrait à passer un compromis avec le mal et à asservir des millions de Nigériens.

On craint que ces élections qui ont dégénéré en une épreuve de force entre les deux grands partis de la Fédération n'aboutissent en fait à une scission entre les groupes de population qu'ils représentent, et à l'éclatement de la Fédération.

Pour prévenir les troubles, les réunions et les rassemblements ont été interdits pour trois mois à Lagos, tandis que le couvre-feu est en vigueur depuis une semaine dans onze villes ou centres de l'Ouest.

NATIONS UNIES — La liquidation de la première partie de l'Assemblée générale des Nations unies s'est heurtée mercredi à deux obstacles majeurs.

D'une part la seconde "consultation" pour désigner un successeur au Maroc au Conseil de sécurité n'a pas donné de résultat, ni la Jordanie avec 68 voix, ni le Mali avec 45 voix n'ayant recueilli la majorité des deux tiers.

A la première consultation, mardi la Jordanie avait recueilli 70 voix et le Mali 51.

La Jordanie qui n'est plus qu'à sept voix de la majorité des deux tiers requise par la charte insistait pour que le président de l'Assemblée générale, M. Alex Quaison Sackey procède à une troisième tournée de consultations.

M. Quaison Sackey voudrait au contraire, afin de sortir de l'impasse, que les deux pays acceptent de se partager le mandat de deux ans, chacun siégeant un an. Le groupe africain doit se réunir pour donner son accord à cette suggestion.

Comme mardi, ni la France ni le Portugal n'ont participé à la "consultation" de mercredi.

D'autre part on apprend que l'Union soviétique n'accepte pas, dans sa forme actuelle au moins, la formule proposée par U Thant pour sortir de la crise des paiements. Cette formule consistait en un appel aux pays membres — et aux pays délinquants — pour qu'ils fassent des "contributions volontaires" à un fonds spécial, ce qui leur aurait permis de "payer" sans en avoir l'air.

L'Union soviétique continuerait d'insister pour que l'Assemblée déclare l'article 19 (suspension du droit de vote des pays n'ayant pas payé depuis deux ans) inapplicable à la situation actuelle, et qu'elle se remette à voter normalement sans attendre que des contributions aient été versées au nouveau fonds spécial. En revanche l'Union soviétique s'engagerait à faire une contribution à ce fonds, mais sans en indiquer d'avance le montant ni le moment.

Si ces deux obstacles ne sont pas levés rapidement, la fin de la première partie de la session de l'Assemblée générale pourrait être retardée à jeudi. L'Assemblée devrait reprendre ses travaux le onze janvier.

Plusieurs centaines de communistes pro-chinois sont arrêtés en Inde

LA NOUVELLE DELHI — Plusieurs centaines de communistes indiens de la faction pro-chinoise de ce parti ont été arrêtés par la police, en application de la loi sur la détention préventive.

Dans les milieux autorisés indiens on indique que le gouvernement avait été informé que la faction de gauche du parti communiste, constituant une "cinquième colonne" au service des Chinois, préparait une révolution violente.

Cinq membres du bureau politique de la faction de gauche communiste ont été arrêtés à Thichur, dans l'Etat de Kerala, où ils assistaient à une réunion du parti.

Parmi eux, M. A. P. Gopalan, membre du parlement et chef du groupe parlementaire de la faction de gauche communiste.

Des arrestations ont également été opérées dans six autres Etats.

Un des chefs de la faction communiste pro-chinoise, M. E. M. S. Nambodripad, ancien ministre de l'Etat de Kerala, a déclaré aux journalistes à Thichur que les arrestations visaient à saboter la campagne électorale du parti pour les élections générales qui doivent avoir lieu dans cet Etat en février.

Il a affirmé que son parti aurait pu battre le parti du congrès et former un gouvernement à Kerala mais qu'il était maintenant paralysé.

Il s'agit là, a-t-il dit, d'arrestations arbitraires sans justification.

La scission au sein du parti communiste indien a été provoquée par le retrait de 32 dirigeants du parti d'une réunion du conseil national du parti en avril dernier.

Vietnam: crainte d'un autre Dien-Bien-Phu

Attaque générale du Vietnam sur tous les fronts au Vietnam? Est-on à la veille d'un nouveau Dien-Bien-Phu? Certains observateurs n'hésitent pas à se poser la question, à la suite de la recrudescence des opérations militaires: la conquête, mardi, par le Vietcong, après quarante-huit heures de violents combats à 40 milles au sud-est de Saigon de la ville de Binh Ghia, maintenant reprise par les forces gouvernementales après 36 heures de combats acharnés.

Et, si l'on en croit les militaires américains, le nombre d'attaques vietcong est inférieur cette semaine à celui de la semaine précédente. D'autre part, un commando vietcong s'est infiltré hier soir à Lai Thieu dans la banlieue de Saigon et a commis des attentats à la grenade contre des bars et un théâtre. Un sous-officier vietnamien a été tué et onze personnes ont été grièvement blessées. Les auteurs des attentats ont pu s'enfuir sans encombre.

de 6.000 habitants, a été reprise hier après-midi au Vietcong par les forces gouvernementales après 36 heures de combats acharnés.

Et, si l'on en croit les militaires américains, le nombre d'attaques vietcong est inférieur cette semaine à celui de la semaine précédente. D'autre part, un commando vietcong s'est infiltré hier soir à Lai Thieu dans la banlieue de Saigon et a commis des attentats à la grenade contre des bars et un théâtre. Un sous-officier vietnamien a été tué et onze personnes ont été grièvement blessées. Les auteurs des attentats ont pu s'enfuir sans encombre.

tre part, un commando vietcong s'est infiltré hier soir à Lai Thieu dans la banlieue de Saigon et a commis des attentats à la grenade contre des bars et un théâtre. Un sous-officier vietnamien a été tué et onze personnes ont été grièvement blessées. Les auteurs des attentats ont pu s'enfuir sans encombre.

bars et un théâtre. Un sous-officier vietnamien a été tué et onze personnes ont été grièvement blessées. Les auteurs des attentats ont pu s'enfuir sans encombre.

Force nucléaire: la conférence à cinq n'aurait pas lieu en janvier

LONDRES. — Le gouvernement britannique serait sur le point de renoncer à réunir la conférence à cinq qui devait examiner, dans le courant de janvier prochain, à La Haye ou à Rome, le plan anglais de force nucléaire atlantique (FNA).

Telle est, du moins, l'impression générale dans les milieux proches de Whitehall où l'on indique que des consultations anglo-américaines à ce propos sont actuellement en cours.

La conférence à cinq, suggérée par la Grande-Bretagne, devait grouper, outre le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, l'Italie et la Hollande, tous les pays de l'OTAN désireux d'y prendre part (c'est-à-dire, en pratique, les pays disposés à adhérer, soit à la F.M.L. préconisée par Washington, soit à la FNA proposée par Londres).

De source autorisée, on se borne toutefois à déclarer

qu'aucune décision définitive n'a été prise, que "la situation est floue", que les conversations bilatérales de Bonn, Paris, Rome et Washington — où se rendra le premier ministre britannique au début de 1965. — "apporteront peut-être du nouveau".

L'annulation éventuelle de la conférence à cinq résulterait croit-on, d'un récent revirement d'attitude américain illustré notamment, par le mémoire du président Johnson stipulant qu'une solution nucléaire ne pourrait être appliquée au sein de l'OTAN qu'à deux conditions:

a) Consultations préalables avec la France;

b) Unanimité des vues anglo-germano-américaines.

A propos du mémoire présidentiel (qui était adressé aux corps diplomatique américain), on avait fait remarquer à Whitehall que le gouvernement britannique restait au moins aussi

soucieux que les autres de ne pas écarter la France d'une future alliance nucléaire atlantique, et par conséquent, de ne pas diviser l'OTAN.

Dans ces mêmes milieux, on va maintenant jusqu'à admettre que l'apparent manque d'enthousiasme de l'Italie et de la Hollande en ce qui concerne une réunion à cinq, à Rome ou à La Haye, "pouvait s'expliquer par un désir compréhensible de ne pas faire bande à part, ni au sein de l'OTAN ni au sein de la Communauté européenne".

Une discussion générale sur l'ANF pourrait donc être retardée jusqu'au printemps prochain et, en particulier jusqu'à la réunion du conseil ministériel de l'OTAN, prévue pour le mois de mai, à Londres.

Mais, observe-t-on, certains pays s'opposent peut-être à l'inscription de l'ANF, ou de la M.L.F. à l'ordre du jour de l'OTAN.

Cependant, en dépit des communiqués émanant des milieux militaires, une certaine inquiétude commence à se faire jour aux Etats-Unis. Un journaliste américain, Joseph Alsop, analysant le pourrissement de la situation actuelle au Sud-Vietnam, dans le "New York Herald Tribune", estime que toutes les conditions sont réunies pour un nouveau Dien-Bien-Phu. Des sénateurs de plus en plus nombreux déclarent ouvertement que la neutralisation du sud-est asiatique leur paraît être le seul remède valable à une situation qui, au fil des jours, devient de plus en plus confuse.

Ce matin, après le coup de force des "jeunes Turcs" il y a douze jours, des rumeurs circulaient à Saigon relativement à la possibilité d'un nouveau coup d'Etat. Quant au compromis dont on parlait hier avec un optimisme prudent et qui devait tenir compte des exigences des uns et des autres, rien n'indique encore, en raison des conditions posées par les militaires, qu'il ait été mis au point.

Pendant ce temps, l'activité vietcong ne se ralentit pas, et des pertes très sévères sont enregistrées des deux côtés.

CHOU EN-LAI PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE SON BILAN POUR 64

Chine: expansion de l'économie et position internationale renforcée

PARIS — Le bilan que vient de présenter M. Chou En-lai, premier ministre de la Chine populaire, à l'Assemblée nationale réunie à Pékin, est extrêmement positif. L'année 1964 aura été pour la Chine une année de grands efforts couronnés de succès. La vie économique fortement ébranlée par les calamités naturelles et politiques de 1959-1961, est remise en état. La Chine a accédé au rang de puissance atomique, elle a poursuivi son industrialisation, remboursé la presque totalité de ses dettes envers l'U.R.S.S., consolidé sa monnaie, accordé une aide non négligeable à quantité d'autres pays, renforcé sa position internationale et réduit les frictions internes.

Tout cela prouve, d'après M. Chou En-lai, la justesse de la thèse du président Mao Tsé-toung, suivant laquelle "le vent de l'Est symbole de l'intransigeance révolutionnaire l'emporte sur le vent de l'Ouest, c'est-à-dire sur les forces conjuguées de l'impérialisme, de la réaction, et du révisionnisme moderne.

Une seule ombre à ce tableau optimiste: l'état des relations avec l'Union soviétique notent les observateurs parisiens. Le premier ministre chinois n'a pas caché que les difficultés subsistent. Mais à en juger d'après le résumé de son discours-fléuve, diffusé par Chine-Nouvelle, il s'est abstenu de toute attaque directe contre les nouveaux dirigeants soviétiques. Seul M. Khrouchtchev eut droit à ses critiques pour avoir cherché à aggraver, en 1960, les difficultés économiques de la Chine en ordonnant le retrait des techniciens soviétiques et en interrompant l'envoi de nombreux types d'équipement.

Le gouvernement de Pékin, affirma en outre le premier ministre, a prouvé tout le prix qu'il attachait à l'unité en prenant l'initiative d'envoyer à Moscou, en novembre dernier, une délégation du parti et du gouvernement. On se souvient que M. Chou En-lai lui-même conduisit cette délégation, mais il semble avoir fait preuve de beaucoup de discrétion quant aux résultats possibles de ces entretiens.

Même discrétion au sujet des données économiques. On apprend que la production agricole a atteint, en 1964, "le niveau des

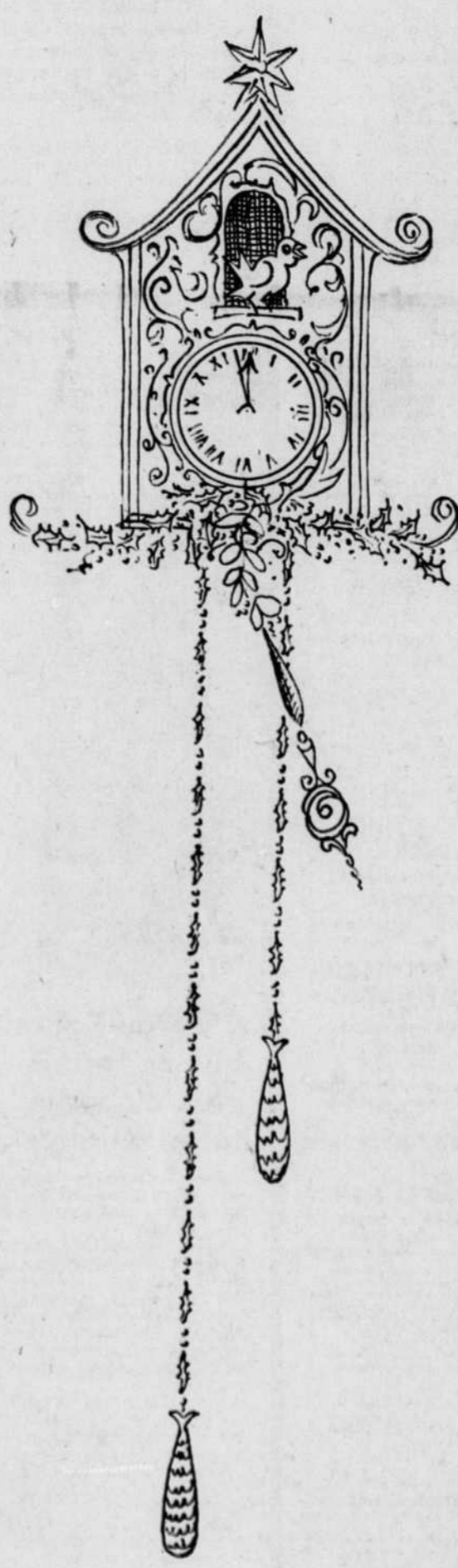
meilleures années écoulées", que la production industrielle a dépassé de 15 pour cent le niveau de 1963. Mais tout comme l'an dernier, aucun chiffre n'est révélé. La production chinoise d'acier, de charbon ou d'électricité reste "secret d'Etat".

Ce qui est clair, en revanche, c'est que la politique chinoise, sur toutes les questions traitées par M. Chou En-lai: Formose, désarmement, Laos, Vietnam, Congo, maintient son intransigeance totale à l'égard de l'ennemi numéro un: les Etats-Unis, dont M. Chou En-lai a dit "qu'ils sont les agresseurs les plus arrogants que l'histoire ait jamais connus".

Aucune concession n'est faite non plus au point de vue soviétique, à la philosophie de co-existence. M. Chou En-lai a mis indirectement en cause la primauté soviétique, en relançant la fameuse thèse de juin 1963: l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine sont désormais des épicentres de la révolution mondiale. En réalité, la Chine comme l'URSS préchent le "front commun de toutes les forces anti-impérialistes". Mais elle se croit mieux placée et idéologiquement mieux armée pour assumer la direction de ce front.

Voici, en résumé quelques autres points touchés par le ministre chinois dans son discours de bilan:

- La Chine a produit seule sa bombe atomique et les résultats de cette première expérience sont supérieurs aux essais initiaux des Etats-Unis de la France et de l'Angleterre. La Chine poursuivra seule sa révolution technique tout en n'excluant pas la coopération mutuelle dénuée de toute visée dominatrice.
- La Chine continuera d'aider les autres peuples à vaincre l'impérialisme et le colonialisme.
- La Chine n'est pas intéressée à entrer à l'ONU tant que le représentant de Tchong Kai-chek n'en sera pas expulsé.
- La Chine n'abandonnera pas les territoires qu'elle occupe au Nord de l'Inde et qu'elle considère comme siens.
- La Chine poursuivra sa campagne pour l'interdiction des armes nucléaires.



Que cette nouvelle année vous apporte joie, prospérité, bonheur et LE PARADIS À LA FIN DE VOS JOURS Dupuis Frères Limitée

AUX QUATRE COINS DU MONDE

Italie: nouveau gouvernement en janvier
ROME — Les nouvelles nominations dans l'équipe ministérielle italienne, rendues nécessaires par l'élection à la présidence de la république de M. Giuseppe Saragat, qui était ministre des affaires étrangères, et par la démission de M. Carlo Donat Cattin, sous-secrétaire d'Etat aux participations d'Etat, auront vraisemblablement lieu en janvier prochain. L'intérim des affaires étrangères est assuré actuellement par le président du conseil, M. Aldo Moro.

Le premier ministre nippon invité en URSS
TOKYO — Le premier ministre nippon, M. Eisaku Sato, a reçu une lettre de M. Alexei Kossyguine l'invitant à visiter l'U.R.S.S. et dans laquelle le président soviétique exprime l'espoir que cette visite permettra de renforcer

l'amitié soviéto-japonaise et de conclure des échanges économiques entre les deux pays. Cette lettre a été envoyée à M. Sato au moment où ce dernier se prépare à se rendre à Washington, où il doit avoir le 10 janvier prochain des conversations avec le président Lyndon Johnson.

20.000 médecins argentins en grève
BUENOS AIRES — Les médecins argentins qui font grève depuis plus d'une semaine pour tenter d'obtenir du gouvernement une nouvelle convention ont décidé hier de poursuivre leur mouvement jusqu'à ce que satisfaction leur soit donnée.

Les grévistes, médecins d'hôpitaux et de l'assistance publique, sont au nombre de 20.000.

Dent pour dent...
LONDRES — Le capitaine Vadim A. Tkachenko, attaché naval adjoint à l'ambassade soviétique à Londres, qui avait été déclaré persona non

grata le 14 décembre, a quitté la Grande-Bretagne, depuis plusieurs jours, indique-t-on mercredi soir de source officielle britannique.

Le rappel du capitaine Tkachenko avait été demandé par le gouvernement de Londres en représailles contre les mesures prises à l'encontre de l'attaché naval britannique adjoint, à Moscou le commandant Nigel Laville, qui a lui-même quitté l'Union soviétique le 22 décembre.

Remaniement ministériel en Grèce
Un remaniement ministériel aura lieu la semaine prochaine, a annoncé, hier soir, un communiqué du gouvernement grec.

Le communiqué précise que le remaniement prévu n'apportera aucun changement dans la ligne politique du gouvernement actuel, conforme au "principe de la démocratie politique et sociale".

Tous pour un marabout pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

à prix populaire! marabout en vente partout

Le feuilleton littéraire de...

"Le Cabochon" d'André Major et "Le Cassé" de Jacques Renaud

Jean ETHIER - BLAIS

Les jeunes écrivains qui composent l'équipe de PARTI PRIS ont, en peu de temps, réussi à faire beaucoup de bruit. On peut ne pas partager toutes leurs idées (ou même aucune, ce qui paraît plus difficile) mais il est impossible de ne pas leur reconnaître le courage. C'est une qualité qui n'est pas nombreuse parmi nous et l'en reparlerai plus longuement à propos de l'abbé Groulx, qui en est le Prince. Mais ces jeunes hommes ont et le courage et la passion. Et, que voulez-vous, en-dehors de toute appartenance politique, ils ont aussi cet impondérable, qui a nous talent. Leur terminologie, la structuration de leur pensée, les sources qui animent l'idéologie dont ils se réclament, tout cela est déjà dépassé. Leurs appels au marxisme le plus dogmatique et au sartrisme le plus vague dénotent au premier chef l'absence d'une formation intellectuelle (et surtout philosophique) aux assises solides. On ne s'improvisera pas révolutionnaire. Si je ne m'abuse, il y a, de par le monde, des cours pour cela. J'ai horreur du travail artisanal, lorsqu'il s'agit de choses sérieuses, comme la révolution en profondeur de notre vie, comme l'avenir de notre nation. Il y a, dans tout cela, de la classe. On sent les premiers de la classe et la fureur de l'auto-encensement. Mais on peut être un monstre de vanité et avoir quand même du talent. On peut n'agir qu'à l'intérieur d'un système rigide et, pourtant, avoir des percées d'intelligence et de sensibilité qui vous permettent de saisir la réalité, de la vivre, de la transmettre. C'est pour-quoi je ne suis pas insensible aux cris qui, chaque mois, nous parviennent de PARTI PRIS. Cette équipe frappe trop souvent juste et le hurlement de désespoir qui, par elle, monte

du Canada français ne saurait me laisser insensible, ne saurait laisser inconscience. Quel drame! Est-ce le vieillissement? Est-ce, plus simplement, le raisonnement de la vie? Je ne sais, mais si c'était l'avenir qui parlait par leurs bouches? Il n'en reste pas moins que nous sommes tous responsables de ce conflit des âmes et des intelligences. Nous sommes aussi responsables du monde où vivent ces personnages du CABOCHON de M. André Major (1) qui nous révèle un talent de tout premier ordre. L'origine de ce désarroi, qui est au centre de ce premier roman, elle est en nous, dans la suite de notre histoire, dans des siècles de compromission et de décadence, qui ont avili en nous l'être humain. LE CABOCHON, c'est le roman de la faiblesse qui lutte contre l'espérance, c'est celui de talent aux prises avec de telles conditions de vie qu'il lui est impossible de s'épanouir. C'est, sous une forme douce, triste, tragique, un roman de fin d'époque. C'est un mur. Après cela, il n'y a plus rien. C'est une impasse. Je comprends qu'on l'ait trouvé dangereux, car M. André Major a choisi de ne pas être violent. L'écrit-il, que son livre est perdu beaucoup de sa force. C'est plus que de la vie d'un jeune homme qu'il s'agit dans LE CABOCHON, c'est de celle de toute une famille. Elle est pauvre, le père est chômeur. Il est assis dans la maison, tout le jour, ruminant son désespoir. Sa femme, qui est essentiellement la mère, la maîtresse du logis, la dominatrice (ce personnage curieusement permanent dans nos lettres) donne des ordres et rouspète. Elle s'écrit le terreur et non l'amour. Des enfants qui, dans un ap-

partement trop petit, ne savent où coucher, se battent pour un coin où être seul. Antoine, l'aîné, le tétu, a droit à une pièce à lui, car il est étudiant dans un collège. Mauvais étudiant, d'ailleurs, qui refuse d'apprendre. Il rêve, ne sait ce qu'il veut, sinon que ce que cette vie lui offre ne le satisfiera jamais. Il ne souffre pourtant pas de vague à l'âme, qui est le mal des reclus; il est malheureux parce qu'il est impossible, dans le Montréal qui est le sien, d'être heureux. Il est plus sensible que ceux qui l'entourent; il a plus d'imagination qu'eux, il ressent donc son mal. Un ami, Hubert, jeune bourgeois snob et niais, et peureux, sert d'ombre à cette clarté. L'amour joue son rôle: sœur d'Antoine et Hubert, Antoine et deux jeunes filles. Mais cela importe assez peu. Ce qui compte, c'est le drame d'Antoine et sa quête de bonheur, qui est, chez lui, de trouver son assiette. Il quittera le collège, et puis l'école, fuira vers le nord à la recherche de travail, deviendra ouvrier, acceptera sa condition de pauvre; peut-être un jour, plus tard, racontera-t-il ce qu'il a fait et ce qu'il a vu. Peut-être se dépassera-t-il par l'écriture.

Ce que dit André Major, c'est qu'il est possible aux pauvres qui n'ont aucune éducation, d'accepter leur destin. Ils ne peuvent lutter à armes égales avec la société qui les exploite. Ainsi, le père d'Antoine: il est intelligent et sensible. Mais que peut-il faire, sinon attendre que les circonstances changent. Il n'a pas pris conscience de ce qu'il est; trop de forces l'écrasent. Il sent ce qu'il souffre, mais ne peut l'exprimer et donc ne peut se voir tel qu'il est. Il n'en va pas de même de son fils, qui lui a des mots pour dire ce qui est en lui. Il sent vivement la force et la bêtise du monde où il vit, il peut hurler contre l'injustice, chercher, du moins par des paroles, à rompre ses liens. Nous savons qu'il n'y parviendra pas, qu'il sera toujours, dans cette société mal faite, un déclassé. On ne peut pas être ouvrier et lire Baudelaire et Camus, du moins pas ici.

de soin d'échapper à la mort lente qu'il attend. Et la tristesse des pauvres et des humiliés (qui acceptent leur humiliation) est partout. Le langage des milieux ouvriers canadiens-français est reproduit avec fidélité. Mais c'est une impasse. Pourra-t-on écrire éternellement de la sorte? Oui, si les conditions sociales et psychologiques ne changent pas. Tszotky, dans son analyse du blasphème, l'avait bien vu; on ne parle pas mal parce que l'on est pauvre mais parce que la pauvreté est acceptée et qu'il n'y a plus d'autre ressource que de se révolter contre ce que l'on a de plus précieux, qui est soi-même, son Dieu ou sa langue. Cet aspect de notre désintégration est encore plus évident dans LE CASSE (2) de M. Jacques Renaud. Dans quel monde vivons-nous, mon Dieu, pour que de pareils livres paraissent, nous giffent à ce point et soient vains? LE CASSE n'est pas un roman, c'est un coup de poing en pleine figure. Il est entièrement écrit en sous-jour et on doit le lire à voix haute pour comprendre. Un homme horrible, un déchet, erre dans les rues, sans travail bien entendu. Il aime et sa maîtresse, croit-il, le trompe avec un autre salaud. Il tue son rival et continue à errer comme un chien dans la ville, à la recherche d'une autre victime. On ne peut qu'avoir pitié de ce qui est cela est impossible. Et pourtant, les accents de M. Jacques Renaud sont trop vrais. Tout cela hurle qu'il est en soi, parfois, pour d'autres qui ne sont pas nous, mais des étrangers, pas des frères. Mais ces déclassés, réduits au rang des bêtes, ils existent, ils sont là, à côté de nous et nous ne les voyons pas. Nous refusons de les voir. Il n'existe aucun document sociologique sur la condition du paria canadien-français qui arrive à la cheville du roman de M. Jacques Renaud. C'est dire qu'il y a des hommes et des femmes au milieu de nous pour qui il n'existe plus qu'une réalité, et c'est la mort. La sienne ou celle des autres. Et ils ne sont pas coupables car les véritables assassins, c'est nous.

NOTES DE LECTURE

Evocation, invocation

"Le Reflet" de Marc Desclozeaux — 192 pages — Albin Michel éd.

Voici une oeuvre très singulière dans son entreprise: le dernier roman de Marc Desclozeaux, Le Reflet, roman qui tient à la fois de l'évocation et de l'invocation, propose en effet comme sujet au lecteur cette très difficile, toujours ambiguë rencontre de son enfance par un homme. Un monde de l'enfance, aux accents sourds, voilés: Laurent, adulte, souffre d'une enfance qui parut sacrifiée. L'homme s'est composé un masque, une figure. Il joue le jeu complexe et ennuyeux de vivre, le sait. Aussi cherche-t-il à retrouver cet autre lui-même, l'enfant très

jeune: un Laurent, idéaliste et pur, le garçon-poète ayant une âme, élargi un soir pour avoir trop ressenti la souffrance, l'absurdité totale de vivre... Ainsi un Laurent mort, très peu connu, sera juge et témoin de cet autre Laurent, un homme, celui qui vit. Il connaîtra mots, souvenirs; les liens profonds, si troubles qui unirent les deux figures: lui-même, adulte, et ce vif, très étrange personnage, Christian... Voilà ou le roman bascule: le texte, ici, se fait psychanalyser. Il s'agit, en effet, d'un véritable transfert psychologique: Laurent, l'adulte, se découvre en Christian. Et comme il a du déjà, jadis, tué l'enfant: voici que ce même Laurent, l'adulte, doit maintenant tuer l'autre: Christian. L'homme. Lui-même...

Le Reflet, on le voit, est une oeuvre des plus freudienne. Et ceci sans doute aurait desservi Marc Desclozeaux si ce dernier n'avait su présenter semblable étude d'une haine, d'une mort et d'une "démence" comme sous-entendus par l'espèce de vertige dont sont saisis héros comme lecteurs. Que l'analyse freudienne demeure ici apparente, la transposition littéraire, elle, avec autorité, sait colorer le récit d'un "va et revient" dans le temps, — va et revient qui, à n'en pas douter, envoûte. On retrouve, en somme, une logique peu discutée: celle-là, qui tient du rêve... Le style de Desclozeaux est toute délicatesse, sourd; un style qui correspond à l'ambiguïté même du sujet. Voilà qui ne saurait appauvrir le fond déjà très riche d'une oeuvre sachant se montrer trouble, très envoûte... Claude DANSEREAU

Quelques beaux souvenirs

"La maison du Moustoir", roman de Charles Le Quintrec, aux Editions Albin Michel, broché 251 pages.

On a déjà dit qu'il était trop tôt ou trop tard pour conter les jours tristes qui s'étièrent en France de 1940 à 1944. "La maison du Moustoir" nous démontre, s'il le fallait, que certains faits gagneraient à être gardés pieusement au fond du coeur, jusqu'à ce que la vieillesse venue nous puissions les conter sans rancœur à nos petits enfants.

Les autres, les vilains souvenirs devraient être oubliés. Charles Le Quintrec, l'auteur, est un vrai Breton, et sa province lui fournit de belles images généreuses de paysans tracassiers, turbulents, durs à l'ouvrage et énergiques au plaisir. On aurait aimé simplement que Le Quintrec nous épargne leur guerre. De leurs erreurs, de leurs passions souvent futiles nous ne voulons retenir qu'un message d'espoir: les épis mûriront encore et toujours... jusqu'à la fin des temps, et tous les ans ils seront moissonnés par d'autres hommes et d'autres filles, qui s'aimeront au même soleil en buvant un poire tout aussi frais que celui de ces temps héroïques. Que certains paysans aient assouvi leurs rancunes sous

couvert de patriotisme, qu'ils aient eu l'héroïsme tardif, que leur collaboration se soit voilée d'amour de leur sainte patrie... et c'est sans doute mon regret, Charles Le Quintrec n'arrive même plus à nous faire mépriser ces malheureux. Car l'homme après tout, c'est ce qu'il est dommage de nous rappeler, c'était surtout en ces années terribles, un ventre et un estomac. Reste dans ce livre le beau et étrange pays breton, ses prières, ses incantations, ses baumes, ses longues complaintes, son mystère enfin. Pour tous ceux qui s'émerveillent au récit de nos promesses du prisonnier Arthur, "La maison du Moustoir" est toute la Bretagne à visage découvert. Anne SOREL

Vient de paraître "Le Secret du jour"

par Gilles PERREAULT Une histoire de la "guerre secrète" racontée par des agents secrets où l'on verra comment des espions allemands mirent tout en oeuvre pour savoir si oui ou non le débarquement du 6 juin était une réalité (Fayard éd.)

Les Lettres étrangères "Les Portes de la forêt" d'Elie Wiesel

Par Naim KATTAN L'oeuvre d'Elie Wiesel fournit une élogieuse démonstration de l'universalisme qu'atteint un romancier qui, au lieu de rejeter les particularismes et les traditions, les vivifie. Douloureux destin de celui de Wiesel. Issu d'une famille de Juifs pieux, en Hongrie, il était destiné au rabbinat. Mais voilà que la guerre survient et que la persécution nazie s'abat sur les communautés juives d'Europe. Et c'est dans un camp de concentration qu'Elie Wiesel passe son enfance. Ses parents, ses grands-parents sont emportés dans la tourmente. Dans ses trois premiers romans: "La nuit", "L'aube" et "Le jour", Wiesel décrit l'enfant meurtri, l'adolescent agoussé qu'il a été mais aussi l'homme qui tâche péniblement de chercher des raisons de vivre. Il est significatif que Wiesel ait choisi de nous livrer cette longue confidence en français. Il ne pouvait s'exprimer en hongrois, langue de son pays de ses persécuteurs. En yiddish, c'est été perpétuer, dans sa sensibilité d'artiste, la meurtrissure et entendre quotidiennement les murmures des crucifiés. Il écrit en allemand, idoine de ses bourreaux. Le français, langue universelle, fut pour lui le véhicule idéal. On sait que le jury du prix Rivarol, prix de l'universalité de la langue française, couronna, l'an dernier, son roman "La ville de la chance". Cet écrivain a vécu quotidiennement dans l'ombre de la mort. Croyant, il ne pouvait pas se résigner à la définitive dégradation de l'homme. Il risquait de s'enfermer dans le cycle infernal des événements vécus. Pour comprendre la véritable signification de l'événement, le romancier doit se placer à une certaine distance. Il lui faudra alors vaincre la tentation d'oublier un passé sanglant ou de le trahir. Wiesel n'est pas le romancier de l'évasion mais celui de la fidélité. Dans son dernier roman "Les portes de la forêt" (1) il a su dépasser l'événement en l'approfondissant. L'action se déroule dans un monde situé à mi-chemin entre la réalité et le rêve. La parabole explique l'événement au lieu de nous en distraire. Le personnage principal du roman se nomme Gregor mais il vit constamment sous la protection de son double, Gavriel. Pour Gregor, le monde est une forêt dont les portes s'ouvrent et se ferment sur le passé et l'avenir mais où le même événement se répète à l'infini, prenant chaque fois une forme différente. Le mystère est toujours présent. Il s'incarne dans des visages qui n'ont pas les mêmes traits, bien que leur expression soit identique. Gregor est constamment en fuite. Que ce soit dans une caverne, en pleine forêt, dans un jeu de la passion, dans une école de village et dans le quartier hassidique de Brooklyn, il est toujours poursuivi parce qu'il poursuit toujours la même quête. Pourquoi Dieu permet-il la dégradation de sa créature? En-

Shakespeare en images

Parmi les nombreux livres édités à l'occasion de 400ième anniversaire de la naissance de Shakespeare, il faut signaler tout particulièrement une nouveauté "Shakespeare par l'image" (1). Ce livre comble un vide notoire dans les innombrables ouvrages consacrés à Shakespeare. En effet, aucune autre biographie n'offre une telle abondance d'illustrations, provenant des sources les plus diverses, depuis les photographies de Stratford et de ses environs jusqu'aux fac-similés de documents datant du règne d'Elizabeth et de Jacques Ier. Comme le précise M. Halliday dans sa préface, le but de cet ouvrage est "simplement de décrire ce que nous connaissons de la vie de Shakespeare, après trois siècles de recherches, d'éclaircir et d'animer son histoire par des illustrations". Et "ce que nous connaissons" étonnera probablement un grand nombre de lecteurs au même temps qu'il les confirmera, s'ils conservent quelques doutes à ce sujet, que William Shakespeare de Stratford-sur-Avon est véritablement l'auteur des pièces qui lui sont attribuées. M. F.E. Halliday, autorité reconnue et auteur de plusieurs ouvrages sur Shakespeare, s'est personnellement chargé du choix et de la présentation des illustrations, et nous donne un texte à la fois éducatif et distrayant. Toutes les photographies de Stratford-sur-Avon d'aujourd'hui et de ses environs ont été spécialement réalisées pour cet ouvrage par Edwin Smith.

Facture et intelligence

"Mémoires d'un sybarite" de Jean Chalanel — roman — 220 pages — Le Souff. éd.

Au moyen d'une intrigue fantaisiste voire même farfelue, c'est avec brio que Jean Chalanel exploite de façon assez personnelle le thème qui ne semble jamais épuisé de la découverte de la grâce et de la sainteté après la connaissance éprouvée de la déchéance morale. Ayant décidé de rompre avec sa fiancée qui lui a caché jusqu'à la dernière minute l'existence d'un fils de quatorze ans, Jérôme est tout bonnement séquestré par la belle-famille qui avait tout prévu et qui espère ainsi le convaincre ou le contraindre à tenir ses engagements. Ce sera ce mois de captivité insupportable, correspondant au temps

de vacances alloué à Jérôme pour son mariage, qui contiendra les expériences extrêmes qu'il s'imposera au jeune homme qui n'avait toujours été qu'un modeste. Après les brusqueries invivables du début, Jérôme, nourri d'un prince et d'un prince, vit secrètement chaque nuit par sa fiancée, est rapidement enthousiasmé par cette vie molle et voluptueuse qui par définition est celle du "sybarite". Puis, inopinément, un monstrueux concours de circonstances le jettera dans l'angoisse et il se tournera vers Dieu. Prières, jeûnes, mortifications, étude assidue de la vie des saints dans le désert seront entrepris avec tant de zèle et d'ardeur que Jérôme en retirera une immense satisfaction qui le fera opter définitivement pour cette nouvelle existence: il sera ermite dans la petite pièce où il a été enfermé. La famille désespérée le forcera à sortir de sa réclusion et c'est alors que vé-

ritablement transformé, Jérôme imitera les saints entrés au désert pour y trouver la grâce et qui en sont revenus pour la faire rayonner. Ainsi réduit le roman de Chalanel semble sans grand intérêt. Mais l'auteur procède avec une imagination tellement mirifique qu'il séduit le lecteur et l'accroche au suspense. Reste toutefois que si ce brillant art de raconter, qui s'accommode par ailleurs parfaitement d'une langue très sobre, a le mérite d'introduire avec facilité à de sérieuses méditations religieuses, il présente le grave inconvénient de nous disposer assez peu à l'assimilation de ces intéressantes considérations. Tout semble trop artificiel, trop mécaniquement organisé, ce qui fait que le lecteur est bien davantage accaparé par les ingénieux rebondissements du récit que par l'évolution intérieure du héros. Un livre intelligent et bien fait. LISE BLAIS

Les mots croisés du "DEVOIR"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12 and empty cells.

- Horizontalement: 1-Dernière conséquence de la vieillesse, 2-Prêre l'oreille - Arrosee Turin, 3-Dément - Absence de mouvement, 4-Prénom - Infinitif - Grecque, 5-Abréviation commerciale courante - Partie de voyage - Marque le lieu, 6-A pour but de - Antérieurement, 7-Amène des rougeurs sur la peau - Négation, 8-Épave doublee - Sans esprit - Dans la mer, 9-Coutumes - Peu enclin à rire, 10-Chapeau de paille, 11-Initiales de cardinaux - A l'audace de, 12-Célébre auteur d'Ivanhoe - Complet. Verticalement: 1-Qui ont besoin d'une mise au point, 2-Fillettes qui s'instruisent, 3-Etablissement religieux, 4-Filet d'eau - Eloigné, 5-Allonge - Cône, 6-Entrée vers l'intérieur, 7-Colère - Abréviation, 8-Remise en état.

- Solution d'hier: Horizontalement: 1-DEPLAISANTES, 2-ECLIPSE - ART, 3-LOISIRS - CREA, 4-N - ETA, 5-BON - OEDEME, 6-EM - CYLINDRES, 7-RICHE - TE, 8-ASIE - TRAIN, 9-TETRAEDRE, 10-IRREEL - ECOLE, 11-RASSIS, 12-NONCE - TETE. Verticalement: 1-DELIBERATION, 2-ECONOMISER, 3-PLI - CITRON, 4-LISE - CHERE, 5-APITOTVE - AERE, 6-ISRAEL - CELA, 7-SES - DIT - SI, 8-FENETRES, 9-MD - RECIT, 10-TARDE - OSE, 11-ERE - EPI, 12-STADES - NIECE.

Propriétaires à...

(Suite de la page 15) longtemps conivé, se réalise au-delà de ses rêves. L'objet de convoitise, enfin possédé, lui présente un spectacle incomparable et lui procure une jouissance quasi physique.

Elle est belle, non, cette auto-là? s'étonne-t-il devant sa femme qui vient lui présenter une toute petite boîte, emballée dans un papier de couleurs vives. Et quelle puissance! Mais... c'est une surprise! Si c'est ça, c'est réussi! J'étais loin de m'y attendre, d'autant plus qu'à notre âge...

M. Lemieux s'attaque au paquet, nerveusement. Il arrache le ruban, déchire le papier, démantibule l'emballage soigné, comme s'il se trouvait soudain devant une bestiole hostile. Il essaie pourtant d'éviter une déconvenue totale en avançant à sa femme: — Moi aussi je te réservais une surprise: un chèque de vingt-cinq dollars! J'ai pensé que le mieux serait de te donner de l'argent. Ainsi, tu pourras t'acheter ce que tu veux, une chose à ton goût. Après cette pauvre improvisation, Omer Lemieux réussit finalement à percer le secret de la boîte et s'écrie aussitôt: — Mais tu es folle! Où as-tu pu trouver l'argent pour un pareil cadeau? Julienne! ajoute-t-il cependant, d'un ton badin, pour atténuer son outrageuse réaction, toi, tu as des cachettes!

Noire et lumineuse

"Noire est la couleur" d'Agnès Chabrier — roman — 316 pages — Flammarion éd.

Les livres qui ont traité de la "Commune" ne sont pas rares. Un certain nombre de reportages de la Nouvelle-Calédonie eux-mêmes publièrent le récit de leur voyage et de leur exil. C'est à l'aide de l'un de ces récits, "Les Mémoires de Louise Michel", que l'auteur Agnès Chabrier rédigea son dernier, très romantique roman.

"Noire est la couleur" est l'histoire des amours de Patrick Donovan, propriétaire d'une "station" d'élevage et d'Alex, jeune déportée de la Commune. Amours on ne saurait plus difficiles: — une jeune fille qui, à dix-huit ans, se ren-

Noire et lumineuse

contre victime d'une méprise: mêlée aux condamnées de la Commune, elle partage leur calvaire, apprend même à aimer de semblables compagnes. — Un jeune homme, émigré d'Irlande en Australie puis d'Australie à cette Nouvelle-Calédonie presque vierge des années 1850; il a malheureusement épousé, un soir d'ivresse, une laide, très laide cousine, qu'il n'aime pas. Dénuement, tristesse, douleur. De part et d'autre...

A Agnès Chabrier, auteur à l'âme délicate, cette atmosphère lourde, absurde, parut-elle trop pénible? Avec quel art, pourtant, la romancière évoque-t-elle, dans ces trois premiers quarts de oeuvre, êtres et choses: un Paris devenu cette véritable "cité" douloureuse, "cité quasi-morte" dont a parlé Rimbaud... Une Louise Michel, comparée par Verlaine à "...la faucille dans le blé mur pour le pain blanc du pauvre", —

Noire et lumineuse

Louise Michel, qui a soudain la dimension des grands personnages romanesques, sous la plume d'Agnès Chabrier... Le style est de sobriété, très pur. Mais cette couleur, très noire, deviendra lumineuse: Et le charme, lui, disparaît... On reconnaît la méprise; Alex, gracieuse, retrouve honneur et biens. Quant au pauvre Patrick, il sera dépourillé, grâce au feu, de sa "station"... et de sa femme! Et voilà nos deux jeunes gens — mélodramatique bonheur — enfin réunis, pouvant choisir parti: celui de vivre.

Comment n'être pas déçu?... Gagné, envoûté même, au départ, par de très belles pages, le lecteur se voit servir une conclusion maladroite, par trop "moralisante"... Restera peut-être, après tout, ce plaisir de retrouver le livre, le retrouver... à ses débuts! Claude DANSEREAU

George Cartier dont nous publions aujourd'hui le conte inédit, vient de remporter le Prix du Cercle du livre de France pour son roman "La Poison pêche" (Cercle du livre de France éd.)

théâtre • musique • cinéma • variétés

les
Beaux-arts
par
Laurent LAMY

• Petit bilan des Arts plastiques

LE SYMPOSIUM DE SCULPTURE

Grâce à ce Symposium, on peut dire que 1964 a été l'année de la sculpture à Montréal. La douzaine d'oeuvres dont nous lui sommes redevables illustrent avec succès la liberté d'expression qui est le propre de la sculpture du XXème siècle.

La pluralité de tendances qui découle de l'affranchissement de la sculpture, nous la retrouvons sur le mont Royal, dans les masses de Kosso fortement implantées dans le talus qu'elles prolongent, dans la colonne de Cardenas d'une grande noblesse et d'un lyrisme retenu, dans le "temple" renouvelé de Chavignier, dans l'emblème-mythe de Szekely pour la pureté de sa forme et la fascination qu'il exerce.

Autre démonstration du Symposium : les trois sculpteurs canadiens qui y ont participé, ont fait mieux que supporter la confrontation avec les étrangers, que ce soit

Burman, Roussil ou Vaillancourt, qui a animé ses masses de fonte d'un souffle de titan.

Dans le cadre du Jardin Botanique, l'Association des Sculpteurs de la Province a présenté une bonne exposition où on remarquait Boivin, Huel, Heyvaert, Fortier, Trudeau, Nesbitt, Comtois. A la Galerie du Siècle, on a vu plusieurs sculptures enjouées de Françoise Sullivan.

LES TROIS GRANDES EXPOSITIONS DU MUSEE

Sollicité par l'intérêt historique et par la très haute qualité des oeuvres, une foule considérable est venue s'empresser et méditer devant les trésors de Toutankhamon.

L'exposition "Picasso et l'homme" n'a pas souffert des limites précises dans lesquelles elle a été montée. La capacité de renouvellement extraordinaire de Picasso se lisait clairement dans les oeuvres groupées par périodes. Est-il besoin de rappeler que

des toiles aussi remarquables que "La dame à l'éventail" et les célèbres "Démocrates d'Avignon" étaient là ?

En dépit de son importance, l'exposition Kandinsky a laissé le public plus indifférent. Pourtant que de réflexions et d'étonnement suggèrent tant d'aisance à créer !

CINQ EXPOSITIONS DE MOINDRE IMPORTANCE AU MUSEE

L'exposition de peinture anglaise contemporaine mettait une fois de plus en évidence l'universalité de la peinture actuelle. Des familles d'esprits rassemblent des peintres de tous les pays et abolissent les frontières d'un pays à l'autre.

L'exposition de Marquet était très honorable. Peintre de la fluidité des eaux, des brumes légères qui nous ramènent les abords de la Seine tendres, présents et fuyants à la fois, Marquet nous a été révélé peintre intimiste et dessinateur incisif.

Kittie Bruneau qui est venue à la "nouvelle figuration" avant que ce ne soit la mode, s'épure et s'affermi. Dans un style assez parent, Alleya a montré des toiles colorées et dynamiques.

La Galerie Agnès-Lefort est sortie des sentiers battus en présentant un ensemble important de sculptures pré-colombiennes et l'un des maîtres incontestés de la peinture espagnole contemporaine : Tapiés.

Pour une toile enlevée et démonstrative, Dumouchel a obtenu le premier prix de peinture aux concours artistiques de la Province où la sélection a été honnête. Nesbitt a reçu le premier prix de sculpture. Une surprise : le prix d'esthétique industrielle qui est allé à un tout jeune homme : Yvon Lajoie.

A souligner, en conclusion, plusieurs participations et initiatives intéressantes de la part des pouvoirs publics, municipaux et provinciaux : Symposium de Sculpture, création d'un Musée d'Art moderne à Montréal, édition d'un livre de Guy Viau sur la peinture moderne au Canada français.

Pas de révélations sensationnelles cette année, mais le sentiment qu'on est, en général, sur la bonne voie.

COTE MORALE DES FILMS

Service de l'Office catholique national des techniques de diffusion

AMERICANIZATION OF EMILY, THE: cote provisoire: A déconseiller.

BELE DE TABARIN, LA: cote provisoire: A déconseiller.

CASABLANCA, NID D'ESPIONS: Le film comporte une liaison, une danse suggestive et un meurtre non justifiable commis par le héros. Adultes, des réserves.

DIRECT AU COEUR, EN: L'honnêteté finit par triompher dans ce film qui comporte cependant des violences et des brutalités. Adultes et adolescents.

FEMME DES DUNES, LA: Ce film ne manque pas de résonances humaines et sociales. Il est regrettable qu'il comporte des scènes sensuelles très poussées, ce qui oblige à le déconseiller.

FLECHES BRULEES, LES: Le bon droit finit par triompher après les quelques violences d'usage. Adultes et adolescents.

GENDARME DE SAINT-TROPEZ, LE: Malgré le ton burlesque, des éléments d'un goût douteux font réserver ce film aux adultes. Adultes.

GOLDFINGER: Malgré le ton de satire et d'intrigue, l'inconduite du héros, des brutalités nombreuses et des effets suggestifs motivent des réserves. Adultes, des réserves.

INASSOUVIE, L': Cette histoire assez malsaine est centrée sur les penchants sexuels malsains d'une jeune femme. A déconseiller.

IT'S A MAD, MAD, MAD, MAD WORLD: Quelques légèretés sont notées dans un ensemble anodin. Adultes et adolescents.

JUDEN: L'intrigue atténue la portée morale du film ou s'affrontent des "bons" et des "méchants" de convention. Un travesti de mauvais goût fait réserver l'ensemble aux adultes. Adultes.

MARRIAGE ITALIAN STYLE: Le film aboutit à la régularisation d'une longue liaison. L'indulgence manifestée pour l'inconduite des personnages et une recherche d'effets suggestifs motivent de nettes réserves. Adultes, des réserves.

MY FAIR LADY: Ce film est un divertissement de qualité que ne déparent guère quelques légèretés de conduite présentées avec humour. Adultes et adolescents.

PLAISIRS DE LA VILLE, LES: Malgré le ton de comédie, la présentation d'une liaison comme chose normale motive des réserves. Adultes, des réserves.

PRINCE DE LA LUNE, LE: Dans cette histoire morbide, l'amour libre est présenté avec sympathie. L'ensemble comporte de plus une nette recherche d'effets suggestifs et un suicide. A déconseiller.

PUMPKIN EATER, THE: En plus de présenter, sans contrepartie va-

lable, des manquements graves à la morale conjugale, le film comporte une scène d'alcôve inacceptable. A déconseiller.

QUATRE GARCONS DANS LE VENT: Ce film constitue, pour le jeune public auquel il est destiné, un divertissement anodin. Adultes et adolescents.

ROUSTABOUT: cote provisoire: Adultes.

SEND ME NO FLOWERS: cote provisoire: Adultes.

SEX AND THE SINGLE GIRL: Ce film qui ridiculise la vertu se distingue par une recherche évidente d'effets suggestifs et un dialogue d'une vulgarité appuyée. A déconseiller.

SHERIF DE CES DAMES, LE: Ce film vise avant tout à divertir et ne pose guère de problèmes sur le plan moral. Adultes et adolescents.

TINTIN ET LES ORANGES BLEUES: Ce film constitue un sain divertissement pour tous les publics. Tous.

TITANS, LES: Le ton d'humour et de parodie atténue fortement la portée des scènes de violence. Adultes et adolescents.

VIE A L'ENVERS, LA: Le caractère insolite du film en atténue le pessimisme. La présentation de l'amour libre comme chose normale motive des réserves. Adultes, des réserves.

JOUR DE L'AN
"AU LUTIN"
Venez souhaiter la bienvenue à
COLETTE BOKY
1964 — Etoile du cinéma, opera au Canada
1965 — Festival de Salzbourg — Festival de Cannes.
TOURS DE CHANT Réservez dès maintenant
MARCEL TESSIER
CAMILLO PARADA
SUZANNE SENEAL
LE FAMEUX RESTAURANT

GALERIE NOVA ET VETERA
MARIO MEROLA EXPOSITION RETROSPECTIVE
Sculptures et meubles anciens du Québec
Samedi et dimanche, de 2h. à 4h.
Mercredi, de 8h. à 9h.30 p.m.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT 625, BOUL. STE-CROIX

Un éblouissant panorama des danses et de la musique du Mexique
L'un des plus merveilleux spectacles qui puissent se voir.
75 ARTISTES
Place des Arts
du 5 au 10 jan.
Matinée: dim. 10 jan.
Prix (taxe incl.)
Soirs: \$6, \$5, \$4, \$3, \$2.50
Mat.: \$5, \$4, \$3.50, \$2.50, \$2
N.B. — le 5 janvier à guichet fermé
BILLET EN VENTE à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822 ouest, Sherbrooke (sous-sol); chez Ed. Archambault Inc., 500 est, Ste-Catherine et 2140 de la Montagne; chez Charlebois Blouinier, 2115 est, Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 ouest, Notre-Dame.
Commandes postales et RESERVATIONS à Canadian Concerts & Artists Inc. seulement, 1822 ouest, Sherbrooke.
932-2171 • 932-3722

Le Salon du Printemps 1964 est tombé dans l'échantillonage et la dispersion. Sans doute vaudrait-il mieux que le Musée suive l'exemple de la Galerie Nationale, où, pour les expositions de groupe, une seule personne agit comme jury. C'est la meilleure façon d'en finir avec les compromis, les marchandages dont les résultats mécontentent tout le monde.

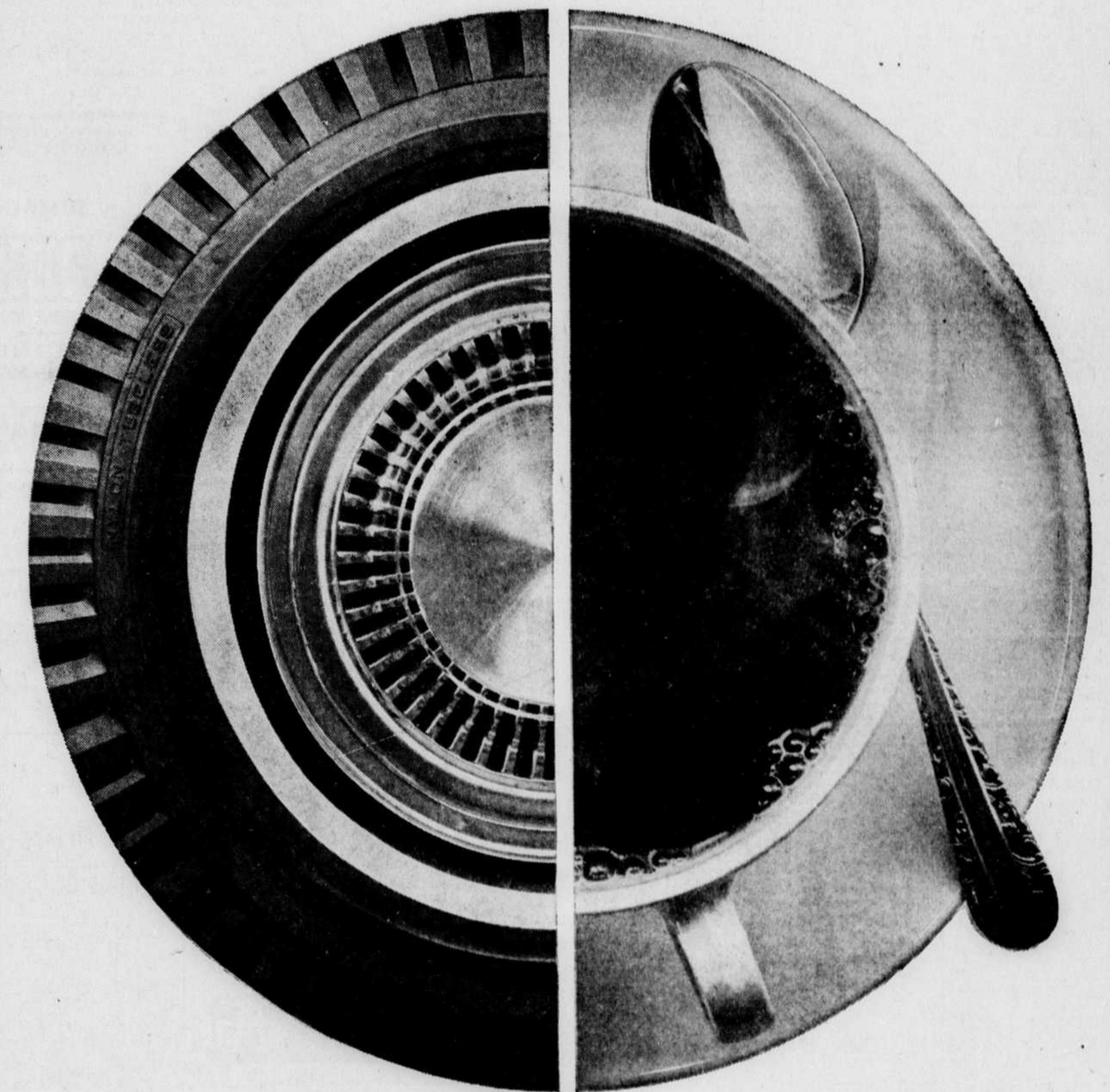
Une initiative heureuse, le Salon International de la Caricature, où Berthio a été remarqué. Si ce Salon se tient de nouveau à Montréal, il faudrait qu'on invite les caricaturistes étrangers d'après leur talent et non par l'intermédiaire des consulats dont l'optique diplomatique fait peu de place à l'humour (surtout quand il est féroce à l'égard des gouvernements qu'ils représentent). Les caricaturistes ne sont-ils pas à leur meilleur, quand ils manient le vinaigre et non le miel ?

LES EXPOSITIONS DANS LES GALERIES

Plusieurs bonnes expositions cette année à Montréal, dont la série de toiles de Borduas qui n'avaient jamais été montrées au public et qui nous l'ont révélé plus pathétique, plus déchirant que jamais. D'ailleurs Borduas pèse encore sur notre peinture de toute son influence. Cette exposition l'a hautement affirmé.

McEwen, en pleine évolution, s'affirme comme une valeur des plus sûres de notre peinture.

Cette année, Tremblay s'est fait enchanteur, Lise Gervais tient sa forme, Molinari continue d'occuper ses positions avec un certain succès, Ferron a un regain de vigueur, Jordi Bonet expérimente et cherche avec passion. Gagnon, Toussaint, Saxe et Hurtubise prennent de plus en plus de maîtrise sans rien perdre de leur jeunesse et de leur mordant.



CA VA ÉCLATER!

Venez passer la plus joyeuse et la plus folichonne des fins d'année en compagnie de l'équipe de ZÉRO DE CONDUITE

le jeudi 31 décembre à 11 h. 30 du soir



et à quelques postes du réseau français de Radio-Canada.

Dominique Michel, Jacques Desrosiers, Denyse Filiatrault et Donald Lautrec.



Ce soir, avant de prendre la route, prenez un café!

Le bon whisky, pris avec modération, fait partie intégrante de l'art de vivre.

Mais on ne peut pas se piquer de savoir vivre si l'on ne sait pas formuler un refus élégant.

Ceci est particulièrement vrai lorsque, après une réception du Jour de l'An, on vous offre "un dernier verre" avant de reprendre la route.

Si c'est vous qui conduisez, répondez: "Avec votre permission, je prendrai plutôt un café".

La Maison Seagram

L'homme qui pense à demain pratique la modération aujourd'hui



théâtre • musique • cinéma • variétés

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
JEUDI, 31 décembre
A Femina, à 10 heures du matin, l'actualité politique commentée par Gilles Lalonde et Michèle Lussier.

horaires des spectacles

THÉÂTRE
PLACE DES ARTS - Relache Samedi: "Music Hall des Fêtes" - 2.30 - 8.30 - Dim. - 2.30 - 8.30.
COMÉDIE CANADIENNE - Relache THÉÂTRE DE LA PLACE - "Parlons-nous et Farfadet autour du monde" - 2.30 - 4.00 - 7.30.

CINEMA

"Judex" de Franju à l'Elysée

Derrière les perspectives de cette action, et que n'est manqué pas, se profile l'ombre d'un vieux feuilleton nommé "Judex" qui avait le romantisme pueril, la fraîche candeur des Images d'Épinal. Ce Chevalier Mystère frappant les méchants d'épouvante en défendant la veuve et l'orphelin, fascina son époque. Quelle chose comme le Preux de la justice des humbles, mais dont les interventions avaient l'insolite d'un roman de Gaston Leroux, la poésie d'un Robert Desnos, dont on se rappelle la "Complainte de Fantomas".

THEATRE LA BOULANGERIE
3140 DE LANAUDIÈRE
PREMIERE - 16 JANVIER
TRAITS d'HUMOUR et PAGES d'AMOUR
Jeu., ven., sam. 8h.30 - Dimanches 7h.30
LES APPRENTIS-SORCIERS - LA. 3-2454

HORAIRES DE LA TELEVISION

JEUDI 31 DÉCEMBRE
CBFT 2
9.00 Miro
10.00 Musique
11.00 CINEMA "La fontaine des lutins"

CINEMA

ALQUETTE - "My Fair Lady" - 5.00
AVENUE - "Pumpkin Eater" - 1.10
BIJOU - "Suspense au 2e Bureau" - 1.10

Marcel Tessier: "Butterfly"

Marcel Tessier, l'un de nos jeunes chanteurs les plus prometteurs, incarnera le Prince Yamadori dans la production de "Madame Butterfly" de Puccini que l'Opéra-Guild de Montréal présentera à la Place des Arts les mercredi 13, vendredi 15 et dimanche 17, vendredi à 8 h. 30, Henry Lewis, chef à l'Opéra de San Francisco, dirigera, et les deux premiers rôles seront chantés par Mietta Sighele, soprano de l'Opéra de Rome, et Richard Verreux, ténor canadien du Metropolitan. Marcel Tessier est également à l'aise dans les rôles de baryton et de basse, il chante avec une égale facilité l'opéra et la mélodie, la chansonnette et la comédie musicale, et il jouit d'une belle réputation à l'opéra, au concert, au cabaret, à la télévision et sur disques.

my fair lady
AUJ. à 2 et 8 p.m.
AUDREY HEPBURN - REX HARRISON - STANLEY HOLLOWAY
Guichet ouvert de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
Dimanche à partir de midi

CBFT 2

10.00 Miro
10.30 Musique
11.00 CINEMA "La fontaine des lutins"

CINEMA

ALQUETTE - "My Fair Lady" - 5.00
AVENUE - "Pumpkin Eater" - 1.10
BIJOU - "Suspense au 2e Bureau" - 1.10

20e SEMAINE

FESTIVAL DE CANNES 1964
Prix spécial du jury
FEMME DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL



Au Lutin rendra hommage la veille du Jour de l'An à la vedette gagnante du prix Opéra du Canada, COLETTE BOKY. Colette, nommée la femme de l'année en musique au Canada rencontrera ses admirateurs et admiratrices, avant de retourner le 3 janvier, pour remplir son contrat comme premier soprano à l'Opéra Bremen State, où elle sera en vedette dans Casi Fan Tutte et Nightengale. La direction de Eldon Associates rapporte que Colette a signé pour le Festival de Salzbourg en 1965 et qu'elle débute dans son premier film pour le Festival de Cannes cet été.

VICTOR
ou les enfants au pouvoir de ROGER VITRAC
Avec François Tassé, Hélène Loiselle, Janine Sutto, Pierre Boucher
UN SPECTACLE A NE PAS MANQUER
Tous les soirs: 8h.30
Dimanche: 7h.30
Relâche: Lundi
TEL.: 866-9344

CBFT 2

10.00 Miro
10.30 Musique
11.00 CINEMA "La fontaine des lutins"

CINEMA

ALQUETTE - "My Fair Lady" - 5.00
AVENUE - "Pumpkin Eater" - 1.10
BIJOU - "Suspense au 2e Bureau" - 1.10

le "bien-bonnes"

ON LES ÉCOUTE À CBF 690
Samedi, 2 janvier: 2h.30 et 8h.30 p.m.
Dimanche, 3 janvier: 2h.30 et 8h.30

UN CHAMPION!
vous fera RIRE aux LARMES avec LOUIS DE FUNES, GENEVIEVE BRAD, MICHEL SALLARU
LE GENDARME DE SAINT TROPEZ
EN SCOPE, EN COULEUR ET EN MUSIQUE
JEAN GIRAULT

CBFT 2

10.00 Miro
10.30 Musique
11.00 CINEMA "La fontaine des lutins"

CINEMA

ALQUETTE - "My Fair Lady" - 5.00
AVENUE - "Pumpkin Eater" - 1.10
BIJOU - "Suspense au 2e Bureau" - 1.10

Music-hall des Fêtes

PLACE DES ARTS
Samedi, 2 janvier: 2h.30 et 8h.30 p.m.
Dimanche, 3 janvier: 2h.30 et 8h.30

SEVILLE
A 1.15 - 3.15 - 5.50
7.20 et 9.20
Fêtes 11.25 toute la journée

SAINT-DENIS
GRAND SPECIAL POUR LES ENFANTS.
Tous les matins à 10 heures
Samedi: 10.05 - 12.20 - 2.35
Dimanche: 12.10 - 2.24 - 4.38

LES VOYAGES DE GULLIVER
en SUPERDYNAMATION et Eastman COLOR
Kerwin Mathews
Admission: 50 cts (Taxes incluses).

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI
3 grands films ou "Les dimanches de ville d'Avray"
un film de Serge Bourguignon elle est belle - ils sont beaux
2e FILM: "LES GRANDS CHEMINS"
3e FILM: "LES PORTES CLAQUENT"

TINTIN est un film pour les adultes au coeur d'enfant. C'est pourquoi on voit ce NOUVEAU film de TINTIN en riant aux éclats avec toute sa famille.
JEAN TALON

1964 s'achève sur...

(Suite de la page 11)

La blessure de l'un, le parti conservateur, ne se refermera peut-être jamais. M. Léon Balcer et trois autres députés du Québec menacent de s'en retirer, annonçant vraisemblablement la fin du parti de Sir John A. MacDonald en tant que représentant des éléments conservateurs de toute la nation. Si la rupture est consommée, le parti libéral demeurera le seul ayant réussi à surmonter ses frictions internes, mais, circonscrit aux régions urbaines et ne comptant qu'un seul représentant (le ministre de l'agriculture, M. Harry Hays) depuis Winnipeg jusqu'à Vancouver, il ne pourra prétendre lui non plus parler au nom de l'ensemble de la population. Les partis, comme le Parlement, et peut-être en raison de la faiblesse de celui-ci, ont déchu. Ils sont réduits à l'état de groupements régionaux et ne défendent plus les vus que d'un secteur restreint de la population, au même titre que les corps intermédiaires.

Le débat sur le drapeau n'a pas été la seule occasion où le Parlement a négligé ses devoirs de législateur pour s'abandonner à des débats futiles qui n'ont servi qu'à attiser la tension entre Canadiens de langue anglaise et Canadiens de langue française: la visite de la reine en a été une autre.

Quelques-uns — le procureur général, M. Claude Wagner, notamment — ont attribué à la presse et à son goût de la sensation les incidents fâcheux qui ont marqué le passage de Sa Majesté à Québec, les 10 et 11 octobre. En réalité, le Parlement en a été le plus grand responsable. De février à septembre, il n'a pas raté une seule occasion de souligner les périls que courait Sa Majesté en venant au pays et d'irriter les esprits. Il a gonflé ces dangers jusqu'à justifier l'énorme appareil policier qui a finalement été mis en place à Québec. La presse n'a fait que relater quotidiennement ses exagérations et ses inquiétudes.

De même, les scandales et les rumeurs de scandales qui ont éclaté durant les trois dernières semaines de la session n'auraient pas gardé toute la presse et tous les milieux politiques en haleine si le Parlement n'avait pas dégénéré au rang d'une arène ou la lutte pour le pouvoir est constamment en tête d'affiche. Jusqu'à maintenant, l'opposition n'a pas réussi à faire la preuve de ces scandales. Elle s'est bornée à les dénoncer.

Si l'opposition en a fait aussi grand état, c'est qu'elle pense qu'il suffirait à faire peser sur le gouvernement des soupçons de négligence et d'immoralité qui peuvent lui rapporter largement sur le plan électoral.

Toutes ces manœuvres de division ont laissé au parlement bien peu de temps pour exercer sa fonction première qui est celle de faire des lois. On peut compter sur les doigts d'une main les décisions importantes qu'il a prises: intégration des forces armées, chambardement de la loi nationale sur l'habitation, recul de la limite des eaux territoriales à 12 milles des côtes, création des commissions chargées de reviser la carte électorale et ratification du traité du Columbia. Pour le reste, il s'est absorbé dans l'examen de projets de loi d'un intérêt secondaire ou fort discutables, tels l'octroi de prêts aux étudiants d'université et le prolongement de l'admissibilité aux allocations familiales qu'avaient déconseillés presque tous les gouvernements provinciaux.

Pour tout ce qui avait trait aux relations entre le pouvoir fédéral et les provinces, le parlement a été ignoré, sans doute parce qu'on jugeait que sa constitution le rendait inapte à en traiter. Les décisions, élaborées et mûries par le niveau administratif, ont été prises par l'exécutif ou la réunion des exécutifs, c'est-à-dire les conférences fédérales-provinciales, et on s'est contenté de les faire entériner par le parlement. C'est ainsi qu'on a procédé, par exemple, pour la révision des accords fiscaux et pour établir la formule d'amendement qui permettra éventuellement de rapatrier la constitution. Dans le premier cas, les négociations préalables aux accords ont même été conduites par de hauts fonctionnaires (MM. Tom Kent pour la partie fédérale, et Claude Morin, pour la partie québécoise). Les représentants de l'exécutif n'étaient présents qu'au début, pour sauver la face, et à la fin, pour parader les accords.

Au cours des prochains mois, des études approfondies de tout le système fiscal seront mises en train en vue de répartir sur une base plus saine les champs de taxation entre les divers niveaux de gouvernement. Encore une fois, ce sont de hauts fonctionnaires du fédéral et des gouvernements provinciaux qui s'en chargeront. Le parlement n'en verra vraisemblablement que les résultats et encore lorsqu'ils auront été initialisés par les premiers ministres du fédéral et des provinces.

Le parlement, de plus en plus, est confiné à des tâches de second ordre. Sa décadence a été le trait dominant de la vie politique en 1964. Elle se poursuivra sans doute en 1965 et en 1966 jusqu'à ce qu'il perde entièrement sa raison d'être, à moins qu'il n'entreprenne bientôt de se réformer. Sa fonction et la manière dont il l'exercera doivent être repensées et non pas seulement en surface comme l'a fait ces 10 derniers mois une commission de la Chambre des communes sous la présidence de M. Alan Macnaughton. Elles doivent être en profondeur. Il ne faut pas écarter même la possibilité d'un bouleversement complet de ses fonctions, d'une réorientation totale de notre démocratie: l'hygiène du Canada en dépend.

L'avocat Lamontagne...

(Suite de la première page)

LA GENDARMERIE A MÈNE UNE ENQUÊTE...
Il a été révélé aussi au cours du témoignage de M. Poissant que la gendarmerie royale a mené une enquête serrée à la suite des dénonciations faites en chambre par le député du Yukon, M. Eric Neilsen.

C'est le procureur de la gendarmerie, M. Norman Matthews qui a fait cette révélation après que le procureur de l'opposition conservatrice, Me Ross Drouin, eut demandé au témoin s'il n'avait pas été longuement interrogé par la gendarmerie, le 8 décembre, au sujet de cette conversation téléphonique qu'il avait entendue.

Me Matthews s'est opposé à cette question en soutenant que cette enquête n'avait rien à voir avec la présente enquête en cours. Il a expliqué que les autorités de la gendarmerie royale ont été très intriguées en apprenant que des informations secrètes auraient pu avoir été divulguées. Elles ont donc décidé de mener une enquête au sein du personnel de la gendarmerie et l'interrogatoire subi par le témoin le 8 décembre faisait partie de cette enquête. Il ne s'agissait pas d'en connaître plus long sur l'affaire elle-même mais de mesures purement administratives.

M. Matthews a offert au juge de le mettre au courant des résultats de cette enquête, mais il s'est objecté à ce que cela soit révélé publiquement.

Le procureur du nouveau parti démocratique, Me Paul Jolin a protesté en disant qu'il serait très facile à la gendarmerie royale d'obtenir des renseignements en dehors de l'enquête en statuant qu'il s'agit d'une autre enquête.

Me Ross Drouin a expliqué que l'objet de sa question était de savoir si le témoin a déjà fait une déclaration se rattachant à la conversation qu'il a entendue et qui est pertinente à l'enquête en cours. "Il ne s'agit pas pour le moment, a dit Me Drouin, d'obtenir des renseignements sur la région interne de la gendarmerie, j'y reviendrai là-dessus... M. Matthews peut en être assuré..."

Pour le moment, le juge a dit préférer réserver sa décision sur la question de Me Drouin. Il décidera si elle est admise à la prochaine séance.

Plus tard, Me Yves Fortier, procureur de Me Lamontagne, a tenté de savoir du témoin de qui il avait appris que Me Lamontagne avait reçu des offres de pots-de-vin.

Le témoin a commencé par dire qu'antérieurement au 11 août il avait été informé de pots-de-vin offerts à Pierre Lamontagne.

Le procureur lui demande par qui. Me Matthews s'objecte en affirmant qu'un membre de la gendarmerie ne doit pas révéler les sources d'informations. Encore ici, le procureur offre au juge de lui en faire part, mais il refuse que ce soit dit publiquement.

Me Jolin intervient pour dire qu'encore une fois la gendarmerie est en position de filtrer l'information et "cela nous place dans une situation très difficile".

Le juge demande alors au témoin s'il a entendu parler de cela en dehors de la gendarmerie. "Si c'est de la gendarmerie que vous l'avez appris, nous arrêtons là, mais si c'est d'en dehors, nous en discuterons".

Le témoin n'a pas le temps de répondre. M. Matthews intervient en disant que cette information concerne une offre qui n'a rien à voir avec Me Lamontagne ou d'autres personnages impliqués dans l'enquête.

Et M. Poissant déclare alors: "Je l'ai appris avant le 11 août de quelqu'un de la gendarmerie".

La cour ajourne alors sa séance au 12 janvier.

Denis...

(Suite de la première page)

M. Crevier, mardi, a dit que M. Denis n'a pas voulu répondre et qu'il avait dit à M. Lamontagne qu'il verrait le ministre de la justice, M. Favreau, et qu'ensuite il ferait une déclaration complète à la gendarmerie.

Poursuivant l'interrogatoire du témoin, à l'audience d'hier, Me Guy Desjardins, procureur de la commission, a demandé des précisions.

M. Crevier raconte alors: "M. Lamontagne a demandé plusieurs fois qu'il avait approché, pour faire cette offre. Il disait: 'Raymond (Denis) dis-moi donc qui est en arrière de tout ça'".

"M. Denis a répondu: 'Pierre je ne peux pas te le dire, je ne le dirai à personne. Je vais aller voir M. Favreau, je le dirai à lui, je lui demanderai conseil et j'irai faire une déclaration complète à l'inspecteur Drapeau'".

Le témoin continue: Denis a ajouté: 'maudit je n'aurais pas dû m'embarquer dans une affaire comme ça'".

"Puis, poursuit M. Crevier, M. Lamontagne a dit que dans son opinion le type en arrière de tout ça était M. Guy Rouleau et Denis répondit: 'non, je ne peux pas te le dire, ou quelque chose comme ça'".

Cette partie du témoignage de l'ex-sergent Crevier a fait l'objet d'un contre-interrogatoire serré de la part de plusieurs des autres procureurs à l'enquête.

Ainsi, Me Norman Matthews, avocat de la gendarmerie royale, signale au témoin que dans sa déclaration écrite à la gendarmerie, deux jours après cet appel téléphonique, il dit que "Denis denied".

M. Crevier explique qu'il voulait dire que Denis ne voulait pas dire qu'il était en arrière.

Le juge Dorion demande alors au témoin de tenter de se rappeler exactement les mots employés par les deux interlocuteurs.

Après un bon moment de réflexion, le témoin relate:

— "Raymond, d'après moi la personne en arrière de toi c'est M. Guy Rouleau".

— "Pierre, je peux pas te le dire".

Me André Villeneuve, procureur de Guy Rouleau rappelle le texte anglais de M. Crevier et signale qu'il lit: "Denis denied this".

Me Matthews fait remarquer au témoin qu'il y a une différence entre "Je ne peux pas te le dire" et "ce n'est pas cela".

Me Villeneuve intervient en soulignant que Me Lamontagne, dans sa déposition, a dit que M. Denis avait nié. Citant un passage du témoignage de M. Lamontagne: "Il a dit spécifiquement que ce n'était pas Guy Rouleau qui était en arrière de cela", Me Villeneuve demande au témoin s'il veut apporter une correction à son témoignage.

— "Ce que j'ai écrit, ça correspond à ce qu'a dit M. Lamontagne. Au meilleur de ma connaissance, je 22 août, le plus que je pouvais me rappeler je l'ai indiqué dans mon rapport".

— "Ca veut dire que vous corroborez le témoignage de Me Lamontagne?"

— "Moi ce que je dis, j'ai essayé d'expliquer... ce qui est marqué dans ma déclaration, c'est ça. J'avais la mémoire plus fraîche, ça doit être cela... Je m'en rapporte à ma déclaration..."

Des notes... à la déclaration écrite...

Au cours de son témoignage le témoin Crevier a expliqué que lors de la conversation téléphonique qu'il a entendue, il n'a pris que des notes sommaires, sur un bout de papier.

Le lendemain il s'est remémoré ces notes et il a complété par d'autres notes et c'est le surlendemain qu'il s'est rendu à son bureau, à 6h.30 du matin pour rédiger sa déclaration... en anglais. Il a d'abord rédigé un brouillon et chaque fois qu'il en avait terminé avec une feuille de notes il la déchirait en petits morceaux. Après il a tapé lui-même à la machine sa déclaration.

M. Crevier cependant, en réponse aux questions des avocats, a admis qu'après l'appel téléphonique entre MM. Lamontagne et Denis, il a vérifié "quelques points" avec M. Lamontagne et le constable Gilles Lamontagne, sans avoir d'écouteur cependant. Il n'a donc suivi que ce que disait M. Lamontagne, ne pouvant entendre les réponses de M. Denis.

M. Crevier admet ensuite que le matin où il a rédigé sa déclaration définitive il avait pris connaissance de la déclaration faite la veille par Me Lamontagne au sujet du même téléphone, à la gendarmerie.

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
Magnus Poirier Inc.
6603 BOUL. ST-LAURENT
5520, ST-DENIS
10,256, ST-LAURENT
Tél.: 277-5700

Aux 4 coins du monde

Le 20 janvier à la Maison-Blanche

WASHINGTON — Seuls, parmi les anciens occupants de la Maison-Blanche, le président et Mme Harry Truman assisteront aux cérémonies de prise de pouvoir par le président Johnson le 20 janvier.

L'ancien président et Mme Eisenhower qui avaient été invités également par un coup de téléphone personnel de M. et Mme Johnson au début de décembre ont exprimé le regret de ne pouvoir se rendre à Washington.

A New York, Mlle Pamela Turners, secrétaire de Mme John Kennedy, épouse du président assassiné, a déclaré que Mme Kennedy restera à New York avec ses deux enfants et que l'invitation personnelle de M. et Mme Johnson a été déclinée.

Baisse des réserves d'or

WASHINGTON — Les réserves américaines d'or monétaire ont baissé de 40 millions de dollars en novembre, a annoncé hier le conseil de la réserve fédérale.

Cette réduction porte à 15 milliards 566 millions de dollars le stock d'or des Etats-Unis au 30 novembre soit 30 millions de dollars au-dessous du stock au 1er janvier.

La perte d'or des Etats-Unis en 1964 sera donc minime par rapport à la chute de 461 millions de dollars entre 1960 et 1963.

John Wayne: opération réussie

HOLLYWOOD — L'acteur de cinéma américain John Wayne a révélé hier soir à la presse qu'il avait été opéré d'un cancer au poulmon au mois de septembre dernier et que l'opération avait été couronnée de succès.

L'acteur, qui est âgé de 57 ans, a précisé qu'on lui avait conseillé de dissimuler la nature de sa maladie mais qu'il avait décidé de dire la vérité.

"Mes conseillers pensaient que la vérité nuirait à ma réputation mais j'estime que le fait d'avoir vaincu le cancer ne peut que lui faire du bien", a ajouté John Wayne.

L'acteur, célèbre pour ses rôles de "dur" dans de nombreux westerns a été hospitalisé le 16 septembre dernier. Les autorités médicales avaient annoncé à l'époque qu'il avait été opéré d'un abcès au poulmon.

John Wayne a annoncé à la fin de sa conférence de presse qu'il allait tourner un nouveau film: "Les fils de Katie Elder".

"Un western typique, à la John Wayne. Pour tourner un

Au Congrès sioniste

JERUSALEM — "L'histoire de l'Etat d'Israël est un monument à l'alliance naturelle qui existe entre le peuple de ce pays et les Juifs du monde entier", a déclaré M. Zelman Shazar, président de l'Etat d'Israël, dans un discours prononcé devant le 26e congrès sioniste mondial, qui s'est ouvert hier à Jérusalem.

M. Shazar a précisé que les Juifs de la Diaspora et le peuple d'Israël ne pouvaient pas être considérés comme deux entités séparées.

Les Métallos...

(Suite de la première page)

"La Cour supérieure a accordé un verdict favorable à la compagnie en se basant sur la théorie voulant que la grève soit illégale parce que le syndicat local n'était pas certifié. Ce résultat, si on ne relève pas le défi, encouragera tous les employeurs à tramer de futiles stratagèmes légaux pour écraser l'importante organisation syndicale, comme Noranda l'a fait ici, et pour en mettre alors le coût sur le dos du syndicat défait."

"Même si les dommages ont été accordés à la compagnie pour tous les profits supposément perdus à cause de la grève et même si aucune réclamation spécifique n'a été faite pour les dommages causés par les actes de violence qui ont eu lieu durant la grève, le juge a longuement énuméré, dans son jugement, plusieurs actes illégaux qu'il dit avoir été autorisés ou mis à exécution par des officiels des Métallurgistes unis d'Amérique."

"Nous croyons que la Cour était dans l'erreur en venant à cette conclusion. Ses constatations à cet égard étaient basées presque entièrement sur

le témoignage de grévistes répudiés qui avaient eux-mêmes commis des actes de terreur et qui s'opposent maintenant aux Métallos et qui sont supportés, soutenus et protégés par la compagnie Noranda.

"Le syndicat des métallos est et a toujours été consacré à l'avancement et à la protection de ses membres par des moyens légaux. Nous nous opposons et nous nous sommes toujours opposés à l'utilisation de la violence et de méthodes illégales. Pour la bonne réputation des Métallurgistes unis d'Amérique et de tous les autres syndicats légitimes, nous nous sentons dans l'obligation d'en appeler de la décision qui — nous le croyons — a été erronément attribuée aux actions du syndicat, actions que déteste le syndicat."

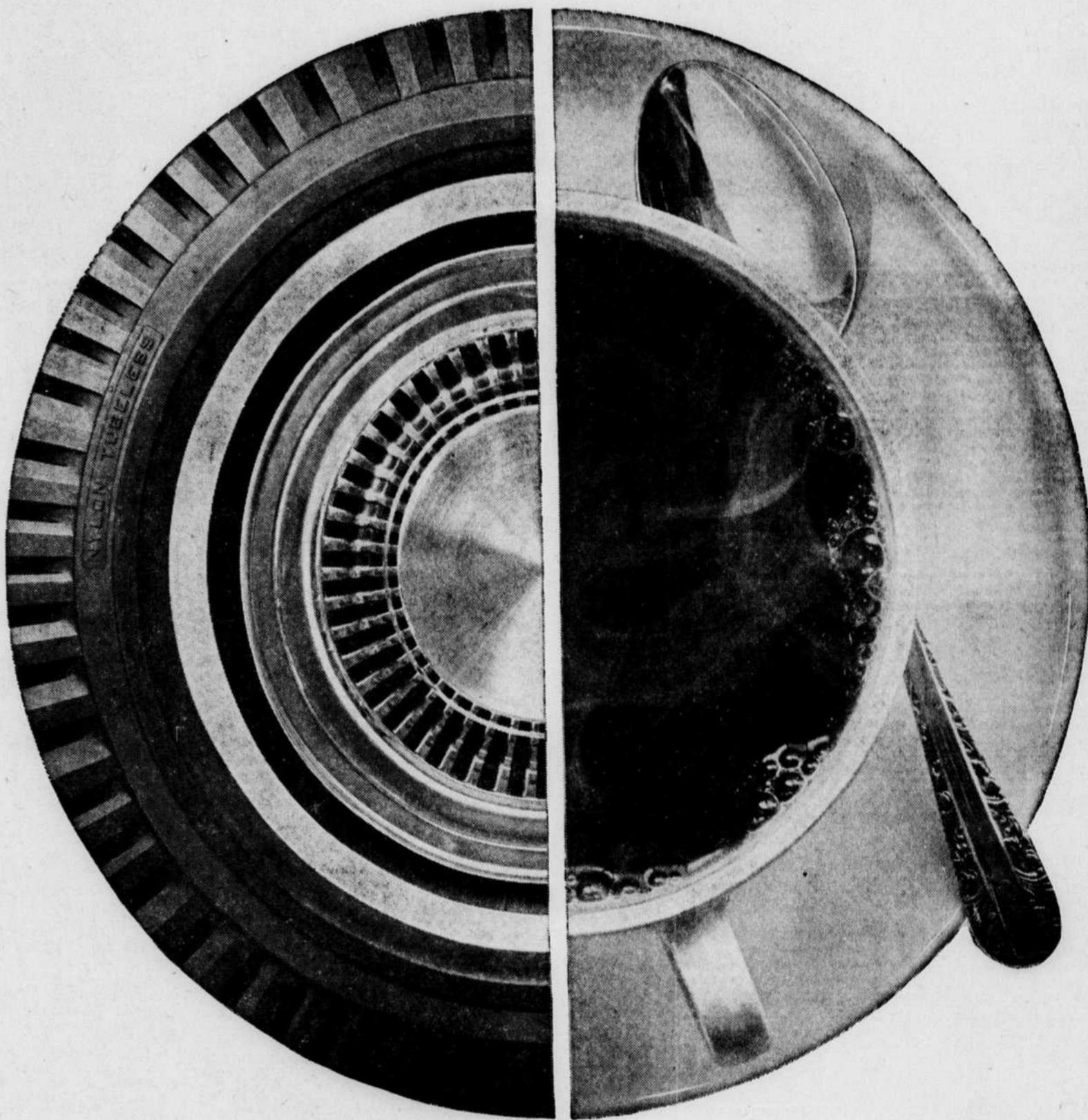
"Pour ces raisons, notre syndicat considère qu'il est dans l'intérêt de tous les travailleurs du Québec et — évidemment — dans l'intérêt de tous les travailleurs du Canada et des Etats-Unis d'en appeler du jugement."

"Comme il y a des frais énormes et des risques en cause, nous espérons que cet appel obtiendra l'appui de tous les membres du mouvement ouvrier canadien."

Interviews de la semaine à

TEMOIGNAGE

LUNDI: Abbé Denis Rivest: "On nous change la religion".
MARDI: Abbé Denis Rivest: "Enfin une liturgie en français".
MERCREDI: Ernest Gagnon, S.J.: "Ils suivent leur étoile".
JEUDI: Jean-Paul Regimbal, O.S.B.: "Pourquoi certains parents engendrent-ils des rebelles?"
VENDREDI: Jean Bouchard, S.J.: "Comment se préparent des laïques missionnaires?"
SAMEDI: Blondin Dubé, S.J.: "Renouveau liturgique au foyer familial".
A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 730 à 8.45 soir — CKBS 1240 à 3.45 de l'après-midi



Ce soir, avant de prendre la route, prenez un bon café... du Chase & Sanborn

Ce soir, terminez la veillée de façon prudente et agréable... avant de prendre la route, prenez un café Chase & Sanborn! Ainsi,



vous assurez votre propre sécurité et aussi celle des autres. Sans compter que c'est vraiment délicieux... du café Chase & Sanborn!

L'univers féminin

ANNÉE 64

Remarquable bilan du travail accompli par les femmes dans tous les domaines

par Solange CHALVIN et Thérèse BERNIER, de la Presse Canadienne



Première femme nommée juge à la Cour du Bien-Être social... Yvette Dussault-Mailloux.



Ministre des Transports et communications... Claire Kirkland-Casgrain.

Vie politique

Mme Claire Kirkland-Casgrain, déjà ministre sans portefeuille accédait en novembre dernier au poste de ministre des Transports et communications. La première femme ministre dans le gouvernement du Québec s'intéresse aux problèmes juridiques concernant ses concitoyennes. Certains amendements ont été apportés au code civil dans une législation adoptée en juin, pour améliorer le statut civil de la femme mariée dans notre province.

Mme Yvette Dussault-Mailloux, avocate montréalaise est devenue la première femme nommée juge à la Cour du Bien-Être social du Québec, à Montréal. Au cours de la même année Mme Dussault-Mailloux avait participé à la rédaction du projet de la commission Nadeau sur la "capacité de la femme mariée au Québec". Comme on le sait ce projet a donné naissance au Bill 16.

Deux femmes ont obtenu la victoire dans des élections partielles fédérales. Toutes deux sont veuves d'ex-représentants à la Chambre des Communes. Mme Sherwood Rideout a retenu le siège parlementaire pour les libéraux dans la circonscription de Westmorland, devenant la première femme du Nouveau-Brunswick à être élue aux Communes.

A Saskatoon, Mme Harry Jones, âgée de 46 ans et mère de quatre enfants occupe le siège laissé vacant par la mort de son mari, qui était représentant du Parti conservateur.

Postes de commande

La secrétaire générale de l'Institut d'Éducation des Adultes, Mlle Madeleine Joubert, a représenté le Canada à deux conférences internationales. Au mois d'août, l'UNESCO avait organisé une rencontre à Grenoble, en France, à l'intention des dirigeants d'organismes et services de jeunesse, et en septembre, le gouvernement suédois tenait à Stockholm une conférence sur les méthodes en éducation populaire dans les sociétés industrialisées.

Une délégation canadienne des "Femmes Chefs d'entreprise", dirigée par la présidente du groupement, Mme Flore Jutra, de Montréal, s'est rendue au congrès international de l'organisation, qui avait lieu à Munich, au mois d'août.

Sur le plan professionnel, Mme Céline Petit-Martinon a été nommée directeur littéraire du Centre de Pédagogie et de Psychologie de Montréal.

L'archéologue Louise Miville-Dechéne, mère de trois enfants, a quitté la métropole avec sa famille, pour se rendre en France où elle effectuera des recherches historiques en vue de la reconstruction de la Forteresse de Louisbourg, île du Cap-Breton.

En passant en revue les nombreux postes de commande obtenus par des femmes durant l'année 64, vous serez sans doute étonné par la compétence et l'immense travail que ces femmes ont dû accomplir pour obtenir le titre de "femmes illustres" aussi bien au Québec qu'à l'étranger.

Il n'est plus question pour elles d'arborer le titre de gloire de "épouse de M. le ministre" ou "épouse de M. le juge." Elles sont elles-mêmes juge ou ministre, sociologue, archéologue ou directeur littéraire. Par leur acharnement, elles ouvrent des horizons nouveaux à des milliers d'autres femmes. Plusieurs d'entre elles exercent une double pro-



Archéologue, boursière du gouvernement canadien en France... Louise Miville-Dechéne, mère de trois enfants.

ra des recherches historiques en vue de la reconstruction de la Forteresse de Louisbourg, île du Cap-Breton.

Mlle Annette Fortier, originaire de Ste-Clair au Québec, a été choisie parmi 487 concurrentes pour diriger le Bureau du Tourisme canadien, organisme gouvernemental installé à Paris cette année.

Première femme à occuper son poste

Mme M. J. Batten, une avocate de Humboldt, en Saskatchewan, a été nommée juge à la Cour du district de la Saskatchewan, devenant la première femme dans l'Ouest du Canada à assumer une telle fonction du ressort fédéral.

Mme Malcolm M. Tait est devenue greffier à la législature du Nouveau-Brunswick, un poste jamais encore tenu par une femme au Canada.

Un premier doctorat de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, a été décerné à Mme Colette Beaudet-Carisse, mère de trois enfants, pour une étude sur la "Planification des naissances en milieu canadien-français".

Spécialiste en sciences médiévales, Germaine Crompt, qui a étudié dans plusieurs institutions de haut savoir au Canada et en Europe, est devenue la

première femme docteur en philosophie de l'Université de Montréal.

Autre précédent! Mme Michèle Deguire, première femme diplômée en génie civil de l'École Polytechnique de Montréal, espère maintenant collaborer à l'érection de deux importants Pavillons à l'Exposition mondiale 1967.

Le docteur Helen Hogg, de Toronto, a été élue à la présidence du Royal Canadian Institute, qui date de 115 ans, devenant la première femme en tête de cette société qui rend hommage aux scientifiques.

Mabel Pokiak, âgée de 23 ans, de Tuktoyaktuk, Territoires du Nord-Ouest, devient la première infirmière esquimaude, après avoir obtenu son diplôme à l'École de nursing de l'Hôpital de Winnipeg.

ra des recherches historiques en vue de la reconstruction de la Forteresse de Louisbourg, île du Cap-Breton.

Mlle Annette Fortier, originaire de Ste-Clair au Québec, a été choisie parmi 487 concurrentes pour diriger le Bureau du Tourisme canadien, organisme gouvernemental installé à Paris cette année.

Première femme à occuper son poste

Mme M. J. Batten, une avocate de Humboldt, en Saskatchewan, a été nommée juge à la Cour du district de la Saskatchewan, devenant la première femme dans l'Ouest du Canada à assumer une telle fonction du ressort fédéral.

Mme Malcolm M. Tait est devenue greffier à la législature du Nouveau-Brunswick, un poste jamais encore tenu par une femme au Canada.

Un premier doctorat de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, a été décerné à Mme Colette Beaudet-Carisse, mère de trois enfants, pour une étude sur la "Planification des naissances en milieu canadien-français".

Spécialiste en sciences médiévales, Germaine Crompt, qui a étudié dans plusieurs institutions de haut savoir au Canada et en Europe, est devenue la

fession: elles sont tour à tour ministre et mère de famille, professeur et maîtresse de maison. Une double vie qui exige dans bien des cas double compétence et double santé. Toutefois, notre admiration pour ces femmes illustres ne nous empêche pas de songer à toutes celles qui façonnent la vie à l'intérieur de leur foyer, lequel devient souvent l'oasis de toutes ces femmes illustres, mais surchargées de travail. Il faut bien se rappeler devant ce bilan remarquable que notre pays est loin d'accorder à ces femmes des conditions sociales qui leur permettraient d'exercer une profession en toute sérénité.



Première voix féminine entendue sur les ondes de Radio-Canada s'est éteinte cette année... Marcelle Barthe.

Dans le domaine artistique, Mme Yvette Brind'Amour, directrice-fondatrice du Théâtre du Rideau-Vert qui fête cette année son 15^e anniversaire, et qui fut invitée à Paris, par le gouvernement français pour jouer au Théâtre des Nations, a reçu le Prix de Théâtre décerné par la Société St-Jean-Baptiste, pour l'ensemble de ses activités et comme "ambassadrice du Canada français."

Mme Gil Harcourt-Vuillaume, auteur et metteur en scène de la pièce intitulée "La Quinzaine", a gagné le trophée accordé au meilleur dramaturge canadien du Festival national d'art dramatique, tenu en mai à Charlottetown. La jeune Diane Pinard, âgée de 22 ans, qui interprétait le rôle-titre de "La Quinzaine", a gagné une bourse d'étude du gouvernement du Québec.

Mme Pierrette Leclaire, émailleur de St-Bruno, a été choisie comme l'"Artisane de l'année 1964" pour ses œuvres.

Dans le quartier du Vieux Montréal, Mme Daniel Johnson a inauguré une galerie d'art qui porte nom de "Galerie Bonsecours."

Au chapitre des publications littéraires, Mlle Rina Lasnier, poétesse de Québec, a remporté en décembre le prix Camille-Roy, pour l'ensemble de son œuvre. Depuis 20 ans, cette femme écrivain a publié une dizaine de recueils de poésie.

Mme Annette Lasalle-Leduc, violoniste et critique d'art, a publié un volume intitulé: "La vie musicale au Canada français."

Au cours de l'année qui se termine, le monde journalistique s'est appauvri de deux figures très connues et appréciées: Michelle LeNormand et Marcelle Barthe. Les écrits et la voix de ces deux femmes reviendront à l'esprit de celles qui les ont aimées.

Que l'an neuf apporte à toutes les femmes du Québec, la réalisation de leurs rêves les plus chers. Nul doute que si ce souhait s'accomplissait, l'année serait fort riche: les femmes ne manquent ni d'imagination, ni de rêves à accomplir.

ans, est devenue la troisième femme à décrocher le Prix Nobel de chimie, pour son travail dans l'analyse des structures de la pénicilline et la vitamine B-12.

Naissances et mariages chez les femmes célèbres

Durant les six premiers mois de 1964, quatre naissances royales, en Angleterre, ont fait la manchette. La reine Elizabeth a donné naissance à un fils le 10 mars, qui devient le troisième dans la lignée des prétendants au trône. La princesse Margaret a mis au monde une fille le 1^{er} mai. Plus tôt cette année, en date du 9 février, la princesse



Prix Camille Roy pour l'ensemble de son œuvre... Rina Lasnier, poétesse.

Alexandra de Kent donnait naissance à un fils et, le 28 avril, sa belle-soeur, la duchesse de Kent, devenait maman d'une fille.

Une autre naissance dont on a parlé dans le monde entier fut celle d'une fille née de la première femme cosmonaute Valentina Tereshkova, le 8 juin, à Moscou. Valentina est l'épouse du cosmonaute soviétique Andrian Nicolayev.

Le 29 avril, la princesse Irène des Pays-Bas a épousé le prince Carlos de Bourbon Parme, à Rome. L'idylle de cette princesse de 24 ans avec le prétendant au trône d'Espagne avait provoqué un conflit en Hollande, et séparé Irène de ses parents. La princesse abandonna ses droits de succession au trône hollandais et embrassa le catholicisme.

A Athènes, le 18 septembre, le jeune roi Constantin, âgé de 24 ans, épousait la princesse Anne-Marie du Danemark, une adolescente de 18 ans qui devint la plus jeune reine en Europe.

Un autre mariage royal eut lieu le 30 septembre au Palais Impérial de Tokyo, alors que le prince Yoshi du Japon épousait Hanako Tsugaru, fille d'un ex-comte japonais. Le prince est le fils cadet de l'empereur Hirohito et de l'impératrice Nagaka.

Vie sportive

Dans le domaine du sport, une écolière de 14 ans, domiciliée à Sacramento, en Californie, est devenue la plus jeune personne à traverser La Manche à la nage. Lenore Meddell a établi ce record le 3 septembre, en parcourant la distance depuis le Cap Griz-Nez, en France, jusqu'au port de Douvres, en Angleterre.

Une jeune Torontoise de 18 ans, Petra Burka, experte du patinage artistique sur glace, a été proclamée l'"athlète féminin 1964" lors du 30^e scrutin annuel de la Presse Canadienne.



Directeur littéraire du Centre de Pédagogie et de Psychologie... Cécile Petit-Martinon.



Souhaits de Bonne Année... que vous soient donnés bonheur, santé et prospérité en 1965.

HOLT RENFREW & CIE, LIMITÉE

POUR BIEN DIGÉRER BUVEZ

UNE EAU DE SANTÉ ALCALINE & PÉTILLANTE QUI FACILITE LE TRAJET DIGESTIF ET L'ÉLIMINATION

fithines 33

Lorsqu'à la fin de ce jour sonnera minuit, les cloches du pays tout entier porteront vers vous les bons vœux de notre maison pour l'année 1965.

Puisse tout ce qui symbolise la Nouvelle Année apporter à chacun de vous le bonheur, la santé et les plus grandes réussites... de même que la confiance en l'avenir de notre cher Canada.

Henry G. Birks
PRESIDENT

BIRKS JOAILLIERS

A travers le Québec A travers le Québec A travers le Québec

Laporte : le Québec a besoin du Canada

QUEBEC — Le ministre des affaires culturelles, M. Pierre Laporte, a affirmé que le Québec ne pourra réaliser ses ambitions légitimes que s'il trouve une collaboration sincère et compréhensive dans le reste du pays. Dans son message à la population du Québec à l'occasion de la nouvelle année, M. Laporte a ajouté qu'il parait de plus en plus clair que l'avenir du Canada ne pourra se faire sans l'appui du Québec. S'adressant aux minorités francophones, le ministre a souhaité d'autre part que des change-

ments se produisent et qu'elles aient désormais l'impression réelle d'être membre à part entière du Canada.

Voeu de Fortin : la concorde entre les ouvriers et patrons

QUEBEC — Le ministre du travail du Québec, M. Carrier Fortin a invité les organismes syndicaux et patronaux à une collaboration soutenue pour que la concorde existe dans les relations industrielles au Québec. Formulant ses meilleurs vœux à la population à l'occasion du jour de l'An, M. Fortin a ajouté qu'il est normal que certains conflits existent. Il a précisé toutefois qu'il est anormal d'envenimer les conflits par des attaques injustifiées et des interventions inopportunes souvent étrangères à l'objet du litige.

Pinard : distribuer mieux la richesse

QUEBEC — Le ministre de la voirie du Québec, M. Bernard Pinard a déclaré que le gouvernement dont il fait partie espère trouver avec l'appui de l'entreprise privée les moyens politiques et économiques de créer le plein emploi dans la province. S'adressant à la population dans un message à l'occasion du Nouvel An, M. Pinard a également dit que le gouvernement provincial espère établir un système qui permettra une plus juste distribution de la richesse nationale du Québec. Il a ajouté que c'est en envisageant l'avenir avec optimisme et confiance que des décisions fructueuses seront prises.

La Régie des eaux

QUEBEC — Le procureur général de la province, M. Claude Wagner, a révélé hier que la loi, créant une Régie des eaux du Québec, adoptée lors de la dernière session entrera en vigueur le 1er février prochain. Un arrêté ministériel a été adopté à cette fin hier par les membres du cabinet provincial. La nouvelle régie sera chargée de surveiller la qualité des eaux à travers toute la province. Toutes les municipalités et les compagnies, qui auront des projets d'aqueducs et d'égouts, devront s'adresser à elle pour faire approuver leurs plans.

Alcool de l'Ontario

Jean Lalonde, âgé de 42 ans, de Montréal, et Denis Cherrier, âgé de 21 ans, de Dorion, près de Montréal, ont été condamnés à \$200 d'amende chacun hier après avoir avoué leur culpabilité à l'accusation de possession illégale d'alcool acheté en Ontario. Les hommes ont été appréhendés plus tôt dans la journée, alors qu'ils étaient assis dans une automobile stationnée en face de la demeure de Lalonde. La police a confisqué 138 bouteilles de liqueurs alcooliques. Les hommes ont été accusés sous l'empire de la Loi des liqueurs du Québec qui interdit la possession de liqueurs achetées dans une autre province.

La police a fait condamner plusieurs personnes, sous l'empire de cette loi, depuis que la grève a fermé les établissements de la Régie des alcools le 5 décembre dernier.

Wagner et l'alcool : la police surveille

QUEBEC — Le département du procureur général à Québec n'a reçu aucune plainte à l'effet que des clubs de nuit de la métropole servaient des liqueurs alcooliques à des prix exorbitants, en raison de la grève de la Régie des alcools qui sevit depuis trois semaines. C'est ce qu'a révélé hier le procureur général, M. Claude Wagner, à qui l'on demandait s'il est exact que certains clubs exigent jusqu'à huit dollars le verre. M. Wagner a précisé toutefois que si une telle situation se produisait, son département entrerait immédiatement en action. Par ailleurs, questionné sur la surveillance accrue qui s'exerce aux frontières de l'Ontario, pour empêcher le trafic des liqueurs alcooliques, M. Wagner s'est contenté de répondre que la police est toujours aux aguets pour empêcher que des crimes se produisent.

Les religieux dans l'enseignement

QUEBEC — Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a déclaré que les réformes prochaines dans le système d'enseignement du Québec requerront sans doute une forte dose de reniement de soi-même, de la part des ordres religieux d'enseignement. Il a invité ces derniers à ne pas se décourager devant ces changements. On peut résoudre les difficultés, dit-il, par l'optimisme, l'espoir et l'humilité.

On cherche toujours Mlle Denise Therrien

La Sûreté provinciale poursuit son enquête dans le cas de la jeune Denise Therrien de Shawinigan, disparue dans des circonstances mystérieuses en 1960, mais il est peu probable que des développements importants se produisent dans un avenir rapproché. C'est ce qu'a déclaré hier à Québec le procureur général de la province, M. Claude Wagner. On sait qu'à la suite de sa nomination en octobre dernier, M. Wagner avait annoncé la reouverture de deux enquêtes, celle dans le cas de la jeune Therrien, ainsi que celle dans le cas de la mort d'un religieux dans le Bas-du-Fléuve. L'enquête, dans cette dernière affaire, a donné suite à des accusations qui ont été portées contre trois étudiants. Au sujet de la jeune Therrien, différentes rumeurs ont circulé mais aucune n'a été déclarée fondée.

Une injonction bloque la grève des cheminots de Southern Railway

WASHINGTON — Le Southern Railway System a obtenu l'émission d'une injonction interlocutoire empêchant les chauffeurs de locomotives de poursuivre la grève qu'ils avaient déclenchée plus tôt dans la journée contre cette société ferroviaire.

L'injonction a été émise à Columbus, en Georgie par le juge de district Robert Elliott qui a fixé l'audience au 7 janvier.

La Fraternité des chauffeurs et ingénieurs de locomotives (FAT-COI) a décidé de faire grève parce que l'employeur avait commencé à faire marcher des convois de fret et des trains dans les cours de triage sans avoir recourus aux services de chauffeurs.

M. J. W. Jennings, vice-président de la fraternité a déclaré que l'arrêt de travail était un complet succès, mais un porte-parole de la société ferroviaire s'est inscrit en faux, affirmant que seuls quelques trains de passagers avaient été immobilisés.

Les instituteurs de l'Ontario favorisent l'enseignement du français au primaire

TORONTO — La Fédération des instituteurs de écoles publiques de l'Ontario a appuyé par 147 voix contre 38 l'enseignement de la langue française au cours élémentaire.

Ce vote a mis fin au débat qui avait été amorcé lors de la réunion tenue il y a quelques mois.

M. J. A. Robertson, de Welland l'un des plus ardents partisans de la motion a déclaré hier au terme de la réunion que tous les enfants de Welland optent pour l'enseignement du français dans les classes de septième et huitième année. Selon lui, cet enseignement devrait être dispensé dès la quatrième année.

Le président de la fédération, M. Howard Gillies, de St. Catharines a mis les délégués en garde contre la tentation de donner un appui sans réserve à l'enseignement du français. "La façon de l'enseigner et le moment propice pour l'enseigner demeurent une question d'opinions", a déclaré pour sa part M. E. C. Longmuir, principal d'une école publique de Toronto.



Les petits patients de l'hôpital Ste-Justine avaient de quoi arborer de larges sourires, mercredi après-midi. En effet, le Canadien National leur avait délégué plusieurs de ses représentants et surtout le Père Noël afin d'y distribuer au-delà de 500 cadeaux de toutes sortes, et le personnel du CN avait recueillis parmi ses membres. Cidessus, deux représentantes de la compagnie encadrent le Père Noël et 2 enfants à qui ce dernier vient de remettre un cadeau. En outre, la direction du Canadien National, a fait remettre un chèque aux autorités de l'hôpital.

INSTITUT STE-MARGUERITE

(à Ste-Marguerite-du-lac-Masson, Qué.)
au cœur des Laurentides

Internat pour enfants exceptionnels et inadaptés scolaires

Enseignement — Formation éducative — Activités dirigées
Sports — dispensés par personnel très spécialisé

Pour tous renseignements, téléphonez à :

CA. 8-2864 à Ste-Marguerite-du-lac-Masson (Cité de Terrebonne)

Après le ski • Après le curling • Après tout

FAITES UN REPAS MÉMORABLE

La salle à manger du Cardy-Alpine sert maintenant des repas à la carte de 8 h. à 10 h. 30 p.m.

Dans le cadre enchanteur de l'hôtel de villégiature le plus célèbre des Laurentides, vous pourrez vous détendre et savourer une succulente cuisine gastronomique... à une heure seulement de Montréal, par l'autoroute.

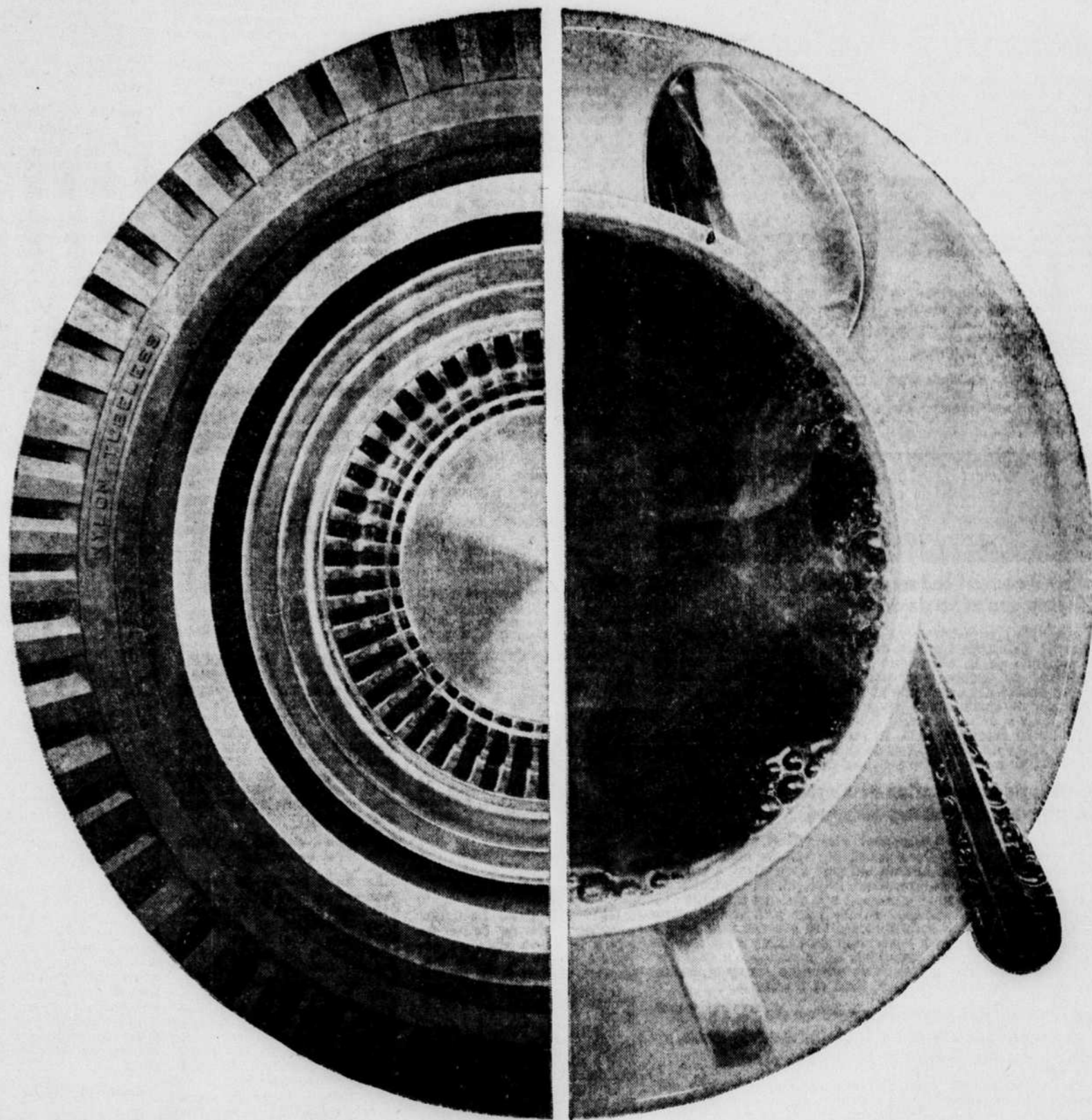
Pour réserver votre table, appelez Pierre, le maître d'hôtel!

Montréal: 861-3258 Ste-Adèle: CA. 9-3516



CARDY-ALPINE INN

Ste-Marguerite Station, Québec
Vernon G. Cardy, Président



Votre sécurité exige aussi des pneus en Nylon DuPont.

La sécurité en auto dépend de plusieurs facteurs; entre autres, il est important d'exiger les pneus les plus solides, les plus sûrs qui soient: les pneus à corde de Nylon du Pont.

Mais posséder les pneus les meilleurs ne suffit pas pour assurer votre sécurité, surtout la veille du Jour de l'An. Ce soir, après la veillée, soyez encore plus prudent que d'habitude. Ainsi, si on vous offre "un dernier verre", prenez plutôt un café.

P.S. Et n'oubliez pas d'attacher vos ceintures de sécurité!



un nom qui mérite votre confiance

Chez Pierre

depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre

la qualité est là

Chez Pierre

véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre

ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590



A
T
O
U
S
N
O
S

C
L
I
E
N
T
S

VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER DE TOUTES NOS VENTES DE DISQUES DE DÉCEMBRE

SAMEDI, LE 2 JANVIER

OUVERT TOUTE LA JOURNÉE

AU

CENTRE DU DISQUE

MONTROSE

3168 EST, BÉLANGER

— RA. 9-2833

"1964 a été une année marquante pour le C.P.R.", selon le président

potins financiers

L'avant-dernière séance de l'année 1964 a été plutôt favorable sur la Bourse de Montréal. Les mines d'or continuant d'être en hausse sur la Bourse de Toronto. Sur la Bourse de N. Y., il y a eu bien des avancées au point de pouvoir se comparer au ralliement traditionnel de fin d'année. Les valeurs, négociées en dollars sur la Bourse de Londres paraissent faibles, hier.

L'indice des Industrielles de DJ clôture hier, à 51 points plus haut, à 868.60. C'est, toutefois, moins que le sommet du jour, soit 871.51.

Les prix des actions de maintes compagnies forestières, affectées par les inondations sur la côte du Pacifique, ont monté hier.

Les détenteurs de \$33,000,000 d'obligation de gouvernement des E.U., échéant d'ici 2 ans, auront l'opportunité de les échanger pour des échéances plus longues, selon l'AP de Washington.

Selon le Wall Street Journal, il importerait plus de surveiller le dollar américain que la livre sterling. On s'attendrait à une dévaluation multilatérale des monnaies.

La Banque du Canada a adjugé hier \$105,000,000 de bons du Trésor à un rendement moyen de 3.82 p.c. vs 3.86 p.c. la semaine précédente.

Comme les perspectives pour le 1er trimestre de 1965 semblent bonnes, le ralliement de fin d'année, commencé hier, pourrait bien persister aujourd'hui, sans, toutefois, être des plus vigoureux.

Les stocks de cuivre seraient normaux sous peu, selon Anaconda Co.

Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc. vient de publier une étude sur Laura Secord Candy Shops Ltd. et une autre sur Dominion Glass Co.

Les cours des obligations du Trésor des E.U. étaient mieux soutenus, hier, vu la rumeur que le gouvernement américain procéderait au remboursement de certaines émissions en cours.

Electric Reduction Co. of Canada a établi des divisions de phosphate et d'engrais chimiques. Ses usines sont à Varennes et à Port Milford.

Conso of Canada vient d'acquiescer la moitié des intérêts de Winco Manufacturing Co., de Montréal.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Select Financial Industrie Limited effectue une offre de droits

La date d'enregistrement des droits proposés par Select Financial Industries Limited a été portée au 4 janvier 1965. La demande de la compagnie à la Commission des valeurs mobilières de Québec pour une exemption d'enregistrement n'a pas encore été complétée et c'est pourquoi les actions de la compagnie continueront de se transiger sur la base avec-droits jusqu'à ce que la dite demande ait été complétée. À partir du 30 décembre 1964, toutes réclamations devront être traitées au moyen d'allocations de la Chambre de compensation. Les droits ne seront pas négociables en bourse.

Accords de souscription et d'option conclus par Transterre Explorations Limited

Sous réserve d'enregistrement d'un accord en date du 19 décembre 1964, avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, Bouchard & Cie Limitée, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de Transterre Explorations Limited à 65 cents chacune, payable sur-le-champ et elle s'est vu consentir des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 75 cts et \$1.35 l'action, susceptibles d'être exercés dans les 12 mois. Le produit servira à l'exécution de travaux d'exploration et de développement des propriétés de la compagnie dans les cantons de Sonnetter, du lac Pipestone, dans Jessop et, enfin, dans les cantons Jamieson, Duff, Reid et MacDiarmid.

Aux lecteurs des pages financières du "DEVOIR" et aux annonceurs dans lesdites pages, nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année

Nous profitons de cette dernière journée de l'année qui s'achève pour formuler le voeu que tous les lecteurs des pages financières du journal Le Devoir, qui se sont bien pénétrés de l'esprit chrétien de Noël, jouissent du bonheur et de la prospérité, promis aux hommes de bonne volonté par le Christ lui-même. Puisse 1965 être pour tous une année profitable, particulièrement du point de vue pécuniaire, puisque "les lecteurs des pages financières sont naturellement intéressés à faire de l'argent." Quant à ceux qui nous ont témoigné leur marque d'estime, soit par l'envoi de cadeaux ou de simples cartes — un mot d'appréciation ne vaut-il pas, bien des fois, plus que tout l'or du monde — nous les remercions bien sincèrement, d'autant plus qu'il est reconfortant, particulièrement à cette époque de l'année, de recevoir des témoignages de sympathie pour un travail ingrat, qui nous vaut autant d'ennemis que d'amis et pour cause... le jeu de bourse n'est-il pas "un jeu risqué"? Donc tout commentateur de nouvelles financières ou boursières court évidemment, de grands risques dans ses analyses des marchés, mobiliers immobiliers, etc. À cette époque d'incertitudes internationales, au Sud-Vietnam, au Congo, etc., même politiques (l'Italie ne vient-elle pas de se donner un président socialiste, l'Angleterre, un gouvernement travailliste, etc.) et aussi, monétaires (l'appréhension d'un pas de dévaluation probable de la livre sterling et d'autres monnaies?), il est plus difficile que jamais d'entrevoir l'avenir, d'autant plus que les opinions sont, même partagées, en ce qui concerne les conditions économiques en 1965 et que maints développements inattendus peuvent surgir de nature à influer sur le sentiment spéculatif. C'est pourquoi, l'on ne saurait être positif dans nos commentaires ou dans nos potins. Quoi qu'il en soit c'est notre intention de nous évertuer, en 1965 tout comme en 1964, à la lumière de nos 37 années d'expérience comme directeur des pages financières de trois journaux locaux, soit à "La Patrie", de 1928 à 1935, alors que ce journal était un quotidien à grand format avec 2 éditions par jour, soit au journal "Le Canada", de 1934 à 1954, et, depuis la fin de 1954 à ce jour au journal "Le Devoir", d'indiquer aux investisseurs et aux spéculateurs les facteurs, susceptibles d'influencer sur les cours des valeurs boursières dans un sens ou dans l'autre et, de nouveau, nous remercions de nos lecteurs leur indulgence, tout en leur transmettant nos meilleurs voeux de Bonne et Heureuse Année.

Marcel CLEMENT



M. N. Crump

L'année qui s'achève a été marquante pour le Canadien Pacifique. En 1964, la compagnie a su tirer profit des possibilités qui lui étaient offertes sur le marché canadien ou étranger.

Les affaires, au Canada, ont connu en effet un rythme soutenu au cours de cette année. Ceci a notamment donné au Canadien Pacifique le plus fort volume de transport par chemin de fer de toute son histoire, cependant que les autres secteurs du réseau mondial de transports et de communications de la compagnie ainsi que ses filiales enregistraient également des profits.

La compagnie a fait son entrée dans de nouveaux champs d'activité. Des changements fondamentaux ont été apportés à notre organisation afin de profiter pleinement des possibilités nouvelles. Dans le but d'améliorer la marche des diverses opérations de la compagnie, on n'a pas hésité à effectuer des changements technologiques d'importance. Et le nombre record d'actions de participation détenues par les Canadiens prouve bien la confiance sans cesse grandissante que ceux-ci accordent au Canadien Pacifique.

Activité diversifiée

L'activité du Canadien Pacifique est fortement diversifiée, et, ce qui est rare, la compagnie a marqué un progrès notable dans tous les secteurs de l'économie où elle est présente. Une forte demande, aussi bien sur le marché canadien qu'étranger, a permis aux filiales du Canadien Pacifique de réaliser des chiffres de vente record, tandis que leurs produits connaissaient des hausses de prix appréciables. Les services maritimes et ferroviaires de transport de marchandises ont marqué des gains substantiels, grâce à des investissements et à un volume d'exportation massifs, alors qu'une hausse notable du revenu moyen faisait sentir ses effets bénéfiques dans le commerce hôtelier et les services aériens de transport de passagers.

Même s'il est improbable que les envois de céréales à l'étranger puissent maintenir le rythme sans précédent de l'année qui s'achève, on prévoit que les exportations canadiennes demeureront satisfaisantes en 1965, grâce principalement aux conditions économiques favorables qui prévalent aux Etats-Unis et en Europe de l'Ouest ainsi qu'au Japon. Les investissements de capitaux aussi devraient marquer une hausse, quoique plus modeste qu'en 1964. Ces gains seront vraisemblablement concentrés sur les six premiers mois de l'année 1965, tandis que l'économie ralentira un certain peu par la suite.

Reorganisation de la direction

La structure administrative de la compagnie a connu des changements majeurs en 1964. Ces changements ont été apportés afin de mieux distribuer le fardeau des tâches administratives, ce qui met en évidence l'importante diversification qu'a connue l'activité du Canadien Pacifique au cours des dernières années, et afin de permettre à la compagnie de tirer pleinement profit des possibilités qui lui sont offertes dans le domaine de la mise en marché.

Des liens plus étroits ont été établis entre les services d'opérations et de trafic, en plaçant d'abord ces deux services sous l'autorité du premier vice-président, et en élargissant le champ d'activité des vice-présidents régionaux de manière à leur permettre de s'occuper aussi bien de la mise en marché que des strictes questions d'opérations.

La mise en marché — Trafic et opérations

Le trafic record de 1964 a permis de mettre à profit dans une large mesure la force motrice disponible, et d'utiliser davantage l'équipement de transport et de manipulation des marchandises. C'était notamment un véritable défi, pour le Canadien Pacifique, d'avoir à transporter à lui seul plus de la moitié du volume sans précédent de céréales et de farine canadiennes destinées à l'exportation. Ce défi a été relevé avec succès.

En 1964, la compagnie a mis en service de l'équipement ferroviaire spécialisé d'une valeur de \$15 millions. Un programme d'expansion et d'amélioration, au chapitre

de la force motrice, a pour sa part été marqué par l'acquisition de 12 des plus puissantes locomotives diesel jamais construites pour une société canadienne de chemins de fer. Les contrats ont en outre été accordés pour la modification de 42 autres locomotives diesel. Ces modifications leur permettront de développer une force motrice considérablement accrue.

Une nouvelle gare de triage à butte de gravité de \$15 millions, inaugurée à Toronto en juin, permet maintenant une manipulation plus rapide des marchandises dans cette région fortement industrialisée. La plus moderne au monde en son genre, cette gare est dotée de l'équipement scientifique le plus récent, dont le radar, la télévision et les calculatrices électroniques.

Le plus complexe et en même temps le plus moderne réseau combiné de téléphone et d'interphone au Canada a été installé à la gare de triage de Winnipeg.

Les tarifs de transport de marchandises ont constamment été révisés et modifiés au cours de l'année, de façon à accroître volume et revenus, ainsi que pour permettre une meilleure utilisation du matériel disponible. C'est également en 1964 qu'a été présenté au parlement le bill C-120, qui contient les recommandations de la Commission royale d'enquête MacPherson sur les transports. Une fois adoptée, cette loi constituera un premier pas précieux d'une série de mesures devant éventuellement permettre aux chemins de fer d'exploiter leur réseau sur une véritable base concurrentielle.

Plusieurs contrats collectifs importants ont été signés en 1964, dont les moindres ne furent strictement pas les ententes avec les employés sédentaires et sur l'administration du fonds de sécurité. Dans le domaine du trafic des voyageurs, des réductions expérimentales de tarifs n'ont pas apporté la hausse de revenus espérée, quoiqu'elles aient augmenté le nombre des voyageurs.

Canadian Pacific Investments Limited

Un audacieux programme d'expansion a marqué en 1964 les divers champs d'action de Canadian Pacific Investment Limited.

Des prix avantageux et un taux de ventes sans précédent ont donné à Consolidated Mining and Smelting Company of Canada une des meilleures années de son histoire. La Canadian Pacific Oil and Gas Limited, de son côté, a connu une autre année fructueuse en exploration et en exploitation. À la fin de novembre, 132 nouveaux puits avaient été creusés; de ce nombre, 37 donnaient du pétrole et 33 autres du gaz. Depuis ses débuts, en 1958, la Canadian Pacific Oil and Gas a creusé 237 puits qui ont donné des résultats, pour un coefficient de succès de près de 60 pour cent. Les ventes de pétrole et de gaz, pour leur part, se sont accrues de 80 pour cent.

Avec la participation d'une compagnie-sœur, la Canadian Pacific Oil and Gas Limited a récemment complété la construction d'un oléoduc de 267 milles de longueur, pour transporter le pétrole brut de Taber à l'Interprovincial Pipe Line, d'Hardisty, en Alberta. En septembre, la Canadian Pacific Oil and Gas Limited, par l'intermédiaire d'une nouvelle filiale de Grande-Bretagne et en collaboration avec les deux autres compagnies, obtenait du ministère britannique de l'Energie les autorisations nécessaires à l'exploration et à l'extraction de pétrole et de gaz sur un "territoire" de 800,000 acres situé sous la Mer du nord.

Dans le domaine de l'immobilier, la Marathon Realty Company Limited, qui a été incorporée pour diriger les opérations immobilières du Canadien Pacifique, continue l'étude de certaines régions qui présentent des possibilités de développement. La Marathon Realty s'occupe déjà à réaliser des parcs industriels dans les régions de Montréal et Calgary.

Canadian Pacific Airlines

CPA a connu une forte expansion en 1964. Son trafic a augmenté dans une proportion

(Suite à la page 24)

Bénéfices nets du C. P. R.

En hausse pour les 11 premiers mois de 1964

Le Canadien Pacifique a annoncé hier des bénéfices nets de \$2,798,932 pour le mois de novembre, soit une diminution de \$789,517 par rapport au même mois de l'année dernière. Les revenus ont été de \$40,554,094, en regard de \$42,758,229 pour novembre 1963 et les dépenses ont été de \$37,758,152, au regard de \$39,192,781, l'année précédente. Les revenus du Canadien Pacifique pour les 11 premiers mois de l'année ont été de \$468,534,295, au regard de \$437,883,181 l'année dernière. Les dépenses ont été de \$429,882,585, au regard de \$404,655,836 pour la même période en 1963. Les bénéfices nets pour les 11 premiers mois ont été de \$38,651,700 au regard de \$33,227,345, pour la même période en 1963.

BÉLANGER OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INGÉNIEURS INDUSTRIELS

1224 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL, QUÉ. • 868-9567

CANADIAN CELANESE COMPANY



M. Carl E. Heppenstall

M. David Friedlander, vice-président, ventes de Canadian Celanese Company, une division de Chemcell (1963) Limited, fait part de la nomination de M. Carl E. Heppenstall au poste de gérant des ventes, tissus. M. Heppenstall est associé à l'industrie des textiles depuis vingt-cinq ans. Il était auparavant gérant régional des ventes de l'Ontario et sera dorénavant responsable de l'administration nationale des ventes de tissus.

Bourse de New York

Wall Street, témoin du ralliement traditionnel de fin d'année

NEW YORK — Le marché des valeurs a progressé hier et selon les courtiers, il s'agit là du traditionnel ralliement de fin d'année.

Ces gains ont plus que compensé les pertes subies lundi et mardi.

Les aurifères ont mené le bal. Certaines sources attribuent cette popularité à la prédiction que le prix de l'or allait augmenter.

American South African et Dome Mines ont atteint de nouveaux sommets pour l'année. Une autre valeur minière, Benguet, a été la plus active.

La moyenne des 30 valeurs industrielles de Dow Jones a grimpé de 6.51 à 868.69. La moyenne des 60 valeurs de la Presse Associée a grimpé de 2.0 à 322.6.

Des 1,345 valeurs échangées, 592 ont progressé, 371 ont fléchi. Les nouveaux sommets pour 1964 ont dépassé les nouveaux bas de 38 à 14.

Le volume a augmenté de 4,450,000 actions à 5,590,000. Des 15 valeurs les plus actives, 13 ont progressé, une a fléchi et Studobaker est demeuré stationnaire.

Benguet a ajouté 1/8 à 13/4, avec 374,000 actions. Brunswick a gagné de 5/8 à 9/4 avec 144,700 actions et Sperry Rand, un gain de 1/4 à 14 avec 106,200 actions.

Les valeurs canadiennes à la hausse ont été Canadian Pacific, qui a ajouté un point, International Nickel, 5/8 et Dome Mines 1/2. McIntyre Porcupine a perdu 3/8.

A. Renaud & Cie Liée

Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

CRÉDIT DU NORD INC.

844-9371 COURTIER en VALEURS 57 ouest, rue ST-JACQUES, MONTRÉAL

Les associés de Jones Heward & Co. annoncent qu'à compter du 1^{er} janvier 1965 leur compagnie est incorporée sous la raison sociale

JONES HEWARD & COMPANY LIMITED

Cette nouvelle entreprise aura pour administrateurs:

- | | |
|------------------|--------------------------|
| MM. BRIAN HEWARD | RICHARD ANGUS |
| EDWARD AIKMAN | CHARLES HAY |
| RAYMOND ALTAMAS | DONALD CAMERON |
| CHILLON HEWARD | DONALD MIANO |
| DAVID DORION | WILLIAM BERGHUIS |
| JOHN WEATHERALL | CONSEIL: ROBERT ANDERSON |

Bourse de Toronto

Les mines d'or demeurent toujours populaires

TORONTO — Les aurifères étaient en demande à la Bourse hier, alors que les prix ont accusé une baisse importante. La demande était à la hausse.

L'indice des aurifères a ajouté 7.53 points à 183.82, un niveau record, à 2 h. p.m. Toutefois, les gains ont été réduits de moitié, dans certains cas, par suite de profits enregistrés. À la fermeture, l'indice avait progressé de 5.23 à 181.52.

Les courtiers attribuent l'activité à la spéculation persistante que le prix du métal augmentera de son taux fixe de \$35 — en devises américaines — l'once.

Dome, qui avait progressé de 2 à 44, à un certain moment, a fermé avec un gain de 3/4 à 42 1/2. Campbell Red Lake a ajouté 1 1/4 à 4 1/2 — la valeur s'est vendue aussi haut de 25 1/2.

Giant Yellowknife a progressé de 1 1/4 à 18 1/2. La Luz 20 cents à \$3.60, S.I.G.M.A 20 cents à \$6.10, Upper Canada 18 cents à \$1.70 et Wright Hargreaves 19 à 99 cents.

Les industrielles étaient fermes et les gains ont dépassé les fléchissements, dans la proportion de deux contre un. Argus et Inco ont ajouté chacun 1 à 19 1/2 et 10 1/2, respectivement. Molson B a ajouté 1 1/2 à 39. Canada Cement 1 1/4 à 54 et CPR 3/4 à 60 1/2.

Le volume pour la journée a été de 4,405,000 actions, au regard de 3,559,000 mardi.

BUREAUX A LOUER

angle Ste-Catherine-Berri



- un immeuble de grande classe
- à proximité de la principale station de métro BERRI-DEMONTIGNY
- 6305 pieds carrés par plancher
- garage chauffé de 150 voitures
- 3 ascenseurs automatiques
- air climatisé
- disponible au début de janvier 1965

EDIFICE GIRARDIN

G.A. Gauthier, Ing. 525-7448 A. Migneault, Ing. 861-6936

INGÉNIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE INGÉNIEURS CONSEILS

Génie civil, Mécanique, Electricité
Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.
6655 Chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal 26 REgent 1-8521

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Gouvernements — Institutions religieuses Municipalités — Services publics — Industries

BÉLANGER INC.

Courtiers en valeurs mobilières
MEMBRE DE:
"L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières"
800 SQUARE VICTORIA MONTREAL
Tél: UN. 1-1461

GÉRARD PARIZEAU, LTÉE

COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances
410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL.: 842-3451

Recettes du C.N.R., à la hausse

Durant les 11 premiers mois de 1964

Les recettes d'exploitation ferroviaire du Canadien National se sont élevées à 863.748.000 en novembre 1964. Les frais, les taxes et les loyers ayant atteint 864.549.000, il en est résulté un déficit net d'exploitation ferroviaire de 801.000.

En novembre 1963, les recettes d'exploitation ferroviaire avaient été de 862.814.000; les frais, les taxes et les loyers s'élevaient à 860.048.000 et le revenu net d'exploitation ferroviaire avait été de 2.766.000.

Voici le sommaire :

Table with 3 columns: Mois de novembre, 1964, 1963, Chg.ment. Rows include Recettes d'exploitation ferroviaire, Frais d'exploitation ferroviaire, Recettes nettes d'expl. ferr.

Table with 3 columns: Période de onze mois, 1964, 1963, Chg.ment. Rows include Recettes d'exploitation ferroviaire, Frais d'exploitation ferroviaire, Recettes nettes d'expl. ferr.

ADMINISTRATEUR DE CANADA IRON



J.S. Dinick

Lors d'une récente assemblée du conseil d'administration de Canada Iron Foundries, Limited, M. John S. Dinick, président et administrateur de McLeod, Young, Weir & Company Limited, a été élu administrateur de cette société.

À la Régie des marchés agricoles de la province

M. Jean Desjardins est nommé à ce service

La Régie des marchés agricoles du Québec vient de s'assurer les services de M. Jean Desjardins, à titre de spécialiste en commercialisation.

M. Jean Desjardins, qui est licencié en sciences agricoles de l'Université de Montréal (1949) et agronome, a été à l'emploi de Canadian Industries Ltd., de Chipman Chemicals Ltd., de Hardee Farms Ltd., comme adjoint au gérant général, de la Cooperative Fédérée de Québec comme adjoint au directeur de la section des fruits et légumes, enfin de Robin Hood Flour Mills Ltd., comme directeur de la publicité et du développement des ventes.

À la Régie, il se tiendra constamment au courant de la situation du marché des produits agricoles aux diverses étapes de la vente et sera chargé de recueillir les données de producteurs et acheteurs, de s'occuper diplomatiquement de corriger les déficiences, de stimuler la vente des produits du Québec, d'établir les perspectives, de perfectionner les circuits, la normalisation, la propagande, l'annonce.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL PC - Voici, telle que publiée par le service d'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands, au Marché Central de Montréal.

Pommes: Wolfe River, faimeuses \$2 à \$2,25. Cortland-C \$2,50 à \$2,75; McIntosh le fan-taisie \$3 à \$3,50, le minot.

Betteraves: \$1 à \$1,25, petites \$1,50 les 50 livres. Carottes: \$1,15 à \$1,25 les 50 livres, \$2 à \$2,75 les 24 celloles de deux livres.

Choux: 90 à \$1 les 30 livres, rouges ou savoie \$1,25 à \$1,50 la douzaine. Choux chinois: \$1,50 à \$1,75 la douzaine.

Navets: no 1 \$1,75 le minot \$1,10 à \$1,25 le sac, no 2 90 à \$1 les 50 livres. Oignons: jaunes \$2,50, rouges \$2, petits \$1,50 à \$1,75 les 50 livres.

Pommes de terre: \$1,50 les 50 livres. Panais: \$2 à \$2,25 le minot, \$1,25 le demi minot, \$2,50 la douzaine de celloles de deux livres.

Poireaux: \$1 à \$1,25 la douzaine; petits \$5 à 60 la douzaine. Salsifis: \$1,25 à \$1,50 la douzaine.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture.

OEUFs - Prix de gros aux centrales de campagne, ca geots de fibre: extra-gros, 35; A-gros, 33-34; A-moyens, 26; A-petits, 21; B, 26; C, 21. Cagets de bois: un cent de plus.

BEURRE - Arrivages courants, non admissible, 33; en gros, non admissible, 33. FROMAGE - Livre à Montréal, réel, crû, arrivages courants, en gros québécois blanc ou coloré, 33.

POMMES DE TERRE - N.B., nouvelles, \$2,35 les 75 livres, \$1,65 à \$1,75 les 50 livres, 40 à 41 les 30 livres; le-du-Prince-Edouard, \$2,75 à \$2,85 les 75 livres, \$1,95 à \$1,95 les 50 livres, 45 à 46 les 30 livres.

POUDRE DE LAIT ECHEME - Procédé par vaporisation. No 1, en sacs: 14 à 15; autres catégories pour nourrissage, 12 à 13. Poudre de lait de beurre pour nourrissage: 10 1/2 à 11.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various companies and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various companies and their prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various companies and their prices.

Rapports financiers

Robin-Nodwell Manufacturing Ltd., pour l'exercice terminé le 30 septembre 1964: \$221.406, soit l'équivalent de 41 cents l'action au regard d'un déficit net de \$151.284 pour l'exercice précédent.

Crawford-Ontario Sand and Gravel Ltd., pour le semestre terminé le 30 octobre 1964: \$11.263, soit l'équivalent de 26,7 cents l'action.

Titres au complot

TOTAL DES VENTES: 136.496 Actions et Obligations, 136.496 Mines et Huiles \$41.300

Renseignements géologiques et géophysiques disponibles

Le ministère des Richesses naturelles du Québec met à la disposition du public des plans index accompagnés de listes descriptives de documents géologiques et géophysiques disponibles.

Les plans-index sont tracés par cantons, à l'échelle d'un demi-millimètre ou d'une centième de millimètre, soit l'échelle des cartes de la Commission géologique et géophysique du Québec.

On peut obtenir une copie de chacun de ces plans-index avec la liste descriptive des documents qui l'accompagne aux coûts ci-après, suivant que le plan-index est reproduit sur papier opaque (Ozalid) - \$1,00 la copie.

Plastique transparent (Mylar) - \$3,00 la copie. Plastique transparent (Duralin) - \$6,85 la copie.

Toute commande doit être adressée au: Ministère des Richesses naturelles du Québec, Service des Gîtes minéraux, 1620, boul. de l'Entente, Québec, Qué.

LAURENTE FINANCIAL CORPORATION LIMITED



William I.M. Turner, Jr., B.A.Sc., M.B.A. M. Peter Paul Saunders, président exécutif de Power Corporation Ltd. est heureux d'annoncer que William I.M. Turner, Jr. fut élu au Conseil des administrateurs de la compagnie. M. Turner est vice-président exécutif de Power Corporation of Canada, Limited et directeur de plusieurs autres compagnies.

Obligations canadiennes

GOVERNMENT OF CANADA

Table of Canadian government bonds and securities.

OBLIGATIONS MUNICIPALES

Table of municipal bonds and securities.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Table of convertible bonds and securities.

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Table of industrial bonds and securities.

UTILITES PUBLIQUES

Table of utility bonds and securities.

BOURSE DE TORONTO

Large table of Toronto stock market data, including various companies and their prices.

L'offre et la demande s'équilibrent sur le marché mondial du soya

Selon Merrill, Lynch, Pierce, Fenner & Smith Inc.

Le volume des transactions à terme en graines de soya au Chicago Board of Trade a récemment atteint des proportions records. Le total des contrats ouverts, Contrats conclus mais pas encore liquidés a dépassé 400 millions de boisseaux au début de cette semaine, ce qui bat les records enregistrés lors des quatre saisons précédentes. En outre, à l'exception de la saison dernière, les cours à terme des graines de soya se trouvent en ce début de saison à des niveaux plus élevés qu'au cours de n'importe laquelle des saisons antérieures. Le département de recherches sur les huiles et les graisses de Merrill Lynch Pierce Fenner and Smith Inc. pense que la raison de cet état de choses n'est pas difficile à déceler. L'équilibre presque complet existant à l'heure actuelle entre l'offre et la demande sur le marché américain du soya est certainement l'une des causes de la très forte participation des opérations à terme. La dernière estimation de la production est de 470 millions de boisseaux, soit 7% de plus que lors de la saison qui vient de s'achever. Notons, en outre, que ce volume sera très proche du record de 475 millions de boisseaux atteint durant la campagne 1962-63. En octobre dernier, des broyages ont atteint un volume record de 44,3 millions de boisseaux (11,000 tonnes) et les chiffres des mois de novembre et décembre seront à peu de chose près semblables. Cet accroissement des broyages est très largement dû à une très forte demande d'huile pour livraison à court terme aussi bien pour le marché interne que pour les exportations. En outre, les stocks de farine de soya ne sont pas excessifs et les exportations de cette denrée se poursuivent à un rythme très satisfaisant. Les exportations de graines de soya qui s'effectuent à un rythme record viennent de totaliser 68 millions de boisseaux pour la présente saison, c'est-à-dire 15 millions de plus que l'an passé à la même époque. Une partie de cette augmentation résulte sans doute de l'accroissement des exportations avant une grève possible des dockers américains qui pourrait débiter la semaine prochaine.

Dévaluation du "Cruzeiro"

annoncée par la Banque du Brésil

RIO DE JANEIRO - Le "cruzeiro" a été officiellement dévalué lundi après-midi d'une manière inattendue. La Banque du Brésil ayant décidé de porter le taux libre du dollar de 1550 sur 1500, l'opération dévaluée à la dévaluation par la "superintendance de la monnaie et du crédit (SUMOC) est de nature purement technique sinon juridique. En vertu d'une loi du 16 juillet dernier, en effet, les taxes frappant les contrats de change pour importations avaient été relevées à titre provisoire jusqu'à trente et un décembre de dix à trente pour cent. Le gouvernement n'a pas actuellement les moyens de faire prolonger la validité de la loi, le parlement étant en vacances, il devra donc, le premier janvier, réduire à dix pour cent la taxe en question.

La SUMOC craignait, dans ces conditions, une augmentation considérable des achats de devises de la part des importateurs qui n'auraient pas manqué de profiter du cours favorable du dollar maintenu au-dessous de son prix réel, par le fait que beaucoup d'entreprises ont pu puiser dans leurs réserves de devises pour faire face aux échéances de fin d'année. C'est donc pour prévenir ce danger que la Banque du Brésil a dévalué le cruzeiro avant le premier janvier. Le marché parallèle, nettement stabilisé depuis octobre aux environs de 1650 cruzeiros pour un dollar, a réagi immédiatement. La devise américaine y a été vendue lundi soir à 1880 cruzeiros. C'est la première dévaluation officielle depuis la déposition du président Goulart, le premier avril dernier.

MARCHE aux BESTIAUX

MONTREAL (PC) - Les prix étaient généralement fermes et 25 cents en hausse aujourd'hui au marché à bestiaux de l'est de Montréal.

Les arrivages ont été les suivants: 152 bovins, 63 vaches, 20 porcs et 93 agneaux et moutons.

Les bovins communs se vendaient de \$14 à \$15,50.

Les génisses communes valaient \$14.

Les bonnes vaches cotaient entre \$14 et \$15, les communes de \$11,75 à \$13,50. Les sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve, de \$7,75 à \$11,50. Les taureaux communs et moyens valaient de \$15,75 à \$16,50. Les veaux communs variaient entre \$11,50 et \$17,50. Les porcs de catégorie A rapportaient de \$26,25 à \$27, les truites, \$17, la manille avec une prime de 85 cents. Les agneaux destinés à l'abattage rituel se vendaient de \$29,50 à \$36,50, les moutons, de \$9,50 à \$14.

COURS des CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

BOURSE DE NEW YORK

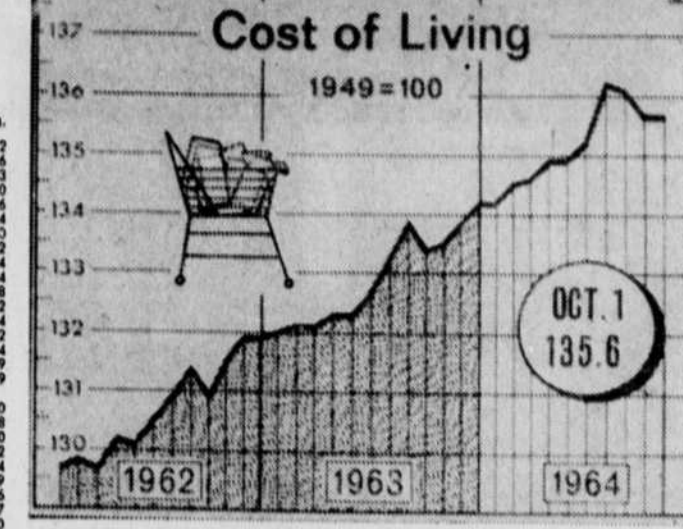
Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Table of stock market data for New York, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.

Fonds mutuels

Cours fournis par FRANCIS I. DUPONT & Co.

Table of mutual fund data with columns for 'Fonds', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.



LE COÛT DE LA VIE DEMEURE STABLE - L'indice du coût de la vie est demeuré inchangé au Canada durant le mois d'octobre à 135,6, soit au même niveau qu'en septembre.

BOURSE DE TORONTO

(Suite de la page 23)

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.

Cours des grains

Cours fournis par KIPPER & COMPANY

Table of grain market data with columns for 'Grain', 'Cours', and 'Variation'.

INDICES A TORONTO

In ut bm huile Ind.G

Table of Toronto indices including Merceri, S. pas., and other market indicators.

INDICES A MONTREAL

65in 1307 78 85co 304

Table of Montreal indices including Merceri, S. pas., and other market indicators.

Indice Dow Jones

30 Ind. 65in 1307 78 85co 304

Table of Dow Jones index data with columns for 'Indice', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.

Indices des Obligations à New-York

20Yr 10Yr 10Yr 10Yr 10Yr

Table of New York bond indices with columns for 'Indice', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.

Cours des huiles

Cours fournis par HUGH MACKAY & COMPANY

Table of oil market data with columns for 'Huile', 'Cours', and 'Variation'.

American Stock Exchange

Cours fournis par LA PRESSE CANADIENNE

Table of American stock exchange data with columns for 'Valeurs', 'Ventes', 'Hausse', 'Baisse', and 'Ferme'.

'1964 a été une année ...

(Suite de la page 22)

de 1 à 20 depuis le premier vol transpacifique de 1949, et la compagnie possède maintenant un réseau international de 38-000 milles qui relie les cinq continents.

En 1964, le service aérien du Canadien Pacifique a transporté près d'un million de voyageurs, pour un volume de 850 millions de voyageurs/mile.

Une commande a en outre été passée en vue de l'achat d'un autre Super jet DC-8, qui viendra en 1965 s'ajouter aux cinq appareils de ce modèle que la compagnie possède déjà.

Les résultats ont aussi été meilleurs dans le secteur des opérations maritimes. La réorganisation de la flotte des cargos sera complétée avec l'arrivée d'un nouveau navire de 6,800 tonnes, doté d'un important équipement automatique.

La compagnie a de plus fait son entrée dans un nouveau secteur du transport maritime, en faisant incorporer une filiale qui possèdera dans le domaine du commerce international des océaniques des lignes de transport de produits en vrac.

Le début de la construction, à Montréal, du 'Château Champlain' aura été l'événement dominant de l'année au service hôtelier du Canadien Pacifique.

Le Canadien Pacifique a d'autre part poursuivi son programme d'expansion dans le domaine de l'administration de motels. Le plus récent maillon de sa chaîne, l'hôtelierie Le Baron, de Sherbrooke, Québec, a été inauguré en septembre.

Le centre de mécanographie du Canadien Pacifique, qui était déjà l'un des plus perfectionnés au monde, a été relié au réseau micro-ondes durant l'année.

Pour leur part, les services de Téléex ont continué à prendre de l'ampleur, et de nouveaux types de services ont fait leur apparition.

Liste des médecins...

(Suite de la page 25)

(Montreal): Plante, Claude (Richmond); Potvin, Réal (St-Foy); Segal, Perry Mitchell (Montreal); S. Loman, Leon (Montreal); Villeneuve, André (Montreal); Walsh, Noel (Montreal); Wisbehr, Nathan (Montreal).

Radio-logie diagnostique Bergeron, Jean-Claude (Beloeil); Clanton, Carlo G. (Montreal); Connor, Terrence Powell (Montreal); David, Raymond (St-Jean); Fitzgerald, Patrick J. (Islington, Ont.); Fortin, Justin (Chicoutimi); Gagnon, Jean H. (Montreal); Goulet, Gérard Henri (Ville La-Salle); Grymaloski, Martha R. (Montreal); Larouche, Jacques (Montreal); Ledoux, Roger (Montreal); Tardif, Luc (Montreal); Van Alstyne, William B. (Montreal).

Radiologie thérapeutique Gravelin, Claude (Longueuil); Létourneau, Jacques (Montmagny); Ross, Wilfred M. (Montreal); Thibault, Antonio (Québec).

Urologie Cojocaru, Nicolas (Montreal); Taguchi, Yoshino (Montreal); Tanguay, Hubert (Montreal).

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien 2730, rue DRUMOND MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES ATTENTION Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont démontés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG.

TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. STATIONNEMENT Notez notre nouveau téléphone: 861-5771

ELECTRICIEN Entrepreneur-électricien Jean K. Malouf Inc. Entretien - Réparations RA. 1-9630 6305, 25e ave Rosemont

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES ASSURANCES GENERALES PLAN DE SECURITE ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée 1411, rue CRESCENT Plus de 50 années d'expérience MONTREAL VI. 9-2371

Hôtel 'Château Champlain' Le début de la construction, à Montréal, du 'Château Champlain' aura été l'événement dominant de l'année au service hôtelier du Canadien Pacifique.

Compagnie d'Assurance sur la Vie

COMPTABLES AGRÉÉS Lucien Dahmé, C.A. Gilles Ménard, C.A. Comptable agréé Comptables agréés

132 ouest, rue St-Jacques 3310, ave Maplewood, apt 9

Chambre 813 - 849-2071 Montréal, Qué. RE. 7-9725

PROVOST & PROVOST Comptable agréé LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ROLAND PROVOST, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. ROGER GELINAS, C.A. PO. 9-3871

RA. 2-1109 4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélaïr, Côté, Lacroix et Associés Comptables agréés

E. H. Knight & Co. Comptables agréés

MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI 132 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL 842-4691

AVIS

Avis est par les présentes donné... BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1371-d du Code civil, avis est par les présentes donné...

AVIS

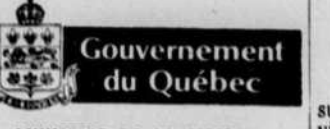
ANTONIO VARIN, pharmacien de Cowansville, district de Bedford...

AVIS

MAURICE VARIN, ayant son domicile à un endroit inconnu... LIONEL VARIN, Défenseur.

AVIS

AVIS est par les présentes, donné que la COMMUNAUTE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE s'adressera à la Législation provinciale à sa prochaine session...



Gouvernement du Québec

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

SOUSSION PROJET 4325-64

Le ministre de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection de la nouvelle route No 2 (401) et du chemin de la rivière Rouge...



VENTE par le SHERIF

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères...

DÂME DU SACRE-COEUR, COMTE DE LA PRAIRIE, DÉFENSEURS.

1.— Un emplacement ayant front sur le boulevard Riendeau, dans la municipalité de l'Église de la Sainte-Vierge...

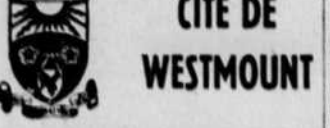
2.— Un emplacement ayant front sur la rue Pauline, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, comté de la Prairie...

3.— Un emplacement ayant front sur la rue Pauline, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, comté de la Prairie...

4.— Un emplacement composé de: a) Subdivision trois de la subdivision treize du lot trentetrois (33-13-3) au plan et livre de révois officiels de la paroisse de Ste-Genève...

5.— Un emplacement connu et désigné comme étant le numéro cent soixante-six (166) de la subdivision officielle du lot originare trente-six (36) au plan et livre de révois officiels de la paroisse de Ste-Dorothée...

CITE DE WESTMOUNT



ELECTIONS MUNICIPALES

Je donne avis aux électeurs de la cité de Westmount que la nomination des candidats pour le bureau du maire, magistrat et conseiller à la bibliothèque, pour ladite cité de Westmount, sera tenue à la Chambre du Conseil, hôtel de ville, rue Sherbrooke, dans la cité de Westmount, le onzième jour du mois de janvier 1965...

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1371(d) du Code civil, un acte de transport de titre de garantie...

AVIS

AVIS est par les présentes, donné que la CONGREGATION DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE s'adressera à la Législation provinciale à sa prochaine session...

AVIS

AVIS est par les présentes, donné que la COMMUNAUTE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE s'adressera à la Législation provinciale à sa prochaine session...

AVIS

AVIS est par les présentes, donné que la COMMUNAUTE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE s'adressera à la Législation provinciale à sa prochaine session...

AVIS

AVIS est par les présentes, donné que la COMMUNAUTE DES SOEURS DES SAINTS NOMS DE JESUS ET DE MARIE s'adressera à la Législation provinciale à sa prochaine session...

Liste des médecins devenus spécialistes au cours de 1964

- Chirurgie plastique: Dansereau, Jacques G., (Montréal); Doray, Jacques Edmond, (Montréal); Massicotte, Gilles A. (Sherbrooke); Seabastian, Guy, (Cité Saint-Laurent).
Allergie: Provencher, Bruno, (Chicoutimi).
Dermatologie: Belle-Isle, Jean, (La Tuque); Davison, Birkett, Barbara, (Oakville); Giroux, Jean-Marie, (Rochester Min.); Haberman, Herbert F., (Montréal).
Gastro-entérologie: Ballanger, Jacques, (Montréal); Thomson, Douglas Lorne, (Montréal); Warner, H. Alfred, (Montréal).
Gynécologie - Obstétrique: Antonuk, Philippe, (Montréal); Baribeau, Léo Louis, (Québec); Cateil, Thomas B., (Hamstead); Decarie, John O. (Ste-Foy); Egli, Cafer Nevat, (Verdun); Faucher, Guy L., (Augusta, Georgia); Fugère, Pierre, (Montréal); Giguère, Jean, (Lassalle); Leclerc, Pierre, (Brossard); Lorrain, Jacques, (Montréal); Mercier, Lucien, (Montréal); Rossi, Servio, (Montréal); St-Pierre, François, (Victoria); Toth, Albert, (Montréal); Verney, Roger, (Rosemont); Vincent, Jacques, (Rosemont).
Obstétrique: Bilodeau, Roland, (Montréal).
Hématologie: Guevin, Raymond M., (Longueuil); Harel, Pierre, (Montréal); Rioux, Ernest, (Philadelphie, E.-U.); Schwartz, Jack, (St-Laurent); Stachewitsch, Andrew, (Montréal); Vas, Magdalene, (Montréal).
Maladies pulmonaires et T.B.: Donevan, Richard E., (Montréal); Frank, Harold, (Montréal); Longin, Jean, (Montréal); Massey, Douglas G., (Montréal); Provost, Guy, (Montréal); Renz, Gilde, (St-Lambert).
Médecine interne: Abramovitch, Henry, (Montréal); Beaudry, Claude, (Montréal); Boucher, Thomas, (Montréal); Bourassa, Martial G., (Montréal); Carrière, Serge, (Montréal); Chappellain, Alcide, (Montréal); Couture, Jean-Paul, (Gaspé, Nord); Dawson, Keith G., (Montréal); Deep, Albert Ross, (Montréal); Dosseter, John B., (Montréal); Dufault, Camille, (Montréal); Fautoux, Gérard, (St-Laurent); Gagnon, Michel, (Longueuil); Genest, Pierre, (Montréal); Goldberg, Norman Raymond, (Montréal); Gosselin, Jules, (Montréal); Leboeuf, Bernard, (St-Bruno); Lusier, André, (St-Léonard); Morris, Leo C., (Pointe-à-Claire); Macaulay, William D., (Montréal); Morch John E., (Montréal); Perreault, Gilles P., (Montréal); Prat, Alain, (Toronto); Shulman, Robert, (Montréal); Trudel, Jacques, (St-Léonard); Valette, André, (Montréal); Vitte, Barna, (Montréal); Whitehead, V. Michael, (Montréal).
Médecine physique et réhabilitation: Boivin, Germain L., (Sherbrooke); Dupuis, Michel, (Cité St-Luc); Parant, François, (Québec).
Neurologie: Baxter, Donald William, (Montréal); Duchastel, Yves, (Montréal); Giffroy, Guy, (Cité St-Laurent).
Neuro-chirurgie: Bélanger, Georges (Longueuil); Black, Perry (Baltimore, Maryland U.S.A.).
Oto-rhino-laryngologie: Caron, Jacques (Ste-Foy); Jolicoeur, Germain (Montréal); Lamontagne, Jean-Marie (Québec); Levitt, Michael Norman (Montréal); Richard, Joseph-Edouard (Charlebourg); arantino, Léopold (Montréal).
Ophtalmologie: Gagnon, Roch (Montréal); Gauthier, Pierre (Montréal); Marchand, André (Montréal); Trochier, Michel (Montréal).
Pédiatrie: Aubin, Gervais (Chicoutimi); Barnabé, Gérard (Lachine); Brunet, Suzanne (Cité St-Laurent); Bouchard, Maurice-Luc (Québec); Constantin, Laurent (North Bay, Ont.); Dupal, Marie-France (Montréal); Goldman, Hyman (Cité St-Laurent); Larochelle, Jean (Chicoutimi); Lévesque, Richard (Montréal); Lupu, Gérard Harvey (Montréal); Massicotte, Paul (Montréal); Mouton, Jean-Paul (Montréal); Neumann, Peter (New York, U.S.A.); Neumann, Peter Zsigmond (Montréal); Pouliot, Marc-André (Gaspé); Wang, Catherine (Montréal); Wherret, Brian A. (Montréal).
Psychiatrie: Béliveau, Lionel (Montréal); Bikardoff, Serge (Montréal); Bonaccorsi, Maria-Teresa (Montréal); Charbonneau, René (Warren, Pa. U.S.A.); Dion, Claude (Sillery); Duguay, Robert (Ahuntsic); Engels, William Dennis (Montréal); Planter, J. Gilles C., (Ann Arbor, Michigan); Feldman, Ronald (Montréal); Fortin, Luc (Montréal); Gagné, Paul (Berville); Grant, Harry (Giffard); Harnois, Gaston P. (Hull); Lebel, Jacques (Montréal); Lemelin, Fernand (Villeneuve); Lester, Evangéline P. (Montréal); Maguire, J. Gordon (Outremont); Obrenovitch, Milena (Suite à la page 24)

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361 - Téléphonnez deux jours à l'avance -

AIDE DOMESTIQUE Aide-ménagère demandée. \$25.00 par semaine. Chambre privée, téléviseur, uniformes fournis. Tél.: 277-5418.

A LOUER 2215 EST, JEAN-TALON Coin des Érables, magnifique local pour bureaux. Superficie de 3,400 pieds carrés. Pour être subdivisé, pouvant servir pour bureaux commerciaux ou professionnels. Tél.: 739-5217. 6-1-65

AUTOS A VENDRE Lincoln-Continental 1964, absolu comme neuve, encore sous garantie totale pour 1 an. Blanc, intérieur en véritable cuir rouge. Tout équipé, vendue par particulier. 256-3449.

CHAMBRES A LOUER Chateauguay près Crémazie, grande chambre ou salon double meublé, usage du poste. Tél.: DL7-3091. 4-1-65

DEMANDE D'EMPLOI prendrais ouvrage de dactylo à domicile, lettres à adresser, comptes, etc. Appelez jour ou soir: 766-1405. J.N.O.

FEMMES DEMANDEES STENOGRAPHE BILINGUE, EXPERIENCE LEGALE ET NOTARIALE A. M. ZEIGER A 844-9354. 5-1-65

Infirmières bilingues avec expérience, jour et soir pour hôpital privé pour invalides. Quartier N.D.G. Appelez: 26 heures p.m. HU. 6-3678

Serveuses bilingues avec expérience pour restaurant de haute classe. Demander M. Vincent et M. George, 1175 Mackay. 4-1-65

Fams ou domestique demandée comme teneur de livres. Emploi permanent, compagnie stable. Tél.: 324-1196, Dépt. du Personnel. 4-1-65

Secrétaire steno-dactylo bilingue 3 ans d'expérience demandée pour bureau dans le nord de la ville. Ecrire en donnant curriculum vitae à M. Van-Hulle, 3033 est, rue Jarry, Montréal.

Poste intéressant à Toronto pour un secrétaire de direction d'expédition française. Excellente carrière, traduire, être excellente dactylo et pouvoir diriger un petit bureau. Écrire à Tom Hendry, Administrateur, Canadian Players Foundation, 40 est, rue Wellesley, Toronto 5.

HOMMES DEMANDES Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les architectes Gagnon et Archambault, 844-8066.

Une personne (homme ou femme) âgée de 20 à 30 ans demandée au poste de directeur de journaux, adresses aux jeunes de 12 à 15 ans. Qualifications requises: connaissance du milieu et de la psychologie des jeunes. Expérience journalistique, capacité de direction. S'adresser à M. est Sherbrooke, Montréal ou téléphoner à 842-8465. 4-1-65

Garçons de restaurant et "Busboys" bilingues, demandés pour restaurant de haute classe. Demander M. Vincent et M. George, 1175 Mackay. 4-1-65

Pharmacien licencié bilingue s'adresser au bureau d'emploi des Pharmacies Leduc, 751 est, Mt-Royal en 10 heures et midi. LA. 2-1245, Soir PO. 8-2929. Demander M. Lévesque. 5-1-65

Accordeur français parlant un peu anglais demandé pour emploi permanent et régulier. Appelez 385-0155 entre 1.30 et 9.00 p.m. 7-1-65

INGÉNIEUR EN MECANIQUE Pour bureau d'ingénieur-conseils en chauffage, très bon salaire, possibilité d'avancement. S'adresser à M. est téléphone à 342-1600. 8-1-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER LASALLE, 81 Orchard, bas 5 1/2 apparts, garage, salle de jeu, chauffage, taxe d'eau payée.

IMMEUBLES TANGUAY 527-4151, de 9 A 5 26-12-64

Ahuntsic, près Papineau, bas 5 apparts pièces, \$90.00. Tél.: 389-8338. 4-1-65

Logement 4 1/2, neuf, 4170 Charlevoix, luxueux appartement 3 1/2. Vue superbe sur la ville. Piscine. Ascenseur. Salles de bain colorées. Thermostats. Garages disponibles. Visitez les soir. 5-1-65

Appartement 3 1/2 pièces, chauffé, can, chaudière, poêle réfrigérateur, 500 pieds carrés, 4 pièces, J.N.O., 1011-1015, 481-2088 5-1-65

Appartement 3 1/2 pièces, chauffé, can, chaudière, poêle réfrigérateur, 500 pieds carrés, 4 pièces, J.N.O., 1011-1015, 481-2088 5-1-65

Ahuntsic, 4 1/2 ultra-moderne, chauffée, haut, 450, toutes commodités, ascenseur, et échelle, J.N.O., "fan", fenêtre panoramique, usage de la cour, grand "locker". Tél.: 388-3168. 4-1-65

Houl, Langellier, 5 1/2, bas duplex, 3 chambres, sous-sol fini, garage, terrain privé en arrière, entièrement meublé, P.O. professionnel, homme d'affaires, \$125.00, 256-3449. J.N.O.

PLACE D'YOUVILLE 8655 POUCHER, COIN CHEMISEZIE Beaux apparts neufs, dans édifice moderne, ascenseurs, thermostat individuel, garage, etc., près de la station du Métro, Longueuil 214 et 3 pièces à partir de \$100.00. Léger supplément si meublé. 381-8702. 2-1-65

JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, agence matrimoniale, prouven se rendre Du Bonheur Ent. Tél.: RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer \$2.00 à cabinet postal 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 5-1-65

PRETS HYPOTHECAIRES Actions 6% sur propriété J.N.O. RA. 9-4332.

PROPRIETES A VENDRE AUBAINE, cottage, pierres artificielles, 1 1/2 étage, sous-sol fini, grand terrain clôturé, haies, arbres fruitiers, piscine, 101, Station Rosemont, Nord-Tél.: 322-5046. 4-1-65

TAILLEUR Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.

SPECIALITE Habits et costumes réajustés DROLET TAILLEUR 351 est, rue GUIZOT - DU. 8-2324. J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE ROUSSILLE Transport, Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2121. J.N.O.

VIEUX BIJOUX ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'argent et l'ancien et anciens bijoux antiques et diamants. POMONETTE INC., 256 est, rue Ste-Catherine, Tél.: 861-9290. 4-1-65

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

SOUSSION PROJET 4324-44

Le ministre de la Voirie demande des soumissions pour la construction d'un viaduc en béton armé à l'intersection du chemin Sainte-Catherine et de la nouvelle route No 2, dans la paroisse de Saint-Zotique, comté de Soulanges.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour projet 4324-64".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en faisant parvenir un chèque visé, ou un mandat-poste, de \$10 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de \$18,000.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le 13 janvier 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque, Sous-ministre de la Voirie

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPERIEURE NO 661-791

AFFILIATED MORTGAGE INVESTORS CORPORATION corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal.

Le montant verse pour l'obtention du document d'appel d'offres ne sera remboursé qu'aux soumissionnaires qui auront présenté une soumission en bonne et due forme.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

VILLE DE DUVERNAV

AVIS "PUBLIC" AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite cité, que le règlement no 649, pourvoyant à la construction de routes et d'aqueducs, dans les limites des écoles régionales à la rue Limoges ainsi que la traversée d'aqueduc au rond-point de la route no 18 et pourvoyant à un emprunt de \$310,000. — pour ces fins, A ÉTÉ ADOPTÉ PAR :

1) le Conseil de Ville le 15 septembre 1964; 2) les directeurs-propriétaires le 1er octobre 1964; 3) le ministère des affaires municipales le 11 décembre 1964; 4) la Commission municipale de Québec le 15 décembre 1964.

On peut prendre connaissance de ce règlement à l'Hôtel de Ville, au 2800 Boulevard de la Concorde, du lundi au vendredi, de 9:00 heures a.m. à 5:00 heures p.m.

Donné à Duvernay, ce 28e jour de décembre 1964. CLAUDE LAMY Greffier

CITE DE SAINT-LAURENT DEMANDE DE SOUMISSIONS pour la construction d'un égout collecteur

Des soumissions sous pli scellé seront reçues par le soussigné, à son bureau de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, P.Q., jusqu'à jeudi le 14 janvier 1965, à 5 heures de l'après-midi, pour la construction d'un égout collecteur (Collecteur Ledeur) près du Ruisseau Rainbault, dans la cité de Saint-Laurent.

Les soumissions pour lots travaux devront être préparées séparément pour chacun des trois tronçons dont les longueurs et diamètres sont les suivants: Tronçon no 1 — entre l'égout collecteur Décarie-Rainbault (boulevard Jules-Poitras) et la ligne ouest du parc Cousineau: 3838 pieds linéaires — section fer à cheval — 11"6" de diamètre; Tronçon no 2 — entre la ligne ouest du parc Cousineau et la ligne ouest du lot no 231: 3893 pieds linéaires — section fer à cheval — 11"6" de diamètre; Tronçon no 3 — entre la ligne ouest du lot no 231 et un point situé à 200 pieds à l'est de la ligne de division des lots nos 212 et 213: 2064 pieds linéaires — section fer à cheval — 11"6" de diamètre et 2781 pieds linéaires — section fer à cheval — 11"0" de diamètre.

Les formules et conditions des soumissions ainsi que les plans et devis pourront être obtenus au bureau de l'ingénieur de la cité durant les heures de bureau, moyennant un dépôt de \$200.00 en argent, à compter de mercredi le 30 décembre 1964, à 9 heures a.m. Les dites soumissions seront ouvertes à une assemblée spéciale du Conseil de la cité, qui aura lieu à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent, jeudi le 14 janvier 1965, à 8 heures p.m. LUCIEN TOUPIN, C.A., gérant, 777, boulevard Laurentien, Saint-Laurent 9, P.Q. Saint-Laurent, le 28 décembre 1964.

QUELQUES AVENTURES DE CHASSE DANS L'OUEST AFRICAIN

Rencontre et capture d'un boa

par André GARREAU

Après un copieux repas en plein air où nous jurons...

Réveil matinal

Il semble que je viens juste de m'assoupir lorsque j'entends appeler de l'extérieur...

Le chef nous rejoint bientôt et sans plus attendre, nous le suivons. Tous les six nous ne pouvons monter dans la Citroën...

Bientôt nous arrivons sur les bords d'un marigot entouré d'une végétation très dense...

Un quart d'heure après cet heureux coup, nos trois amis nous rejoignent. Eux aussi ont tiré de belles pièces...

A nouveau nous voilà partis, espacés les uns des autres par une portée de fusil...

Duel terrible

Tout à coup, alors que je vais passer devant un palmier nain aux feuilles pointues...

Nouvelle ligue de hockey

Le hockey prend une expansion formidable dans les villes longeant la rivière des Mille-Isles...

Dans mon prochain article, je ferai une analyse des observations qu'il m'a été donné de faire sur l'organisation intérieure et le niveau de vie des habitants de ce petit village de brousse africaine.

perfidie reptile... hrrr! rien que d'y penser, j'ai la chair de poule! M'éloignant vivement, laissant là le fusil qui s'est échappé de mes mains...

Se saisissant à pleines mains de l'extrémité du reptile, il imprime d'un mouvement brutal une secousse qui contrarie le mouvement ondulatoire du serpent.

Avec un cri de joie, soufflant comme une forge, Mamadou se précipite sur le serpent, saisit celui-ci par le milieu du corps et le soulève au-dessus de sa tête...

Tous mes amis sont là et ont suivi comme moi, angoissés, la lutte terrible...

Retour au bercail

Toutes ces émotions nous ont creusé l'appétit. C'est d'abord un casse-croûte. Les victuailles sont sorties et ingurgitées à belles dents.

La chasse a été bonne et fertile en émotions. Mamadou passe sa prise autour de son cou et, de son pas allongé s'en va vers le village.

Mamadou fait une entrée triomphale au village... Sans plus attendre, une poule est sacrifiée et donnée en holocauste au serpent qui, se fiant calmement, dormira une bonne semaine sans se réveiller.

C'est au milieu des chants, des danses, et au son des tambours que nous prenons congé du chef et des notables qui nous souhaitent bon retour, et nous invitent à une autre partie de chasse.

Très émus, nous promettons de revenir, car tous nous aimons cette vie saine, dénuée de toute contrainte, de toute hypocrisie, très près de la nature, dans un climat social vrai et heureux.

Dans mon prochain article, je ferai une analyse des observations qu'il m'a été donné de faire sur l'organisation intérieure et le niveau de vie des habitants de ce petit village de brousse africaine.

L'ACCL opte pour la décentralisation et la création de comités consultatifs

L'Association canadienne des Centres de Loisirs (ACCL), qui vient d'entrer dans sa troisième année d'existence...

Sous la présidence de M. Yvan Dubois, les dirigeants de l'ACCL ont récemment tenu une importante fin de semaine d'étude et de discussion.

DEUX PAR ANNEE

Dans ce but, et aussi pour éviter le chevauchement de leurs activités, les deux présidents, Me Guy Dulude pour la COP et M. Dubois pour l'ACCL, ont convenu avec l'appui de leurs collègues que les deux organismes tiendraient désormais au moins deux rencontres par année pour confronter leurs programmes d'action et leurs projets.

Les Bruins ont les meilleurs compteurs

Table with 3 columns: Name, Points, Goals. Lists hockey players and their statistics.

Campbell a renoncé

PERTH. — Les conditions atmosphériques étant toujours aussi mauvaises Donald Campbell a renoncé une nouvelle fois à s'attaquer au record de vitesse sur l'eau à bord de "l'oiseau bleu", sur le lac Dumblyung.

Godfrey, remplacé

PITTSBURGH — Les Hornets de Pittsburgh, de la LAH, ont rappelé la défense Adam Keller de Memphis, de la LCH, afin de remplacer le capitaine Warren Godfrey.

Pour éviter des troubles

BEYROUTH — La Fédération libanaise de football a décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les championnats de football à la suite des graves incidents qui avaient marqué dimanche dernier la première journée.

Eagle Keys succède à Bob Shaw, à Regina

REGINA. — La direction des Roughriders de la Saskatchewan a choisi hier Eagle Keys comme successeur de Bob Shaw au poste de pilote de l'équipe.

pouvoir piloter une équipe de football, de dire Keys, mais je ne croyais pas qu'elle viendrait si vite. Il était l'instructeur-chef des Eskimos d'Edmonton de 1959 à 1963.



DANS LE TEMPS DES FÊTES LA BONNE BIÈRE CHEZ MOUS

FORUM
SAMEDI LE 2 JANVIER à 8h. p.m.
Hockey - Ligue Nationale
BOSTON vs CANADIENS

FORUM
Dimanche, le 3 janvier à 7.00 P.M.
Hockey - Ligue Junior de l'Ontario
TORONTO vs CANADIENS

MOLSON la préférée du Québec

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Autres temps, autres moeurs . . .

Il fut un temps où on disait, avec un petit sourire : "Tiens! tiens! les Européens au hockey ont réussi à enregistrer un but contre notre équipe de quatrième ordre! Ils font sûrement du progrès!" Puis le progrès s'aggravant, on se vint bientôt aux oh! de surprise, quand ils gagnèrent enfin une partie. On mit le tout sur le compte d'une chance inouïe et on se promit des gains énormes à l'endroit de nos Canadiens qui s'étaient payés le luxe de laisser rire d'eux aux dépens de notre prestige national.

Le temps passa, la chose se répéta et des oh! nous sommes passés à "Ah! qu'est-ce qui se passe?" On a fini par accepter notre sort, ou plutôt le sort que toutes les associations de hockey du Canada ont fait subir à notre prestige national. Aujourd'hui, nous continuons de passer des soupis et nos questions et remarques d'autrefois ont fait ce qu'on appelle un tête à queue sensationnel. A la suite de la série de défaites de notre équipe nationale (1) en parties hors concours comme au tournoi international de Colorado Springs, contre la Russie et la Tchécoslovaquie, il est permis de dire en souriant : "Tiens, tiens! les Canadiens ont fini par compter quelques buts . . ."

Nous l'aurons voulu-u-u, nous l'aurons eu-u-u . . .

Enfin, notre équipe nationale se rendra en Finlande pour participer aux championnats amateurs mondiaux. Nous aurons déjà la certitude de ne pas remporter le championnat, nous étant fait rosser précédemment par la Russie et la Tchécoslovaquie. Il ne nous restera plus qu'à nous demander quel genre de succès nous obtiendrons contre la Suède, équipe à peu près d'égale force à celle de la Russie.

Quand nous aurons perdu contre la Russie, la Suède et la Tchécoslovaquie, il ne nous restera plus, une autre fois, qu'à nous lamenter et crier au meurtre contre les règlements européens, crier au meurtre contre l'association amateur canadienne, crier au meurtre contre le pilote de l'équipe, crier au meurtre contre les arbitres, crier au meurtre, comme à Innsbruck, contre le système en usage pour compter les points au classement, crier au meurtre contre tout, contre tous. Nous n'aurons oublié qu'une chose dans tout cela, et c'est qu'il n'y aura jamais eu de meurtre dans toute cette affaire . . . tout au plus un suicide collectif, car ça fait des années qu'on y travaille. Ce sera plus réussi que jamais cette année!

Un souhait irréalisable???

Soyez tranquilles, je ne vous laisserai pas sur votre faim. Je ne peux me résigner à laisser cette année se terminer sans faire un souhait qui pourrait ensoleiller celle qui s'en vient. Et ça réglerait un fichu de problème, soit celui de mettre un terme au mythe de l'invincibilité russe au domaine du hockey. Je souhaite donc qu'au cours de l'année 1965 le miracle s'accomplisse de voir une équipe d'étoiles de la ligue Nationale affronter une équipe d'étoiles européennes.

Le jour où je verrai, portant l'uniforme unifié rouge et blanc : Charlie Hodge dans les buts, Laperrière et Pronovost à la défense, Béliveau au centre, flanqué de Bobby Hull et Gordie Howe, qui pourraient être relevés à la mi-partie par Jacques Plante, Pilote et Horton, Mikita, Wharram et Keon, aidés de Goyette, Mahovich et Camille Henry, le jour, dis-je, où je verrai ces gars-là affronter les joueurs de toutes les Russies, je pourrais vraiment dire, d'un tout petit ton moqueur : "Tiens! tiens! les Européens n'ont pu marquer un seul but; tiens, tiens, Hull a réussi le tour du chapeau en trois apparitions sur la glace . . ."

BOBSLEIGH

L'équipe médaillée du Canada à St. Moritz, le mois prochain

TORONTO — L'équipe canadienne de bobsleigh à quatre hommes, qui a surpris le monde sportif en remportant la médaille d'or aux Jeux olympiques d'hiver en Autriche en février dernier, défendra son titre mondiale à St. Moritz, Suisse, le mois prochain.

On a annoncé hier qu'une équipe de huit hommes participera aux épreuves à deux et quatre compétiteurs. Le Canada comptera deux inscriptions dans chaque compétition. Les détenteurs de la médaille d'or seront probablement réunis lors des épreuves à quatre hommes les 30 et 31 janvier. Les épreuves à deux concurrents auront lieu les 23 et 24 janvier.

Ainsi, les champions Vic Emery, Doug Anakin et Peter Kirby, de Montréal, ainsi que le dr John Emery, de Toronto, défendront probablement leur couronne.

Ces derniers ont obtenu d'autant plus de mérites lors de leur championnat qu'ils avaient dû s'expatrier à leurs dépens afin de pratiquer avant les épreuves olympiques en raison de l'absence d'une piste au Canada.

On s'attendait à ce que ce triomphe attire de nombreux nouveaux adeptes à ce sport, mais on n'en compte que deux nouveaux cette année.

Autres compétiteurs
Les autres fervents du sport qui feront le voyage sont Lamont Gordon, Purvis McDougall et Paul Lévesque, de Montréal. Gordon et McDougall faisaient partie de l'équipe olympique.

Le vice-président du club canadien de bobsleigh a l'intention d'entraîner de nouveaux membres en vue des

Un repos prolongé

BOSTON — Dean Prentice, meilleur compteur des Bruins de Boston, sera inactif pendant une autre semaine à la suite d'une blessure subie dimanche dernier. Les rayons X ont révélé une blessure au bas de la colonne vertébrale et il devra rester au lit pendant une autre semaine avant de subir d'autres examens.

Le Canadien se rallie et bat les Leafs, 4-3

TORONTO. — Après avoir concédé deux buts à leurs adversaires, à la première période, hier soir, les Canadiens se sont superbement ralliés par la suite en comptant deux fois à chacune des deux périodes suivantes pour l'emporter au compte de 4-3 et reprendre une avance de deux points sur les Black Hawks de Chicago au classement de la ligue Nationale. Le but décisif a été un exploit individuel et spectaculaire de Jean-Guy Talbot, qui, alors que son club était à court d'un joueur, a traversé tous ses adversaires pour déjouer nettement Terry Sawchuk.

Les Leafs ont pris une avance de deux buts dès la première période.

Red Kelly a d'abord déjoué Charlie Hodge, avec l'aide de Ron Ellis et Allan Stanley, puis Dave Keon a compté le deuxième but des siens, sur des passes de Carl Brewer et Tim Horton.

Le jeu s'est animé à la deuxième reprise et les Leafs ont souvent été portés très haut. Les joueurs de Toronto ont particulièrement bousculé leurs ad-

versaires, mais l'arbitre a été assez indulgent. Il a puni et Jean-Guy Talbot et Jim Papin même si ce dernier a porté son bâton sur le premier. Un instant plus tard, il a chassé ensemble Kent Douglas et Henri Richard.

Le Canadien s'est ressaisi et a nivelé le compte. Ce fut d'abord Claude Larose, son 10ème de la saison, sur un magnifique jeu d'Henri Richard, puis Robert Rousseau déjoua Terry Sawchuk, avec l'aide de McCreey et Dick Duff.

Le Canadien, regaillard, a profité de la nonchalance de la défense des Leafs, a compté deux fois à la dernière période.

Ce fut d'abord un but de John Ferguson et vers le milieu de cette reprise, Jean-Guy Talbot a surpris tout le monde, alors que le Canadien était à court d'un joueur, avec une charge fulgurante qui a pris Sawchuk complètement en défaut.

Dans les dernières secondes de jeu, les Leafs ont réduit l'avance du Canadien à 4-3, avec un but de Ron Ellis, son 13ème de la saison.

ARRETS: HODGE 10 à 9-27
SAWCHUK 9 à 6-18
ASSISTANCE: 14,621



	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	31	21	52
Mikita, Chicago	12	27	39
Esposito, Chicago	14	17	31
Ullman, Detroit	14	17	31
Prevest, Can.	11	19	30
Gilbert, NY	14	12	26
Bathgate, Tor.	10	16	26
Howe, Detroit	9	17	26
Pilote, Chicago	1	25	26
Henry, NY	14	11	25
Rousseau, Can.	7	18	25
Goyette, NY	6	19	25
Balon, Canadien	13	11	24
Prentice, Boston	14	9	23
Backstrom, Can.	10	11	21
Mahovich, Tor.	9	12	21
Kelly, Toronto	7	14	21
Green, Boston	4	17	21
Bucyk, Boston	12	8	20
Maki, Chicago	8	12	20
Delvecchio, Dét.	8	12	20
Keon, Toronto	8	12	20
Ellis, Toronto	13	6	19
MacGregor, Dét.	10	9	19
Armstrong, Tor.	9	10	19
Fleming, Boston	8	11	19
Smith, Detroit	8	11	19
Ferguson, Can.	7	12	19
Hay, Chicago	5	14	19

AU FORUM

Fred Huck en vedette mardi contre Tchèques

Fred Huck, le sensationnel jeune joueur junior des Pats de Regina qu'on verra au jeu ici au Forum mardi soir prochain contre l'équipe nationale de Tchécoslovaquie est considéré par l'éclairer-chef des Canadiens pour l'Ouest du pays, Del Wilson, comme un des meilleurs jeunes prospects à évoluer dans l'Ouest du Canada.

Wilson, qui a découvert des as tels Bill Hay (Chicago), Bill Hicke (Rangers), Red Berenson (Québec) et Terry Harper (Canadiens), croit que Huck sera facilement tout aussi bon que les joueurs mentionnés et probablement bien meilleur. Les amateurs de Montréal auront donc hâte de le voir à l'oeuvre contre les Tchèques mardi soir quand il s'alignera avec 15 autres jeunes de l'organisation du Canadien représentant le Canadien junior, les Pats de Peterborough et les Pats de Regina, les trois principaux clubs juniors "A" de l'organisation du Tricolore.

Huck, cette année déjà, a compté 50 buts en 29 joutes chez les juniors de l'Ouest et toujours selon Wilson, il est si extraordinaire qu'on aime à le surveiller au jeu même dans sa propre zone puisqu'il semble constamment contrôler la rondelle. Il a déjà accumulé 86 points cette saison et il mène naturellement le bal chez les compteurs avec une très bonne marge. Il a enregistré 68 buts l'an dernier et compte bien faire mieux cette saison. Agé de 19 ans, Huck ne pèse que 155 livres et mesure tout juste 5 pieds, 7 pouces. Il en sera à sa seconde joute contre les Tchèques puisque l'an dernier, lors d'une joute contre les Européens, il a réussi le tour du chapeau en y allant de trois buts. Son club annula alors 4 à 4.

Mardi prochain, les Etoiles juniors aligneront sept joueurs du Canadien, sept du Peterborough et aussi André Lagueur et Dave Piper, des Pats de Regina, en plus du sensationnel Huck, il va sans dire. Les Tchèques ont remporté la victoire contre les Russes dans une joute de tournoi pour le trophée Walter Brown à Colorado Springs mardi soir et ont donc prouvé qu'ils étaient de taille eux aussi, de sorte que les Etoiles juniors auront fort à faire s'ils entendent l'emporter mardi soir. Les billets pour cette joute prometteuse s'élèvent rapidement, au Forum et on s'attend à une autre foule de plus de 12,000 personnes.

Skrien signe avant terme un nouveau contrat de trois ans

VANCOUVER. — Dave Skrien, l'instructeur des Lions de la Colombie-Britannique, détenteurs de la coupe Grey qui furent hier choisis l'équipe par excellence de l'année dans le football canadien, s'est vu offrir un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans par les propriétaires de l'équipe.

Skrien avait encore deux années à faire sur son précédent contrat. Mais étant donné les honneurs remportés par l'équipe cette année, les dirigeants de l'équipe ont jugé préférable d'offrir un nouveau contrat à leur instructeur, contrat dont les clauses sont supérieures au premier.

Skrien a été nommé instructeur-chef des Lions en 1961 après une série de défaites subies par l'équipe alors dirigée par Wayne Robinson. Depuis, il a conduit les Lions au championnat de l'Ouest et à la coupe Grey. Le président C.B. Delbridge a rendu hommage à Skrien, en annonçant la signature du nouveau contrat de trois ans.

Reay donne crédit à Mikita et le qualifie de meilleur centre du circuit Campbell

NEW YORK — Les Black Hawks de Chicago, les rivaux les plus dangereux sur glace, sont montés en première place de la Ligue Nationale de hockey grâce à une série de 11 matches sans revers, dont on accorde le mérite à Bobby Hull.

"Je ne puis concevoir comment on peut ignorer Mikita car il occupe le deuxième rang chez les compteurs et domine dans les aides."

Mikita, champion compteur du circuit la saison dernière, a amassé 12 buts et 27 aides pour un total de 39 points. Seul, Hull le devance. Les deux buts de ce dernier, lors d'un gain de 4-2 aux dépens des Rangers mardi soir, ont permis aux Hawks de rejoindre les Canadiens en tête du circuit avec un total de 39 points.

"De plus, Mikita a brillé sur la défensive", a ajouté Reay. "Je l'utilise quand nous sommes à court de deux hommes et ils ont terminé à un point des meneurs au cours des deux dernières semaines."

"Nous serons encore dans la lutte qui se poursuivra jusqu'au dernier moment", a conclu Reay.

"Toutefois", a déclaré Billy Reay, pilote des Hawks, "n'oubliez pas Stan Mikita, le meilleur centre du circuit qui s'est avéré un facteur important dans notre poussée."

"J'ai utilisé Mikita contre les meilleurs centres du circuit au cours de nos récentes parties, des rivaux tels Norm Ullman, du Detroit, Bob Pulford, du Toronto, et Henri Richard, du Montréal, et il les a tous dominés. Il devrait faire définitivement partie de la première équipe d'étoiles."

Reservez votre table maintenant pour votre dîner de famille au jour de l'an. Dinde rôtie avec tous les ingrédients. Une grande variété de nourriture de festin, repas d'enfant à moitié prix. RESERVATIONS : 866-4611

Les 4 Saisons RESTAURANT Le Martinique MÔTEL MOTOR INN 1005 GUY, AU SUD DE DORCHESTER Vaste stationnement à l'intérieur

AVIS

REVISION DES LISTES ÉLECTORALES URBAINES du DISTRICT ÉLECTORAL de

TERREBONNE

VOUS DEVREZ DÉPOSER VOS DEMANDES EN INSCRIPTION, EN RADIATION OU EN CORRECTION À L'UN DES ENDROITS SUIVANTS: (le plus près de votre domicile)

BUREAUX OUVERTS:

JUSQU'AU 7 JANVIER 1965 INCL.

de 8 heures a.m. à 10 heures p.m.

CITE DE SAINT-JEROME :

- 403, rue Saint-Georges (Bureau du président d'élection)
- 593, rue Saint-Georges
- 629, rue Fournier
- 344, rue Bocage
- 288, rue O'Shea
- 259, rue Montigny
- 605, rue Grande-Allée

CITE DE SAINTE-THERESE :

- 115, rue Blainville Est

VILLE DE ROSEMERE :

- 425, rue Grande-Côte

VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS:

- 5, rue Ste-Anne

VILLE DE TERREBONNE :

- 29, rue St-André

VILLAGE DE SAINT-ANTOINE-DES-LAURENTIDES :

- 943, 20ième Avenue

MUNICIPALITE DE SAINTE-THERESE-DE-BLAINVILLE:

- 18, 70ième Avenue

MUNICIPALITE DE SAINTE-THERESE OUEST :

- 15, rue Lavigne

N.B. — Tout électeur peut demander l'inscription de son nom sur la liste électorale de même que celui de ses proches parents domiciliés dans une section urbaine du même district électoral.

Publié par le président général des élections.



HI ER

LIGUE NATIONALE
Montréal 4 Toronto 3

LIGUE AMERICAINE
Rochester 3 Buffalo 1
Cleveland 3 Hershey 3
Springfield 2 Pittsburgh 3

LIGUE JUNIOR ONTARIO
Montréal 3 St. Catharines 1
Toronto 4 Kitchener 3

LIGUE METRO "B"
LaSalle à Ahuntsic
St-Laurent à National

C E S O I R
LIGUE NATIONALE
Chicago à Detroit

LIGUE AMERICAINE
Springfield à Rochester

V E N D R E D I
LIGUE NATIONALE
Toronto à Boston
New York à Chicago

LIGUE AMERICAINE
Springfield à Baltimore
Cleveland à Providence

LIGUE JUNIOR ONTARIO
Montréal à St. Catharines
Hamilton à Toronto

LIGUE METRO "A"
Kitchener à Oshawa
Peterborough à Niagara Falls

S A M E D I
LIGUE NATIONALE
Boston à Montréal
Detroit à Toronto

LIGUE AMERICAINE
Buffalo à Cleveland
Rochester à Hershey
Québec à Pittsburgh
Providence à Springfield

D I M A N C H E
Montréal à Chicago
Toronto à New York
Boston à Detroit

LIGUE AMERICAINE
Québec à Baltimore
Cleveland à Buffalo
Providence à Hershey à Rochester

LIGUE JUNIOR "A"
Niagara à Toronto
Pittsburgh à Hamilton
Cleveland à Kitchener

LIGUE JUNIOR "B"
Toronto à Niagara
Pittsburgh à Hamilton
Cleveland à Kitchener
St. Catharines à Toronto

LIGUE JUNIOR "A"
Toronto à Niagara
Pittsburgh à Hamilton
Cleveland à Kitchener
St. Catharines à Toronto

LIGUE JUNIOR "B"
Toronto à Niagara
Pittsburgh à Hamilton
Cleveland à Kitchener
St. Catharines à Toronto

LIGUE JUNIOR "A"
Toronto à Niagara
Pittsburgh à Hamilton
Cleveland à Kitchener
St. Catharines à Toronto



Moi, j'te dis que c'est concave!

CONVEXTE!

Non, ça peut pas être convexe, t'es une fille,
tu sais rien, c'est concave!

C'EST TOI QU'EST CAVE!

Moi, j'trouve que c'est plus amusant qu'un miroir! toi?

**MOI AUSSI, ET PUIS, TU SAIS, C'EST PEUT-ÊTRE
COMME ÇA QU'ON SERA L'ANNÉE PROCHAINE, PARCE QUE
PAPA ET MAMAN ONT DIT QU'ON
SERAIT PLUS GRAND EN 1965!**

Écoute... ça sonne, on va compter:
1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12!

**BRAVO, C'EST MINUIT, ON S'EMBRASSE,
C'EST L'ANNÉE NOUVELLE!**

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!
EATON DU CANADA**